

**MIGRATIONS INTERRÉGIONALES AU QUÉBEC
DE LA PÉRIODE 1986-1991:
CAUSES ET IMPACTS ÉCONOMIQUES
POUR L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

**Rapport de recherche
présenté à
monsieur Fernand Martin**

**par Rachel Giroux
GIRR 15577004**

**Département de Sciences économiques
Université de Montréal
Juin 1995**

Remerciements

Je tiens tout particulièrement à remercier mon directeur de recherche, monsieur Fernand Martin, sans qui l'élaboration de ce rapport n'aurait pas été possible. En effet, il est toujours hasardeux de se lancer dans un domaine inconnu et plusieurs auraient renoncé à le faire. Cependant, il est bien trop curieux pour renoncer au défi et je tiens à l'en remercier.

Je tiens à le remercier aussi pour son infinie patience et son soutien tout au long de l'élaboration de ce rapport. Il a su me faire profiter de sa longue et précieuse expérience et m'a généreusement offert un nombre impressionnant d'idées. J'aurais aimé pouvoir toutes les saisir et les utiliser mais j'ai bien peur d'en être incapable!!! Je les conserverai donc pour réflexion future...

Je tiens aussi à remercier pour leurs précieux commentaires messieurs Marcel Dagenais, Francisco Ruge-Murcia et François Vaillancourt.

De plus, je dois souligner l'aide généreuse de messieurs Guy Basque, Jean-Pierre Ponneau et Gerry Bull des services informatiques de l'Université de Montréal, l'aide du bureau des admissions de l'Université de Montréal et celle de madame Chantal Girard de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue qui m'ont consacré beaucoup plus de temps et d'efforts que leurs fonctions le leur demandaient...

Rachel Giroux
Montréal
juin 1995

SYNOPSIS

Pendant la période 1986-1991, la région de l'Abitibi-Témiscamingue a enregistré un solde migratoire négatif de plus de 2 300 habitants, soit un peu plus de 1 1/2% de sa population.

Les principales causes de ces migrations étaient les taux élevés de chômage et d'inactivité. De plus, la poursuite d'études collégiales et universitaires doit être considérée comme une importante cause de migration puisque qu'elle a expliqué une part considérable des sorties migratoires brutes.

Bien que les migrations aient particulièrement touché les jeunes, les impacts globaux sur la pyramide d'âge régionale ont été relativement peu importants, entraînant une baisse de 0,4% des 20-24 ans dans la population totale.

De plus, les migrations nettes ont eu pour impact d'accroître le revenu potentiel per capita de 91\$, grâce principalement au retour des jeunes partis étudier à l'extérieur de la région.

Par ailleurs, les migrants ont provoqué une baisse de la demande globale de cinq à dix millions de dollars, soit l'équivalent d'une non-crédation d'emplois de 160 à 317 emplois.

Finalement, la migration ne représente pas un obstacle aussi sérieux au développement économique régional que nous le croyions à prime abord. En effet, la migration est trop intimement liée à la formation: elle permet d'accroître la productivité des travailleurs et d'uniformiser la technologie. Nous croyons maintenant que ce n'est pas la migration de départ qui cause problème mais bien plutôt le non-retour des individus. Les mesures qui devront dès lors être prises ne doivent donc pas tenter de freiner les mouvements migratoires mais bien plutôt d'augmenter la migration de retour.

**MIGRATIONS INTERRÉGIONALES AU QUÉBEC DE LA PÉRIODE 1986-1991:
CAUSES ET IMPACTS ÉCONOMIQUES POUR L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
I - État actuel de la question.....	5
A. Théorie néoclassique de la migration.....	5
B. Approche de développement local.....	6
II - Réflexion proposée.....	8
A. Sélectivité de la migration.....	9
1. Sélectivité quant à l'âge.....	9
2. Sélectivité quant à l'aptitude professionnelle.....	10
B. Désagrégation du coût de migration.....	11
III - Description de la situation régionale.....	14
A. Géographie.....	14
B. Emploi.....	16
C. Population.....	20
IV - Description des migrations interrégionales au Canada, au Québec et en Abitibi-Témiscamingue de la période 1986-1991.....	23
A. Les migrations au niveau canadien.....	24
1. Soldes migratoires des provinces et territoires canadiens.....	24
2. Échanges migratoires entre le Québec et le reste du Canada.....	25
B. Les migrations au niveau québécois.....	26
1. Soldes migratoires des régions du Québec.....	26
2. Origines et destinations des migrants intraprovinciaux québécois.....	27
3. Échanges migratoires entre l'Abitibi-Témiscamingue et le reste du Québec.....	28
C. Les migrations au niveau régional.....	30
1. Soldes migratoires des MRC de la région.....	30
2. Origines et destinations des migrants.....	30
a. MRC Témiscamingue.....	30
b. MRC Rouyn-Noranda.....	31
c. MRC Abitibi-Ouest.....	33
d. MRC Abitibi.....	34
e. MRC Vallée-de-l'Or.....	35
D. Sommaire des mouvements observés.....	36
E. Caractéristiques des migrants.....	37

V - Principales causes de migration.....	41
A. Les facteurs communs à tous les groupes.....	42
1. Spécification du modèle.....	42
a. La variable dépendante.....	42
a.1 Probabilité de migrer.....	42
a.2 Probabilité relative de migrer.....	43
b. Les variables explicatives.....	44
b.1 Le chômage.....	44
b.2 Les salaires.....	44
b.3 L'effet de gravité.....	47
b.4 La distance.....	49
c. Le modèle économétrique.....	49
d. Résultats.....	51
e. Aspects économétriques.....	54
2. Modèle appliqué aux échanges entre l'Abitibi-Témiscamingue et le reste du Québec.....	56
3. Conclusion de la section.....	57
B. Les facteurs spécifiques à certains groupes.....	58
1. Les études.....	58
2. Le profil de carrière et les migrations des personnes âgées.....	59
 VI - Impacts économiques régionaux des migrations.....	 60
A. Impact sur la pyramide d'âge.....	62
B. Impact sur le niveau de scolarité de la population.....	65
1. Soldes migratoires par niveau de scolarité.....	65
C. Gains et pertes de potentiels de productivité.....	69
D. Effet sur la demande globale.....	73
1. Transfert des individus en ménages migrants.....	73
a. Les personnes âgées.....	73
b. Les familles avec enfants.....	74
c. Les enfants.....	74
d. Les migrants sans enfants.....	76
2. Les dépenses minimales des ménages.....	77
3. Effet primaire des pertes minimales de dépenses des ménages.....	81
4. Effet primaire des pertes de dépenses moyennes des ménages.....	88
5. Effet primaire des pertes de dépenses du gouvernement.....	90
a. Les dépenses d'éducation.....	90
b. Les dépenses de santé.....	91
6. Effet multiplicateur.....	92
a. L'équivalent-emploi.....	95
7. Effets induits.....	96
8. Effet sur la diversification de l'économie.....	96
 Conclusion.....	 97
 Bibliographie.....	 101

ANNEXES

Annexe I	Emploi par secteurs d'activité - Régions et ensemble du Québec.....	105
Annexe II	Taux d'activité et taux de chômage de la population de 15 ans et plus - Régions et ensemble du Québec.....	107
Annexe III	Correspondance des divisions de recensement de Statistique Canada avec les régions administratives du Québec.....	108
Annexe IV	Entrées, sorties et soldes migratoires des régions du Québec.....	111
Annexe V	Bilans migratoires et taux de migration des MRC témiscabitiennes.....	127
Annexe VI	Méthodes alternatives d'évaluation des soldes migratoires.....	138
Annexe VII	Qualité des données - Extrait du codebook du recensement de 1991.....	149
Annexe VIII	Matrice des migrations brutes - Couplage origine destination - Régions du Québec, 1986 -1991, matrice des migrations brutes - Couplage origine destination - Régions du Québec et reste du Canada, 1986 -1991 et matrice des migrations nettes - Couplage origine destination - Régions du Québec et reste du Canada, 1986 -1991.....	154
Annexe IX	Matrice des probabilités de migration (P_{ij}) - Régions du Québec, 1986 -1991.....	157
Annexe X	Matrice des probabilités relatives de migration (P_{ij}/P_{ii}) - Régions du Québec, 1986 -1991.....	158
Annexe XI	Taux de chômage moyen, rémunérations hebdomadaires moyennes et villes-témoins utilisés comme données de régression.....	159
Annexe XII	Liste des observations.....	160
Annexe XIII	Impact de la migration sur la pyramide d'âge et sur le taux de dépendance démographique pour les MRC témiscabitiennes.....	164
Annexe XIV	Impact de la migration sur la pyramide d'âge et sur le taux de dépendance démographique selon la méthode de suivi des cohortes.....	167
Annexe XV	Calcul du taux de migration nette de la population témiscabitiennne de 15 ans et plus.....	168
Annexe XVI	Soldes migratoires par niveau de scolarité et impact sur la productivité potentielle pour le Québec des migrations interprovinciales pour la période 1986-1991.....	169
Annexe XVII	Brève description de divers multiplicateurs.....	173

Introduction

Si un nombre relativement important d'études ont portées sur les causes économétriques des migrations au Canada, peu d'efforts ont jusqu'ici été consacrés à l'étude des impacts des migrations sur l'économie des provinces et des régions. En fait, plusieurs raisons justifient ce manque relatif d'intérêt. La première tient au fait qu'il est difficile de cerner les impacts des migrations. En effet, comment mesurer l'impact de l'augmentation ou de la diminution d'une population? Comment évaluer l'impact pour une région de la perte de sa population jeune et scolarisée? Ces questions n'ont pas encore trouvé de réponses définitives, bien qu'il soit fort à parier que ces réponses s'avéreront cruciales pour l'étude du développement économique dans les décennies à venir.

En effet, notre planète devient de plus en plus petite, tant à cause de l'augmentation démographique que de l'augmentation des transports et des communications. Les pays voient leurs frontières s'estomper et les nationalismes devenir de plus en plus polarisés: on est citoyen de son petit patelin, puis citoyen du monde... Que reste-t-il, dans ce contexte, de la croissance économique nationale? Dans la mesure où les pays ne peuvent retenir leur population et surtout leur population la plus dynamique, il serait primordial de comprendre les mécanismes qui font en sorte que les individus s'installent à un endroit ou à un autre afin d'évaluer les conséquences de leurs choix.

C'est ainsi qu'on en vient à étudier les migrations dans un cadre plus restreint. Les mouvements migratoires à l'intérieur d'un pays ont en effet l'avantage de n'être pas soumis aux quotas d'immigration et les régions d'un pays ne peuvent ni obliger ni empêcher les gens de partir, des éléments qui se retrouveront dans l'économie mondiale de demain. De plus, dans le contexte québécois actuel, les régions se questionnent de plus en plus sur l'exode des populations, particulièrement sur celui des jeunes qui partent pour entreprendre des études et ne reviennent jamais sur la terre qui les a vu naître.¹ On s'interroge aussi sur

¹Voir entre autres CÔTÉ, Charles., Désintégration des régions : le sous-développement durable au Québec, Chicoutimi, Éditions JCL, 1991, 261 pages., ROY, Jacques., Rapport d'étude sur les jeunes de la MRC du Haut Saint-François: regards sur le présent et l'avenir, Centre de recherche sur les services communautaires,

l'avenir de ces jeunes qui vivent des problèmes criants de sous-emploi... Vont-ils être obligés de partir eux-aussi? Leur exode n'est-il pas le signe de la désintégration des régions?

Ce rapport de recherche se veut une ébauche de réflexion sur le sujet tout en amenant des données réelles au problème. En effet, les mouvements migratoires peuvent avoir toute une panoplie de causes qui changent à travers le temps et les régions. Il est ainsi difficile, voire hasardeux, de vouloir accorder les mêmes impacts à tous les mouvements migratoires.

C'est ainsi que le choix de la région d'étude s'est porté vers une petite région du Québec qui compte 2,25% de la population québécoise, une économie peu diversifiée reposant sur les ressources naturelles, un taux de chômage généralement plus élevé que dans l'ensemble du Québec et qui enregistre une émigration constante de sa population. De plus, la région doit compter sur les autres régions du Québec pour la formation d'une grande partie de sa main-d'oeuvre de niveaux supérieurs et spécialisés.² Encore plus, c'est une petite région tournée vers l'ensemble du Québec³, qui ne peut que constater l'attraction qu'exerce le Québec et le reste du monde sur ses habitants.

Nous nous attarderons donc, dans les deux premières sections, sur les aspects théoriques associés à la migration pour ensuite donner, à la section III, une brève description de notre région d'étude. Nous passerons ensuite, à la section IV, à la description des mouvements migratoires survenus au cours de la période 1986 à 1991 entre les régions du Québec et entre les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. Enfin, nous abordons en section V les causes des migrations interrégionales au Québec et en Abitibi-Témiscamingue. Finalement, nous étudions en section VI les impacts des migrations pour l'Abitibi-Témiscamingue.

Université Laval, 1990, 60 pages. et Les voies de la désintégration des communautés : une étude de cas: la MRC du Haut Saint-François, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, 1991, 83 pages.

²La région possède une petite université régionale qui offre un nombre très limité de programmes.

³Sauf pour les bulletins de nouvelles de 6h et certaines émissions d'information qui sont produites localement, la programmation des différentes chaînes de télévision correspond à celle diffusée dans le reste du Québec. Ainsi, les habitants de la région sont souvent plus informés sur l'activité criminelle dans la région montréalaise que de l'actualité politique régionale.

I - ÉTAT ACTUEL DE LA QUESTION

A. Théorie néoclassique de la migration

Selon la théorie néoclassique, les facteurs de production se déplacent vers les régions qui leur offrent les meilleures rémunérations. Ainsi, s'il y existe un différentiel de taux de salaire entre des régions, les travailleurs se déplaceront vers les régions à haut taux de salaire tandis que les capitaux feront le chemin inverse. Le mouvement s'effectuera jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli, c'est-à-dire, jusqu'à ce que les salaires soient partout les mêmes⁴. D'autre part, si les salaires sont rigides à la baisse, la région qui aurait dû connaître une réduction de salaire connaîtra plutôt un fort taux de chômage. L'exode des travailleurs devient, dans ce dernier cas, le seul mécanisme d'ajustement possible. Celui-ci s'arrête, encore une fois, lorsque les salaires et le chômage sont partout les mêmes. Néanmoins, il s'agit toujours d'une meilleure allocation des ressources, ce qui correspond à une amélioration du bien-être à la Pareto.

Si des disparités quant aux revenus per capita entre les régions subsistent c'est que des rigidités, principalement les paiements de transfert, réduisent les mouvements migratoires. "Cela influe de deux façons sur les migrations: a) les nouvelles dispositions réduisent la mobilité des travailleurs à partir de régions où le taux de chômage est élevé et b) il y a un encouragement à la "migration à rebours", c'est-à-dire que les travailleurs qui perdent leur emploi dans un secteur industriel sont encouragés à retourner dans une région où le taux de chômage est élevé afin de présenter leur demande de prestations et de profiter ainsi des dispositions de la nouvelle loi concernant les régions."⁵

⁴Évidemment, en présence de coûts de déménagement l'équilibre sera rétabli lorsque les salaires dans la région exportatrice de main d'oeuvre, additionnés aux coûts de déménagement, seront égaux aux salaires de la région d'accueil. Ainsi, il est normal qu'il y ait un certain différentiel des rémunérations entre différentes régions.

⁵COURCHENE, Thomas J. Le redressement régional, le système de transfert et le fédéralisme canadien, dans SAVOIE Donald J. et André RAYNAUD, Essais sur le développement régional, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986, pages 61-62. L'auteur parle des dispositions de la loi de l'assurance-chômage qui permettent des périodes plus longues de prestations pour des périodes plus courtes de travail dans les régions qui sont aux prises avec des forts taux de chômage.

B. Approche de développement local⁶

Selon l'approche du développement local, l'exode des travailleurs provoque à long terme une baisse de la demande de travail qui peut être plus grande que l'offre excédentaire de travail initiale.

Figure 1⁷

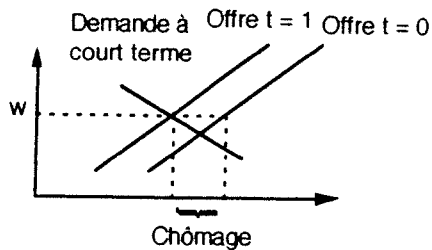
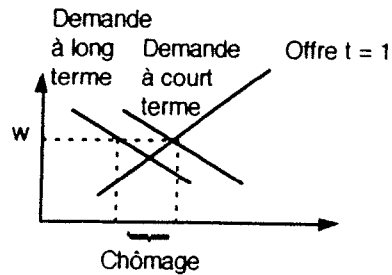


Figure 2



Dans un premier temps (figure 1), le chômage entraîne l'exode des travailleurs (une baisse de l'offre de travail) et donc une diminution du chômage. Cependant, à long terme, les migrations ont aussi entraîné une baisse de la demande de travail (figure 2) à cause, d'une part, d'une baisse de la demande globale (effet d'une diminution de la population) et d'autre part parce que les individus qui sont partis possédaient des "facteurs dynamiques de développement" en plus grand nombre que les individus qui n'ont pas migré.⁸ En effet, les mouvements migratoires, touchant surtout les individus jeunes et plus scolarisés, auront pour effet de réduire la capacité naturelle de développement des régions exportatrices de populations puisque ceux-ci font preuve de plus d'entrepreneurship. De plus, leur exode empêche le développement d'une concentration de connaissances suffisante pour permettre de bénéficier d'économies externes (économies d'échelle et d'agglomération).

⁶On utilise ici abusivement l'appellation "développement local" puisque c'est celle-ci qui est utilisée par CAREL, Geneviève, W.J. COFFEY et M. POLÈSE. L'impact de la migration sur le développement régional: deux courants de pensée, INRS, 1989, 62 pages. Cependant, ce terme désigne aussi toute une philosophie de développement régional qui n'est pas abordée ici.

⁷On a ici introduit une rigidité sur les salaires pour créer du chômage classique. Cependant, le seul fait qu'il y ait un différentiel de taux de salaire entre deux régions est amplement suffisant à l'analyse.

⁸On pourrait décrire plus justement la situation comme un déplacement de la demande. Celle-ci diminue dans la région à bas taux de salaire (haut taux de chômage) pour augmenter dans la région à haut taux de salaire (bas taux de chômage). Voir particulièrement à ce sujet POLÈSE, Mario. Économie urbaine et régionale - Logique spatiale des mutations économiques, *Économica*, 1994, pages 170-174.

Selon les tenants de cette approche: "...la prise en compte des effets possibles de développement nous pousse à accepter la nécessité de certains paiements de transferts (prestations modulées d'assurance-chômage, par exemple) qui ont pour effet de ralentir, sans empêcher, la mobilité interrégionale de la population."⁹

⁹CAREL, Geneviève, W.J. COFFEY et M. POLÈSE. *op. cit.*, page 49.

II - RÉFLEXION PROPOSÉE

Les deux approches présentées nous proposent donc des résultats très différents quant à l'impact de long terme des migrations. D'un côté, l'école néoclassique prédit l'égalisation des taux de chômage et des revenus per capita et de l'autre, l'approche de développement local nous prédit au contraire le creusement des disparités régionales.

Rôles remplis par la migration

	Théorie néoclassique	Approche de développement local
Meilleure allocation des ressources	Oui	Oui
Égalisation des taux de chômage entre les régions	Oui	Incertain
Égalisation des revenus per capita	Oui	Non

En fait, la théorie néoclassique semble proposer un raisonnement incomplet puisqu'elle ne prend pas en compte les différentiels de productivité entre les individus. Cet obstacle est cependant facilement surmontable: en effet, en interprétant la migration comme un mécanisme stabilisateur sur les taux de rémunération par unité de production, (et non pas sur les revenus per capita), le paradoxe est rapidement résolu. Cependant, cette résolution laisse entier le problème des impacts des migrations.

D'un point de vue national, la question devient dès lors de savoir si les gains découlant de la meilleure allocation des ressources, engendrée par la migration, sont supérieurs aux pertes provoquées par la désintégration des milieux qui vivent l'exode de leur population la plus dynamique. De plus, on doit tenir compte des "fuites", c'est-à-dire de l'émigration des individus qui survient suite à l'accroissement de la mobilité¹⁰. Afin de cerner plus clairement pourquoi le processus de migration interrégional peut engendrer des pertes (fuites) aux dépens des autres pays, nous allons maintenant poser quelques équations. Nous commencerons évidemment par donner une explication brève de la sélectivité de la migration quant à l'âge et au niveau de scolarité pour ensuite en venir à la définition des notions de coûts de migration.

¹⁰On utilise toujours implicitement un cadre macroéconomique fermé pour analyser les bénéfices des migrations. Quand on ose aborder le problème en économie ouverte, on pose l'hypothèse très restrictive selon laquelle les facteurs de production sont parfaitement mobiles à l'intérieur du pays mais ne se déplacent jamais à l'extérieur, seuls les biens et les services étant aptes à franchir les frontières.

A. Sélectivité de la migration

La migration est toujours un processus sélectif qui touche particulièrement les jeunes et les individus les plus scolarisés. Afin de pouvoir pousser plus à fond notre analyse, nous allons développer quelques équations qui nous seront utiles pour illustrer notre propos.

1. Sélectivité quant à l'âge

En définissant l'utilité (U) d'un individu comme la somme actualisée des salaires qu'il recevra pendant la durée de sa vie active, on obtient l'équation (1).

$$(1) \quad U = \int_{t=0}^D Wt e^{-rt} dt$$

Où "W" représente le salaire, (le classique "Wages" en anglais), "D" la durée de la vie active de l'individu et "r" son taux d'actualisation personnel.

Condition pour inciter un travailleur à la migration

Un travailleur migrera si l'utilité à migrer est plus grande que l'utilité à ne pas migrer. Autrement dit, il faut que la valeur actualisée du différentiel de salaire entre, par exemple, la ville A et la ville B, pendant le nombre d'années qui reste au migrant dans sa vie active soit plus grande que son coût matériel et psychologique à migrer (C). Explicitement, il faut que

$$(2) \quad \int_{t=0}^D (Wt_A - Wt_B) e^{-rt} dt > C$$

De façon probablement trop évidente, on voit que la partie de gauche de l'équation (2) est à son maximum quand $t = 0$. C'est-à-dire que plus *un travailleur est jeune (au début de sa vie professionnelle), plus un différentiel dans le flux de salaire l'affecte*. Il est donc plus tenté de migrer, même face à un faible différentiel de taux de salaire.¹¹

¹¹Cette analyse a été principalement développée par SJAASTAD, Larry A. (1962). "The Costs and Returns of Human Migration", *Journal of Political Economy*, volume 70, no 5, pages 80-93.

2. Sélectivité quant à l'aptitude professionnelle¹²

Imaginons maintenant deux catégories d'individus, soit les individus "F" pour "faiblement qualifiés" et les individus "Q" pour "qualifiés". Nous avons donc maintenant quatre taux de salaires possibles soit:

- "WAF" Salaire dans la ville A d'un individu faiblement qualifié
- "WAQ" Salaire dans la ville A d'un individu qualifié
- "WBF" Salaire dans la ville B d'un individu faiblement qualifié
- "WBQ" Salaire dans la ville B d'un individu qualifié

Puisque la productivité du travailleur Q est égale à α fois celle du travailleur F, où $\alpha > 1$, on s'attend à ce que le salaire du travailleur Q soit équivalent au salaire du travailleur F multiplié par α . Donc,¹³

$$(3) \quad W_Q = \alpha W_F$$

Pour qu'un travailleur faiblement qualifié soit incité à migrer, il faut que

$$(4) \quad \int_{t=0}^D (W_{tAF} - W_{tBF}) e^{-rt} dt > C$$

De la même façon, pour un travailleur qualifié, il faut que

$$(5) \quad \int_{t=0}^D (W_{tAQ} - W_{tBQ}) e^{-rt} dt > C$$

Puisque le travailleur Q a une productivité égale à α celle du travailleur F, tout différentiel de salaire d'une région à l'autre aura plus d'impact sur le salaire de ce travailleur. Par exemple, une augmentation de $x\%$ des salaires se traduit par une augmentation $x\%$

¹²La sélectivité quant au niveau de scolarité est généralement attribuée à une meilleure capacité d'aller chercher de l'information sur les possibilités d'emploi dans les autres régions, des capacités de travail plus facilement monnayables, une aversion au risque plus faible, etc. Les différentes explications contribuent toutes à l'explication du phénomène. La modélisation ici apportée n'est globalement pas très différente bien qu'elle se limite au différentiels de rémunération.

¹³Par exemple, si $\alpha = 2$, c'est-à-dire si la productivité du travailleur Q est égale au double de celle du travailleur F, il est normal que $W_Q = 2 W_F$, que le salaire du travailleur Q soit le double de celui du travailleur F.

pour le travailleur F et de $\alpha\%$ pour le travailleur Q.¹⁴ Ainsi, tout différentiel de salaire affecte plus le travailleur à productivité plus élevée, le rendant ainsi *plus sensible aux variations des taux de salaire* d'une région à l'autre et forcément plus porté à émigrer même face à un faible différentiel de taux de salaire.

En conséquence, si on accepte les postulats que les individus ne sont pas tous identiques, que le coût psychologique à émigrer est sensiblement le même pour tous et que les salaires pratiqués sur le marché de l'emploi reflètent bien le niveau de productivité des travailleurs, la migration est toujours sélective puisque le coût d'opportunité du temps n'est pas le même pour tous.

B. Désagrégation du coût de migration

Si nous désagrégeons maintenant la variable "C", définie précédemment comme le coût matériel et psychologique à migrer, on retrouve la variable "Cm" qui désigne le coût matériel à émigrer, c'est-à-dire, le coût monétaire du déménagement et la variable "Cp" qui désigne le coût psychologique à émigrer.

$$(6) \quad C = C_m + C_p$$

Ce dernier (Cp) peut également être partagé entre la valeur d'attachement (VAB)¹⁵ à la communauté et une prime de risque à migrer (PR).

$$(7) \quad C_p = V_{AB} + PR$$

La valeur d'attachement à la communauté est la valeur que le migrant accorde au fait de vivre dans un milieu connu, avec ses parents, ses amis, etc. Par hypothèse, on suppose que l'attachement à la communauté est une variable distribuée de façon normale et centrée sur une valeur positive. (Ainsi, si les gens, en moyenne, attachent une valeur positive à leur milieu de vie, certains peuvent vouloir le fuir à tout prix tandis que d'autres

¹⁴Par exemple, si $a = 2$ et $W_F = 25\,000\$$, $W_Q = 50\,000\$$. Une augmentation des salaires de 1% se solde par une augmentation de salaire de 250\$ pour le travailleur F et de 500\$ pour le travailleur Q.

¹⁵On met ici VAB puisque nous avons supposé ici que la ville d'origine du migrant était la ville B et la ville A, la ville de destination.

refuseront systématiquement de le quitter...) On suppose, de plus, que la valeur d'attachement à une communauté est indépendante des aptitudes des individus.

De plus, puisque la migration comporte une part de risque, (se retrouver dans un milieu inconnu, au milieu de gens d'une autre culture, d'une autre langue, etc...), le migrant potentiel, que l'on assumera comme étant averse au risque, doit être dédommagé pour le risque qu'il encourt à migrer. C'est ce que nous appelons la prime de risque (PR).

Ainsi, le coût de migrer, lors de la première migration était équivalent à

$$(8) \quad C = C_m + V_{AB} + PR$$

Pour les migrations successives, le coût de migrer sera égal à $C_m + PR$, soit au coût matériel de la migration additionné de la prime de risque. Cependant, pour ce qui est de ce dernier élément, on doit noter que la prime de risque diminue avec le nombre de migrations puisque l'individu s'habitue, en quelque sorte, à migrer, à se retrouver dans des milieux inconnus, etc. De plus, on doit ajouter que le migrant s'adaptera et s'attachera progressivement au nouveau milieu dans lequel il évolue et se détachera lentement de son ancien milieu. Ainsi,

$$(9) \quad V_{AA} = f(\text{Temps séjourné dans région A})$$

$$(10) \quad V_{AB} = -f(\text{Temps écoulé depuis le départ de la région B})$$

en définissant la variable V_A comme une fonction du temps séjourné dans une région, une ville en particulier, on peut facilement conclure que plus un migrant a séjourné longtemps dans un milieu, plus sa valeur d'attachement croît et moins il est sensible aux possibles différentiels de salaires dans d'autres régions et plus le temps s'écoule depuis son départ de sa région d'origine, moins sa valeur d'attachement est grande.

Il est dès lors évident qu'une fois la première migration effectuée, la probabilité d'une migration subséquente augmentera puisque la prime de risque a diminué et qu'il faut un certain temps pour que le nouvel arrivant adopte son nouveau milieu.

Finalement, le coût pour un migrant de retourner dans son milieu d'origine est égal au coût monétaire de déménager plus la valeur d'attachement à son nouveau milieu *moins* la

valeur d'attachement qu'il lui reste pour sa région d'origine puisque le migrant retrouvera son milieu familial, culturel, etc.

$$(11) \quad C = C_m + VA_A - VA_B$$

On voit donc que la destination qui sera la plus probable pour un migrant lors d'une deuxième migration est sa propre région d'origine.

Nous avons donc dégagé, à l'aide de ces simples équations, que l'accroissement de la mobilité des gens d'une région accroît aussi la possibilité de migrations subséquentes. De plus, on voit aisément que si le milieu d'origine devient, à cause des faibles taux de salaires ou du chômage généralisé qui y sévit, une très mauvaise région de destination, on peut supposer que le migrant se retrouvera à l'endroit où ses possibilités de gains sont les meilleures... Dans ce cadre, la possibilité d'émigration ne peut être exclue. Par exemple, pour les jeunes de Terre-Neuve qui se retrouvent en quelque sorte forcés de migrer vers Toronto, il ne faut que peu d'incitatifs pour qu'ils effectuent des migrations subséquentes vers Vancouver ou Boston.

Par conséquent, une question essentielle surgit: Est-ce que les régions qui accueillent les migrants sont capables de les retenir? Si elles en sont incapables, les bénéfices engendrés par l'accroissement de la mobilité seront rapidement annulés par la hausse des coûts qui découlent de la désintégration des milieux exportateurs de population. La migration n'est désormais plus un phénomène profitable à l'économie nationale.

Nous nous intéresserons donc dans les sections subséquentes à l'observation des mouvements migratoires, puis nous tenterons d'évaluer quelles ont été les causes de ces migrations pour finalement terminer avec l'évaluation des impacts des migrations pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Mais avant, nous commencerons par une brève description de notre région d'étude.

III - DESCRIPTION DE LA SITUATION RÉGIONALE

Avant de commencer l'étude des migrations, il importe de décrire, même si ce n'est que brièvement, la région et ses principales caractéristiques.

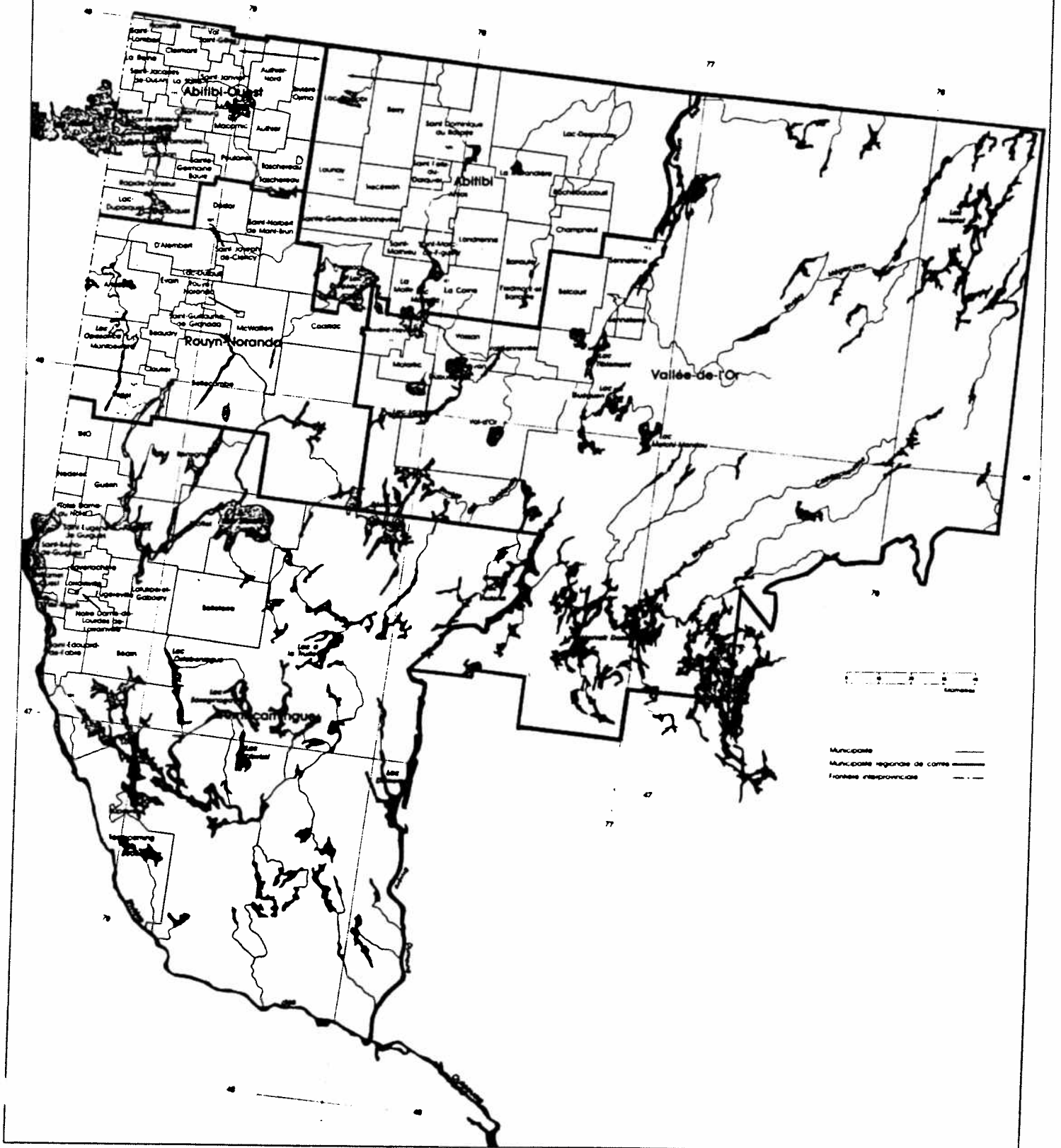
A. Géographie

La région étudiée est située au nord-ouest du Québec et correspond à la région administrative actuelle, telle que redéfinie par le décret de 1987. Celui-ci a, en effet, considérablement réduit la superficie de la région, lui amputant au nord 50 000 km², comprenant, entre autres, les municipalités de Lebel-sur-Quévillon et Matagami. La région couvre aujourd'hui une superficie de 65 000 km², ce qui en fait toutefois une des plus grandes régions du Québec.

La région comprend cinq MRC, soit: Abitibi, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda, Témiscamingue et Vallée-de-l'Or. Elle est bordée à l'ouest par l'Ontario, au nord par la région Nord-du-Québec, à l'est par la région de Mauricie - Bois-Francs et au sud par la région de l'Outaouais. Puisque la région comprenait, au début de la période d'étude (en 1986) une partie de la région actuelle du Nord-du-Québec, les données de base utilisées seront celles des MRC, leurs frontières n'ayant pas changé pendant la période. Par exemple, pour ce qui est du dénombrement de la population, on utilisera directement les données des MRC. Pour ce qui est, par contre, des taux de chômage et taux d'activité, les données n'étant pas accessibles sur une base géographique plus petite, les données de 1986 seront celles de l'ancienne subdivision tandis que celles d'après 1986 seront celles de la nouvelle subdivision.

Abitibi-Témiscamingue

Région administrative 08



B. Emploi

Les principaux secteurs d'activité de la région sont les mines et la forêt. Ces secteurs comptent en effet pour 13,9% de l'emploi en 1994 alors que dans l'ensemble du Québec ces secteurs ne représentent que 1,4%. Les entreprises manufacturières et les services sont, quant à eux, moins représentés en région au plan de la part de l'emploi puisqu'ils ne représentent que 11,1% et 30,8%, alors qu'au Québec ces secteurs regroupent 18,8% et 37,3% de l'emploi respectivement. Le lecteur intéressé pourra trouver en annexe I la part de l'emploi par secteur pour l'ensemble des régions du Québec.

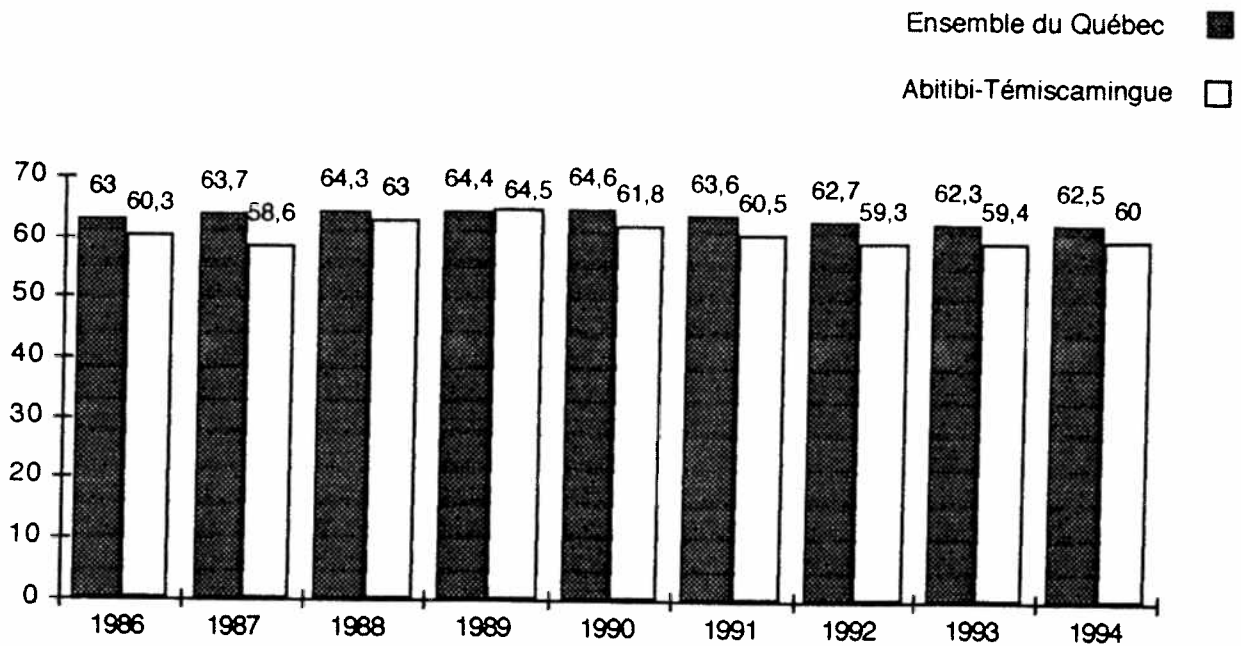
Tableau 1
Part de l'emploi dans certains secteurs

Secteurs	Abitibi-Témiscamingue	Ensemble du Québec
Agriculture	-	2,0%
Autres branches du secteur primaire	13,9%	1,4%
Industries manufacturières	11,1%	18,8%
Construction	-	4,5%
Trans.. communication et autres serv. publics	10,9%	7,2%
Commerce	18,1%	17,2%
Finance, assurance et immobilier	-	4,9%
Services	30,8%	37,3%
Administration publique	-	6,6%
Ensemble des secteurs	100,0%	100,0%

Source: Compilations faites à partir des données tirées de: MINISTÈRE DE LA MAIN D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, "Le marché du travail", janvier-février 1995, page 101.

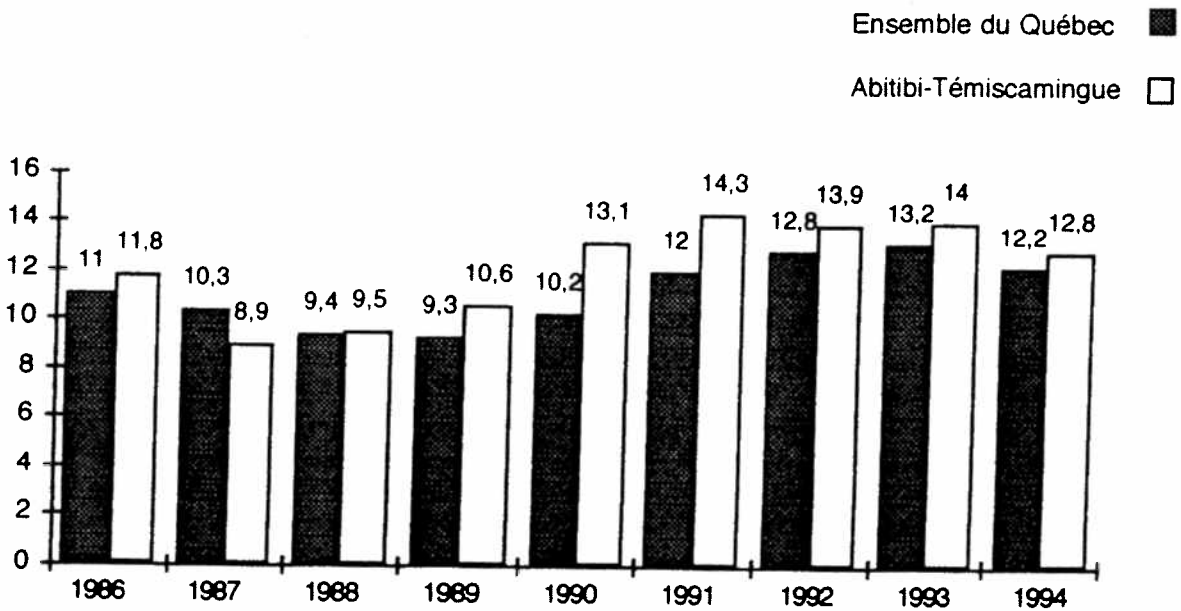
La région connaît généralement des taux de chômage plus élevés et plus variables que le reste du Québec tout en maintenant des taux d'activité plus faibles. En annexe II, on trouve le détail des taux de chômage et des taux d'activité de toutes les régions du Québec.

Figure 3
Taux d'activité (%) de la population de 15 ans et plus
Québec et Abitibi-Témiscamingue



Source: Cansim, séries D769841 et D778920 pour 1987 et suivantes et Bulletin régional du marché du travail région de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'année 1986.

Figure 4
Taux de chômage (%)
Québec et Abitibi-Témiscamingue



Source: Cansim, séries D769842 et D778935 pour 1987 et suivantes et Bulletin régional du marché du travail région de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'année 1986.

Toutefois, si les taux de chômage sont historiquement plus élevés que dans l'ensemble du Québec, les salaires y sont aussi généralement supérieurs, et ce, dans presque tous les secteurs, les exceptions étant l'administration publique, les secteurs de finance, d'assurance et d'immobilier et les secteurs des transports, des communications et des services publics. (Pour l'ensemble des secteurs, les salaires en région représentent environ 108,7% des salaires de l'ensemble du Québec pendant la période.)

Tableau 2
Rémunération hebdomadaire moyenne
pour certains groupes d'activité économique
Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec

Groupes d'activité économique	Janvier 1987		Janvier 1988		Janvier 1989		Décembre 1989		1990	
	A-T	Qué	A-T	Qué	A-T	Qué	A-T	Qué	A-T	Qué
ENSEMBLE	486,60	426,60	498,06	443,15	468,82	464,42	521,04	483,09	621,91	609,71
BIENS	628,70	498,70	620,66	516,58	678,74	548,65	714,30	568,22	-	-
Forêt	628,50	560,50	544,58	597,90	633,65	619,46	671,17	614,63	-	-
Mines	692,80	660,80	668,72	675,54	769,86	724,44	824,00	751,50	-	-
MANUFACTURIER	579,80	485,20	576,69	502,23	615,43	530,35	613,17	551,64	-	-
Biens durables	554,90	516,60	572,32	537,99	583,87	570,97	572,15	591,38	-	-
Biens non durables	643,40	464,00	587,66	477,69	694,55	500,92	709,25	522,00	-	-
CONSTRUCTION	589,90	542,30	584,11	558,10	539,54	607,80	781,39	614,32	-	-
Bâtiment	522,80	523,10	558,44	547,53	443,30	594,19	792,25	592,83	-	-
Génie civil	672,00	661,30	699,72	632,47	853,53	698,89	723,86	735,66	-	-
SERVICES	410,30	401,60	417,18	417,64	376,33	434,84	429,70	453,99	-	-
Transports, comm. et serv. publics	565,60	589,50	537,98	605,47	279,78	621,11	418,68	625,26	-	-
COMMERCE	341,50	311,80	284,30	325,81	310,86	334,65	345,33	356,68	-	-
Gros	560,60	428,50	454,42	442,02	520,16	459,76	384,49	480,72	-	-
Détail	304,40	263,30	237,42	271,99	262,11	276,13	334,27	300,83	-	-
Finance, ass. immo.	342,80	447,20	449,62	470,28	314,47	467,99	424,44	505,92	-	-
Services socio-culturels et comm.	426,80	368,40	450,48	386,20	410,01	406,11	476,91	421,68	-	-
Adm. publique	433,50	572,10	493,80	565,24	492,13	607,30	537,46	640,65	-	-

Note: Statistique Canada a cessé en décembre 1989 de publier des résultats régionalisés pour l'enquête Emploi, gains et durée du travail. Les données subséquentes sur la rémunération hebdomadaire moyenne ne sont donc disponibles que pour l'ensemble du Québec. Source: Bulletin régional sur le marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue, 1987 à 1990.

Pour l'année 1990, les données sont issues de compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie B - no 95-326 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994. Il s'agit plus précisément du revenu d'emploi annuel des personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année que nous avons divisé par 52 pour le remettre sous une base hebdomadaire.

Néanmoins, on observe que les revenus moyens des ménages sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec. Cependant, l'écart semble diminuer au cours de la période, et ce, pour l'ensemble des MRC de la région.

Tableau 3
Abitibi-Témiscamingue
Revenu moyen des ménages

	1985		1990	
MRC Témiscamingue	26 047 \$	84,03%	36 699 \$	89,89%
MRC Rouyn-Noranda	29 229 \$	94,29%	42 288 \$	103,58%
MRC Abitibi-Ouest	27 417 \$	88,44%	36 402 \$	89,16%
MRC Abitibi	28 685 \$	92,54%	39 235 \$	96,10%
MRC Vallée-de-l'Or	30 428 \$	98,16%	39 792 \$	97,47%
Abitibi-Témiscamingue	28 839 \$	93,03%	39 561 \$	96,90%
Ensemble du Québec	30 999 \$	100,00%	40 826 \$	100,00%

Source: Pour 1986, TREMBLAY, Germain, Luc BLANCHETTE et Chantal CARRIER, Bilan socio-économique 1990 - Région de l'Abitibi-Témiscamingue, Office de planification et de développement du Québec, 1992, 119 pages.

Pour 1991, STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie B - no 95-326 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994. et compilations.

C. Population

La population régionale (selon le redécoupage de 1987) était, en 1986, de 146 730¹⁶ personnes soit 2,25% de la population québécoise. Elle était constituée à 92,8%¹⁷ de francophones, 3,1% d'anglophones et 1,3% d'allophones. À titre de comparaison, notons qu'au Québec, 81,4% de la population avait le français pour langue maternelle, 8,9% l'anglais, 6% une langue autre. Enfin, 3,7% de la population se déclarait de langues maternelles multiples. La population régionale est aussi plus jeune que la population québécoise en général ce qui entraîne un taux de dépendance démographique¹⁸ légèrement plus élevé que dans l'ensemble du Québec.

Tableau 4
Abitibi-Témiscamingue et Québec
Population de 1991 par âge, taux de dépendance démographique
et indice de masculinité

	Abitibi-Témiscamingue		Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
0 - 4 ans	11 240	7,40%	445 340	6,46%
5 - 9 ans	12 145	7,99%	448 695	6,51%
10 - 14 ans	12 780	8,41%	484 140	7,02%
15 - 19 ans	11 355	7,47%	451 230	6,54%
20 - 24 ans	10 285	6,77%	474 505	6,88%
25 - 29 ans	13 455	8,86%	596 935	8,66%
30 - 34 ans	15 090	9,93%	644 010	9,34%
35 - 39 ans	13 425	8,84%	592 240	8,59%
40 - 44 ans	11 200	7,37%	542 125	7,86%
45 - 49 ans	8 875	5,84%	453 555	6,58%
50 - 54 ans	6 680	4,40%	354 265	5,14%
55 - 59 ans	6 045	3,98%	326 790	4,74%
60 - 64 ans	5 990	3,94%	311 205	4,51%
65 - 74 ans	8 665	5,70%	473 060	6,86%
75 ans et plus	4 700	3,09%	297 865	4,32%
Total	151 930	100%	6 895 960	100%
Dépendance démographique	49 530	32,60%	2 149 100	31,16%
Indice de masculinité		102,9		96,0

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992. et calculs de l'auteure.

¹⁶Source: DUGAS, Renaud., Le Québec et ses régions: principales caractéristiques de la population, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1990, page 11. Les données proviennent du recensement canadien de la population et ne tiennent pas compte du sous-dénombrement de la population.

¹⁷Ces chiffres réfèrent aux langues maternelles uniques. Ainsi, les répondants ayant déclaré le français et l'anglais comme langues maternelles ne sont dénombrés qu'une seule fois sous le vocable "langues maternelles multiples". Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2,5% de la population se déclarent de langues maternelles multiples.

¹⁸On entend par "taux de dépendance démographique" la part de la population de moins de 15 ans et de plus de 65 ans dans la population totale.

De plus, la population régionale est nettement sous-scolarisée par rapport au Québec et au Canada. En effet, près de la moitié de sa population, soit 49,7%, ne détient pas de diplôme d'études secondaires, pis encore 25,08% de celle-ci possède moins d'une 9e année. Au Québec on trouve, par comparaison 39,09% de la population ayant moins d'un diplôme d'études secondaires tandis qu'au Canada, il s'agit de 38,16% de la population.

Comme nous l'avons vu à la section précédente, la population régionale est relativement plus jeune que celle de l'ensemble du Québec, ce qui exclut donc la possibilité d'expliquer la sous-scolarisation par le vieillissement de celle-ci.

Tableau 5
Profil de scolarité pour l'Abitibi-Témiscamingue, le Québec et le Canada
Population de 15 ans et plus, 1991

	Moins d'une 9e année	De la 9e à 13e année sans dip.	Certificat d'études sec.	Post-sec. non univ.	Études univ. sans grade	Études univ. avec grade	Total
MRC Témiscamingue	25,46%	25,38%	13,40%	25,96%	5,34%	4,45%	100,00%
MRC Rouyn-Noranda	21,64%	23,08%	14,60%	25,91%	7,23%	7,54%	100,00%
MRC Abitibi-Ouest	30,29%	24,53%	12,91%	24,48%	4,11%	3,69%	100,00%
MRC Abitibi	25,99%	24,16%	14,11%	26,01%	4,27%	5,46%	100,00%
MRC Vallée de l'Or	24,95%	26,15%	15,83%	22,07%	5,12%	5,87%	100,00%
Σ Région A-T	25,08%	24,62%	14,47%	24,61%	5,45%	5,77%	100,00%
Québec	20,13%	18,96%	16,82%	26,02%	7,76%	10,30%	100,00%
Canada	13,89%	24,27%	14,77%	26,30%	9,41%	11,36%	100,00%

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie B - no 95-326 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994.

Il va sans dire que la sous-scolarisation dans la région est un frein important au développement régional, ainsi "... le bas niveau de scolarisation de la population et le peu de formation des travailleurs freinent la capacité d'adaptation de la main d'oeuvre dans l'utilisation de nouvelles technologies et le développement de nouveaux produits dans les entreprises, de même que le développement de l'entrepreneurship."¹⁹

De plus, il est à remarquer que malgré le nombre moins important de gens qualifiés, la région n'accuse que peu de pénurie de main d'oeuvre.²⁰

¹⁹Extrait de MILLETTE, Robert., Étude sur l'analyse des problématiques régionales - Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, Québec, Cogesult inc. pour le bureau fédéral de développement régional, Septembre 1994.

²⁰Source: Entrevue avec Marie-Josée Marcoux, économiste régionale au Ministère de la main d'oeuvre et de la sécurité du revenu, 3 avril 1995.

En somme, la région possède une économie peu diversifiée qui repose principalement sur l'exploitation des ressources. De plus, elle enregistre des taux de chômage et d'inactivité plus élevés et plus variables que dans l'ensemble du Québec. Par ailleurs, sa population est nettement sous-scolarisée.

Après avoir cerné les principales caractéristiques de notre région d'étude, nous abordons maintenant la description des mouvements migratoires canadiens, québécois et régionaux pour la période de 1986-1991.

IV - DESCRIPTION DES MIGRATIONS INTERRÉGIONALES AU CANADA, AU QUÉBEC ET EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE DE LA PÉRIODE 1986-1991

Nous avons précédemment exposé nos attentes quant à la mobilité: nous croyons que la probabilité de migrer augmente avec le nombre de migrations précédentes. Cependant, il nous est impossible de vérifier avec certitude nos attentes à l'aide des données dont nous disposons: il faudrait pour cela pouvoir suivre des individus à travers le temps, ce qui exigerait l'utilisation de fichiers gouvernementaux ou d'enquêtes.

En ce qui nous concerne, nous disposons des données du recensement de 1991 faites à partir d'un échantillon de 20% de la population. Nous avons utilisé, dans un premier temps, les tableaux sommaires de base des couplages origine-destination qui nous renseignent sur le lieu de résidence cinq ans auparavant des individus. (Nous avons utilisé les découpages par divisions de recensement qui correspondent, au Québec, aux MRC.²¹) Nos chiffres ne tiennent donc pas compte des migrations de retour, (si l'individu interrogé est parti pendant 4 ans et est ensuite retourné vivre dans la même division de recensement il sera considéré comme non-migrant), ni du délai depuis lequel la migration est survenue, (on compte tous les individus même si la migration est survenue la veille du recensement), ni du fait que le migrant a pu séjourné dans plusieurs régions pendant la période couverte. Nous avons ensuite réunies les divisions de recensement afin de reconstituer les régions qui nous intéressaient soit les provinces canadiennes dans un premier temps puis les régions administratives québécoises²². Nous avons de plus utilisé les tableaux sommaires de base des entrées, sorties et soldes par âge.

C'est à la description des mouvements que nous nous attarderons dans les prochaines pages puis nous tracerons un bref portrait des migrations nettes par catégories d'âges.

²¹Deux exceptions cependant pour la Côte-Nord où deux divisions de recensement comprennent chacune deux MRC.

²²La liste des régions administratives du Québec et leurs MRC constituantes, de même que les codes de MRC utilisés par Statistique Canada pour le recensement de 1991 se trouvent en annexe III. On notera que les mouvements intrarégionaux sont éliminés pour retrouver les mouvements migratoires bruts des provinces et des régions du Québec.

A. Les migrations au niveau canadien²³

1. Soldes migratoires des provinces et territoires canadiens²⁴

Pour la période 1986-1991, on constate que seule la Colombie-Britannique, le Yukon et l'Ontario enregistrent des soldes migratoires positifs. La province qui accuse la perte la plus élevée de sa population est la Saskatchewan avec une perte de 5,86% de sa population. Les taux de mobilité les plus élevés sont ceux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, ce qui s'explique par la faible taille de leur population.²⁵ Comme on peut le constater au tableau 6, le Québec se démarque du portrait canadien par son faible taux de mobilité interprovinciale. Cet état de fait s'explique évidemment par sa différence linguistique et la taille élevée de sa population.

Tableau 6
Provinces et territoires canadiens
Mouvements migratoires en pourcentage de la population initiale de 1986
Période 1986-1991

	Sorties	Entrées	Solde
Terre-Neuve	5,99%	3,59%	-2,40%
Île-du-Prince-Édouard	7,44%	6,79%	-0,65%
Nouvelle-Écosse	6,53%	5,95%	-0,58%
Nouveau-Brunswick	5,76%	4,92%	-0,84%
Québec	1,59%	1,22%	-0,38%
Ontario	2,35%	2,85%	0,50%
Manitoba	7,24%	4,02%	-3,22%
Saskatchewan	9,54%	3,69%	-5,86%
Alberta	8,00%	6,98%	-1,02%
Colombie-Britannique	3,72%	7,88%	4,17%
Yukon	22,64%	25,70%	3,06%
Territoires du Nord-Ouest	20,49%	17,22%	-3,27%

Sources: Calculs effectués à partir du tableau sommaire de base cnd.m9104a et les populations initiales sont celles du 1er juin 1986 et sont tirées de CANSIM, séries D31236, D31237, D31238, D31239, D31240, D31241, D31242, D31243, D31244, D31245, D31246, D31247.

Après avoir observé les échanges entre les provinces, nous allons maintenant étudier plus spécifiquement les mouvements entre le Québec et le reste du Canada.

²³Il est à noter que notre analyse exclut l'émigration internationale puisque le recensement n'est pas à même de dénombrer le nombre de Canadiens qui sont partis à l'étranger.

²⁴Une analyse plus poussée est faite dans RAM, Bali, Y. Edward SHIN et Michel POULIOT., Les Canadiens en mouvements- no 96-309F au catalogue, Ottawa, Statistiques Canada, Ministère de l'industrie, des sciences et de la technologie, 1994, 80 pages.

²⁵ Au 1er juin 1986, le Yukon comptait 25 000 personnes tandis que les Territoires du Nord-Ouest en comptaient 55 000.

2. Échanges migratoires entre le Québec et le reste du Canada

La grande majorité des migrants interprovinciaux qui sont entrés au Québec, soit 62,77% d'entre eux, provenaient de l'Ontario, les autres originant du Nouveau-Brunswick avec 7,98%, de l'Alberta avec 7,87% et enfin de la Colombie-Britannique avec 6,79%. Au plan des sorties, l'Ontario est la principale destination des Québécois puisque 72 805 personnes, soit 67,82% de ses migrants ont adopté cette province. Par ailleurs, la Colombie-Britannique et l'Alberta ont accueilli 10,70% et 6,92% des migrants respectivement.

Quant au solde migratoire du Québec avec les autres provinces canadiennes, on note que le déficit migratoire québécois se concentre en Ontario et en Colombie-Britannique avec des pertes de -84,16% et -23,38%. Le total est supérieur à 100% puisque le Québec enregistre de faibles soldes migratoires positifs avec le Manitoba, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse.²⁶

Tableau 7
Échanges migratoires entre le Québec et le reste du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires en % du total
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Soldes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Terre-Neuve	735	0,90%	1 980	1,84%	-1 245	-4,91%
Île-du-Prince-Édouard	1 005	1,23%	500	0,47%	505	1,99%
Nouvelle-Écosse	4 015	4,90%	3 145	2,93%	870	3,43%
Nouveau-Brunswick	6 540	7,98%	6 470	6,03%	70	0,28%
Ontario	51 475	62,8%	72 805	67,8%	-21 330	-84%
Manitoba	3 925	4,79%	1 945	1,81%	1 980	7,81%
Saskatchewan	1 840	2,24%	950	0,88%	890	3,51%
Alberta	6 450	7,87%	7 425	6,92%	-975	-3,85%
Colombie-Britan.	5 565	6,8%	11 490	10,7%	-5 925	-23%
Yukon	125	0,15%	150	0,14%	-25	-0,10%
Territoires du N-O	325	0,40%	485	0,45%	-160	-0,63%
Total	82 000	100,0%	107 345	100,0%	-25 345	100,0%

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

²⁶ Cependant, comme nous l'avons mentionné précédemment, notre analyse exclut l'émigration internationale faute de données. Néanmoins, notons que le Bureau de la Statistique du Québec évalue que 28 496 Québécois ont quitté le Canada au cours de la période 1986-1991. Selon cette même source, le solde migratoire du Québec avec les autres provinces se résumerait à une perte de 40 484 personnes. (Soit des entrées de 132 853 et des sorties de 173 337 personnes.) Les BSQ ne fournit cependant pas d'estimations quant aux origines et destinations des migrants. BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. La Situation démographique au Québec, Québec, Les publications du Québec, Édition 1994.

B. Les migrations au niveau québécois

En premier lieu, il convient d'établir les soldes migratoires des régions du Québec. Par la suite, nous nous intéresseront aux origines et destinations des migrants intraprovinciaux.

1. Soldes migratoires des régions du Québec

La mobilité intraprovinciale au Québec est beaucoup plus élevée que la mobilité interprovinciale au Canada. En effet, la moyenne des sorties brutes des régions frôle les 11% et atteint près de 20% des populations initiales dans les régions du Nord-du-Québec et de Laval. Au chapitre des entrées migratoires, les régions de Lanaudière, des Laurentides et de Laval sont les régions ayant le plus attiré de migrants avec 22,53%, 21,93% et 19,56% de leur population initiale de 1986. Le solde des entrées et des sorties migratoires indique que les seules régions qui enregistrent des soldes migratoires positifs sont les régions des Laurentides, de Lanaudière, de l'Outaouais, de la Montérégie et de Laval comme on peut le voir au tableau 8.

Tableau 8
Régions du Québec et reste du Canada
Mouvements migratoires en pourcentage des populations régionales
Période 1986-1991

	Sorties	Entrées	Solde
Bas - Saint-Laurent	10,31%	5,73%	-4,58%
Saguenay - Lac-St-Jean	8,68%	4,42%	-4,26%
Québec	9,06%	8,89%	-0,17%
Mauricie -Bois-Francs	6,68%	6,51%	-0,17%
Estrie	8,88%	8,08%	-0,80%
Montréal	14,21%	7,96%	-6,25%
Outaouais	7,22%	12,79%	5,57%
Abitibi-Témiscamingue	9,44%	7,80%	-1,63%
Côte-Nord	13,70%	8,07%	-5,63%
Nord-du-Québec	18,73%	12,22%	-6,51%
Gaspésie	11,25%	5,12%	-6,13%
Chaudière - Appalaches	7,85%	7,16%	-0,69%
Laval	17,88%	19,56%	1,68%
Lanaudière	12,43%	22,53%	10,10%
Laurentides	10,24%	21,93%	11,69%
Montérégie	8,25%	12,40%	4,14%
Reste du Canada	0,42%	0,55%	0,13%

Sources: Calculs effectués à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base [cnd.m9104a](#), et les populations initiales sont celles du 1er juin 1986 et sont tirées de: DUGAS, Renaud., [Le Québec et ses régions: principales caractéristiques de la population](#), Québec. Bureau de la statistique du Québec, 1990, pages 12-13 et 16-17.

Quant à elle, la région de l'Abitibi-Témiscamingue enregistre un solde migratoire négatif de 1,63% de sa population initiale de 1986, ce qui est inférieur aux pertes enregistrées par les autres "régions-ressources".

2. Origines et destinations des migrants intraprovinciaux québécois²⁷

Le mouvement général observé au Québec pourrait correspondre à un mouvement de "petits sauts"²⁸. En effet, on observe que les gens des régions les plus éloignées migrent majoritairement vers des régions qui leur sont proches. À titre d'exemple, mentionnons les Gaspésiens qui migrent beaucoup dans la région du Bas - St-Laurent et les gens du Nord-du-Québec qui migrent surtout vers l'Abitibi-Témiscamingue.

Les migrants des régions périphériques migrent quant à eux vers la capitale et la métropole. Ainsi, les gens de la Côte-Nord, du Bas - St-Laurent, de Chaudière-Appalaches, du Saguenay - Lac St-Jean, de l'Estrie, de Mauricie - Bois-Francs et de l'Abitibi-Témiscamingue se retrouvent beaucoup dans les régions de Québec et de Montréal.

Les gens de Québec migrent ensuite vers Montréal et les gens de Montréal vers la Montérégie, le reste du Canada, Lanaudière et Laval. Puis de Laval, les gens se déplacent pour la région des Laurentides.

La région de l'Outaouais se démarque du profil québécois par ses liens très étroits avec l'Ontario voisin. En effet, les échanges migratoires bruts avec cette province sont pratiquement aussi importants que ceux enregistrés avec le reste du Québec. De plus, presque la moitié de son accroissement de population dû aux migrations provient de cette province.

Évidemment, nous ne sommes pas en mesure de savoir quel est le mouvement général effectué par les migrants. Nous ne savons pas, par exemple, si les Gaspésiens,

²⁷À cause de l'abondance des tableaux, ceux-ci ne sont pas reproduits dans le texte mais font l'objet de l'annexe IV.

²⁸Le mouvement de "petits sauts" est caractérisé par une série de migrations de courte distance. Ainsi, les individus migrent à plusieurs reprises au lieu de migrer une seule fois à une très grande distance.

une fois troqué leur bord de mer pour la Capitale, vont ensuite migrer dans une proportion plus forte vers Montréal, par exemple, que les Québécois d'origine.²⁹ Nous allons maintenant nous attarder aux mouvements des gens de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

3. Échanges migratoires entre l'Abitibi-Témiscamingue et le reste du Québec

Les gens qui sont entrés en Abitibi-Témiscamingue pendant la période 1986-1991 provenaient de la région du Nord-du-Québec dans une proportion de 19,74%, (2260 personnes), du reste du Canada pour 17,03% (1950 personnes) dont 14,59% de l'Ontario (1670 personnes), de Montréal, de la Montérégie et de Québec avec 11,48%, 8,43% et 6,33% des entrées migratoires respectivement.

Tableau 9
Abitibi-Témiscamingue et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	85	0,74%	75	0,54%	10	0,42%
Bas - Saint-Laurent	385	3,36%	265	1,91%	120	5,01%
Saguenay - Lac-St-Jean	380	3,32%	310	2,24%	70	2,92%
Québec	725	6,33%	1 045	7,55%	-320	-13,36%
Mauricie -Bois-Francs	615	5,37%	700	5,06%	-85	-3,55%
Estrie	400	3,49%	425	3,07%	-25	-1,04%
Montréal	1 315	11,48%	1 895	13,69%	-580	-24,22%
Outaouais	680	5,94%	1 305	9,43%	-625	-26,10%
Côte-Nord	75	0,66%	120	0,87%	-45	-1,88%
Nord-du-Québec	2 260	19,74%	820	5,92%	1 440	60,13%
Gaspésie	145	1,27%	35	0,25%	110	4,59%
Chaudière - Appalaches	460	4,02%	275	1,99%	185	7,72%
Laval	185	1,62%	670	4,84%	-485	-20,25%
Lanaudière	250	2,18%	505	3,65%	-255	-10,65%
Laurentides	660	5,76%	1 620	11,70%	-960	-40,08%
Montérégie	965	8,43%	1 875	13,54%	-910	-38,00%
Ontario	1 670	14,59%	1 505	10,87%	165	6,89%
Prairies	115	1,00%	250	1,81%	-135	-5,64%
Colombie-Britannique	50	0,44%	110	0,79%	-60	-2,51%
Yukon et T.N.-O.	30	0,26%	40	0,29%	-10	-0,42%
Total	11 450	100,0%	13 845	100,0%	-2 395	100,0%

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

²⁹On désigne ici par "Québécois d'origine" les personnes natives de la région administrative de Québec.

Par ailleurs, les principales destinations des Témiscabitiens pour la période 1986-1991 ont été le reste du Canada avec 1980 migrants, soit 14,3% du total des sorties migratoires, Montréal avec 1895 migrants, soit 13,69%, la Montérégie avec 13,54%, les Laurentides avec 11,7%, l'Outaouais avec 9,43% et la région de Québec avec 7,55% des migrants.

C'est donc dire qu'au point de vue des migrations nettes, la région enregistre un solde migratoire très positif avec la région du Nord-du-Québec, positif avec la région de Chaudière-Appalaches, l'Ontario, le Bas - Saint-Laurent et la Gaspésie mais négatif avec les Laurentides, la Montérégie, l'Outaouais, Montréal et Laval. Il est à noter, en outre, que la région entretient des relations très étroites avec le reste du Canada, principalement l'Ontario. Cette relation peut probablement s'expliquer par la proximité de la frontière ontarienne et par le fait que Toronto est, grosso modo, à la même distance que Montréal³⁰. La métropole ontarienne exerce donc un attrait certain sur les gens de la région.³¹

Après avoir décrit les mouvements de toute la région, nous nous attardons maintenant sur ceux des MRC régionales.

³⁰En effet, Rouyn-Noranda se situe à 626 km Toronto et à 644 km de Montréal. Pour leur part, les capitales, Ottawa et Québec, se situent respectivement à 552 km et à 914 km. (Source: Highway Map - Canada, Allmaps Canada Ltd, Markham, Ontario.) La situation est encore plus évidente pour la région du Témiscamingue puisque la distance qui sépare Ville-Marie et Montréal est de 675 km tandis que celle qui la sépare de Toronto est de 507 km. (Source: SERVICE DE LA CARTOGRAPHIE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC., Carte routière du Québec, Les publications du Québec, 1994.)

³¹La situation est particulièrement évidente chez les gens du Témiscamingue: "Un autre élément qui marque un milieu comme Ville-Marie et le Témiscamingue, c'est le sentiment d'être «décroché» du Québec. Mal desservi par les réseaux de transport, la population entretient des liens plus étroits avec le nord de l'Ontario qu'avec toute autre région. Montréal et Québec sont exclues du décor." (Source: CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE., «Dites à tout le monde qu'on existe...» - Avis sur la pauvreté des jeunes, 1993, page 21. De plus, si, autrefois, il était très "in" d'aller faire son magasinage à Montréal, il est peut-être aujourd'hui plus "in" d'aller à Toronto...

C. Les migrations au niveau régional

1. Soldes migratoires des MRC de la région

Au niveau des soldes migratoires des MRC de la région, on note que les pertes enregistrées par les MRC de Témiscamingue et d'Abitibi sont supérieures à 5% et les pertes d'Abitibi-Ouest sont égales à 4%.

Pour leurs parts, les MRC de Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda enregistrent de faibles soldes positifs de 1,98% et 0,43% respectivement. Le détail des entrées, sorties et soldes se trouvent détaillés en annexe V.

2. Origines et destinations des migrants de la région

a. MRC Témiscamingue

Les principales origines des migrants qui sont entrés dans la MRC Témiscamingue sont l'Ontario (31,05%), les autres régions du Québec (27,37%), les autres MRC de la région (19,21%) et la région métropolitaine de Montréal (17,11%). Au niveau des sorties, les autres MRC régionales ont été les principales destinations de migration (principalement la MRC Rouyn-Noranda avec 19,14% des migrants), suivies de la région métropolitaine de Montréal* avec 31,48%, des autres régions du Québec** avec 18,96% et de l'Ontario avec 15,92%.

Tableau 10
MRC Témiscamingue et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MRC Rouyn-Noranda	200	10,53%	535	19,14%	-335	-37,43%
MRC Abitibi-Ouest	45	2,37%	40	1,43%	5	0,56%
MRC Abitibi	45	2,37%	95	3,40%	-50	-5,59%
MRC Vallée-de-l'Or	75	3,95%	225	8,05%	-150	-16,76%
Σ MRC de la région A-T	365	19,21%	895	32,02%	-530	-59,22%
Nord-du-Québec	30	1,58%	35	1,25%	-5	-0,56%
Région métro. Montréal*	325	17,11%	880	31,48%	-555	-62,01%
Autres régions Québec**	520	27,37%	530	18,96%	-10	-1,12%
Ontario	590	31,05%	445	15,92%	145	16,20%
Reste du Canada***	70	3,68%	10	0,36%	60	6,70%
Total	1 900	100,0%	2 795	100,0%	-895	100,0%

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

* Sont incluses dans "région métropolitaine de Montréal", les régions de Montréal, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de Montérégie.

** Sont incluses dans "autres régions du Québec", les régions du Bas St-Laurent, du Saguenay - Lac St-Jean, de Québec, de Mauricie - Bois-Francs, de l'Estrie, de l'Outaouais, de la Côte-Nord, de la Gaspésie et de Chaudière-Appalaches.

*** Sont inclus dans "reste du Canada", les provinces atlantiques, les prairies, la Colombie-Britannique et les territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Au niveau des soldes migratoires, on observe que la MRC Témiscamingue enregistre une perte nette de 555 personnes avec la région métropolitaine de Montréal, de 335 personnes avec la MRC Rouyn-Noranda et de 150 personnes avec la MRC Vallée-de-l'Or. On observe de plus que la MRC Témiscamingue enregistre des soldes positifs seulement avec l'Ontario et le reste du Canada.

b. MRC Rouyn-Noranda

La majorité des entrées proviennent des autres MRC régionales dans une proportion de 35,67%, dont principalement de la MRC d'Abitibi-Ouest (12,18%) et de la MRC Témiscamingue (10,43%).

Les autres origines des migrants nouvellement établis dans la MRC Rouyn-Noranda sont la région métropolitaine de Montréal (20,76%), les autres régions du Québec (19,69%) et la région Nord-du-Québec qui représente à elle seule 13,84% des migrants.

Les principales destinations des migrants sont la région métropolitaine de Montréal (35,62%), les autres régions du Québec (26,44%) et les autres MRC régionales (24,12%).

Tableau 11
MRC Rouyn-Noranda et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MRC Témiscamingue	535	10,43%	200	4,04%	335	191,43%
MRC Abitibi-Ouest	625	12,18%	255	5,15%	370	211,43%
MRC Abitibi	270	5,26%	140	2,83%	130	74,29%
MRC Vallée-de-l'Or	400	7,80%	600	12,11%	-200	-114,3%
Σ MRC de la région A-T	1 830	35,67%	1 195	24,12%	635	362,86%
Nord-du-Québec	710	13,84%	125	2,52%	585	334,29%
Région métr. de Montréal	1 065	20,76%	1 765	35,62%	-700	-400,0%
Autres régions du Québec	1 010	19,69%	1 310	26,44%	-300	-171,4%
Ontario	375	7,31%	390	7,87%	-15	-8,57%
Reste du Canada	140	2,73%	170	3,43%	-30	-17,14%
Total	5 130	100,0%	4 955	100,0%	175	100,0%

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

Au niveau des soldes migratoires, on observe donc que la MRC Rouyn-Noranda enregistre des soldes positifs avec les autres MRC régionales, à l'exception de la MRC Vallée-de-l'Or, avec la région Nord-du-Québec et des soldes négatifs avec la région métropolitaine de Montréal et les autres régions du Québec.

Au total, si la MRC Rouyn-Noranda voit beaucoup d'échanges migratoires sur son territoire, elle n'enregistre qu'un faible solde positif.

c. MRC Abitibi-Ouest

Les principales origines des migrants de la MRC Abitibi-Ouest sont le reste de la région (31,33%), les autres régions du Québec et la région du Nord-du-Québec (19,32%).

De plus, les principales destinations ont été le reste de la région dans une proportion de 41,12% et les autres régions du Québec et la région métropolitaine de Montréal.

Tableau 12
MRC Abitibi-Ouest et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MRC Témiscamingue	40	2,09%	45	1,52%	-5	-0,48%
MRC Rouyn-Noranda	255	13,32%	625	21,15%	-370	-35,58%
MRC Abitibi	140	7,31%	210	7,11%	-70	-6,73%
MRC Vallée-de-l'Or	165	8,62%	335	11,34%	-170	-16,35%
Σ MRC de la région A-T	600	31,33%	1 215	41,12%	-615	-59,13%
Nord-du-Québec	370	19,32%	245	8,29%	125	12,02%
Région métro. de Montréal	270	14,10%	595	20,14%	-325	-31,25%
Autres régions du Québec	390	20,37%	710	24,03%	-320	-30,77%
Ontario	250	13,05%	130	4,40%	120	11,54%
Reste du Canada	35	1,83%	60	2,03%	-25	-2,40%
Total	1 915	100,0%	2 955	100,0%	-1 040	100,0%

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

La MRC Abitibi-Ouest enregistre donc des soldes négatifs avec les autres MRC de la région, (perte de 615 personnes), avec la région métropolitaine de Montréal (perte de 325 personnes) et avec les autres régions du Québec (perte de 320 personnes).

d. MRC Abitibi

Les origines des migrants de la MRC Abitibi étaient le reste de la région pour 34,06% d'entre eux, les autres régions du Québec pour 26,57% et la région métropolitaine de Montréal pour 22,46%.

Les principales destinations ont été le reste de la région pour 40% des migrants, dont 26,81% seulement pour la MRC de la Vallée-de-l'Or et la région métropolitaine de Montréal pour 30,43%.

Tableau 13
MRC Abitibi et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MRC Témiscamingue	95	4,59%	45	1,30%	50	3,62%
MRC Rouyn-Noranda	140	6,76%	270	7,83%	-130	-9,42%
MRC Abitibi-Ouest	210	10,14%	140	4,06%	70	5,07%
MRC Vallée-de-l'Or	260	12,56%	925	26,81%	-665	-48,19%
Σ MRC de la région A-T	705	34,06%	1 380	40,00%	-675	-48,91%
Nord-du-Québec	255	12,32%	215	6,23%	40	2,90%
Région métr. de Montréal	465	22,46%	1 050	30,43%	-585	-42,39%
Autres régions du Québec	550	26,57%	605	17,54%	-55	-3,99%
Ontario	95	4,59%	100	2,90%	-5	-0,36%
Reste du Canada	0	0,00%	100	2,90%	-100	-7,25%
Total	2 070	100,0%	3 450	100,0%	-1 380	100,0%

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

La MRC Abitibi enregistre donc des soldes migratoires déficitaires avec la MRC Vallée-de-l'Or de 665 personnes et avec la région métropolitaine de Montréal de 585 personnes.

e. MRC Vallée-de-l'Or

Les principales origines des migrants de la MRC Vallée-de-l'Or sont les autres MRC régionales (34,63%), les autres régions du Québec (23,17%) et la région métropolitaine de Montréal (20,70%).

Les destinations principales des migrants sont la région métropolitaine de Montréal et les autres régions du Québec avec respectivement 43,13% et 25,12% des migrants.

Tableau 14
MRC Vallée-de-l'Or et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MRC Témiscamingue	225	3,74%	75	1,42%	150	20,13%
MRC Rouyn-Noranda	600	9,97%	400	7,58%	200	26,85%
MRC Abitibi-Ouest	335	5,56%	165	3,13%	170	22,82%
MRC Abitibi	925	15,37%	260	4,93%	665	89,26%
Σ MRC de la région A-T	2 085	34,63%	900	17,06%	1 185	159,06%
Nord-du-Québec	895	14,87%	200	3,79%	695	93,29%
Région métr. de Montréal	1 250	20,76%	2 275	43,13%	-1 025	-137,6%
Autres régions du Québec	1 395	23,17%	1 325	25,12%	70	9,40%
Ontario	360	5,98%	440	8,34%	-80	-10,74%
Reste du Canada	35	0,58%	135	2,56%	-100	-13,42%
Total	6 020	100,0%	5 275	100,0%	745	100,0%

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

Quant au solde migratoire, on observe que la MRC Vallée-de-l'Or enregistre des gains nets avec toutes les autres MRC régionales (1185 personnes) et même avec les autres régions du Québec. Cependant, elle perd 1025 personnes aux dépens de la région métropolitaine de Montréal et enregistre des soldes négatifs avec l'Ontario et le reste du Canada.

En conclusion, on voit que si les MRC de Rouyn-Noranda et Vallée-de-l'Or semblent capable d'attirer une part importante des migrants du reste de la région et de la région du Nord-du-Québec, nos données démontrent qu'il est possible qu'elles s'avèrent incapable de les conserver, les taux d'entrées et de sorties dans ces deux MRC étant relativement élevé par rapport aux soldes enregistrés.

D. Sommaire des mouvements observés

En étudiant les mouvements généraux puis en les décomposant en populations de plus en plus petites nous avons observé que:

Les gens du Témiscamingue et de la MRC d'Abitibi-Ouest se déplacent vers Rouyn-Noranda et que les gens de la MRC d'Abitibi vers Val d'Or. Cependant, puisque ces MRC enregistrent des taux d'entrée et de sortie importants, il est probable que ces deux MRC ne retiennent qu'une faible part de ces migrants.

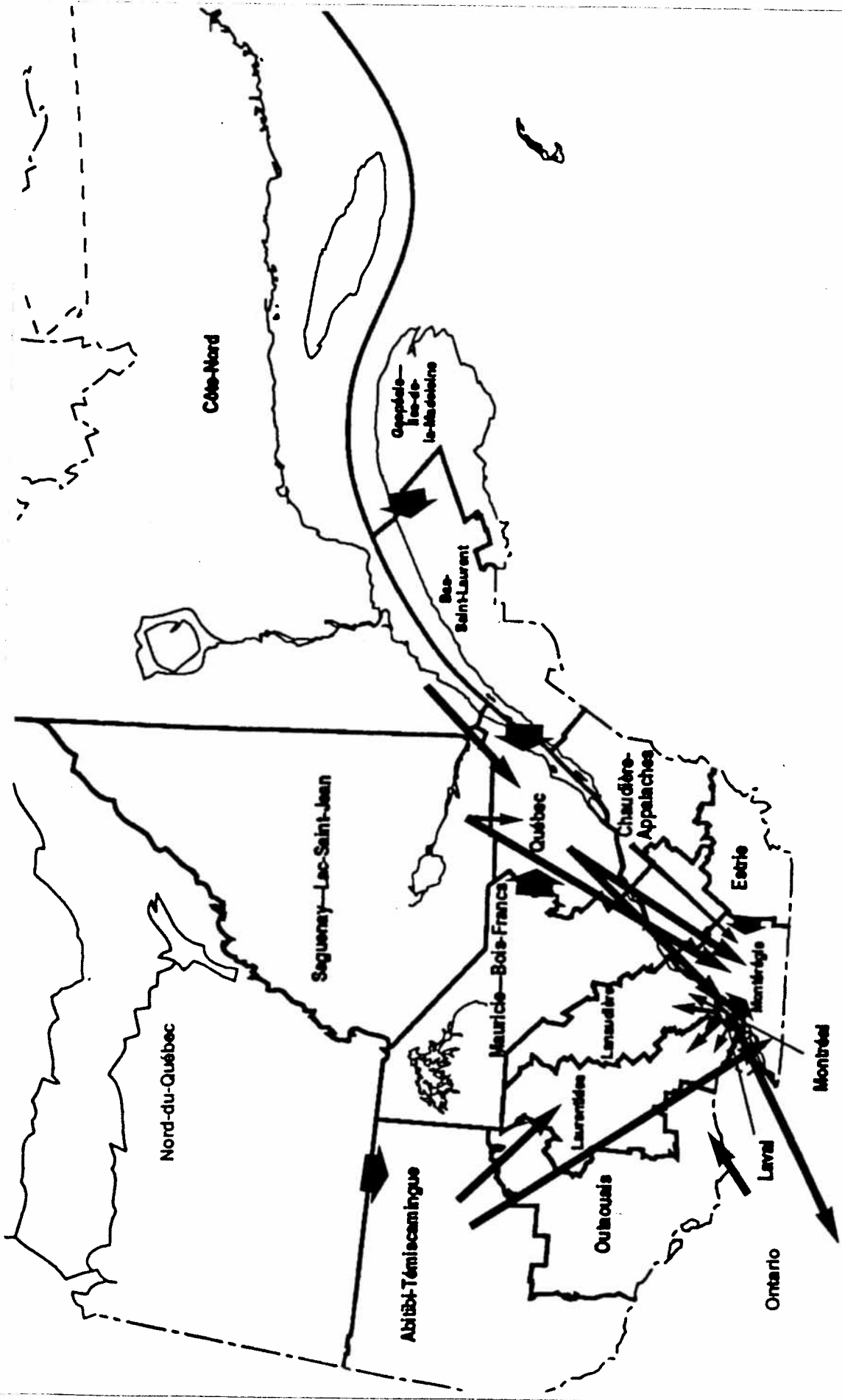
De plus, nous avons vu, au niveau québécois, des mouvements qui vont des régions les plus éloignées vers des régions plus proches. Par exemple, les gens de la région de Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine se déplacent vers la région du Bas - St-Laurent et de Québec. Puis, les gens de Québec, comme une grande part des migrants des régions, vont vers la Montérégie et l'Île de Montréal.

Par ailleurs, l'Île de Montréal connaît des taux d'entrée et de sortie très élevés, ce qui nous laisse croire que les gens vont d'abord des régions vers Montréal pour ensuite partir pour la banlieue. Il est également à noter que plus de 50% des pertes enregistrées par le Québec aux dépens du reste du Canada se sont faites à partir de l'île de Montréal.³²

Nous passons maintenant à l'étude des caractéristiques des migrants.

³²La situation est accentuée à Montréal par les mouvements des immigrants (de l'extérieur du pays).

**Principaux mouvements migratoires nets de chacune des régions du Québec
1986-1991**



La carte de base est tirée de: DUGAS, Renaud, Le Québec et ses régions: principales caractéristiques de la population, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1990.

E. Caractéristiques des migrants

Après avoir brossé un portrait de l'importance des flux migratoires, nous nous interrogeons sur les caractéristiques des migrants de l'Abitibi-Témiscamingue

Les données de recensement de 1991 nous permettent, en effet, de savoir quelles sont les caractéristiques, en terme d'âge, des migrants qui sont entrés, ou sortis, dans l'une ou l'autre des cinq MRC composant la région étudiée. En regroupant les migrations nettes, on retrouve le solde migratoire de la région, tel qu'illustré au tableau 15. Les mouvements migratoires bruts par âge de chacune des MRC se trouvent en annexe V.

Tableau 15
Abitibi-Témiscamingue
Solde migratoire de la période 1986-1991*
Selon l'âge en 1991 des individus

	Migrations nettes		
	Femmes	Hommes	Total
5 - 14 ans	-230	35	-195
15 - 19 ans	-180	-120	-300
20 - 24 ans	-510	-260	-770
25 - 29 ans	105	205	310
30 - 34 ans	-55	15	-40
35 - 39 ans	-220	-140	-360
40 - 44 ans	-70	30	-40
45 - 49 ans	-120	-70	-190
50 - 54 ans	-90	-25	-115
55 - 59 ans	-25	-30	-55
60 - 64 ans	-35	-70	-105
65 - 69 ans	-140	-90	-230
70 - 74 ans	-70	-25	-95
75 ans et plus	-40	-95	-135
Total	-1680	-640	-2320

Source: Compilations de l'auteure à partir de: STATISTIQUE CANADA, Recensement de 1991, extrait du tableau sommaire de base cnd.9103.cd.

*Il est à noter que ces données, originaires du recensement de la population de 1991, ne sont pas corrigées pour le sous-dénombrement net³³ de la population.

On constate donc que la région enregistre un solde migratoire négatif pour presque toutes les catégories d'âge de la population. En effet, seule la catégorie des 25-29 ans

³³Le sous-dénombrement net de la population correspond globalement à la sous-estimation moyenne de la population. L'annexe VI tente de voir quelles en sont les implications tout en tentant d'évaluer les migrations grâce au suivi des cohortes. L'annexe VII fournit un extrait du codebook du recensement qui renseigne le lecteur sur la qualité des données du recensement.

enregistre un solde significativement positif que l'on peut attribuer, fort probablement, à un certain mouvement de retour des jeunes partis étudier dans les grands centres.

Les migrations nettes touchent particulièrement les jeunes de 15-19 ans. On remarque à ce titre que les femmes de cette catégorie semblent être plus nombreuses à quitter la région. Par contre, elles sont moins nombreuses dans le mouvement d'entrée des 25-29 ans, ce qui laisse supposer que les femmes, bien que plus nombreuses à quitter sont moins enclines à retourner vivre en région.

En comparant les mouvements migratoires nets avec la population initiale de 1986, que l'on trouve au tableau 16, on peut établir le taux de migration par sexe et par catégorie d'âge. Les résultats se trouvent au tableau 17. (Le détail par MRC se trouve en annexe V.)

Tableau 16
Abitibi-Témiscamingue
Population de 1986

	Femmes	Hommes	Total
0 - 4 ans	5 885	6 185	12 070
5 - 9 ans	6 250	6 545	12 795
10 - 14 ans	5 665	6 225	11 890
15 - 19 ans	5 815	6 130	11 945
20 - 24 ans	6 565	6 725	13 290
25 - 29 ans	7 350	7 440	14 790
30 - 34 ans	6 620	6 940	13 560
35 - 39 ans	5 455	5 885	11 340
40 - 44 ans	4 355	4 725	9 080
45 - 49 ans	3 325	3 400	6 725
50 - 54 ans	3 135	3 190	6 325
55 - 59 ans	3 260	3 095	6 355
60 - 64 ans	2 860	2 785	5 645
65 - 69 ans	2 065	2 050	4 115
70 - 74 ans	1 515	1 475	2 990
75 ans et plus	2 135	1 715	3 850
Total	72 255	74 510	146 765

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986 - Profils - Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987, 876 pages.

Tableau 17
Abitibi-Témiscamingue
Taux de migration nette
(par rapport à la population initiale de 1986, âge de 1991)

	Migrations nettes		
	Femmes	Hommes	Total
5 - 14 ans	-1,90%	0,27%	-0,78%
15 - 19 ans	-3,18%	-1,93%	-2,52%
20 - 24 ans	-8,77%	-4,24%	-6,45%
25 - 29 ans	1,60%	3,05%	2,33%
30 - 34 ans	-0,75%	0,20%	-0,27%
35 - 39 ans	-3,32%	-2,02%	-2,65%
40 - 44 ans	-1,28%	0,51%	-0,35%
45 - 49 ans	-2,76%	-1,48%	-2,09%
50 - 54 ans	-2,71%	-0,74%	-1,71%
55 - 59 ans	-0,80%	-0,94%	-0,87%
60 - 64 ans	-1,07%	-2,26%	-1,65%
65 - 69 ans	-4,90%	-3,23%	-4,07%
70 - 74 ans	-3,39%	-1,22%	-2,31%
75 ans et plus	-1,10%	-2,98%	-1,97%
Total	-2,33%	-0,86%	-1,58%

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9103.cd, et de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986 - Profils - Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987, 876 pages.

On voit donc encore plus clairement que presque 9% de la population féminine et un peu plus de 4% de la population masculine chez les 15-19 ans ont émigré de la région pendant la période étudiée. La migration des autres catégories est presque exclusivement négative et voisinent les 2% chez les femmes et les 1% chez les hommes.

De plus, on constate des différences quant à l'âge le plus souvent observé³⁴ à travers les MRC. Ainsi, pour les MRC de Témiscamingue et la MRC Abitibi-Ouest l'âge de sortie est de 20-24 ans et l'âge d'entrée 25-29 ans. Pour la MRC de Rouyn-Noranda, les sorties sont fréquentes pour toutes les catégories des 20-34 ans. Le taux d'entrée le plus élevé se situe à 25-29 ans. Finalement, pour la MRC de la Vallée-de-l'Or, l'âge de sortie le plus fréquemment observé est 25-29 ans tandis que les entrées s'étendent sur le continuum de 25-34 ans. Pour la MRC d'Abitibi, l'âge le plus fréquemment observé à la sortie est 30-34 ans tandis que l'âge à l'entrée est de 25-29 ans.

³⁴L'âge le plus souvent observé correspond en terme statistique au "mode" de l'échantillon. Les observations, tirées du tableau sommaire de base cnd.m9104a se trouvent en annexe V.

Cette situation paradoxale est peut-être le fruit d'un mouvement de re-migration après un retour des études par exemple. Évidemment, puisque nous ne savons pas quelles sont les destinations par âge, nous ne pouvons pas savoir si la re-migration a lieu à l'intérieur ou à l'extérieur de la région.

Après avoir décrit les mouvements observés entre les régions du Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue, nous allons maintenant nous pencher sur les principales causes de migration.

V - PRINCIPALES CAUSES DE MIGRATION

On peut raisonnablement supposer que les motifs de migration varient d'un individu à l'autre, qu'ils changent avec l'âge, le statut familial, etc. On peut aussi croire que les migrations sont tributaires des préférences des individus: les préférences quant au milieu de vie, certains préférant l'ambiance conviviale des petites communautés et d'autres la vie plus frénétique et anonyme des grands centres, les préférences quant au mode de vie, certains désirant connaître d'autres cultures, d'autres climats ou simplement d'autres décors et d'autres encore préférant vivre dans leur propre milieu culturel et dans leur langue maternelle. Les motivations de migrer peuvent aussi être très personnelles et associées à l'évolution en âge des individus: le départ pour les études, le début d'une relation de couple, un nouvel emploi, une séparation, des soins médicaux dans un hôpital spécialisé, etc. En fait, une infinité de motifs peuvent inciter ou empêcher la migration.

Cependant, à un niveau agrégé, les préférences des individus étant vraisemblablement distribuées de façon normale, les mêmes facteurs vont influencer les mouvements généraux des populations, nous permettant de dégager des causes communes aux mouvements migratoires.

Ainsi, une partie importante des migrations est probablement causée par des facteurs économiques. Les perspectives d'emplois, à la fois quant au nombre et quant à la nature³⁵, les salaires qu'il est possible de gagner dans une région comparativement à ce que l'on peut faire dans une autre, etc. C'est à l'importance de ces facteurs dans l'explication des migrations que nous allons nous attarder dans la prochaine section.

³⁵Certains profils de carrière n'existent tout simplement pas dans certaines régions: la transplantation cardiaque et la couverture journalistique nationale, par exemple, ne se font que dans les grands centres.

A. Les facteurs communs à tous les groupes

Afin de cerner quels sont les facteurs communs de migration, nous allons élaborer un modèle économétrique qui intégrera le taux de chômage, les taux de salaires, les populations et la distance comme facteurs explicatifs.

1. Spécification du modèle

a. La variable dépendante

Tout d'abord, il convient de décider comment doit être mesurée la variable dépendante, c'est-à-dire, la variable que l'on cherche à expliquer. Plusieurs variables dépendantes ont été développées, avec plus ou moins de succès, par les chercheurs qui étudient les migrations³⁶. Cependant, nous ne retiendrons ici que deux formulations de variable dépendante soit la probabilité de migrer et la probabilité relative de migrer.

a.1. Probabilité de migrer - P_{ij}

Dans un premier temps, l'information dont nous disposons correspond au nombre de personnes qui sont passées d'une région du Québec à une autre. Il s'agit donc des mouvements de la population toute entière, incluant par le fait même les enfants, les étudiants, les travailleurs, les personnes âgées, etc. Le lecteur intéressé trouvera la matrice d'origine-destination pour les régions du Québec en annexe VIII.

Afin de "normaliser" ces échanges, nous calculons la probabilité pour un individu de migrer d'une région i à une région j que nous noterons P_{ij} . Par exemple, lors du recensement de 1991, 9 160 personnes habitant Montréal ont déclaré qu'elles habitaient la région de

³⁶Pour avoir une gamme plus complète de différentes variables possibles et des implications occasionnées par leur choix voir GRANT, E. Kenneth et John VANDERKAMP, Les causes et les effets économiques des migrations au Canada, 1965-1971, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1976, pages 33 à 41. Voir aussi SHAW, R. Paul. Migrations intermétropolitaines au Canada: évolution des causes au cours de trois décennies, Toronto, NC Press, 1985, page 188 à 192.

Québec cinq ans plus tôt. Sachant qu'en juin 1986, 586 645 personnes habitaient la région, on retrouve que donc que la probabilité d'avoir migré (P_{ij}) de Québec à Montréal était de 1,56%. On trouve à l'annexe IX un tableau représentant les probabilités de migration interrégionale (P_{ij}) pour les régions du Québec.

a.2. Probabilité relative de migrer - P_{ij}/P_{ii}

La première formulation de variable dépendante a le désavantage de ne pas tenir compte de l'attraction relative des différentes destinations offertes aux migrants. Le fait qu'une personne habitant Québec en 1986 ait 1,56% de chance d'habiter Montréal en 1991 prend une signification toute autre selon que Québec connaît ou non une forte émigration...

Dans l'optique de retrouver un indice qui prenne bien en compte la probabilité relative à migrer et qui intègre bien le fait que la décision migratoire inclut toutes les destinations, on divise les probabilités de migration (P_{ij}) par la probabilité de non-migration (P_{ii}) correspondante³⁷. On retrouve les coefficients P_{ij}/P_{ii} à l'annexe X.

On obtient ainsi une variable dépendante qui prend en compte l'attraction relative de chaque région. On peut, de plus, facilement constater que la somme de toutes les destinations au Canada donne un, ($\sum P_{ij} + P_{ii} = 1$).

Cependant, cette formulation comporte aussi un inconvénient de taille: puisque nous avons inclus la probabilité de ne pas migrer dans la variable dépendante, nous annulons donc, en quelque sorte, l'attraction du point d'origine sur les migrants.

³⁷C'est cet indice qui est utilisé par GRANT et VANDERKAMP, op. cit. et par SHAW, op. cit.

b. Les variables explicatives³⁸

b.1. Le chômage

Intuitivement, la première raison explicative des migrations est le chômage. On quitte son "chez soi" parce qu'on nourrit l'espoir d'avoir un emploi ailleurs.³⁹ On devrait donc définir notre modèle comme:

$$(1) \quad Y_{ij} = \beta_0 + \beta_1 U_i/U_j + \varepsilon_k$$

où Y_{ij} = Soit P_{ij} ou P_{ij}/P_{ii}
 U_i = Taux de chômage dans la région d'origine
 U_j = Taux de chômage dans la région de destination
 ε_k = Terme d'erreur

Ainsi, la probabilité (ou la probabilité relative) de migrer devrait augmenter à mesure que le ratio U_i/U_j augmente, c'est-à-dire, à mesure que le taux de chômage au point d'origine est élevé par rapport au taux de chômage au point de destination.

b.2. Les salaires

Les salaires devraient eux-aussi avoir un impact sur la probabilité de migrer. En effet, on devrait observer que les travailleurs sont prêts à se déplacer pour avoir des salaires plus élevés et qu'ils sont moins disposés à quitter leur région si les salaires y sont élevés. À ce chapitre, on trouverait, par exemple, les mutations d'employés, les promotions, les déplacements des succursales vers les sièges sociaux, etc. On obtiendrait donc le modèle suivant:

³⁸Évidemment, nous ne testerons pas ici chaque variable explicative isolément. Cela entraînerait une sous-spécification puisque nous aurions négligé des variables explicatives importantes. Cela aurait pour conséquence de biaiser les coefficients estimés et d'en diminuer les variances observées, ce qui nous pousserait à penser que les coefficients sont significativement différents de zéro alors qu'ils ne le sont pas. De plus, la sous-évaluation des variances qui en résulterait nous donnerait des valeurs F et R^2 surestimées. Nous intégrerons toutes les variables explicatives au modèle à la section c.

³⁹On devrait ajouter à cela, "et vice versa". En effet, on ne quitte pas son "chez soi" si on n'a pas d'espoir d'améliorer sa situation ailleurs... Les chômeurs "découragés" ne sont donc pas des candidats à la migration.

$$(2) \quad Y_{ij} = \beta_0 + \beta_1 W_j/W_i + \varepsilon_k$$

où W_j = Rémunération hebdomadaire moyenne⁴⁰ dans la région de destination

W_i = Rémunération hebdomadaire moyenne dans la région d'origine

Ainsi, la probabilité de migrer devrait augmenter à mesure que le ratio W_j/W_i augmente, c'est-à-dire, à mesure que les salaires relatifs au point de destination augmentent.

Une remarque importante doit cependant être faite: il est possible que les agents réagissent aux différentiels salaires réels⁴¹. Ainsi, nous aurions aimé pouvoir corriger les salaires en fonction des différentiels de coût de la vie entre les régions. Cependant, aucun indice de ce genre n'est calculé pour les régions du Québec. La seule comparaison que nous avons pu retrouver consiste en une enquête sur les prix des paniers d'épicerie effectuée par l'Office de la protection du consommateur au début des années 1980. Cependant, cette enquête se limitait aux prix des paniers d'épicerie et s'est terminée en juin 1985. On voit au tableau 18 que la moyenne des prix d'octobre 1984 à juin 1985 confirme que les prix sont plus élevés dans les régions les plus éloignées bien que les écarts soient relativement peu importants. Toutefois, ce phénomène s'explique peut-être par la méthodologie utilisée⁴².

⁴⁰Il s'agit de la rémunération hebdomadaire moyenne de l'ensemble des secteurs en janvier 1987, date qui correspond assez bien au début de la période d'observation. Les données utilisées sont à l'annexe XI.

⁴¹Shaw op. cit. affirme qu'il est inutile de corriger les salaires pour les différentiels de cherté de la vie entre les régions afin d'obtenir des salaires réels puisque ces corrections n'améliorent pas les évaluations économétriques: "...nous avons défini quatre variantes de la rémunération. Cela nous a permis de constater que WAGE1 - qui représente la rémunération hebdomadaire de base - donne des résultats identiques ou supérieurs à ceux de WAGE2, variante dans laquelle la rémunération de base est corrigée en fonction des variations du coût de la vie..." (page 151) Cependant, ces conclusions sont absolument sans valeur puisque celui-ci fait une erreur méthodologique très importante: ses corrections de salaires ont été faites à partir de l'indice des prix à la consommation: "Avec notre deuxième variante de la rémunération (WAGE2) nous avons supposé que les migrants corrigeaient leur rémunération moyenne ou nominale en 'i' et 'j' en fonction du coût de la vie dans chaque endroit (CPI) pour calculer leurs gains nets réels. Reste à savoir si, en fait, les migrants font intervenir le revenu réel dans leur décision..." (page 62) De plus, à l'annexe 1, la variable CPI est bel et bien définie comme "Indice des prix à la consommation" (page 178) En aucun cas, la correction à l'aide de cet indice ne peut être utilisée puisque celui-ci ne mesure aucunement le différentiel de cherté de la vie entre les régions mais bien plutôt les variations du coût de la vie d'une ville, (région, province, pays) avec elle-même. (La possibilité de cette erreur méthodologique a été soulevée par le professeur Marcel Dagenais pour être confirmée par la suite.)

⁴²La méthodologie utilisée est inconnue. Par exemple, nous ignorons si l'enquête avait lieu dans une gamme représentative d'établissements (chaînes d'alimentation, magasins d'alimentation de grande surface, marchés publics, etc...) Cet aspect est très important puisque si l'enquête se limitait aux grandes chaînes d'alimentations (Métro, Steinberg, Provigo, IGA, etc.) qui pratiquent des politiques de prix unique pour une gamme importante de produits, il est normal de n'observer que de faibles écarts entre les régions. Pour être valide, la pondération des paniers aurait du correspondre à la part de marché de chacun des magasins. (Par exemple, si 50% des ventes ont lieu dans les grandes chaînes, 30% dans des magasins de grandes surface et 20% chez des marchands indépendants, le prix composite du panier d'épicerie devrait inclure 50% des prix

Tableau 18
Prix du panier de provisions
dans différentes villes du Québec

Ville	Prix moyen (oct. 84 - juin 85)	Écart-type	Indice par rapport à la moyenne	Nombre d'observations
Rimouski	91,92 \$	2,647	100,92%	8
Alma	92,64 \$	4,439	101,71%	8
Québec	90,03 \$	3,847	98,84%	8
Drummond	88,20 \$	3,457	96,83%	8
Sherbrooke	89,07 \$	3,834	97,79%	7
Montréal	91,50 \$	3,430	100,45%	8
Hull	88,88 \$	1,283	97,58%	8
Rouyn	92,41 \$	2,442	101,45%	7
Sept-Îles	96,22 \$	3,781	105,64%	7
Baie-Comeau	92,53 \$	3,138	101,59%	8
Gaspé	93,28 \$	2,208	102,41%	8
Trois-Rivières	88,80 \$	3,374	97,49%	8
Joliette	90,36 \$	3,712	99,20%	8
Longueuil	90,72 \$	3,301	99,60%	8
Sorel	92,02 \$	2,621	101,03%	8
Valleyfield	88,79 \$	3,232	97,48%	8
Moyenne des villes	91,09 \$	-	100,00%	-

Source: Les calculs sont faits à partir de la moyenne mensuelle du coût hebdomadaire des mois d'octobre 1984 au mois de juin 1985 tel que publié dans la Revue Protégez-vous de décembre 1984 à août 1985. Ces données excluent le mois de février puisque ce dernier n'a pas fait l'objet de publication.

Malheureusement, on ne peut pas utiliser seulement les prix des paniers d'épicerie pour effectuer une comparaison interrégionale globale des coûts de la vie. En effet, nous aurions besoin d'un indice couvrant une panoplie de biens et services beaucoup plus large, qui tiennent compte des structures de consommation, (fonctions des goûts et des besoins des individus) qui sont différentes d'une région à l'autre: en dehors des régions urbaines, par exemple, les individus produisent souvent une part des aliments et des biens qu'ils consomment et qu'ils n'auront ainsi pas besoin d'acheter. D'autre part, ils auront d'autres besoins qui sont peut-être moins essentiels dans un grand centre urbain: par exemple, posséder une automobile dans un petit village isolé relève pratiquement du besoin essentiel.

Statistique Canada produit une évaluation des seuils de faibles revenus par taille du secteur de résidence et par taille de la famille. Cette évaluation semble montrer que le coût global de vivre dans une petite agglomération est moindre que dans une grande ville.

des grandes chaînes, 30% des prix des magasins de grandes surface et 20% des prix des marchands indépendants. Évidemment, les parts de marchés de chacun des types de commerce varient d'une région à l'autre.

Tableau 19
Seuils de faible revenu
pour les familles économiques et les personnes seules, 1990

Taille de la famille	Taille du secteur de résidence				
	500 000 et plus	100 000 à 499 999	30 000 à 99 999	Petites régions urbaines	Régions rurales agricoles ou non
1	14 155 \$	12 433 \$	12 146 \$	11 072 \$	9 637 \$
2	19 187 \$	16 854 \$	16 464 \$	15 008 \$	13 064 \$
3	24 389 \$	21 421 \$	20 926 \$	19 076 \$	16 605 \$
4	28 081 \$	24 662 \$	24 094 \$	21 964 \$	19 117 \$
5	30 680 \$	26 946 \$	26 324 \$	23 997 \$	20 887 \$
6	33 303 \$	26 248 \$	28 573 \$	26 047 \$	22 672 \$
7 et plus	35 818 \$	31 460 \$	30 734 \$	28 017 \$	24 385 \$

Source: STATISTIQUE CANADA, Dictionnaire du recensement 1991 - no 92-301F au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992, page 146.

Comme la population de plusieurs régions du Québec, par exemple l'Abitibi-Témiscamingue, vit dans des communautés de petites tailles, on serait portés à croire ici, que le coût de la vie y est moindre.

En fait, les deux effets, la distance et la taille de la communauté, jouent en sens opposés et nous ne saurons pas avant de procéder à des enquêtes appropriées quel est le coût de la vie réel dans les différentes régions du Québec.

b.3. L'effet de gravité

Depuis longtemps déjà, on observe qu'une région populeuse attire plus que sa part relative de migrants. Ce phénomène s'explique, d'une part, par le fait que les chômeurs préfèrent être à un endroit où un nombre plus élevé, en nombre absolu, d'emplois vacants se trouvent. D'autre part, une population plus grande signifie aussi la présence d'universités, de centres de recherche, de sièges sociaux, etc. ce qui permet évidemment des possibilités de carrières dans des domaines spécialisés.

De plus, une plus grande population signifie une plus grande autodépendance: les gens peuvent aisément changer d'activité sans changer de région. Ainsi, on devrait observer que plus une population est abondante, moins l'attraction des autres régions est

élevée et donc moins l'émigration devrait être forte⁴³. On devrait donc observer que plus la population de la destination est grande par rapport à la population au lieu d'origine, plus la probabilité d'y immigrer augmente.

On doit cependant noter ici que l'effet de gravité au lieu d'origine est amoindri dans la variable dépendante P_{ij}/P_{ii} puisque s'il y avait une relation entre la population (en nombre) et son niveau d'émigration, elle aurait déjà servie à "relativiser" la probabilité de migrer.

Néanmoins, dans notre cas particulier, puisque nous désirions cerner les causes de migration à l'intérieur du Québec, nous avons omis les probabilités de migration à l'extérieur du Québec. Ainsi, en introduisant la variable explicative P_i à notre régression nous aurons une mesure de la probabilité (probabilité relative) de migrer à l'intérieur ou à l'extérieur du Québec. On obtient donc finalement l'équation (3).

$$(3) \quad Y_{ij} = \beta_0 + \beta_1 P_j + \beta_2 P_i + \varepsilon_k$$

où $P_j =$ Population au 1er juin 1986 dans la région de destination

$P_i =$ Population au 1er juin 1986 dans la région d'origine

Nous devons ici souligner que certains auteurs recommandent de ne pas inclure la population comme variable explicative puisqu'elle risque d'entraîner de la multicollinéarité (corrélation entre les variables explicatives) avec le taux de rémunération par exemple⁴⁴. (Dans le cas des régions du Québec, ce problème n'est pas présent puisque le coefficient de corrélation (R^2) entre les salaires et la population n'est que de 0,19. De plus, le lien est contraire à ce que l'on pourrait croire puisque le coefficient de corrélation est négatif.) Ces auteurs préfèrent à la population des variables qui lui sont probablement fortement corrélées comme les taux de criminalité, le nombre d'immigrants (en % de la population), le nombre de personnes éduquées, etc. Il s'agit à notre avis d'un choix erroné puisque ces variables jouent, en quelque sorte, le rôle de variables instrumentales pour la population. Ainsi, il n'est pas étonnant qu'ils obtiennent des résultats tout-à-fait contraires à nos attentes, par exemple, qu'un taux élevé de criminalité est un facteur d'attraction significatif...

⁴³Étrangement le niveau de corrélation entre la population et le taux de sortie migratoire est très faible pour le Québec pendant notre période d'étude. Ainsi, la corrélation R^2 n'est que de 0,2%. Cette situation paradoxale s'explique probablement par le fait que la grande région de Montréal est divisée en cinq régions administratives qui sont interdépendantes les unes des autres. Par exemple, les probabilités de non-migration à Laval et à Montréal ne sont que de 82,12% et de 85,79% respectivement, ce qui est faible comparativement aux autres régions.

⁴⁴Shaw, op. cit. pages 49 et 53.

b.4. La distance

La distance, bien que son effet s'amenuise dans le temps⁴⁵, demeure l'un des facteurs explicatifs les plus importants quant à la décision de migrer et quant à la destination de migration. On ajoutera donc au modèle la variable D_{ij} qui représente la distance entre les principales villes de chaque région.

$$(4) \quad Y_{ij} = \beta_0 + \beta_1 D_{ij} + \varepsilon_k$$

où D_{ij} = Distance entre la région i et la région j .⁴⁶

Tel que représenté à l'équation 4, on suppose que la distance joue un rôle linéaire constant. C'est-à-dire que l'on s'attend à ce que l'impact de franchir 1000 kilomètres soit équivalent à dix fois l'impact de franchir 100 kilomètres. Cette formulation est donc peu réaliste dans la mesure où la majeure partie des coûts de migration sont des coûts psychologiques, par exemple la perte d'un milieu connu, l'éloignement des parents et amis, etc. Afin de palier au problème, on envisagera une formulation logarithmique telle que représentée à l'équation 5.

$$(5) \quad Y_{ij} = \beta_0 + \beta_1 \ln D_{ij} + \varepsilon_k$$

Ainsi, on suppose que le coût marginal de la distance diminue à mesure que celle-ci augmente, ce qui semble plus réaliste.

c. Le modèle économétrique

Une fois établie cette liste de variables explicatives, nous pouvons spécifier de façon exacte le modèle économétrique que l'on entend évaluer.

$$(6) \quad Y_{ij} = \beta_0 + \beta_1 \ln D_{ij} + \beta_2 W_j/W_i + \beta_3 U_j/U_i + \beta_4 P_j + \beta_5 P_i + \varepsilon_k$$

⁴⁵Voir à ce sujet SHAW, op. cit. qui traite à fond ce sujet. Voir particulièrement les pages 119 et 120.

⁴⁶La distance utilisée est la distance routière en kilomètres. De plus, la liste des "villes-témoins" utilisées pour représenter chaque région se trouve à l'annexe XI.

Cependant, cette formulation présente le désavantage de ne fournir qu'un seul coefficient pour représenter l'effet relatif du salaire et qu'un seul coefficient pour représenter l'effet relatif du chômage. Or, il est très possible d'observer (et ce fût toujours le cas dans les recherches sur le sujet), une certaine asymétrie dans le pouvoir explicatif des variables au point d'origine et au point de destination⁴⁷. Par exemple, on pourrait observer que les gens réagissent peu à un taux de chômage élevé dans leur localité (ce qui nous donne donc un coefficient peu significatif) mais réagissent très fortement à un taux de chômage bas dans une localité de destination (ce qui nous donne donc un coefficient très significatif). Nous allons donc remédier au problème en transformant notre modèle en une forme logarithmique. On retrouve ainsi notre formulation finale à l'équation 7.

$$(7) \quad \ln Y_{ij} = \beta_0 + \beta_1 \ln D_{ij} + \beta_2 \ln W_j - \beta_3 \ln W_i + \beta_4 \ln U_i - \beta_5 \ln U_j + \beta_6 \ln P_j - \beta_7 \ln P_i + \varepsilon_k$$

Nous testerons donc notre modèle sur 240 observations, soit les échanges entre les seize régions du Québec, (16 régions x (16 - 1) = 240 observations). La liste des observations se trouve en annexe XII.

⁴⁷Shaw, op. cit., pages 192-198.

d. Résultats

Comme on peut le constater au tableau 20, la distance joue un rôle dissuasif très important, les migrants préférant des destinations rapprochées de leur lieu d'origine. Explicitement, on pourrait dire que l'augmentation de la distance de 1% diminue d'environ 0,7% la probabilité de migrer. On remarque aussi que plus la population au point d'origine est faible, plus la probabilité de migrer à l'intérieur du Québec augmente. De plus, les régions les plus peuplées attirent plus que leur part relative de migrants, ce qui vient confirmer nos attentes quant à l'effet de gravité.

Fait étonnant, on remarque que les salaires au point d'origine et de destination ne jouent pas de rôles déterminants. En effet, le salaire à l'origine nous dit que les gens émigrent à mesure que les salaires s'élèvent... et le salaire au point de destination que les migrants vont vers des destinations où les salaires sont plus bas... Ces deux facteurs sont donc en contradiction avec nos attentes.

Tableau 20
Régions du Québec
Période 1986-1991
Résultats d'estimation

Variable dépendante	Paramètre estimé (valeur "t")	
	$\ln P_{ij}/P_{ii}$	$\ln P_{ij}$
Constante	-21,751	-22,048
$\ln D_{ij}$ (Distance entre i et j)	-0,687 ** (11,568)	-0,678 ** (11,36)
$\ln W_j$ (Salaire à la destination)	0,979 (1,493)	1,037 (1,576)
$\ln W_i$ (Salaire à l'origine)	1,365 (2,082)	1,261 (1,916)
$\ln U_i$ (Taux de chômage à l'origine)	0,952 ** (4,641)	0,969 ** (4,706)
$\ln U_j$ (Taux de chômage à la destination)	-0,212 (1,035)	-0,237 (1,149)
$\ln P_j$ (Population à la destination)	0,714 ** (11,278)	0,722 ** (11,365)
$\ln P_i$ (Population à l'origine)	-0,381 ** (6,02)	-0,357 ** (5,615)
R ²	0,722	0,719
R² ajusté	0,714	0,711
F	86,159	84,926
Durbin-Watson	1,746	1,749
Observations	240	240

** Signifie que le coefficient est significativement différent de zéro à un niveau de confiance de 99%. (Test unilatéral)

Le taux de chômage au point d'origine a une influence très importante dans l'augmentation de la probabilité de migrer. Les régions affectées d'un taux de chômage important voient donc leur population partir... Mais pas nécessairement vers des destinations où les taux de chômage sont moins importants puisque ce facteur, bien qu'il porte le signe attendu, n'est significativement pas différent de zéro.

On remarque, de plus, que les deux régressions donnent des résultats assez similaires et qu'elles semblent très significatives avec des valeurs F de 86 et de 85 et des R^2 ajustés de 71%.

Cependant, il subsiste une légère autocorrélation des erreurs. Celle-ci est un indice certain, dans notre cas, que toute l'information n'a pas été extraite des données. Nous allons donc tenter de préciser une variable, puisqu'il n'est pas justifié d'en ajouter⁴⁸.

Notre choix s'est porté sur le taux de chômage. En effet, le taux de chômage tel que calculé par Statistique Canada dans l'enquête sur la population active ne tient compte que des chômeurs qui cherchent activement un emploi. Dans des régions où le chômage est endémique, il est probable que bon nombre de travailleurs sont découragés et ne cherchent plus de travail. Le taux d'activité devient donc un indice utile pour mesurer l'emploi qui est effectivement disponible aux travailleurs.

Ainsi, on remplace dans notre équation le taux de chômage par le taux d'activité, pour obtenir l'équation 8.

$$(8) \quad \ln Y_{ij} = \beta_0 + \beta_1 \ln D_{ij} + \beta_2 \ln W_j - \beta_3 \ln W_i + \beta_4 \ln A_j - \beta_5 \ln A_i + \beta_6 \ln P_j - \beta_7 \ln P_i + \varepsilon_k$$

On s'attend maintenant à ce que la probabilité de migrer augmente si le taux d'activité est élevé dans la région de destination (relation positive) et si le taux d'activité est bas dans la région d'origine (relation négative).

⁴⁸On pourrait être tenté d'ajouter des variables explicatives afin d'éliminer l'autocorrélation des erreurs. Cependant, si on ne peut justifier l'ajout de ces variables, l'opération est sans valeur et met même en danger l'évaluation des relations que nous tentons d'expliquer. En effet, le modèle serait ainsi sur-spécifié. Bien que les coefficients de la régression ainsi estimés ne soient pas biaisés leur variance s'en trouve sur-estimée ce qui agrandit, par le fait même, l'intervalle de confiance des coefficients. On en vient donc à considérer des coefficients comme non significativement différents de zéro alors qu'ils auraient dû l'être. De plus, la sur-spécification, dans notre cas, risquerait d'entraîner de la multicollinéarité puisque plusieurs facteurs qui pourraient à prime abord avoir une certaine influence sur les probabilités de migrer seraient grandement corrélés avec d'autres variables. (Par exemple, le taux de criminalité et le nombre d'établissements universitaires vont de pair avec une forte population.) On ne pourrait plus dès lors distinguer quels sont les influences des différentes variables.

Tableau 21
Régions du Québec
Période 1986-1991
Résultats d'estimation

Variable dépendante	Paramètre estimé (valeur "t")	
	ln Pij/Pii	ln Pij
Constante	-14,425	-14,664
ln Dij (Distance entre i et j)	-0,749 ** (12,446)	-0,742 ** (12,329)
ln Wj (Salaire à la destination)	0,744 (1,088)	0,778 (1,137)
ln Wi (Salaire à l'origine)	3,195 ** (4,67)	3,151 ** (4,606)
ln Ai (Taux d'activité à l'origine)	-4,426 ** (6,915)	-4,566 ** (7,135)
ln Aj (Taux d'activité à la destination)	0,675 (1,054)	0,743 (1,16)
ln Pj (Population à la destination)	0,679 ** (10,957)	0,686 ** (11,075)
ln Pi (Population à l'origine)	-0,301 ** (4,863)	-0,273 ** (4,415)
R ²	0,75	0,75
R² ajusté	0,743	0,743
F	99,65	99,498
Durbin-Watson	1,923	1,943
Observations	240	240

** Signifie que le coefficient est significativement différent de zéro à un niveau de confiance de 99%. (Test unilatéral)

On observe effectivement que la probabilité de migrer augmente si le taux d'activité est faible dans la région d'origine. Cependant, le coefficient observé au point de destination n'est toujours pas significativement différent de zéro, ce qui signifie que les chômeurs quittent des régions où le taux d'activité est faible mais ne se dirigent pas nécessairement vers des régions où le taux d'activité est plus élevé. Cette observation peut laisser croire que les inactifs qui migrent sont mal informés quant aux possibilités d'emplois dans la région de destination. Néanmoins, il se pourrait qu'il s'agisse d'un biais d'agrégation causée par les mouvements de retour, les mouvements des étudiants, les mouvements des personnes âgées, etc.

En conclusion, cette estimation est plus significative que la précédente (valeur F de 99,65 et R² ajusté de 74,3%. De plus, il ne semble plus y avoir d'information dans nos erreurs puisque la statistique Durbin-Watson s'approche de 2, sa valeur attendue en absence d'autocorrélation des erreurs.

e. Aspects économétriques

Il est important ici de noter quelques limites à notre modèle. La première a trait au manque de précision des données.

En effet, un des problème majeur dans l'étude régionale est le manque crucial de données. Par exemple, il n'existe aucune statistique quant au coût de la vie d'une région à l'autre ce qui nous empêche d'avoir des variables adéquates pour mesurer les salaires réels. De plus, pour réussir à cerner des mouvements de façon globale, on se voit contraint à utiliser des moyennes qui ne reflètent pas toujours adéquatement la réalité. Par exemple, lorsque l'on utilise la rémunération hebdomadaire moyenne de l'ensemble des secteurs, on néglige le fait que certains emplois peuvent fournir une rémunération beaucoup plus élevée bien que située dans une zone à faible rémunération moyenne. Par exemple, si la région de l'île de Montréal enregistre une rémunération hebdomadaire légèrement plus faible que dans l'ensemble du Québec, on peut raisonnablement supposer que plusieurs travailleurs y gagnent des salaires parmi les plus élevés du Québec. Ainsi, certaines promotions, d'une succursale à un siège social, par exemple, peuvent sembler aller à contre courant, bien qu'en fait elle ne le soit pas. De tels manques de précision dans les données peuvent ainsi entraîner le rejet de variables explicatives importantes.

Un autre problème important est celui de la multicollinéarité. Celle-ci survient lorsque les variables explicatives sont corrélées entre elles. On ne peut ainsi distinguer quel est l'effet isolé des variables explicatives. De plus, les coefficients ainsi testés sont biaisés et leur variance surestimées. On obtient donc une régression qui semble très significative, avec valeurs F et R^2 très élevées, mais dont même le signe des coefficients peut être erroné. Ce problème nous empêche d'intégrer des variables explicatives que nous savons être importantes. Ainsi, certains facteurs explicatifs sont indirectement inclus dans "l'effet de gravité", puisque nous ne pouvons les tester individuellement.

Comme on peut le voir dans notre matrice de corrélation reproduite au tableau 22, les problèmes possibles de multicollinéarité semblent être absents dans notre cas puisqu'aucun des coefficients de corrélation entre les variables explicatives n'atteint 0,6, ce qui représente une limite raisonnable.

Tableau 22
Matrice de corrélation
Variable dépendante et variables indépendantes

	$\ln P_{ij}/P_{ii}$	$\ln P_{ij}$	$\ln D_{ij}$	$\ln W_i$	$\ln U_i$	$\ln A_i$	$\ln P_i$
$\ln P_{ij}/P_{ii}$	1						
$\ln P_{ij}$.999	1					
$\ln D_{ij}$	-.532	-.536	1				
$\ln W_i$.127	.116	.206	1			
$\ln U_i$.169	.167	.283	.141	1		
$\ln A_i$	-.154	-.159	-.33	.173	-.714	1	
$\ln P_i$	-.203	-.189	-.398	-.434	-.402	.359	1

Finalement, les relations que nous avons observées ne nous assurent pas d'un lien causal entre les variables. On ne peut affirmer hors de tout doute que le chômage cause la migration. Cependant, des liens réels entre les facteurs existent et nous les avons observés.

2. Modèle appliqué aux échanges entre l'Abitibi-Témiscamingue et le reste du Québec

Nous appliquerons maintenant notre modèle aux échanges entre la région et le reste du Québec afin de voir si les facteurs explicatifs des migrations au niveau provincial y sont aussi valables.

Comme on peut le voir au tableau 23, les facteurs les plus significatifs sont la distance et les tailles des populations. On remarque aussi que le taux d'activité dans la région d'origine influence significativement les probabilités (probabilités relatives) de migrer dans le sens attendu par la théorie.

Tableau 23
Abitibi-Témiscamingue et reste du Québec
Période 1986-1991
Résultats d'estimation

Variable dépendante	Paramètre estimé (valeur "t")			
	$\ln P_{ij}/P_{ii}$	$\ln P_{ij}$	$\ln P_{ij}/P_{ii}$	$\ln P_{ij}$
Constante	49,884	49,733	31,275	32,289
$\ln D_{ij}$ (Distance entre i et j)	-2,987 ** (5,648)	-2,993 ** (5,635)	-2,509 ** (6,304)	-2,539 ** (6,316)
$\ln W_j$ (Salaire à la destination)	0,724 (0,383)	0,626 (0,329)	-0,703 (0,356)	-0,733 (0,368)
$\ln W_i$ (Salaire à l'origine)	-1,292 (0,683)	-1,534 (0,808)	-2,273 (1,153)	-2,408 (1,209)
$\ln U_i$ (Taux de chômage à l'origine)			1,055 (1,572)	1,051 (1,551)
$\ln U_j$ (Taux de chômage à la destination)			-0,015 (0,023)	-0,114 (0,168)
$\ln A_i$ (Taux d'activité à l'origine)	-1,246 (0,497)	-0,814 (0,323)		
$\ln A_j$ (Taux d'activité à la destination)	-5,882 (2,346)	-5,851 (2,324)		
$\ln P_j$ (Population à la destination)	0,511 * (2,777)	0,512 * (2,771)	0,499 * (2,639)	0,506 * (2,652)
$\ln P_i$ (Population à l'origine)	-0,777 ** (4,22)	-0,756 ** (4,089)	-0,886 ** (4,689)	-0,866 ** (4,539)
R ²	0,851	0,851	0,826	0,824
R ² ajusté	0,803	0,804	0,770	0,767
F	17,937	17,948	14,882	14,673
Durbin-Watson	2,312	2,308	2,308	2,247
Observations	30	30	30	30

* Signifie que le coefficient est significativement différent de 0 à un niveau de confiance de 95%.

** Signifie que le coefficient est significativement différent de 0 à un niveau de confiance de 99%.

Évidemment, le manque de précision de l'ajustement dans ce cas est normal puisque nous avons un nombre très limité d'observations et un nombre relativement élevé de variables explicatives.

De plus, comme dans toutes les estimations que nous avons faites, il n'y a pas de différence significative entre nos deux variables dépendantes P_{ij} et P_{ij}/P_{ii} .

3. Conclusion de la section

En conclusion, dans tous les modèles que nous avons estimés, la distance et l'effet de gravité jouent des rôles très importants (les niveaux de confiance sont tous supérieurs à 99%). De plus, les taux de chômage et d'activité dans la région d'origine ont un impact très significatif sur les migrations qu'on y observe: plus le taux d'activité est élevé et moins le chômage y sévit, moins les gens en émigrent.

Cependant, les migrants ne partent pas significativement vers les régions les plus favorisées en ce qui a trait au taux d'activité et de chômage. Cette observation peut toutefois s'expliquer par une proportion significative de migrants non-motivés par le chômage: citons, par exemple, les étudiants, les migrants de retour chez eux et les personnes âgées.

Par ailleurs, les coefficients reliés aux salaires ont, pour leur part, des comportements très peu consistants avec nos attentes. En effet, on observe que les gens émigrent des régions où les salaires sont les plus élevés. Cette observation est peut-être justifiée par le fait que les régions qui ont des salaires nominaux élevés ont aussi des coûts de la vie plus élevés, ce qui rendrait la variable non-significative. Une autre possibilité est peut-être aussi que les régions qui ont des salaires moyens élevés sont caractérisées par des structures industrielles peu diversifiées, ce qui oblige ses habitants à s'expatrier pour pratiquer d'autres types d'occupation.

B. Les facteurs spécifiques à certains groupes

1. Les études

Les jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue doivent souvent se déplacer à l'extérieur de leur ville pour entreprendre des études collégiales et quitter la région pour faire des études universitaires. Ainsi, de 1986 à 1991, on peut évaluer à plus de 2161 le nombre de jeunes qui ont dû partir pour poursuivre leurs études au niveau universitaire.

Tableau 24
Premières inscriptions
Finissants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Automne 1986 à hiver 1991

	Total
Université de Montréal*	223
École Polytechnique**	39
École des hautes études commerciales	11
Université du Québec à Montréal***	430
Université McGill***	123
École de technologie supérieure****	70
Université Laval**	312
Université de Sherbrooke***	492
Université d'Ottawa***	236
Université du Québec à Hull***	225
Total	2161

Source: Bureaux des admissions de l'Université de Montréal, de l'Université Laval, de l'École des Hautes études commerciales, de l'École Polytechnique et du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

* Les données incluent des estimations pour les programmes non-contingentés.

** Les données de 1986 et 1987 sont des estimations à partir de 1988, 1989 et 1991.

*** Sont les données l'inscription d'automne 1994 à des programmes contingentés multiplié par 5 pour représenter les cinq années étudiées. De plus, nous avons estimé le nombre d'inscription aux programmes non-contingentés à partir des données estimées par l'Université de Montréal.

**** Sont les données l'inscription d'automne 1994 à des programmes contingentés multiplié par 5 pour représenter les cinq années étudiées.

Ces données n'incluent toutefois pas les jeunes qui sont partis dès le niveau collégial et elles n'incluent pas toutes les universités. Ainsi, on peut raisonnablement penser que le niveau réel des départs occasionnés par la poursuite des études est encore plus élevé. Malheureusement, il nous est impossible à partir des données dont nous disposons de savoir quel est le taux de retour de ces jeunes.

2. Le profil de carrière et migrations des personnes âgées⁴⁹

L'Abitibi-Témiscamingue est une région très jeune⁵⁰ et peu peuplée, ce qui a pour conséquence de faire en sorte qu'une part importante de sa population âgée provient de d'autres régions. On peut supposer qu'une fraction de celle-ci est susceptible de retourner dans sa région d'origine au début de la retraite.

D'autre part, la faible densité de population de la région a pour conséquence de limiter les possibilités de carrières. C'est ainsi que les plus ambitieux, après avoir acquis de l'expérience en région, se dirigent vers pour les grands centres.

Ces mouvements migratoires ont évidemment des impacts et c'est à ceux-ci que nous nous intéresserons dans la section suivante.

⁴⁹Ces deux points sont amenés par Marie-Josée Marcoux, économiste régionale du Ministère de la main d'oeuvre et de la sécurité du revenu lors d'une entrevue le 3 avril 1995.

⁵⁰L'Abitibi-Témiscamingue doit une partie importante de sa population aux plans de colonisation Gordon (1932-1934) et Vautrin (1935-1937) et à la mise en valeur des gisements miniers à partir du début des années 1920.

VI - IMPACTS ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX DES MIGRATIONS

Bien que quelques tentatives aient été faites afin de mesurer les impacts des migrations, peu de certitude quant aux effets des migrations à court et à long terme demeurent.

Dans un premier temps, certains économistes ont tenté de mesurer les impacts des migrations en vérifiant si les revenus des migrants avaient augmenté suite à la migration. Malgré leurs multiples efforts, peu de résultats concluants ont été trouvés⁵¹: les migrations ne sont pas nécessairement profitables à tous les migrants.

Par la suite, certains ont mesuré quels étaient les effets sur la demande globale. Ainsi, Vanderkamp (1970) a évalué que: "For every 5 unemployed people leaving the Maritimes 2 previously employed persons become unemployed. Put in another way, if basic (export) employment declines by 100, then in total 500 peoples (250 labour force members) will have to migrate out of the region to keep unemployment at the same level."⁵²

Polèse (1978) a, quant à lui, évalué, à l'aide de micro-données de la période 1968-1975, que chaque travailleur immigrant avait amené une création de 0,45 emploi, grâce à la demande accrue de consommation et aux investissements réalisés.⁵³

Finalement, Carel, Coffey et Polèse (1989) concluent qu'il est impossible de connaître les impacts des migrations pour les régions d'émigration puisque les impacts sont à la fois positifs (par leur effets sur les taux de chômage) et négatifs (par leur effets sur la structure de la population). Ils concluent qu'un modèle d'équilibre général ou une théorie de croissance économique qui incorpore le capital humain en mettant une emphase particulière sur l'entrepreneurship et les innovations serait nécessaire.⁵⁴

⁵¹Voir à cet effet le chapitre 2 de SHAW, R. Paul. op. cit. qui trace un historique très intéressant des études sur les migrations.

⁵²VANDERKAMP, John., "The effect of out-migration on regional employment", Revue canadienne d'économique, volume III, no 4, novembre 1970, page 546.

⁵³POLÈSE, Mario, Agnès LÉ MINH et Jean-Claude THIBODEAU, L'impact à court terme de l'immigration internationale sur la production et l'emploi au Québec, 1968-1975, Ministère de l'immigration du Québec et INRS-Urbanisation à Montréal, 1978, 105 pages.

⁵⁴Voir CAREL, Geneviève, W.J. COFFEY et M. POLÈSE. op. cit.

Évidemment, on peut toutefois tirer des conclusions importantes à savoir que la sélectivité de la migration fait en sorte que la région exportatrice de population perd des jeunes dans lesquels elle a investi durant leur jeunesse et, d'autre part, elle doit assumer des coûts découlants directement du vieillissement prématuré de sa population (soins de santé, etc).

Notons que dans notre cas, puisque ces dépenses sont encourues au niveau provincial, elles n'affectent pas la région. Cependant, si la région d'étude était le Québec, ces aspects devraient être évalués.

Dans notre cas particulier, nous commencerons donc par nous interroger sur l'impact global des migrations sur la pyramide d'âge régionale, sur le taux de scolarité de la population, sur le potentiel de productivité puis finalement sur la demande globale.

A. Impact sur la pyramide d'âge

Comme on peut le constater au tableau 25, la pyramide d'âge régionale a connu des changements assez importants au cours de la période 1986-1991. On remarque par exemple que la part des 20-24 ans est passée de 9,87% à 7,31% pendant cette période, ce qui équivaut à une diminution de 2,56%. (Ce qui équivaut aussi à une diminution de 26% de cette catégorie d'âge par rapport à elle-même.)

Tableau 25
Abitibi-Témiscamingue
Part de chaque groupe d'âge
dans la population totale de 5 ans et plus

	Population recensée en juin 1986		Population recensée en juin 1991	
	Nombre	Proportion	Nombre	Proportion
5 - 14 ans	24 685	18,33%	24 925	17,72%
15 - 19 ans	11 945	8,87%	11 355	8,07%
20 - 24 ans	13 290	9,87%	10 285	7,31%
25 - 29 ans	14 790	10,98%	13 455	9,56%
30 - 34 ans	13 560	10,07%	15 090	10,73%
35 - 39 ans	11 340	8,42%	13 425	9,54%
40 - 44 ans	9 080	6,74%	11 200	7,96%
45 - 49 ans	6 725	4,99%	8 875	6,31%
50 - 54 ans	6 325	4,70%	6 680	4,75%
55 - 59 ans	6 355	4,72%	6 045	4,30%
60 - 64 ans	5 645	4,19%	5 990	4,26%
65 - 74 ans	7 105	5,27%	8 665	6,16%
75 ans et plus	3 850	2,86%	4 700	3,34%
Total	134 695	100,00%	140 690	100,00%
Dépendance démographique*	35 640	26,46%	38 290	27,22%

* Il s'agit ici d'un "taux de dépendance démographique modifié" puisqu'il réfère à la part de la population de 5 à 15 ans et de plus de 65 ans dans la population totale. On a exclu les enfants de moins de 5 ans puisque de toute façon ils peuvent pas être des migrants.

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986 - Profils - Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987, 876 pages., STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992. et calculs de l'auteur.

On est en droit de se demander dans quelle mesure les migrations sont responsables de ces changements démographiques. En effet, comme nous l'avons vu à la section précédente, la migration affecte plus particulièrement certaines catégories d'âge, ce qui entraîne forcément un débalancement structurel dans la pyramide d'âge régionale. En effet, si le taux de migration net des jeunes est plus élevé que le taux de migration net total

observé, il s'en suit une sous-représentation de ceux-ci dans la région. On devrait, de plus, s'attendre à un taux de dépendance démographique plus grand.

Dans une première étape, afin d'éliminer les effets démographiques, (qui se résument surtout par la baisse de natalité des 30 dernières années), on utilise la population, telle que recensée en 1991. On ajoute ensuite les migrations nettes afin de déduire quelle aurait été la population si aucune migration n'était survenue entre 1986 et 1991. Les résultats de cette opération sont au tableau 26.

Tableau 26
Abitibi-Témiscamingue
Calcul de la population de 1991 sans migration
Population totale

	Population recensée 1991	Migrations nettes	Population sans migration
5 - 14 ans	24 925	-195	25 120
15 - 19 ans	11 355	-300	11 655
20 - 24 ans	10 285	-770	11 055
25 - 29 ans	13 455	310	13 145
30 - 34 ans	15 090	-40	15 130
35 - 39 ans	13 425	-360	13 785
40 - 44 ans	11 200	-40	11 240
45 - 49 ans	8 875	-190	9 065
50 - 54 ans	6 680	-115	6 795
55 - 59 ans	6 045	-55	6 100
60 - 64 ans	5 990	-105	6 095
65 - 74 ans	8 665	-325	8 990
75 ans et plus	4 700	-135	4 835
Total	140 690	-2 320	143 010

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992. , STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.9103.cd et calculs de l'auteure.

En calculant la part de chacune des catégories d'âge des deux populations (soit la population recensée et la population qui aurait été recensée si elle n'avait pas migré), on retrouve l'*effet isolé* de la migration dans la pyramide d'âge. Les résultats se trouvent au tableau 27.

Tableau 27
Abitibi-Témiscamingue
Impacts de la migration sur la pyramide d'âge
et sur le taux de dépendance démographique
Population totale

	Sans migration		Avec migration	
	Population sans migration	%	Population recensée 1991	%
5 - 14 ans	25 120	17,57%	24 925	17,72%
15 - 19 ans	11 655	8,15%	11 355	8,07%
20 - 24 ans	11 055	7,73%	10 285	7,31%
25 - 29 ans	13 145	9,19%	13 455	9,56%
30 - 34 ans	15 130	10,58%	15 090	10,73%
35 - 39 ans	13 785	9,64%	13 425	9,54%
40 - 44 ans	11 240	7,86%	11 200	7,96%
45 - 49 ans	9 065	6,34%	8 875	6,31%
50 - 54 ans	6 795	4,75%	6 680	4,75%
55 - 59 ans	6 100	4,27%	6 045	4,30%
60 - 64 ans	6 095	4,26%	5 990	4,26%
65 - 74 ans	8 990	6,29%	8 665	6,16%
75 ans et plus	4 835	3,38%	4 700	3,34%
Total	143 010	100,00%	140 690	100,00%
Dépendance démographique	38 945	27,23%	38 290	27,22%

Source: Calculs de l'auteure à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992. et de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.9103.cd.

On voit donc que, s'il n'y avait pas eu de migration, la part des 20-24 ans aurait été non pas de 7,31% mais de 7,73%. Ceci signifie que la migration n'explique que 0,42% de la baisse relative de cette catégorie d'âge dans la population totale. Les 2,13% qui restent sont donc entièrement attribuables aux changements démographiques. De plus, on observe que la migration a aussi touché les personnes âgées dans une plus grande proportion que le reste de la population ce qui implique en conséquence que le vieillissement général de la population observé n'est pas accentué par les migrations et même qu'au contraire, il est légèrement diminué.⁵⁵

Le lecteur intéressé trouvera en annexe XII la même analyse faite pour chacune des MRC et en annexe XIV l'analyse faite à partir des migrations déduites en suivant les cohortes.

⁵⁵Le portait serait probablement différent si l'unité géographique d'étude était, par exemple, un petit village où les activités économiques ont diminuées au cours des dernières années. Voir par exemple: Deux Québec dans un : rapport sur le développement social et démographique où les auteurs divisent le Québec en deux: les communautés en déclin et celles en croissance. Les pyramides d'âge qu'ils en déduisent comportent des variations très importantes.

B. Impact sur le niveau de scolarité de la population⁵⁶

Comme nous l'avons vu précédemment la migration est toujours sélective quant à l'âge et au niveau de scolarité. "La scolarité est peut-être la plus importante caractéristique personnelle associée à la propension à déménager."⁵⁷ Ainsi, nous nous demanderons dans un premier temps quels sont les soldes migratoires par niveau de scolarité pour l'Abitibi-Témiscamingue pour ensuite tenter d'en cerner les impacts sur la productivité potentielle régionale.

1. Soldes migratoires par niveau de scolarité

Ce type d'information n'est malheureusement pas disponible, ni reconstituable à partir des données régulières de recensement. Cependant, une compilation spéciale du Bureau de la Statistique du Québec pour les migrations de 1976-1981, nous donne les taux de mobilité par catégorie de scolarité qui nous permettrons d'estimer ces mouvements pour la période qui nous intéresse.

Tableau 28
Taux (%) de migration nette de la population selon la scolarité
Abitibi-Témiscamingue, période 1976-1981

	Moins d'une 9e année	De la 9e à la 13e année sans dip.	Certificat d'études secondaires	Post-sec. non universitaire	Études univ. sans grade	Études univ. avec grade	Total
Interrégionale	-0,24%	-2,04%	-2,49%	-3,02%	-2,13%	7,51%	-1,28%
Interprovinciale	-0,21%	-2,14%	-2,10%	-3,65%	-2,39%	-2,55%	-1,69%
Totale	-0,44%	-4,18%	-4,59%	-6,67%	-4,52%	4,96%	-2,97%

Source: BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Les migrations au Québec: aspects régionaux, Québec, Les publications du Québec, 1988, pages 198-199.

On voit que le taux de sortie nette de la population, toutes catégories confondues avait été à cette époque de -2,97%. Il s'agit d'un taux plus élevé que le taux observé entre 1986-1991, soit -1,74%⁵⁸. De plus, lors de la période 1976-1981, la migration interprovinciale avait été beaucoup plus importante (-1,69%) qu'elle ne l'a été pendant la période 1986-1991 (-0,02%) et la migration interrégionale légèrement plus faible, -1,28%

⁵⁶Les calculs qui suivent ont été réalisés à partir de données de recensement non-corrigées puisque le sous-dénombrement affecte de la même façon toutes les données ici utilisées. Cependant, le total en nombre d'individus est ainsi sous-estimé.

⁵⁷STATISTIQUE CANADA., Les canadiens en mouvement - no 96-309 au catalogue, Ottawa, 1994, page 18.

⁵⁸Le calcul exact se trouve en annexe XV.

contre -1,72%. Afin de rendre ces données comparables aux nôtres, nous devons donc procéder à certains ajustements. En posant comme hypothèse que la structure des migrations nettes par niveau de scolarité n'a pas changé, que la baisse des sorties migratoires nettes a affecté toutes les catégories de scolarité de la même façon et que le profil des sorties migratoires varie selon qu'il s'agit de migration interrégionale ou de migration interprovinciale, on peut obtenir des estimations des taux de migration nets par niveau de scolarité pour la période qui nous intéresse.

Ainsi, le taux de migration interrégionale de la population de 15 ans et plus ayant été entre 1986-1991 de -1,72%, c'est-à-dire, 134% de ce qu'il était entre 1976-1981, ($1,72 \div 1,28 \approx 1,34$), nous appliquons cette constante aux taux de migration interrégionale nets de 1976-1981 pour obtenir des estimations des taux de 1986-1991. Par exemple, le taux de migration interrégionale net des personnes ayant moins d'une 9e année était en 1976-1981 de -0,24%. En appliquant à ce taux la hausse générale observée sur l'ensemble de la population, on obtient: $-0,24\% \times 1,34 = -0,32\%$.

En faisant un calcul similaire pour la migration interprovinciale on trouve que la migration de 1986-1991 représentait seulement un peu plus de 1% celle de 1976-1981, ($0,02 \div 1,69 \approx 0,01$). Les résultats de ces opérations se trouvent au tableau 29.

Tableau 29
Estimations des taux (%) de migration nette de la population selon la scolarité
Abitibi-Témiscamingue, période 1986-1991

	Moins d'une 9e année	De la 9e à la 13e année sans dip.	Certificat d'études secondaires	Post-sec. non universitaire	Études univ. sans grade	Études univ. avec grade	Total
Interrégionale	-0,32%	-2,74%	-3,35%	-4,06%	-2,86%	10,10%	-1,72%
Interprovinciale	0,00%	-0,03%	-0,03%	-0,05%	-0,03%	-0,03%	-0,02%
Totale	-0,33%	-2,77%	-3,38%	-4,11%	-2,90%	10,07%	-1,74%

Source: Estimations de l'auteure à partir des données de 1976-1981 qui sont tirées de BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Les migrations au Québec: aspects régionaux, Québec, Les publications du Québec, 1988, pages 198-199.

En appliquant ensuite ces taux de migration à la population témiscabitiébienne de chaque catégorie de scolarité on retrouve les gains et pertes estimés en nombre d'individus par niveau de scolarité que l'on trouve au tableau 31.

Tableau 30
Population témiscabitiennne par niveau de scolarité, 1986

	Moins d'une 9e année	De la 9e à la 13e année sans dip.	Certificat d'études secondaires	Post-sec.* non universitaire	Études** univ. sans grade	Études univ. avec grade	Total
Nombre	31 915	27 185	14 675	24 725	5 730	5 205	109 435

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement de la population 1986 - Québec - Profils partie B, no 94-110 au catalogue, page 3 et page 1273. Les données sont estimées à partir de l'échantillon de 20% de la population.

*La catégorie "Post-secondaire non-universitaire" comprend les catégories "Certificat ou diplôme d'une école de métiers" et "Autres études non-universitaires".

**La catégorie "Études universitaires sans grade" inclut toute scolarité universitaire inférieure au baccalauréat.

Tableau 31
Gains (pertes), en nombre d'habitants, par niveau de scolarité

	Moins d'une 9e année	De la 9e à la 13e année sans dip.	Certificat d'études secondaires	Post-sec. non universitaire	Études univ. sans grade	Études univ. avec grade	Total
Ailleurs au Qué	-103	-746	-491	-1004	-164	526	-1983
Ailleurs au Can	-1	-8	-4	-12	-2	-2	-28
Total	-104	-753	-495	-1016	-166	524	-2010

Source: Calculs à partir des tableaux 29 et 30.

Comme la structure par niveau de scolarité de la population entre 1976 et 1986 a légèrement changé, le total estimé (2010) du nombre de migrants est un peu différent du total de migrants réels recensés (2125). Nous allons donc ajuster les données en leur appliquant un facteur de correction. Ainsi, pour la migration interrégionale, on s'attend à retrouver 2098 personnes, soit le nombre de migrants total (2125) multiplié par la proportion de migrants interrégionaux, soit 98,75%. De la même façon, on s'attend à un total de 28 migrants interprovinciaux soit, $(2125 \times 1,25\%)$. Puisque nous avons retrouvé 1983 migrants interrégionaux, nous appliquerons le facteur de correction de 1,058, $(2098 \div 1983)$ aux migrations interrégionales et le facteur de correction de 0,96 $(27 \div 28)$ aux migrations interprovinciales. Nous obtenons donc les gains (pertes) corrigés, en nombre d'habitants, par niveau de scolarité que l'on trouve au tableau 32.

Tableau 32**Gains (pertes) corrigés, en nombre en nombre d'habitants, par niveau de scolarité**

	Moins d'une 9e année	De la 9e à la 13e année sans dip.	Certificat d'études secondaires	Post-sec. non universitaire	Études univ. sans grade	Études univ. avec grade	Total
Ailleurs au Qué	-109	-789	-520	-1063	-174	556	-2098
Ailleurs au Can	-1	-7	-4	-11	-2	-2	-27
Total	-110	-797	-524	-1074	-175	555	-2125

Source: Estimations à partir du tableau 31, de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie B - no 95-326 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994. et de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.9103a.

La région a donc perdu des individus dans toutes les catégories de scolarité sauf dans celle "Études universitaires avec grade" où elle enregistre des gains nets. "C'est la migration interrégionale qui est responsable de cette situation paradoxale qui peut s'expliquer par le retour de jeunes adultes ayant acquis un diplôme universitaire à Montréal, Québec ou Sherbrooke là où se trouvent les campus les plus importants (l'Abitibi-Témiscamingue a un campus de moindre importance...)."59

Nous tenterons maintenant de déterminer quel seront les impacts de ces gains et ces pertes sur la productivité potentielle de la main d'oeuvre de la région.

⁵⁹BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Les migrations au Québec: aspects régionaux, Québec, Les publications du Québec, 1988, page 200.

C. Gains et pertes de potentiels de productivité

Puisque nous savons que la migration est sélective quant à l'âge et au niveau de scolarité, on voudrait dès lors mesurer l'impact du bouleversement structurel amené par la migration.

Nous utiliserons, pour ce faire, le concept de productivité potentielle. Ce concept repose sur l'hypothèse que si l'économie atteignait le plein emploi⁶⁰, le revenu moyen per capita qu'il serait possible d'atteindre serait différent suite aux migrations. C'est ce que nous appelons la productivité potentielle.

Ainsi, en utilisant pour base les gains moyens par niveau de scolarité et en les multipliant par le nombre d'individus de chacune des catégories de scolarité dans la population, on obtient la productivité potentielle maximale pour l'ensemble de l'économie régionale de 1991 que l'on trouve au tableau 33.

Tableau 33
Abitibi-Témiscamingue
Productivité potentielle de la population de 15 ans et plus

	Population recensée en 1991	Gains moyens (\$ de 1990)	Masse salariale totale possible avec migration
Moins d'une 9e année	28 715	25 077 \$	720 086 055 \$
De la 9e à la 13e année sans dip.	28 190	27 289 \$	769 276 910 \$
Certificat d'études secondaires	16 570	28 919 \$	479 187 830 \$
Post-sec. non universitaire	28 185	32 850 \$	925 877 250 \$
Études univ. sans grade	6 235	32 850 \$	204 819 750 \$
Études univ. avec grade	6 610	49 861 \$	329 581 210 \$
Total	114 505		3 428 829 005 \$
Gains possibles per capita			29 945 \$

*Gains moyens en 1990 d'une personne ayant travaillé toute l'année à temps plein

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie B - no 95-326 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994. , STATISTIQUE CANADA, Recensement 91 - Les gains des Canadiens - no 96-317 au catalogue, page 22 et calculs de l'auteur.

⁶⁰Nous utilisons ici le concept de plein emploi très largement puisque nous supposons un taux de chômage nul ce qui est tout-à-fait irréaliste. Cependant, dans la mesure où l'on prend pour hypothèse que le taux de chômage serait le même pour toutes les catégories de scolarité, les résultats calculés avec un taux général de chômage de 8% pour tous iraient dans le même sens. Notons que ne pas prendre pour hypothèse que le taux de chômage est le même pour tous ouvre sur des difficultés théoriques toutes particulières que nous n'aborderons pas ici.

Évidemment, les résultats du tableau 33 auraient été différents s'il n'y avait pas eu de migration puisque celle-ci est venue changer la répartition de la population par niveau de scolarité comme on peut l'observer au tableau 34.

Tableau 34
Abitibi-Témiscamingue
Productivité potentielle de la population de 15 ans et plus

	Population recensée en 1991	Nombre de migrants nets 1986-1991	Population sans migration en 1991
Moins d'une 9e année	28 715	-110	28 825
De la 9e à la 13e année sans dip.	28 190	-797	28 987
Certificat d'études secondaires	16 570	-524	17 094
Post-sec. non universitaire	28 185	-1 074	29 259
Études univ. sans grade	6 235	-175	6 410
Études univ. avec grade	6 610	555	6 055
Total	114 505	-2 125	116 630

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie B - no 95-326 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994., tableau 32 et calculs de l'auteur.

La productivité potentielle que la région aurait connu en 1991 aurait donc été, s'il n'y avait pas eu de migration, celle que l'on retrouve au tableau 35.

Tableau 35
Abitibi-Témiscamingue
Productivité potentielle de la population de 15 ans et plus

	Population sans migration en 1991	Gains moyens (\$ de 1990)	Masse salariale totale possible sans migration
Moins d'une 9e année	28 825	25 077 \$	722 840 719 \$
De la 9e à la 13e année sans dip.	28 987	27 289 \$	791 013 553 \$
Certificat d'études secondaires	17 094	28 919 \$	494 338 365 \$
Post-sec. non universitaire	29 259	32 850 \$	961 157 108 \$
Études univ. sans grade	6 410	32 850 \$	210 581 985 \$
Études univ. avec grade	6 055	49 861 \$	301 925 431 \$
Total	116 630		3 481 857 161 \$
Gains possibles per capita			29 854 \$
Gain (perte) per capita			90,92 \$

Source: Tableau 34, STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie B - no 95-326 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994., STATISTIQUE CANADA, Recensement 91 - Les gains des Canadiens - no 96-317 au catalogue, page 22 et calculs de l'auteur.

En conséquence, on peut conclure que pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, l'impact des migrations s'est traduit par l'augmentation de la productivité potentielle de 91\$ par personne de 15 ans et plus. (Le lecteur intéressé trouvera la même analyse faite pour

le Québec en annexe XVI. On y découvre que le Québec a perdu l'équivalent de 27\$ par personne de 15 ans et plus en termes de productivité potentielle.)

L'impact positif observé pour la région est dû au fait qu'une partie des jeunes de la région sont allés étudier à l'extérieur et sont revenus avec un potentiel accru qu'ils n'auraient pas pu acquérir s'ils n'avaient pas migré.

Cette conséquence apparemment contradictoire, c'est-à-dire qu'un solde migratoire négatif augmente la productivité potentielle d'un territoire, nous pousse à revoir le problème sous un autre jour: la question essentielle n'est donc plus de savoir combien de jeunes sont partis, mais plutôt, combien sont revenus...

On se doit même de pousser la réflexion plus avant puisque que la migration comporte toujours un aspect de formation: bien que l'on ne puisse la quantifier, il y a une valeur intrinsèque à l'ouverture d'esprit et à l'augmentation de la capacité d'adaptation qui découle directement de celle-ci. Une main d'oeuvre plus flexible et plus dynamique a aussi une productivité accrue.

Ainsi donc, la prise en compte des effets de développement nous pousse non plus à tenter de restreindre la mobilité des populations, (comme on tente indirectement de le faire à l'aide de paiements de transferts qui au contraire restreignent la mobilité des gens qui sont déjà les moins mobiles tout en ayant aucun effet sur les plus mobiles), mais bien plutôt à adopter des mesures visant récupérer la plus grande part possible de ces individus dynamiques.

Évidemment comme nous l'avons vu à la section précédente lorsque nous avons abordé les causes de migration, nous avons vu que la petite taille de la région n'en fait pas une destination privilégiée des migrants des autres régions du Québec: le pouvoir d'attraction de la région est somme toute limité. Cependant, puisque nous savons que la migration de retour est facilitée par la valeur d'attachement à la région, comme nous l'avons déduit dans la première section, on en conclut que les efforts devraient être orientés vers l'aide au retour en région. Par exemple, la région pourrait diffuser à ses étudiants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région de l'information sur les postes disponibles en région. De plus, une sensibilisation auprès des entreprises pourrait être faite afin d'atteindre une plus grande flexibilité sur les lieux d'entrevues d'emploi. En effet, plusieurs entreprises se déplacent déjà à Montréal et à Québec pour des raisons d'affaires. Pour les étudiants, se

déplacer pour une entrevue d'emploi peut s'avérer onéreux. Ce coût nuit évidemment au retour des jeunes.

Une telle mesure permettrait, de plus, d'informer les jeunes des besoins réels de main d'oeuvre de la région. Nous avons tous vu des jeunes confiants de leur retour étudier dans des domaines où aucun débouché n'est possible. Nous avons aussi vu plus d'un croire qu'il devait s'expatrier à tout jamais parce que sa formation ne correspondait à aucun besoin en région. Finalement, nous savons tous que les entreprises deviennent moins exigeantes quant à la formation de leur travailleurs parce qu'elles sont convaincues qu'elles ne réussiront pas à obtenir la main d'oeuvre qu'elles recherchent.

Nous abordons maintenant l'effet des migrations nettes sur la demande globale régionale.

D. Effet sur la demande globale

Nous avons vu à la section précédente que les échanges migratoires avaient permis d'accroître la productivité potentielle per capita. Cependant, les sorties migratoires nettes ont aussi eu un effet sur la demande globale régionale puisque les gens qui sont partis privent la région de dépenses de consommation affectant ainsi indirectement l'emploi régional. *Indirectement*, puisque, à l'opposé d'un projet qui créerait de l'emploi *directement*, les sorties migratoires n'ont pas d'*effets primaires directs* mais bien seulement des *effets primaires indirects* qui s'évaluent en pertes de valeurs ajoutées régionales sur les dépenses de consommation. Dans un premier temps, il nous faut donc savoir quelles seraient les dépenses de consommation des individus qui ont quitté la région. En effet, si ces personnes étaient restées en région, leurs dépenses auraient lieu aujourd'hui. Ainsi, les pertes ne sont pas seulement passées mais aussi futures. (Nous utiliserons des données de 1990 et des dollars constants de 1990.)

1. Transfert des individus en ménages migrants

Cependant, nous ne pouvons pas savoir quelles étaient les dépenses moyennes des individus et des ménages qui sont partis. Toutefois, nous pouvons estimer quelles étaient leurs dépenses minimales puisque nous pouvons retrouver leur revenus minimaux. Ceux-ci seraient en effet constitués de paiements de transferts assumés par l'État. Afin d'évaluer ceux-ci, il nous faut maintenant savoir quelle était la composition familiale des migrants puisque les paiements de transferts sont fonction non pas des individus mais des ménages. Nous ferons donc la répartition des migrants en trois catégories: les personnes âgées, les familles avec enfants et les migrants sans enfants.

a. Les personnes âgées

Pour évaluer le nombre de "personnes âgées migrantes nettes", nous prendrons directement le nombre de migrants nets de 65 ans et plus en 1991 en négligeant les possibles ménages où seulement l'un des conjoints a plus de 65 ans. On trouve donc un total de 460 personnes dans cette catégorie⁶¹. De plus, il nous est nécessaire de savoir

⁶¹Les nombres de migrants nets par catégorie sont tirés des calculs effectués à partir des tableaux sommaires de base cnd.m9103.cd. En utilisant les tableaux cnd.m9104.a, on aurait obtenu 2395 migrants nets.

quel était le statut familial de ces personnes pour pouvoir connaître le montant d'allocations minimales qu'elles recevaient . On peut déduire à partir de la structure familiale témiscabitiennne que 30% des personnes âgées vivaient seules tandis que 70% vivaient en couple. On retrouve donc 138 personnes seules et 161 ménages dans cette catégorie.

b. Les familles avec enfants

On peut raisonnablement supposer que le nombre de migrants sans enfants est plus grand que la part relative de ce groupe dans la population en général. On doit donc départager le nombre d'adultes qu'il y a dans chacune des deux catégories.

Ainsi, puisqu'il est raisonnable de croire que la famille migrante est semblable aux autres familles de la région, on pourra distinguer les deux catégories qui sont imbriquées l'une à l'autre, en évaluant le nombre d'enfants migrants (qui font seulement partie des "familles-types") pour ensuite évaluer le nombre de "familles-type" et de façon résiduelle, le nombre de migrants sans enfants.

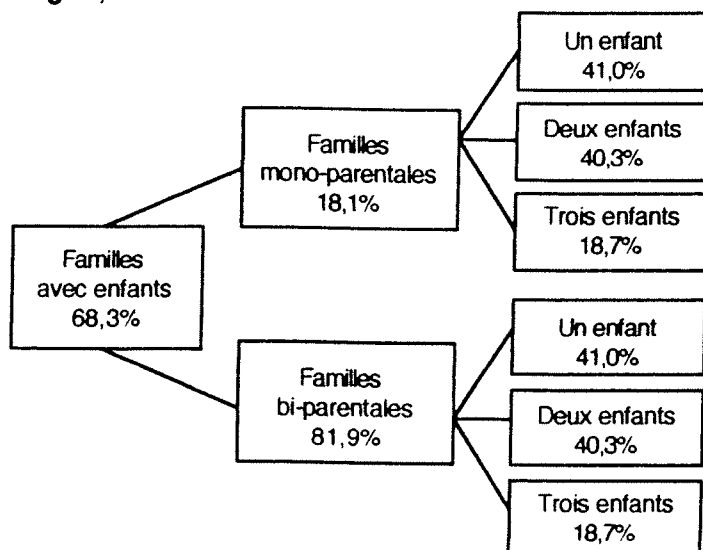
c. Les enfants

Dans un premier temps, on peut raisonnablement supposer qu'une part assez grande des 15-19 ans a migré non pas dans le cadre d'un déplacement familial mais plutôt dans un mouvement autonome. (Nous savons, par exemple, que l'entrée au Cégep se fait vers 17-18 ans et l'entrée à l'université vers 19-20 ans.) Ces individus devront donc être exclus des déplacements familiaux.⁶²

Afin d'évaluer le nombre de migrants nets dans la catégorie des 19-20 ans, nous évaluerons le taux de migration de la catégorie des 5-14 ans. Ainsi, sachant que cette catégorie compte 195 migrants et couvre une cohorte de 10 ans, on évalue linéairement à 19,5 migrants par année. On retrouve donc 98 migrants dans la catégorie des 15-19 ans qui se sont déplacés dans le cadre d'une migration familiale. Nous avons donc maintenant un total de 293 enfants faisant partie des "familles migrantes type".

⁶²De plus, nous classerons ces adolescents parmi les adultes pour ce qui est des dépenses effectuées.

Figure 5
Profils familiaux
Abitibi-Témiscamingue, 1991



Les taux sont tirés de GIRARD, Chantal. La population et les ménages de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, juin 1993, 105 pages.

En appliquant les proportions que l'on trouve au tableau 36, on obtient le nombre d'individus dans chacune des catégories de "familles-type".

Tableau 36
Nombre d'individus dans chacune des "famille-type"

	Part dans la population des familles avec enfants	Nombre d'individus au total	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants
Familles mono-parentales avec un enfant	7,42%	45	23	23
Familles mono-parentales avec deux enfants	7,29%	44	15	30
Familles mono-parentales avec trois enfants	3,38%	21	5	15
Familles bi-parentales avec un enfant	33,58%	205	137	68
Familles bi-parentales avec deux enfants	33,01%	201	101	101
Familles bi-parentales avec trois enfants	15,32%	93	37	56
Total des familles avec enfants	100%	610	317	293

Le total ne donne pas toujours la somme des parties en raison de l'arrondissement des données pour éliminer les fractions d'individus.

Nous avons donc un grand total de 23 familles mono-parentales avec un enfant, 15 familles mono-parentales avec deux enfants, 5 familles mono-parentales avec trois enfants, 68 familles bi-parentales avec un enfant, 50 familles bi-parentales avec deux enfants et 19 familles bi-parentales avec trois enfants.

d. Les migrants sans enfants

De façon résiduelle, on estime le nombre d'individus dans cette catégorie à la totalité des adultes migrants nets, soit 595 personnes, puis on additionne les migrants nets dans la catégorie des 15-19 ans qui ont migré pour des raisons scolaires, soit 300 moins les 98 assumés avoir migré dans un déplacement familial, pour un grand total de 797 personnes. Comme nous avons trouvé au tableau précédent que le nombre d'adultes migrants nets faisant partie de "familles-types" était de 317, nous avons un total de 797 moins 317 soit 480 personnes migrantes nettes qui ne faisaient pas partie des familles avec enfants.

Arbitrairement, on décide que 20% des individus de cette catégorie étaient en couple au moment de la migration et 80% seuls ce qui nous donne un total de 48 couples migrants sans enfants et 384 migrants célibataires.

2. Les dépenses minimales des ménages

Les dépenses minimales de nos migrants nets correspondent aux prestations d'aide sociale que des individus dans ces catégories auraient reçues et aux versements de pension de vieillesse et les allocations de revenu garanti pour les personnes âgées. On retrouve le total du calcul au tableau 37.

Tableau 37
Allocations minimales reçues par les "migrants types"

	Nombre d'individus ou de familles	Allocations annuelles (\$ de 1990)	Estimation des dépenses annuelles
Personnes âgées seules*	138	9 077 \$	1 252 569 \$
Ménages âgés**	161	14 716 \$	2 369 308 \$
Familles mono-parentales avec un enfant***	23	8 214 \$	188 914 \$
Familles mono-parentales avec deux enfants***	15	9 267 \$	139 009 \$
Familles mono-parentales avec trois enfants***	5	9 267 \$	46 336 \$
Familles bi-parentales avec un enfant***	68	9 923 \$	674 791 \$
Familles bi-parentales avec deux enfants***	50	10 870 \$	543 498 \$
Familles bi-parentales avec trois enfants***	19	10 870 \$	206 529 \$
Personnes seules***	384	5 450 \$	2 092 677 \$
Ménages en couple sans enfants***	48	8 580 \$	411 828 \$
Total			7 925 460 \$

* Il s'agit de la pension de Sécurité de la vieillesse de 1990 qui totalisait 4147,62\$ et de l'allocation de supplément de revenu maximal qui était de 4928,97\$ pour une personne seule.

** Les allocations de supplément de revenus maximaux étaient de 3210,48\$ par personne pour un ménage de deux personnes ayant plus de 65 ans.

*** Il s'agit des allocations mensuelles du mois de mars 1990 pour chacune des catégories multipliées par 12. Le mois de mars est le mois "représentatif" tandis que l'année 1990 chevauche deux systèmes de prestations. Source: Ministère de la Sécurité du Revenu, département Évaluation et Statistiques.

On voit donc que les allocations totales minimales de ces personnes s'élèvent à presque huit millions de dollars annuellement.

Étant donné la faiblesse des revenus de nos migrants, il est raisonnable de croire que la propension à consommer est unitaire, c'est-à-dire qu'aucune épargne n'est réalisée. Ainsi, la totalité des revenus devient des dépenses de consommation. Pour en calculer les impacts, nous devons connaître la structure des dépenses des ménages touchés, plus exactement la structure des dépenses par niveau de revenu et par types de familles. Malheureusement, ces données ne sont pas disponibles, ce qui nous contraint à utiliser la structure de dépenses par niveau de revenu seulement. (Source: Statistique Canada, Dépenses des familles au Canada - no 62-555 au catalogue.)

Nous avons donc, dans un premier temps, déduit la part relative de chacune des catégories de dépenses pour un niveau de revenu inférieur à 15 000\$. (Par exemple, la

(part des dépenses liées à l'alimentation était de 19%.) Nous avons ensuite appliqué ces taux au total des dépenses des tous les types de ménage. Les résultats se trouvent au tableau 38.

On additionne ensuite toutes les dépenses faites dans chacune des catégories de consommation puisque celles-ci impliquent toutes des taux de valeur ajoutée régionale différents. Les résultats se trouvent au tableau 39.

Tableau 38

Structure de dépenses des familles ayant un revenu de moins de 15 000\$ en 1990

	Dépenses moyennes	% des dépenses totales	Personnes âgées seules	Ménages âgés	Familles mono-parent. un enfant	Familles mono-parent. deux enfants et plus	Familles bi-parent. un enfant	Familles bi-parent. deux enfants et plus	Personnes seules	Ménages sans enfants
Alimentation										
Aliments achetés dans un magasin	2 143 \$	16,03%	1 455 \$	2 359 \$	1 317 \$	1 486 \$	1 591 \$	1 743 \$	874 \$	1 375 \$
Aliments achetés au restaurant, etc.	396 \$	2,96%	269 \$	436 \$	243 \$	275 \$	294 \$	322 \$	161 \$	254 \$
Logement										
Logement loué	3 324 \$	24,67%	2 257 \$	3 660 \$	2 043 \$	2 305 \$	2 468 \$	2 703 \$	1 355 \$	2 134 \$
Logement appartenant à l'occupant	474 \$	3,55%	322 \$	522 \$	292 \$	329 \$	352 \$	386 \$	193 \$	305 \$
Entretien, impôts fonciers, eau, assurance, combustibles, intérêt, etc.	753 \$	5,63%	511 \$	829 \$	463 \$	522 \$	559 \$	612 \$	307 \$	483 \$
Entretien ménager										
Communications	392 \$	2,93%	266 \$	432 \$	241 \$	272 \$	291 \$	319 \$	160 \$	252 \$
Frais de garde d'enfants	35 \$	0,26%	24 \$	39 \$	22 \$	24 \$	26 \$	28 \$	14 \$	22 \$
Diverses dépenses d'entretien	436 \$	3,28%	297 \$	482 \$	269 \$	304 \$	325 \$	356 \$	179 \$	281 \$
Articles et accessoires d'ameublement	392 \$	2,93%	266 \$	432 \$	241 \$	272 \$	291 \$	319 \$	160 \$	252 \$
Habillement	688 \$	5,15%	467 \$	757 \$	423 \$	477 \$	511 \$	559 \$	280 \$	442 \$
Transport										
Achat d'automobiles et camions	489 \$	3,66%	332 \$	536 \$	300 \$	339 \$	363 \$	398 \$	199 \$	314 \$
Utilisation de l'automobile ou du camion										
Essence et carburant	279 \$	2,09%	190 \$	307 \$	172 \$	194 \$	207 \$	227 \$	114 \$	179 \$
Réparations et travaux d'entretien	108 \$	0,81%	74 \$	119 \$	67 \$	75 \$	80 \$	88 \$	44 \$	69 \$
Primes d'ass. publiques et privées	217 \$	1,62%	147 \$	238 \$	133 \$	150 \$	161 \$	176 \$	88 \$	139 \$
Soins de santé										
Frais directs payés par le ménage	245 \$	1,83%	166 \$	270 \$	151 \$	170 \$	182 \$	199 \$	100 \$	157 \$
Primes d'assurance médicale	48 \$	0,36%	33 \$	53 \$	29 \$	33 \$	36 \$	39 \$	20 \$	31 \$
Soins personnels	381 \$	2,85%	259 \$	419 \$	234 \$	264 \$	283 \$	310 \$	155 \$	245 \$
Loisirs										
Matériel et services reliés aux loisirs	100 \$	0,75%	68 \$	110 \$	61 \$	69 \$	74 \$	81 \$	41 \$	64 \$
Véhicules de plaisance et moteurs	7 \$	0,05%	5 \$	8 \$	4 \$	5 \$	5 \$	6 \$	3 \$	4 \$
Matériel et services à la maison	146 \$	1,09%	99 \$	161 \$	90 \$	101 \$	108 \$	119 \$	60 \$	94 \$
Services de loisir	179 \$	1,34%	122 \$	197 \$	110 \$	124 \$	133 \$	146 \$	73 \$	115 \$
Voyages organisés	51 \$	0,38%	35 \$	56 \$	31 \$	35 \$	38 \$	41 \$	21 \$	33 \$
Matériel de lecture et autres imprimés	106 \$	0,79%	72 \$	117 \$	65 \$	73 \$	79 \$	86 \$	43 \$	68 \$
Éducation	53 \$	0,40%	36 \$	58 \$	33 \$	37 \$	39 \$	43 \$	22 \$	34 \$
Produits du tabac et boissons alcoolisées	484 \$	3,70%	335 \$	544 \$	304 \$	342 \$	367 \$	402 \$	201 \$	317 \$
Divers	262 \$	1,96%	178 \$	288 \$	161 \$	182 \$	194 \$	213 \$	107 \$	168 \$
Impôts personnels	299 \$	2,24%	203 \$	329 \$	184 \$	207 \$	222 \$	243 \$	122 \$	192 \$
Sécurité	80 \$	0,60%	54 \$	88 \$	49 \$	55 \$	59 \$	65 \$	33 \$	51 \$
Donc et contributions	788 \$	5,89%	535 \$	867 \$	484 \$	546 \$	585 \$	641 \$	321 \$	506 \$
Dépenses totales	13 368 \$	100,00%	9 077 \$	14 716 \$	8 214 \$	9 267 \$	9 923 \$	10 870 \$	5 450 \$	8 580 \$
Revenu assumé du ménage			9 077 \$	14 716 \$	8 214 \$	9 267 \$	9 923 \$	10 870 \$	5 450 \$	8 580 \$

Source: Les dépenses moyennes sont tirées de STATISTIQUE CANADA. Dépenses des familles au Canada, no. 62-555 au catalogue. Le pourcentage alloué à chacune catégorie de dépenses est obtenu par division des dépenses de la catégorie par le total des dépenses. Finalement, les dépenses par catégories de chacun des types de ménages est obtenu par multiplication du pourcentage de la catégorie par le revenu total du ménage concerné.

Tableau 39

Structure de dépenses des familles ayant un revenu de moins de 15 000\$ en 1960

	Personnes âgées seules	Ménages âgés	Familles mono-parent. un enfant	Familles mono-parent. deux enfants et plus	Familles bi-parent. un enfant	Familles bi-parent. deux enfants et plus	Personnes seules	Ménages sans enfants	Total des dépenses des ménages
Alimentation	200 797 \$	379 820 \$	30 284 \$	29 712 \$	108 175 \$	120 236 \$	335 473 \$	66 019 \$	1 270 516 \$
Aliments achetés dans un magasin	37 105 \$	70 186 \$	5 596 \$	5 490 \$	19 989 \$	22 218 \$	61 991 \$	12 200 \$	234 776 \$
Logement	311 487 \$	589 196 \$	46 979 \$	46 091 \$	167 806 \$	188 516 \$	520 404 \$	102 413 \$	1 970 891 \$
Logement loué	44 457 \$	84 093 \$	6 705 \$	6 578 \$	23 950 \$	26 620 \$	74 275 \$	14 617 \$	281 295 \$
Logement appartenant à l'occupant	70 574 \$	133 495 \$	10 644 \$	10 443 \$	38 020 \$	42 259 \$	117 909 \$	23 204 \$	446 549 \$
Entretien, impôts fonciers, eau									
Assurance, combustibles, intérêt, etc									
Entretien ménager	36 730 \$	69 477 \$	5 540 \$	5 435 \$	19 787 \$	21 994 \$	61 365 \$	12 076 \$	232 404 \$
Communications	3 279 \$	6 203 \$	495 \$	485 \$	1 767 \$	1 964 \$	5 479 \$	1 078 \$	20 750 \$
Frais de garde d'enfants	41 040 \$	77 630 \$	6 190 \$	6 073 \$	22 109 \$	24 575 \$	68 566 \$	13 493 \$	259 676 \$
Diverses dépenses d'entretien	36 730 \$	69 477 \$	5 540 \$	5 435 \$	19 787 \$	21 994 \$	61 365 \$	12 076 \$	232 404 \$
Articles et accessoires d'ameublement	84 465 \$	121 939 \$	9 723 \$	9 539 \$	34 729 \$	38 601 \$	107 702 \$	21 195 \$	407 893 \$
Habillement									
Transport	45 816 \$	86 664 \$	6 910 \$	6 780 \$	24 682 \$	27 434 \$	78 546 \$	15 064 \$	289 897 \$
Achat d'automobiles et camions									
Utilisation de l'automobile ou du camion	26 158 \$	49 480 \$	3 945 \$	3 871 \$	14 092 \$	15 663 \$	43 703 \$	8 600 \$	165 512 \$
Essence et carburant	10 146 \$	19 192 \$	1 530 \$	1 501 \$	5 466 \$	6 075 \$	16 951 \$	3 336 \$	64 199 \$
Réparations et travaux d'entretien	20 292 \$	38 384 \$	3 061 \$	3 003 \$	10 932 \$	12 151 \$	33 903 \$	6 872 \$	128 397 \$
Primes d'ass. publiques et privées									
Soins de santé	22 956 \$	43 423 \$	3 462 \$	3 397 \$	12 367 \$	13 746 \$	38 353 \$	7 548 \$	145 253 \$
Frais directs payés par le ménage	4 498 \$	8 507 \$	678 \$	666 \$	2 423 \$	2 693 \$	7 514 \$	1 479 \$	28 458 \$
Primes d'assurance médicale	35 699 \$	67 527 \$	5 384 \$	5 282 \$	19 232 \$	21 376 \$	59 643 \$	11 737 \$	225 863 \$
Loisirs	9 370 \$	17 724 \$	1 413 \$	1 366 \$	5 048 \$	5 611 \$	15 654 \$	3 081 \$	59 287 \$
Matériel et services reliés aux loisirs	656 \$	1 241 \$	99 \$	97 \$	353 \$	393 \$	1 096 \$	216 \$	4 150 \$
Véhicules de plaisance et moteurs	13 890 \$	25 877 \$	2 063 \$	2 024 \$	7 370 \$	8 192 \$	22 855 \$	4 498 \$	86 559 \$
Matériel et services à la maison	16 772 \$	31 725 \$	2 530 \$	2 482 \$	9 036 \$	10 043 \$	28 021 \$	5 514 \$	106 123 \$
Services de loisir	4 779 \$	9 039 \$	721 \$	707 \$	2 574 \$	2 861 \$	7 984 \$	1 571 \$	30 236 \$
Voyages organisés	9 932 \$	18 787 \$	1 498 \$	1 470 \$	5 351 \$	5 947 \$	16 594 \$	3 266 \$	62 844 \$
Matériel de lecture et autres imprimés	4 966 \$	9 394 \$	749 \$	735 \$	2 675 \$	2 974 \$	8 297 \$	1 633 \$	31 422 \$
Éducation	48 287 \$	87 555 \$	6 981 \$	6 849 \$	24 936 \$	27 716 \$	77 333 \$	15 219 \$	292 877 \$
Produits du tabac et boissons alcoolisées	24 549 \$	46 436 \$	3 703 \$	3 633 \$	13 225 \$	14 700 \$	41 014 \$	8 071 \$	155 331 \$
Divers	28 016 \$	52 994 \$	4 225 \$	4 146 \$	15 093 \$	16 776 \$	46 807 \$	9 211 \$	177 268 \$
Impôts personnels	7 496 \$	14 179 \$	1 131 \$	1 109 \$	4 038 \$	4 488 \$	12 524 \$	2 465 \$	47 429 \$
Sécurité	73 635 \$	139 883 \$	11 136 \$	10 925 \$	39 777 \$	44 212 \$	123 356 \$	24 276 \$	467 180 \$
Dons et contributions	1 252 569 \$	2 309 308 \$	188 914 \$	185 945 \$	674 791 \$	750 027 \$	2 082 877 \$	411 828 \$	7 925 460 \$
Dépenses totales	138	161	23	20	68	69	384	48	
Nombre de ménages dans la catégorie									

Source. Le total des dépenses est obtenu par multiplication des dépenses par catégorie (tableau 38) et du nombre de ménages concernés.

3. Effet primaire des pertes de dépenses minimales des ménages

Nous devons maintenant savoir quel est le taux de valeur ajoutée régionale afin de savoir quelle est la part de ces dépenses qui vont rester dans la région. C'est ce qu'on appelle "l'effet primaire" ou le "multiplicande".

Évidemment, nous ne savons pas exactement quel est la valeur ajoutée régionale. Cependant, puisque nous savons, par exemple, que les migrants auraient dépensé, en 1990, 1 270 516\$ en achat d'aliments dans un magasin, nous pouvons en déduire, qu'une certaine fraction de ces dépenses aurait servie à payer des salaires aux employés, le loyer d'espace commercial, des frais de main d'oeuvre en entretien et en réparation et des profits aux entrepreneurs locaux. Ces dépenses seraient ainsi devenus des revenus pour d'autres personnes.

En utilisant les part de chacun de ces postes par rapport aux ventes, on obtient donc les valeurs ajoutées régionales minimales sur les ventes par secteur telle que décrite au tableau 40.

Tableau 40

Valeur ajoutée régionale minimale des dépenses de consommation par type de dépense

	Catégorie	Taux en % des ventes de produits et services				Total
		Traitements et salaires	Entretien et réparations	Loyers	Bénéfice (perte) net après impôts	
Alimentation						
Aliments achetés dans un magasin	Aliment. (n1)*	11,11%	0,38%	1,38%	0,99%	13,85%
Aliments achetés au restaurant, etc.	Services (n2)	35,59%	1,49%	4,28%	8,90%	50,27%
Logement						
Logement loué	Dép. locale	-	-	-	-	100,00%
Logement appartenant à l'occupant	Dép. locale	-	-	-	-	100,00%
Entretien, impôts fonciers, eau,	Fuite (n3)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Assurance, combustibles, intérêt, etc.						
Entretien ménager	Services tél. (n4)	32,17%	0,00% (n5)	1,55%	0,00% (n6)	33,72%
Communications	Dép. locale	-	-	-	-	100,00%
Frais de garde d'enfants	Rayons (n7)	15,46%	0,10%	1,10%	1,41%	18,07%
Diverses dépenses d'entretien	Meubles (n8)	12,40%	0,33%	2,59%	2,98%	18,31%
Articles et accessoires d'ameublement	Vêtement (n9)	18,23%	0,34%	6,52%	2,62%	25,70%
Habillement						
Transport	Distrib. auto. (n10)	5,80%	0,33%	0,61%	0,00% (n11)	6,74%
Achat d'automobiles et camions						
Utilisation de l'automobile ou du camion	Stations (n12)	9,44%	0,68%	1,25%	1,42%	12,79%
Essence et carburant	Rép. auto. (n13)	27,37%	0,92%	3,29%	2,93%	34,51%
Réparations et travaux d'entretien	Fuite	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Primes d'ass. publiques et privées						
Soins de santé	Pharmacies (n14)	12,65%	0,28%	2,87%	2,24%	18,04%
Frais directs payés par le ménage	Fuite	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Primes d'assurance médicale	Pharmacies (n14)	12,65%	0,28%	2,87%	2,24%	18,04%
Soins personnels						
Loisirs						
Matériel et services reliés aux loisirs	Détail (n15)	11,53%	0,36%	1,90%	2,54%	16,33%
Véhicules de plaisance et moteurs	Distrib. auto. (n10)	5,80%	0,33%	0,61%	0,00%	6,74%
Matériel et services à la maison	Détail (n15)	11,53%	0,36%	1,90%	2,54%	16,33%
Services de loisir	Théâtres (n16)	20,65%	0,36%	9,53%	3,62%	34,15%
Voyages organisés	Fuite (n17)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Matériel de lecture et autres imprimées	Librairies (n18)	16,73%	0,38%	3,87%	2,35%	23,33%
Éducation (n19)	Librairies (n18)	16,73%	0,38%	3,87%	2,35%	23,33%
Produits du tabac et boissons alcoolisées	Autres (n20)	11,53%	0,30%	2,38%	15,52%	29,73%
Divers (intérets, cot. synd., loteries)	Fuite	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Impôts personnels	Fuite	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Sécurité	Fuite (n21)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Dons et contributions	Détail (n22)	11,53%	0,36%	1,90%	2,54%	16,33%

* Voir les notes aux pages suivantes.

Note 1: Les proportions sont établies à partir des données de la sous-catégorie "Magasins d'alimentation" dans la catégorie "Commerce de détail" de STATISTIQUE CANADA, Statistique financière des sociétés 1987, numéro 61-207 au catalogue, Approvisionnements et Services Canada 1990, 181 pages.

Note 2: Les proportions sont établies à partir des données de la sous-catégorie "Total, services" dans la catégorie "Services" de STATISTIQUE CANADA, op. cit..

Note 3: Pour pouvoir déterminer quelle est la part locale dans le secteur de l'assurance, il nous aurait fallu les parts locales de traitement et salaires, de frais d'entretien, de loyers et de profit net par dollar de prime d'assurance. Cependant, puisque ces données ne sont pas disponibles et qu'une grande part de la main d'oeuvre de ces entreprises se trouve en dehors de la région nous avons préféré les considérer comme des fuites pures. De plus, des raisons similaires nous poussent à exclure les dépenses de gaz, d'huile à chauffage et d'électricité: une part importante de la main d'oeuvre comptabilisée se trouve à l'extérieur de la région. Puisque nous ignorons la grandeur de celle-ci mais la croyons importante, nous avons exclu la totalité de la catégorie.

Note 4: Les proportions sont établies à partir des données de la sous-catégorie "Services téléphoniques" dans la catégorie "Services publics" dans STATISTIQUE CANADA, op. cit..

Note 5: Les frais d'entretien dans ce secteur sont constitués en grande partie de matériel. Nous excluons donc le poste d'entretien et réparation de la valeur ajoutée régionale.

Note 6: La compagnie de téléphone locale, Télébec inc., est une filiale de Bell Québec inc. à qui, croyons-nous, elle verse ses profits. Nous excluons donc les profits de la valeur ajoutée régionale.

Note 7: Les proportions sont établies à partir des données de la sous-catégorie "Magasins à rayons" dans la catégorie "Commerce de détail" dans STATISTIQUE CANADA, op. cit..

Note 8: Les proportions sont établies à partir des données de la sous-catégorie "Magasins de meubles et d'appareils électriques" dans la catégorie "Commerce de détail" dans STATISTIQUE CANADA, op. cit..

Note 9: Les proportions sont établies à partir des données des sous-catégories "Magasins de vêtements pour dames" et "Magasins de vêtements pour hommes" dans la catégorie "Commerce de détail" dans STATISTIQUE CANADA, op. cit.. On a ensuite procédé à une pondération à partir des ventes de chacune des catégories. Ainsi, 56,4% des ventes ont été attribuées aux "Magasins de vêtements pour dames" et 43,6% aux "Magasins de vêtements pour hommes".

Note 10: Les proportions sont établies à partir des données de la sous-catégorie "Distributeurs de véhicules automobiles" dans la catégorie "Commerce de détail" dans STATISTIQUE CANADA, op. cit..

Note 11: Pendant l'année de référence, soit 1987, les distributeurs de véhicules automobiles ont enregistré une perte d'exploitation. Cependant, ce phénomène est exceptionnel. (En 1986, les profits nets représentaient 1,13% des ventes.) Nous avons toutefois choisi de considérer le profit net des concessionnaires égal à zéro afin de ne pas surestimer nos chiffres.

Note 12: Les proportions sont établies à partir des données de la sous-catégorie "Stations-service" dans la catégorie "Commerce de détail" dans STATISTIQUE CANADA, op. cit..

Note 13: Les proportions sont établies à partir des données de la sous-catégorie "Ateliers de réparation de véhicules automobiles" dans la catégorie "Commerce de détail" dans STATISTIQUE CANADA, op. cit..

Note 14: Les proportions sont établies à partir des données de la sous-catégorie "Pharmacies" dans la catégorie "Commerce de détail" dans STATISTIQUE CANADA, op. cit..

Note 15: Les proportions sont établies à partir des données de la sous-catégorie "Autres magasins de détail" dans la catégorie "Commerce de détail" dans STATISTIQUE CANADA, op. cit..

Note 16: Les proportions sont établies à partir des données de la sous-catégorie "Théâtres et cinémas" dans la catégorie "Services" dans STATISTIQUE CANADA, op. cit..

Note 17: Puisque nous croyons qu'une partie importante des salaires versés dans ce secteur s'applique à des emplois en dehors de la région, nous avons considéré l'ensemble du secteur comme une fuite.

Note 18: Les proportions sont établies à partir des données de la sous-catégorie "Librairies et papeteries" dans la catégorie "Commerce de détail" dans STATISTIQUE CANADA, op. cit..

Note 19: Cette catégorie comprend principalement des dépenses au titre de frais de scolarité. En effet, l'enquête révèle que 9% des ménages déclarent de tels frais pour une valeur moyenne de 101\$. C'est-à-dire que la valeur moyenne de la dépense, pour ceux qui l'ont encourue était de 1122\$, soit $101\$ \div 0,09$. Ces dépenses ont donc été faites pour des études universitaires, des études en collège privés ou des études des enfants. Comme nous savons, par ailleurs, que l'université régionale n'accueille qu'un nombre très limité d'étudiants et qu'il n'y existe pas d'école privée pour les enfants, nous avons tout simplement rayées les dépenses au titre de frais de scolarité dans notre structure de dépense. Les dépenses résiduelles sont donc probablement constituées de matériel scolaire pour les enfants. Pour cette raison, nous avons donc choisi de les inclure dans les frais de papeterie.

Note 20: Les proportions sont établies à partir des données de la sous-catégorie "Autres magasins de détail" dans la catégorie "Commerce de détail" dans STATISTIQUE CANADA, op. cit..

Note 21: Cette catégorie de dépenses comprend les primes d'assurance-vie, les contributions à l'assurance-chômage et les cotisations à des caisses de retraite ou de pension. Nous les avons donc considérées comme des fuites.

Note 22: Nous supposons ici que les dons et contributions servent à acheter des biens et services. Ainsi, nous utilisons les ratios calculés à partir de la catégorie "Total, commerce de détail" dans STATISTIQUE CANADA, op. cit..

Il nous reste donc maintenant simplement à traduire les dépenses par catégorie en valeur ajoutée régionale. Le premier élément de la traduction est la conversion des dépenses en ventes. En effet, lorsqu'un consommateur dépense 100\$, par exemple, les ventes du marchand sont égales à 100\$ moins les taxes. Ainsi, si les taux de taxation sont de 7% au niveau fédéral et de 6,5%⁶³ (applicable au total incluant la taxe fédérale) au niveau provincial, on obtient un taux total de 13,95% (soit $(1 + 0,07) \times (1 + 0,065)$). Les ventes sont donc de $100\$ \div 1,1395$ c'est-à-dire de 87,76\$.

La deuxième opération consiste ensuite à multiplier les ventes de chacune des catégories de dépense par la valeur ajoutée locale minimale. Les résultats de cette opération se trouvent au tableau 41. On voit donc que des 7 925 460\$ de dépenses, 39,4%, soit 3 122 525\$ sont restés en région sous forme de revenus pour d'autres habitants ou, exprimé autrement, de valeur ajoutée régionale.

Cette part relativement importante s'explique par la structure des dépenses de la catégorie de revenu concernée, plus précisément par l'importance des loyers.

⁶³Nous avons choisi d'utiliser le nouveau taux de taxation provincial parce que, d'une part, il couvre la quasi-totalité des biens et services et d'autre part parce les impacts que nous calculons se font sentir aujourd'hui et se feront sentir dans l'avenir.

Tableau 41

Valeur ajoutée régionale minimale des dépenses de consommation
selon la structure de dépenses des familles
ayant un revenu de moins de 15 000\$ en 1990

	Catégorie	% de valeur ajoutée locale minimale	Total des dépenses des ménages	Total des ventes des entreprises	Valeur ajoutée régionale min. (\$ de 1990)
Alimentation					
Aliments achetés dans un magasin*	Alimentation	13,85%	1 270 516 \$	1 270 516 \$	175 954 \$
Aliments achetés au restaurant, etc.	Services	50,27%	234 776 \$	206 034 \$	103 569 \$
Logement					
Logement loué*	Dép. locale	100,00%	1 970 891 \$	1 970 891 \$	1 970 891 \$
Logement appartenant à l'occupant					
Entretien, impôts fonciers, eau.	Dép. locale	100,00%	281 295 \$	281 295 \$	281 295 \$
Assurance, combustibles, intérêt, etc.	Fuite	-	446 549 \$	-	-
Entretien ménager					
Communications	Services tél.	33,72%	232 404 \$	203 953 \$	68 771 \$
Frais de garde d'enfants*	Dép. locale	100,00%	20 750 \$	20 750 \$	20 750 \$
Diverses dépenses d'entretien	Rayons	18,07%	259 676 \$	227 886 \$	41 181 \$
Articles et accessoires d'ameublement	Meubles	18,31%	232 404 \$	203 953 \$	37 338 \$
Habillement	Vêtements	25,70%	407 893 \$	357 958 \$	91 996 \$
Transport					
Achat d'automobiles et camions	Distrib. auto.	6,74%	289 897 \$	254 407 \$	17 152 \$
Utilisation de l'automobile ou du camion					
Essence et carburant	Stations	12,79%	165 512 \$	145 250 \$	18 575 \$
Réparations et travaux d'entretien	Rép. auto.	34,51%	64 199 \$	56 339 \$	19 444 \$
Primes d'ass. publiques et privées	Fuite	-	128 397 \$	-	-
Soins de santé					
Frais directs payés par le ménage	Pharmacies	18,04%	145 253 \$	127 471 \$	22 991 \$
Primes d'assurance médicale	Fuite	-	28 458 \$	-	-
Soins personnels	Pharmacies	18,04%	225 883 \$	198 230 \$	35 753 \$
Loisirs					
Matériel et services reliés aux loisirs	Détail	16,33%	59 287 \$	52 029 \$	8 496 \$
Véhicules de plaisance et moteurs	Distrib. auto.	6,74%	4 150 \$	3 642 \$	246 \$
Matériel et services à la maison	Détail	16,33%	86 559 \$	75 962 \$	12 404 \$
Services de loisir	Théâtres	34,15%	106 123 \$	93 132 \$	31 803 \$
Voyages organisés	Fuite	-	30 236 \$	-	-
Matériel de lecture et autres imprimés**	Librairies	23,33%	62 844 \$	58 733 \$	13 699 \$
Éducation**	Librairies	23,33%	31 422 \$	29 366 \$	6 850 \$
Produits du tabac et boissons alcoolisées	Autres	29,73%	292 877 \$	257 022 \$	76 420 \$
Divers (Intérêts, cot. synd., loteries)	Fuite	-	155 331 \$	-	-
Impôts personnels	Fuite	-	177 268 \$	-	-
Sécurité	Fuite	-	47 429 \$	-	-
Dons et contributions	Détail	16,33%	467 180 \$	409 987 \$	66 947 \$
Total			7 925 460 \$	6 504 806 \$	3 122 525 \$
Valeur ajoutée régionale minimale (%)					39,40%

* Ces items ne sont pas taxables.

** Les livres ne sont pas taxables au niveau provincial. Bien que ceux-ci ne soient pas les seuls éléments de cette catégorie, nous choisissons tout de même de ne pas appliquer de taxe provinciale.

Source: Le pourcentage de valeur ajoutée locale minimale est tiré du tableau 40 tandis que le total des dépenses des ménages provient du tableau 39. Les total des ventes des entreprises est obtenu en enlevant la part des taxes dans les dépenses de consommation des ménages. Finalement, la valeur ajoutée locale minimale est obtenue en multipliant le pourcentage de valeur ajoutée locale minimale par le total des ventes des entreprises.

5. Effet primaire des pertes de dépenses moyennes des ménages

On pourrait ici argumenter que les dépenses minimales des ménages sont vraiment très basses. En effet, on peut difficilement croire qu'un ménage peut s'offrir de déménager avec des revenus aussi faibles. Ainsi, il serait plus approprié de considérer que les revenus réels, et conséquemment les dépenses, des migrants était plus élevés. Nous avons recommencé le processus décrit précédemment mais en utilisant le revenu moyen des ménages de la région qui était, en 1990, de 39 561\$.

Nous avons utilisé la structure des dépenses d'un ménage ayant un revenu entre 35 000\$ et 39 000\$. Évidemment, pour être plus juste, nous aurions dû faire une répartition pour chacune des catégories de revenus mais nous croyons que cette estimation donne toutefois une bonne approximation de la réalité.

Comme on peut le voir au tableau 42, à la page suivante, le taux de valeur ajoutée minimale régional est cette fois de 21,01%. Il reste donc en région environ 8000\$ de valeur ajoutée régionale pour un ménage ayant un revenu moyen. De plus, puisque le ménage moyen témiscabibien compte 2,7 personnes, nous avons donc un total de 859 ménages (soit $2320 \div 2,7$).

La perte de valeur ajoutée totale est donc de 6 902 430\$, (soit 859×8033), par année.

Tableau 42

Valeur ajoutée régionale minimale des dépenses de consommation
selon la structure de dépenses des familles
ayant un revenu de moins de 35 000\$ à 39 999 en 1990

	Catégorie	% de valeur ajoutée locale minimale	Total des dépenses d'un ménage	Total des ventes des entreprises	Valeur ajoutée régionale min. (\$ de 1990)
Alimentation					
Aliments achetés dans un magasin	Alimentation	13,85%	3 928 \$	3 928 \$	544 \$
Aliments achetés au restaurant, etc.	Services	50,27%	1 410 \$	1 238 \$	622 \$
Logement					
Logement loué	Dép. locale	100,00%	2 961 \$	2 961 \$	2 961 \$
Logement appartenant à l'occupant					
Entretien, impôts fonciers, eau.	Dép. locale	100,00%	1 233 \$	1 233 \$	1 233 \$
Assurance, combustibles, intérêt, etc.	Fuite	-	3 085 \$	-	-
Entretien ménager					
Communications	Services tél.	33,72%	613 \$	538 \$	181 \$
Frais de garde d'enfants	Dép. locale	100,00%	209 \$	209 \$	209 \$
Diverses dépenses d'entretien	Rayons	18,07%	748 \$	656 \$	119 \$
Articles et accessoires d'ameublement	Meubles	18,31%	1 057 \$	928 \$	170 \$
Habillement	Vêtements	25,70%	1 844 \$	1 618 \$	416 \$
Transport					
Achat d'automobiles et camions	Distrib. auto.	6,74%	2 252 \$	1 976 \$	133 \$
Utilisation de l'automobile ou du camion					
Essence et carburant	Stations	12,79%	1 383 \$	1 214 \$	155 \$
Réparations et travaux d'entretien	Rép. auto.	34,51%	505 \$	443 \$	153 \$
Primes d'ass. publiques et privées	Fuite	-	945 \$	-	-
Soins de santé					
Frais directs payés par le ménage	Pharmacies	18,04%	503 \$	441 \$	80 \$
Primes d'assurance médicale	Fuite	-	245 \$	-	-
Soins personnels	Pharmacies	18,04%	773 \$	678 \$	122 \$
Loisirs					
Matériel et services reliés aux loisirs	Détail	16,33%	487 \$	427 \$	70 \$
Véhicules de plaisance et moteurs	Distrib. auto.	6,74%	207 \$	182 \$	12 \$
Matériel et services à la maison	Détail	16,33%	464 \$	407 \$	66 \$
Services de loisir	Théâtres	34,15%	541 \$	475 \$	162 \$
Voyages organisés	Fuite	-	272 \$	-	-
Matériel de lecture et autres imprimés	Librairies	23,33%	205 \$	192 \$	45 \$
Éducation	Librairies	23,33%	105 \$	98 \$	23 \$
Produits du tabac et boissons alcoolisées	Autres	29,73%	1 187 \$	1 042 \$	310 \$
Divers (Intérêts, cot. synd., loteries)	Fuite	-	1 227 \$	-	-
Impôts personnels	Fuite	-	6 481 \$	-	-
Sécurité	Fuite	-	1 640 \$	-	-
Dons et contributions	Détail	16,33%	1 716 \$	1 506 \$	246 \$
Total			38 227 \$	22 390 \$	8 033 \$
Valeur ajoutée régionale minimale (%)					21,01%

Source: Le pourcentage de valeur ajoutée locale minimale est tiré du tableau 40 tandis que le total des dépenses des ménages provient de STATISTIQUE CANADA, Dépenses des familles au Canada - no 62-555 au catalogue. Le total des ventes des entreprises est obtenu en enlevant la part des taxes dans les dépenses de consommation des ménages. Finalement, la valeur ajoutée locale minimale est obtenue en multipliant le pourcentage de valeur ajoutée locale minimale par le total des ventes des entreprises.

4. Effet primaire des pertes de dépenses du gouvernement

Les départs migratoires des individus entraînent à leur tour des pertes de dépenses qui auraient été faites par le gouvernement. La principale étant attribuable à l'éducation.

a. Les dépenses d'éducation

Les dépenses d'éducation dépendent directement du nombre d'enfants sur le territoire et sont principalement assumées par le gouvernement provincial. Ainsi, en décomposant les dépenses par catégories et en prenant la valeur ajoutée de chacune, on obtient, comme on peut le voir au bas du tableau 43, une valeur ajoutée régionale de 4614\$ (en \$ de 1990) par enfant, par année.

Tableau 43
Dépenses des conseils scolaires
Québec, 1989

	Dépenses par secteurs*	Part des dép. par secteur	Dépenses par enfant **	Part de valeur ajoutée locale	Val. ajoutée par enfant
Traitements des enseignants	3 120 290 \$	55,07%	3 928 \$	100,00%	3 928 \$
Matériel didactique	122 397 \$	2,16%	154 \$	0,00%	0 \$
Administration ***	496 614 \$	8,76%	625 \$	39,62%	248 \$
Transport ****	351 608 \$	6,21%	443 \$	38,76%	172 \$
Entretien***	534 979 \$	9,44%	673 \$	39,62%	267 \$
Autres*****	554 943 \$	9,79%	699 \$	0,00%	0 \$
Immobilisations	96 160 \$	1,70%	121 \$	n.a.	0 \$
Service de la dette	388 945 \$	6,86%	489 \$	n.a.	0 \$
Dépenses totales	5 665 936 \$	100,00%	7 133 \$		
Valeur ajoutée par enfant				64,69%	4 614 \$

* Source: STATISTIQUE CANADA, Statistiques financières de l'éducation 1989-1990 - no 81 208 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1991, page 46.

** Le total des dépenses par enfant provient du budget de la CECM pour l'année 1992-1993. En effet, le budget total de la commission scolaire était de 642 027 425\$ pour un total de 84 418 enfants. Nous avons donc une moyenne de 7392\$ par enfant. Puisqu'il s'agit de dollars de 1992, on ajuste ceux-ci pour les taux d'inflation de 1992 et de 1991 afin de retrouver des dollars de 1990. On obtient donc $7392 \div ((1+0,11)(1+0,25)) = 7133\$$. Nous croyons que les dépenses des commissions scolaires régionales par étudiant devraient être assez similaires aux dépenses de la CECM.

*** Étant donné que nous ignorons la part des salaires dans ce secteur, nous l'estimeront à l'aide de la sous-catégorie "Total, services gouvernementaux personnels et divers" dans la catégorie "Services" de STATISTIQUE CANADA, Statistique financière des sociétés 1987, numéro 61-207 au catalogue, Approvisionnements et Services Canada, 1990.

**** Correspond à la sous-catégorie "Transport par autobus" dans la catégorie "Utilités - Services publics" dans STATISTIQUE CANADA, op. cit.

***** Étant donné que nous ignorons tout de ce poste, on le considérera comme une fuite.

n.a. = Non applicable au présent cas.

En multipliant ensuite ce montant par le nombre d'enfants migrants nets de 5 ans à 14 ans (puisque nous pouvons difficilement départager les enfants qui vont encore à l'école dans la cohorte des 15-19 ans), soit 195, par la valeur ajoutée régionale par enfant, soit 4614\$, nous obtenons une perte de 899 730\$.

b. Les dépenses de santé

Les dépenses de santé, bien qu'elles soient en principe fonction de la population et de ses caractéristiques, ne le sont en fait pas. En effet, jusqu'à tout récemment, une partie importante des budgets étaient alloués suivant les pressions des milieux régionaux, par le biais par exemple du lobby d'un directeur d'hôpital sur son député. De plus, les budgets de la santé n'étaient jamais ajustés à la baisse mais seulement à la hausse. Conséquemment, les régions qui ont connus des baisses de population n'ont pas nécessairement connus de coupures dans leurs budgets.⁶⁴ Finalement, dans notre région d'étude, la quantité de services de santé dispensés sur le territoire n'est pas fonction de la demande mais de l'offre. En effet, depuis longtemps, il est impossible pour un grande part de la population d'obtenir un examen médical annuel à cause de la pénurie de médecins généralistes. Dans ces conditions, nous croyons que la diminution de population n'aura pas d'effet sur la quantité totale de services dispensés.

En additionnant tous les effets primaires nous avons maintenant l'effet primaire total ou multiplicande de nos sorties migratoires nettes qui s'élève à quatre ou huit millions de dollars selon l'hypothèse retenue quant aux revenus des migrants.

Tableau 44
Effets primaires annuels minimaux (en \$ de 1990)
des migrations nettes de la période 1986-1991
Abitibi-Témiscamingue

	Ménages ayant un revenu minimum	Ménages ayant un revenu moyen
Effet primaire des dépenses de consommation	3 122 525 \$	6 902 430 \$
Effet primaire des dépenses d'éducation	899 730 \$	899 730 \$
Total effet primaire (multiplicande)	4 022 255 \$	7 802 160 \$

Ces pertes de revenus entraînent à leur tour d'autres pertes de dépenses. C'est ce qu'on appelle l'effet du multiplicateur.

⁶⁴Source: Entrevue avec Chantal Girard, démographe à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue le 5 avril 1995.

6. Effet multiplicateur

Le principe de base du multiplicateur keynésien de revenu est assez simple: une dépense faite par un individu devient le revenu d'un autre qui à son tour le redépense et ainsi de suite... S'il n'y avait aucune fuite, la dépense aurait ainsi lieu à l'infini, une dépense initiale de un dollar aujourd'hui étant la source d'une dépense de un dollar dans dix, vingt, cent ans. La réalité des choses est toutefois légèrement différente: notre dollar initial n'est pas entièrement redépensé dans l'économie locale. L'agent en épargne une partie et achète des biens venus de l'extérieur, bloquant ainsi "l'effet multiplicateur".

On comprend donc qu'il est de première importance de savoir quelle est l'ampleur des fuites pour évaluer l'effet d'une dépense initiale. Afin d'y arriver, plusieurs types de multiplicateurs ont été développés. Une brève description des principaux se trouve en annexe XVII. Nous ne décrivons ici que le multiplicateur que nous entendons utiliser soit le multiplicateur de revenu de Foster et Harvey. De plus, il convient ici de souligner que nous n'utilisons pas de multiplicateur de contraction puisque la population régionale s'est accrue malgré les sorties migratoires nettes. Ainsi, l'effet de sortie est équivalent à une nouvelle entrée qui ne s'est pas réalisée.

Multiplicateur de Foster et Harvey⁶⁵

Il s'agit d'un multiplicateur plutôt rudimentaire mais néanmoins très pratique puisqu'il se contente d'évaluer la valeur ajoutée des dépenses de consommation faites en région.

$$K = \frac{1}{1 - K1 \times K2}$$

où K1 = Propension du revenu gagné par les résidents qui est redépensé localement sous forme d'achat de biens et services

K2 = Propension des ventes qui revient aux employés et employeurs locaux sous forme de revenus.

Ce multiplicateur nous apparaît particulièrement séduisant puisque nous avons déjà dû calculer la valeur ajoutée minimale sur les dépenses de consommation (l'équivalent de K2) lors de l'évaluation de notre multiplicande. De plus, puisque notre région d'étude est géographiquement isolée, la propension à dépenser localement est près de 100%.

⁶⁵Source: DION, Yves., Multiplicateur économique régional pour la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue: région 08, Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1988, pages 25-26.

Avant de procéder, nous allons toutefois apporter une petite correction de notre taux de valeur ajoutée régionale. En effet, nous avons précédemment évalué le taux de valeur ajoutée régionale minimale. Nous en avons exclu les assurances, le commerce de gros, le transport, etc. puisque nous savions pertinemment qu'une partie des emplois et donc des revenus dans ces secteurs ne revenaient pas à des résidents régionaux.

Ainsi, nous savons que la valeur ajoutée régionale minimale pour des dépenses de consommation (d'un ménage ayant entre 35 000\$ et 39 999\$ de revenu) est de 21%. De plus, nous savons qu'au niveau québécois la part de valeur ajoutée dans les dépenses de consommation est de 57,23%⁶⁶

Il nous apparaît donc qu'il s'agit de la valeur ajoutée maximale que peut prendre la valeur ajoutée régionale puisque la région est évidemment moins diversifiée que le reste du Québec.

Nous avons donc:

$$\begin{array}{ccccccc} \text{VA min} & < & \text{VA réel} & < & \text{VA max} \\ 0,21 & < & \text{VA réel} & < & 0,5723 \end{array}$$

L'écart entre les deux est donc de 36,22%. Il nous reste donc maintenant à déterminer comment partager l'entre-deux. La méthode que nous utiliserons est celle de Brown⁶⁷.

Celui-ci suggère de prendre le rapport entre la valeur totale de la production de l'économie régionale et la production de l'économie nationale multiplié par l'écart entre la valeur ajoutée minimale régionale et la propension à importer nationale. Cette méthode porte donc implicitement l'hypothèse que l'économie est totalement spécialisée (par opposition à diversifiée). Bien que restrictive et ne mesurant pas vraiment ce que l'on désire, nous l'utiliserons tout-de-même.⁶⁸ Ainsi, en utilisant l'emploi comme une mesure

⁶⁶Source: BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Le tableau d'entrées-sorties du Québec pour 1978, le modèle intersectoriel et ses applications, Québec, 1986, page 310.

⁶⁷Pour une description plus détaillée de la méthode de Brown, voir l'annexe XVII.

⁶⁸En effet, il nous aurait fallu mesurer la part des industries à localisation mixte (par exemple, les services gouvernementaux, le transport, la finance, les assurances, etc.) qui est en région et la part qui est dans la zone qui dessert la région (et non pas le Québec au complet).

estimative de la production, nous avons un rapport de l'emploi en région par rapport au reste du Québec de 1,97%, soit $59\,700 \div 3\,035\,600$. (Source: Annexe I.)

Nous avons donc $0,3622 \times 1,97\% = 0,00713$. La valeur ajoutée est donc de 21,013 + 0,003, soit 21,73%. On voit donc que l'ajout de cette part est vraiment négligeable. Cependant, nous croyons que cette méthode sous-estime la réalité puisqu'une partie importante des activités non-incluses sont relativement diversifiées: le commerce de gros, les assurances, etc., existent dans toutes les régions.

Notre multiplicateur est ainsi de

$$K = \frac{1}{1 - K_1 \times K_2}$$

$$K = \frac{1}{1 - (1 \times 0,22)}$$

$$= 1,2776$$

Nous voyons donc que le résultat obtenu est assez similaire au résultat de Dion (1985) pour la région qui avait estimé le multiplicateur à 1,25. Bien que dans ce dernier cas il s'agissait d'un multiplicateur d'emploi, nous croyons que la comparaison est adéquate.

Ainsi donc nous pouvons maintenant ajuster nos effets primaires pour tenir compte de la nouvelle valeur ajoutée. Nous avons donc:

Tableau 45
Effets primaires annuels (en \$ de 1990)
des migrations nettes de la période 1986-1991
Abitibi-Témiscamingue

	Ménages ayant un revenu minimum	Ménages ayant un revenu moyen
Effet primaire des dépenses de consommation	3 150 318 \$	7 136 214 \$
Effet primaire des dépenses d'éducation	899 730 \$	899 730 \$
Total effet primaire (multiplicande)	4 050 048 \$	8 035 944 \$

Finalement, on multiplie les effets primaires par le multiplicateur pour obtenir les effets totaux.

Tableau 46
Effets totaux annuels (en \$ de 1990)
des migrations nettes de la période 1986-1991
Abitibi-Témiscamingue

	Ménages ayant un revenu minimum	Ménages ayant un revenu moyen
Effets primaires minimaux	4 022 255 \$	7 802 160 \$
Effets primaires ajustés (multiplicande)*	4 050 048 \$	8 035 944 \$
Effets secondaires	1 124 125 \$	2 230 445 \$
Effets totaux	5 174 174 \$	10 266 389 \$

*Nous avons ajusté les effets primaires des ménages ayant un revenu minimum selon la même formule utilisée précédemment soit $V_{AMIN} + (V_{AQUÉ} - V_{AMIN}) \times (\text{Emploi régional} \div \text{Emploi au Québec})$.

Nous avons donc un effet de revenu qui consiste essentiellement en une perte de cinq ou dix millions de dollars par an dépendant de l'hypothèse retenue.

a. L'équivalent-emploi

Cette perte de revenus se traduit évidemment par une perte d'emploi. Cependant, il ne s'agit pas de pertes d'emplois déjà en place mais plutôt de pertes d'emplois qui auraient été créés si la population avait connu une croissance normale. En effet, la population s'est accrue malgré la migration grâce à sa reproduction naturelle permettant ainsi de conserver les emplois en cause.

Puisque le salaire moyen pour une personne ayant travaillé toute l'année était en 1990 dans la région de 32 339\$⁶⁹, on obtient un équivalent de 160 ou de 317 emplois dépendant de l'hypothèse retenue.

⁶⁹Source: Compilation à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie B - no 95-326 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994. Ce montant tient compte d'une proportion d'activité plus faible chez les femmes.

7. Effets induits

Les effets induits sont constitués, par exemple, des effets sur les investissements possibles qui auront été empêchés puisque une certaine partie de la population est partie. Entre autres, on peut mentionner l'effet dépressif sur le prix des maisons allant même parfois à un surplus sur le marché domiciliaire. Il va sans dire que dans ces conditions, le marché de construction subit les contrecoups et voit une part importante de ses activités stoppées.

De plus, certains petits villages, s'ils enregistrent une baisse continue de leur population verront un jour leur école fermer, leur bureau de poste fusionné, etc. Une fois ce seuil franchi, la survie à long terme de la communauté est mise en péril puisque sa capacité de récupérer de nouveaux habitants est lourdement hypothéquée.

Évidemment, dans notre cas, il ne nous est pas possible de dire quel sont les effets induits des migrations nettes puisque celles-ci sont le fruit, d'une part des migrations brutes qui sont pas nécessairement un aller-retour des mêmes communautés et d'autre part elles n'incluent pas les migrations intrarégionales ont elles-aussi des impacts considérables puisqu'un certain réaménagement des populations est toujours en cours.

8. Effet sur la diversification de l'économie

À la lumière de nos découvertes précédemment faites, nous voyons que l'exode lent et continu d'une partie de la population auquel doit faire face une petite économie comme celle de l'Abitibi-Témiscamingue pose un frein permanent à la croissance des activités du secteur tertiaire, ralentissant du coup la diversification économique de la région.

Conclusion

La région de l'Abitibi-Témiscamingue a perdu, en termes de migration nette, environ 1,5% de sa population au cours de la période 1986-1991. Ce taux est toutefois beaucoup plus faible que ceux connus antérieurement et moindre que ceux des autres régions-ressources du Québec.

Tableau 47
Abitibi-Témiscamingue
Soldes migratoires interrégional et interprovincial

Période	Solde interrégional		Solde interprovincial		Solde total****	
	nombre	%***	nombre	%***	nombre	%***
1966-1971*	-7 505	-5,24%	-9 210	-6,43%	-16 715	-11,67%
1971-1976*	-6 036	-4,55%	-2 406	-1,81%	-8 442	-6,36%
1976-1981*	-1 660	-1,25%	-2 130	-1,60%	-3 790	-2,85%
1986-1991**	-2 365	-1,61%	-30	-0,02%	-2 320	-1,63%

* Les données s'appliquent à l'ancienne définition de la région Abitibi-Témiscamingue et sont tirées de BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Les migrations au Québec: aspects régionaux, Québec, Les publications du Québec, 1988, pages 50 et 51.

** Les données s'appliquent à la nouvelle définition de la région Abitibi-Témiscamingue telle que définie par le décret de 1987.

*** Les taux sont calculés à partir des populations moyennes des périodes concernées à l'exception de la période 1986-1991 qui sont calculés à partir de la population initiale de 1986.

**** Le solde total exclut évidemment l'émigration internationale.

Bien que nous ne puissions affirmer hors de tout doute que les taux chômage et d'inactivité plus faibles en région qu'ailleurs au Québec aient causé la migration, nous pouvons, à tout le moins, avancer le lien qui existe entre les deux phénomènes. En effet, nous avons observé une association positive entre les taux chômage et d'inactivité des régions du Québec et les probabilités de migrer. Par ailleurs, les rémunérations moyennes payées en région qui sont un peu plus élevées qu'ailleurs au Québec, ne semblent pas avoir incité de façon significative des migrants de l'extérieur à venir s'établir en région.

Finalement, nos résultats montrent clairement que la migration avantage surtout les régions les plus peuplées: des possibilités de carrière plus poussées dans des secteurs spécialisés, un bassin d'emploi important en nombres absolus, la présence

Conclusion

La région de l'Abitibi-Témiscamingue a perdu, en termes de migration nette, environ 1,5% de sa population au cours de la période 1986-1991. Ce taux est toutefois beaucoup plus faible que ceux connus antérieurement et moindre que ceux des autres régions-ressources du Québec.

Tableau 47
Abitibi-Témiscamingue
Soldes migratoires interrégional et interprovincial

Période	Solde interrégional		Solde interprovincial		Solde total****	
	nombre	%***	nombre	%***	nombre	%***
1966-1971*	-7 505	-5,24%	-9 210	-6,43%	-16 715	-11,67%
1971-1976*	-6 036	-4,55%	-2 406	-1,81%	-8 442	-6,36%
1976-1981*	-1 660	-1,25%	-2 130	-1,60%	-3 790	-2,85%
1986-1991**	-2 365	-1,61%	-30	-0,02%	-2 320	-1,63%

* Les données s'appliquent à l'ancienne définition de la région Abitibi-Témiscamingue et sont tirées de BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Les migrations au Québec: aspects régionaux, Québec, Les publications du Québec, 1988, pages 50 et 51.

** Les données s'appliquent à la nouvelle définition de la région Abitibi-Témiscamingue telle que définie par le décret de 1987.

*** Les taux sont calculés à partir des populations moyennes des périodes concernées à l'exception de la période 1986-1991 qui sont calculés à partir de la population initiale de 1986.

**** Le solde total exclut évidemment l'émigration internationale.

Bien que nous ne puissions affirmer hors de tout doute que les taux chômage et d'inactivité plus faibles en région qu'ailleurs au Québec aient causé la migration, nous pouvons, à tout le moins, avancer le lien qui existe entre les deux phénomènes. En effet, nous avons observé une association positive entre les taux chômage et d'inactivité des régions du Québec et les probabilités de migrer. Par ailleurs, les rémunérations moyennes payées en région qui sont un peu plus élevées qu'ailleurs au Québec, ne semblent pas avoir incité de façon significative des migrants de l'extérieur à venir s'établir en région.

Finalement, nos résultats montrent clairement que la migration avantage surtout les régions les plus peuplées: des possibilités de carrière plus poussées dans des secteurs spécialisés, un bassin d'emploi important en nombres absolus, la présence

d'institutions d'enseignement supérieurs, etc. sont des facteurs qui contribuent à expliquer le phénomène.

Dans le cas particulier de l'Abitibi-Témiscamingue, une part importante des migrations est intimement liée à la nécessité pour les jeunes de la région de poursuivre leurs études à l'extérieur.

De plus, même si la migration affecte plus particulièrement les jeunes, elle n'entraîne pas de bouleversement majeur dans la pyramide d'âge de la région. Les changements que l'on observe quant au vieillissement de la population sont plutôt le fait des changements démographiques survenus au cours des dernières années, la rareté relative des jeunes étant grandement due à la baisse du taux de natalité. De plus, il n'y a pas en région de disproportion des personnes âgées par rapport au reste du Québec.⁷⁰

La migration a aussi permis l'augmentation de la productivité potentielle de 91\$ per capita ce qui nous laisse entrevoir l'augmentation des revenus moyens des ménages au cours des prochaines années.

Cependant, la migration a aussi provoqué un effet dépressif sur la demande globale de l'économie témiscabitiébienne. Bien que celle-ci n'a pas été réduite, puisque la population s'est accrue malgré la migration, cependant, elle n'a pas connu la hausse qu'elle aurait dû connaître si aucune migration n'était survenue. L'apparition de nouvelles entreprises est conséquemment rendue plus difficile. La migration est donc en elle-même un obstacle sérieux à la diversification de l'économie régionale.

On peut donc affirmer que si la population, par l'exportation de ses jeunes et de ses individus les plus dynamiques, se trouve à enrichir, en quelque sorte, les autres régions du Québec, elle permet néanmoins d'améliorer la situation régionale. En effet, les jeunes reviennent avec des formations et des compétences qu'ils n'auraient pas pu acquérir en région.⁷¹

⁷⁰Évidemment si nous utilisons un échelle géographique très réduite, nous observerions probablement, comme le rapport DEUX QUÉBEC DANS UN, op. cit. un déséquilibre très prononcé. Cependant, nous pouvons avancer ici que ce n'est pas l'exode de la population qui cause ce bilan mais bien le fait que les personnes âgées ne vivent simplement plus dans le milieu familial comme elles le faisaient auparavant. Il est donc normal de les retrouver géographiquement concentrées.

⁷¹On pourrait se demander ici quel rôle est appelée à jouer l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue quant à la rétention des individus. Nous croyons que son rôle se situe bien plus dans l'amélioration du taux de fréquentation puisqu'une part des jeunes, plutôt que d'aller à l'extérieur vont préférer ne pas étudier du tout. (Voir à ce sujet les entrevues faites à Fabre et à Ville-Marie par le CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

De plus, la région d'Abitibi-Témiscamingue doit s'attendre à la récurrence de l'émigration à cause, entre autres, de sa faible population et son éloignement relatif des autres régions. Ces facteurs constituent aussi des handicaps quant à l'attraction des migrants potentiels. La région devrait donc chercher à combler cette lacune d'importance en instaurant des programmes particuliers pour récupérer les migrants qui sont partis, particulièrement les étudiants. Par exemple, le coût encouru, en terme de frais de transport, de temps perdu, etc, pour faire une entrevue d'emploi en région peut être assez important pour en décourager plus d'un. Leurs démarches d'emplois se feront donc probablement à l'endroit où ils ont étudié, privant ainsi la région de ressources humaines dont elle a besoin. Certaines mesures pourraient améliorer cette situation particulière. Entre autres, la diffusion auprès des jeunes des postes disponibles en région jointe à la diminution des coûts de recherche d'emploi constituerait certainement des avenues à explorer.⁷²

Finalement, nous croyons que les impacts de la migration nette sur le développement régional ne peuvent pas être généralisés à toutes les régions du globe et les bilans alarmistes qui sont faits à partir de celles-ci doivent être dénoncés. En effet, la simple étude des sorties migratoires nettes n'est pas suffisante pour tirer des conclusions.⁷³ La migration est trop étroitement liée à la formation de capital humain: dans ce cadre un taux de retour inférieur à 100% peut très bien être rentable.⁷⁴ De plus, la migration est essentielle au transfert technologique: sans elle, il n'y a plus de possible hypothèse quant à l'uniformité des technologies pavant ainsi la voie aux disparités régionales.

Finalement, nous sommes très pessimistes quant à l'avenir des régions qui sont incapables de récupérer leurs migrants. Leur potentiel de développement étant, à notre avis, gravement compromis. Nous croyons que cette conclusion ne s'applique pas seulement aux régions du Québec mais aussi à tous les pays qui vivent cette situation.

dans son rapport, op. cit..) De plus, la réalité du monde actuel fait en sorte que les travailleurs doivent continuellement améliorer leur formation. Celle-ci n'est plus seulement appelée à préparer les travailleurs avant leur entrée sur le marché du travail mais bien à les maintenir continuellement au fait des nouvelles méthodes. Finalement, nous croyons qu'il est ni possible, ni positif de tenter d'empêcher les gens de partir de la région.

⁷²On pourrait très bien envisager l'utilisation d'équipements communs de vidéo-conférence.

⁷³Les bilans alarmistes pourraient pousser certaines régions à tenter de retenir les individus en leur offrant des emplois moins rémunérateurs ou carrément subventionnés et à réclamer des paiements de transfert adaptés pour les régions vivant un taux de chômage plus élevé. Ces mesures ne peuvent aucunement améliorer les revenus per capita ni réduire les disparités régionales.

⁷⁴En reprenant notre exemple du tout début, si un travailleur qualifié a une productivité de deux fois celle d'un travailleur non qualifié, un taux de retour supérieur à 50% est rentable.

BIBLIOGRAPHIE

Articles et monographies

BERTHIAUME, Nicole et Chantal GIRARD. La population et les ménages de la région de l'Abitibi-Témiscamingue - tome 2, Rouyn-Noranda, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, septembre 1994, 119 pages.

BOURRET, Denis., Retombées économiques régionales: guide de l'usager, Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, juin 1988, 25 pages.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Investissements privés et publics au Québec, Québec, Collections Statistiques économiques, Les publications du Québec, 1986 à 1994.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Les migrations au Québec: aspects régionaux, Québec, Les publications du Québec, 1988, 260 pages.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. La Situation démographique au Québec, Québec, Les publications du Québec, Éditions de 1987 à 1994.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Le tableau d'entrées-sorties du Québec pour 1978, le modèle intersectoriel et ses applications, Québec, 1986, 539 pages.

CAREL, Geneviève, William J. COFFEY et Mario POLÈSE. L'impact de la migration sur le développement régional: deux courants de pensée, INRS, 1989, 62 pages.

CÔTÉ, Charles., Désintégration des régions : le sous-développement durable au Québec, Chicoutimi, Éditions JCL, 1991, 261 pages.

COURCHENE, Thomas J. Le redressement régional, le système de transfert et le fédéralisme canadien, dans SAVOIE Donald J. et André RAYNAUD, Essais sur le développement régional, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986, pages 53-93.

COUSINEAU, Jean-Michel. "La mobilité interprovinciale de la main d'oeuvre au Canada: le cas de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick", L'actualité économique, octobre-décembre 1979, volume 55, numéro 4, pages 501-515.

DION, Yves., Multiplicateur économique régional pour la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue: région 08, Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1988, 75 pages.

- DUGAS, Renaud., Le Québec et ses régions: principales caractéristiques de la population, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1990, 72 pages.
- DUGAS, Renaud., Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue: principales caractéristiques de la population des MRC et de certaines municipalités, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1990, 46 pages.
- GARTLEY, John., Le Canada à l'étude - Les gains des Canadiens no 96-317F au catalogue, Ottawa, Statistiques Canada, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et Prentice Hall Canada inc, 1994, 53 pages.
- GIRARD, Chantal., La population et les ménages de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, juin 1993, 105 pages.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES. Deux Québec dans un : rapport sur le développement social et démographique, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, Québec, Gouvernement du Québec, 1989, 124 pages.
- GRANT, E. Kenneth et John VANDERKAMP, Les causes et les effets économiques des migrations au Canada, 1965-1971, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1976, 134 pages.
- LEDENT, Jacques. Chapitre 3 - Canada dans NAM, Charles B., William J. SEROW, et David F. SLY. International handbook on internal migration, New York : Greenwood Press, 1990, 438 pages.
- MARTIN, Fernand., "L'entrepreneurship et le développement local: une évaluation.", *Revue canadienne des sciences régionales*, printemps 1986, vol IX:1, pages 1-23.
- MARTIN, Fernand. Les retombées économiques des activités de recherche de l'Université de Montréal et de ses écoles affiliées, Département de Sciences économiques de l'Université de Montréal, Mars 1990, 27 pages.
- MARTIN, Fernand. Notes de cours Économie urbaine et régionale, Département de Sciences économiques de l'Université de Montréal, Édition 1994-1995.
- MASSEY, Douglas S. (1988). "Economic Development and International Migration in Comparative Perspective", *Population and Development Review*, volume 14, no 3, pages 383-413.
- MILLETTE, Robert., Étude sur l'analyse des problématiques régionales - Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, Québec, Cogesult inc. pour le bureau fédéral de développement régional, Septembre 1994.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC., Distances routières, Québec, Gouvernement du Québec, 1986, 139 pages.

MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITE DU REVENU DU QUÉBEC., Bulletin régional sur le marché du travail: région de l'Abitibi-Temiscamingue (08), Québec, Gouvernement du Québec, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI DU QUÉBEC et SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN D'OEUVRE, Le marché du travail, Québec, Les Publications du Québec, janvier-février 1995, 158 pages.

POFFET, G. "Les méthodes de mesure du multiplicateur régional et leur degré d'application au contexte suisse", *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, no 5, 1989, pages 753-779.

POLÈSE, Mario, Agnès LÉ MINH et Jean-Claude THIBODEAU, L'impact à court terme de l'immigration internationale sur la production et l'emploi au Québec, 1968-1975, Ministère de l'immigration du Québec et INRS-Urbanisation à Montréal, 1978, 105 pages.

POLÈSE, Mario. Économie urbaine et régionale - Logique spatiale des mutations économiques, *Économica*, 1994, 400 pages. Voir particulièrement pages 151 à 184.

ROY, Jacques., Rapport d'étude sur les jeunes de la MRC du Haut Saint-François: regards sur le présent et l'avenir, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, 1990, 60 pages.

ROY, Jacques., Les voies de la désintégration des communautés : une étude de cas: la MRC du Haut Saint-François, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, 1991, 83 pages.

RAM, Bali, Y. Edward SHIN et Michel POULIOT., Les Canadiens en mouvements- no 96-309F au catalogue, Ottawa, Statistiques Canada, Ministère de l'industrie, des sciences et de la technologie, 1994, 80 pages.

SCHWARTZ, Harvey., Guide d'évaluation des multiplicateurs régionaux, Ministère de l'Expansion Économique Régionale, 1982, 198 pages.

SHAW, R. Paul. Migrations intermétropolitaines au Canada: évolution des causes au cours de trois décennies, Toronto, NC Press, 1985, 228 pages.

SJAASTAD, Larry A. (1962). "The Costs and Returns of Human Migration", *Journal of Political Economy*, volume 70, no 5, pages 80-93.

STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986 - Profils - Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987, 876 pages.

STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986 - Profils - Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 2 - no 94-110 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1988, 1460 pages.

STATISTIQUE CANADA, Dictionnaire du recensement 1991 - no 92-301F au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992, 386 pages.

STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Le pays - Mobilité et migrations - no 93-322 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1993.

STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992.

STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie B - no 95-326 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994.

STATISTIQUE CANADA, Statistique financière des sociétés 1987, numéro 61-207 au catalogue, Approvisionnements et Services Canada 1990, 181 pages.

TERMOTE, Marc., Migration et équilibre économique spacial, Louvain, Université catholique de Louvain, 1969, 256 pages.

THERRIEN, Michel et Sylvie GINGRAS., Profil statistique des régions du Québec, Québec, Office de planification et de développement du Québec, 1991, 171 pages.

THUMERELLE, Pierre-Jean. Peuples en mouvement: la mobilité spatiale des populations, Paris, Editions C.D.U. et SEDES réunis, 1986, 323 pages.

TREMBLAY, Germain, Luc BLANCHETTE et Chantal CARRIER, Bilan socio-économique 1990 - Région de l'Abitibi-Témiscamingue, Office de planification et de développement du Québec, 1992, 119 pages.

TREMBLAY, Pierre., Le multiplicateur d'emploi dans la région du Haut-Saguenay, Thèse - Sciences économiques, Montréal, Université de Montréal, 1984, 104 pages.

VANDERKAMP, John., "The effect of out-migration on regional employment", *Revue canadienne d'économie*, volume III, no 4, novembre 1970, pages 541 à 549.

Banques de données

CANSIM (banque de séries chronologiques de Statistique Canada)

Recensement de la population de 1991, tableaux sommaires de base cnd.m9104a et cnd.m9103.cd

Logiciels de traitement de données

Microsoft Excell 2.1 (version Macintosh)

SPSS version 4 sous Irix

Statview 512+ version 1.2

Annexe I

**Emploi par secteurs d'activité
Régions et ensemble du Québec**

**Emploi par secteurs d'activité selon les régions administratives du Québec
4e trimestre 1994 - données non désaisonnalisées**

Secteurs	Gaspésie		Bas - Saint-Laurent		Québec et Chaudière-App.		Estrie	Montérégie	Montréal et Laval	Lanaudière
Agriculture	-	-	-	-	13,4	-	-	14,4	-	-
Autres secteur primaire	-	5	-	-	6,1	-	-	-	-	-
Industries manufacturières	-	8,2	-	-	64,4	-	-	-	-	-
Construction	-	4,5	-	-	18,6	27,9	-	111,5	199,8	29,6
Trans., com. et autres serv. pub.	-	4,8	-	-	19,9	5,5	-	24,6	30,4	6,2
Commerce	-	-	-	-	-	4,2	-	54	64,9	12,7
Finance, assurance et immobilier	5,6	13,7	-	-	78,5	17,2	-	102,6	151,5	27,3
Services	-	-	-	-	24	4	-	29,2	49,7	5,3
Administration publique	11,5	28,4	-	-	152,8	47,1	-	214,5	371,1	51,8
Ensemble des secteurs	29,2	75	-	-	429,5	116,6	-	577,9	911,2	146,5

Secteurs	Laurentides		Outaouais		Abitibi- Témiscamingue		Mauricie		Saguenay Lac-St-Jean		Côte-Nord et Nord-du-Québec		Ensemble du Québec
Agriculture	-	-	-	-	-	-	-	11,9	-	-	-	-	61,8
Autres secteur primaire	-	-	-	-	8,3	-	-	-	6,5	-	-	-	41,8
Industries manufacturières	40	11,5	-	-	6,6	40,8	-	-	20,9	8,4	-	-	571,7
Construction	15,9	9,1	-	-	-	10,7	-	-	5	-	-	-	136,3
Trans., com. et autres serv. pub.	14,8	10,3	-	-	6,5	14,5	-	-	7,6	-	-	-	220
Commerce	37,9	20,7	-	-	10,8	31,5	-	-	19	6,1	-	-	522,5
Finance, assurance et immobilier	14,8	4,2	-	-	-	7,5	-	-	4,1	-	-	-	149,6
Services	63,7	55,3	-	-	18,4	68	-	-	38,4	12	-	-	1133
Administration publique	9,7	29,2	-	-	-	9,3	-	-	5,7	-	-	-	199
Ensemble des secteurs	201,2	144,6	-	-	59,7	196	-	-	108,5	39,9	-	-	3035,6

Source: MINISTÈRE DE LA MAIN D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, "Le marché du travail", janvier-février 1995, page 101.
Note: La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison de l'arrondissement des données.

**Emploi par secteurs d'activité selon les régions administratives du Québec
4^e trimestre 1994 - données non désaisonnalisées**

Secteurs	Gaspésie		Bas - Saint-Laurent		Québec et Chaudière-App.		Estrie	Montréal et Laval	Montréal et Laval	Lanaudière
Agriculture	-	-	-	3,1%	-	-	-	-	-	-
Autres secteur primaire	-	6,7%	-	1,4%	-	-	-	-	-	-
Industries manufacturières	-	10,9%	-	15,0%	-	-	-	-	-	-
Construction	-	6,0%	-	4,3%	-	23,9%	-	21,9%	-	20,2%
Trans., com. et autres serv. pub.	-	6,4%	-	4,6%	-	4,7%	-	3,3%	-	4,2%
Commerce	-	18,3%	-	18,3%	-	3,6%	-	7,1%	-	8,7%
Finance, assurance et immobilier	-	-	-	5,6%	-	14,8%	-	16,6%	-	18,6%
Services	39,4%	37,9%	-	35,6%	-	3,4%	-	5,5%	-	3,6%
Administration publique	-	6,5%	-	12,1%	-	40,4%	-	40,7%	-	35,4%
Ensemble des secteurs	100,0%	100,0%	-	100,0%	-	100,0%	-	100,0%	-	100,0%

Secteurs	Laurentides	Outaouais		Abitibi- Témiscamingue		Mauricie Bois-Francis		Saguenay Lac-St-Jean		Côte-Nord et Nord-du-Québec		Ensemble du Québec
Agriculture	-	-	-	-	-	6,1%	-	-	-	-	-	2,0%
Autres secteur primaire	-	-	-	13,9%	-	-	-	6,0%	-	-	-	1,4%
Industries manufacturières	19,9%	8,0%	-	11,1%	-	20,8%	-	19,3%	-	21,1%	-	18,8%
Construction	7,9%	6,3%	-	-	-	5,5%	-	4,6%	-	-	-	4,5%
Trans., com. et autres serv. pub.	7,4%	7,1%	-	10,9%	-	7,4%	-	7,0%	-	-	-	7,2%
Commerce	18,8%	14,3%	-	18,1%	-	16,1%	-	17,5%	-	15,3%	-	17,2%
Finance, assurance et immobilier	7,4%	2,9%	-	-	-	3,8%	-	3,8%	-	-	-	4,9%
Services	31,7%	38,2%	-	30,8%	-	34,7%	-	35,4%	-	30,1%	-	37,3%
Administration publique	4,8%	20,2%	-	-	-	4,7%	-	5,3%	-	-	-	6,6%
Ensemble des secteurs	100,0%	100,0%	-	100,0%	-	100,0%	-	100,0%	-	100,0%	-	100,0%

Source: Compilations faites à partir des données tirées de: MINISTÈRE DE LA MAIN D'OEUVRE ET DE LA SECURITE DU REVENU, "Le marché du travail", janvier-février 1995, page 101.

Annexe II

Taux d'activité et taux de chômage de la population de 15 ans et plus Régions et ensemble du Québec

Taux d'activité de la population de 15 ans et plus (%)

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Gaspésie	49,5	52,5	52,4	47,7	45,6	43,9	46,2	47,4
Bas - Saint-Laurent	55,8	56,7	53,2	55,4	57,8	56,3	54,8	56,6
Québec	60,6	60,7	61,5	63,9	62,9	61,8	59,6	62,5
Chaudière - Appalaches	62,6	65,6	64,8	65,3	64,4	64,1	63,1	64
Estrie	61,7	63,2	65,4	64,2	62,3	59,9	60	60,3
Montréal	68,1	67,3	69	70	67,7	65,4	66,2	65,9
Montréal	64,6	64,5	63,9	63,4	62,6	61,8	61,2	61,4
Laval	67,5	70,9	68,4	65,1	66,7	66,2	66,6	63,3
Lanaudière	63,8	64,7	66,4	65	63,7	63,3	62,4	62,1
Laurentides	65,4	65,5	66,5	66,9	66,5	68	66,3	67,8
Outaouais	68,8	71,3	68,1	70,2	70,9	69,6	68,8	68
Abitibi-Témiscamingue	58,6	63	64,5	61,8	60,5	59,3	59,4	60
Mauricie - Bois-Francs	61,2	61,4	61,2	60,6	58,7	59,9	61,3	60,7
Saguenay - Lac-St-Jean	58,1	58	56,1	59,2	58,7	57,5	56,5	53,9
Côte-Nord et Nord-du-Québec	62,9	65,9	67,7	70	67,1	63,1	63,5	63,2
Ensemble du Québec	63,7	64,3	64,4	64,6	63,6	62,7	62,3	62,5

Source: CANSIM, séries D778909, D778910, D778911, D778912, D778913, D778914, D778915, D778916, D778917, D778918, D778919, D778920, D778921, D778922, D778923, D769841.

Taux de chômage (%)

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Gaspésie	16,4	16,3	19	20,1	18,2	21,2	22	21,1
Bas - Saint-Laurent	12,5	12,4	13	12,9	14,5	14,6	15,9	15,1
Québec	9,8	9,4	8,4	8,5	10,4	12,2	12,6	12,1
Chaudière - Appalaches	6,5	5,9	4,9	7,2	7,3	8,6	7,9	8,4
Estrie	10,7	7,9	8,9	9,1	12,5	13,3	11	9,6
Montréal	8,8	8,4	8,1	9	10,3	11,3	13,2	10,2
Montréal	11,1	10,3	10,5	11	13,7	14,9	14	13,7
Laval	7,7	6,1	6,5	10,4	10,1	8,8	13,5	12,1
Lanaudière	9	8,4	8,5	9,2	11,3	12,3	11,6	12,4
Laurentides	12,5	11,2	9	10,9	13,8	12,5	14,1	13,5
Outaouais	10,4	8,2	8,3	8,9	9	11,4	11,5	11,1
Abitibi-Témiscamingue	8,9	9,5	10,6	13,1	14,3	13,9	14	12,8
Mauricie - Bois-Francs	11,3	9,6	10,3	10,7	12,5	13,3	12,6	11,2
Saguenay - Lac-St-Jean	13,6	12,9	11,7	13,1	14,8	14,8	15,5	14,8
Côte-Nord et Nord-du-Québec	13,2	11,9	11,4	10,8	14,8	13,3	15,3	15,2
Ensemble du Québec	10,3	9,4	9,3	10,2	12	12,8	13,2	12,2

Source: CANSIM, séries D778924, D778925, D778926, D778927, D778928, D778929, D778930, D778931, D778932, D778933, D778934, D778935, D778936, D778937, D778938, D769842.

Annexe III

Correspondance des divisions de recensement de Statistique Canada et les régions administratives du Québec

Région 01 Bas - Saint-Laurent - comprend les divisions de recensement:

24	7	La Matapédia
24	8	Matane
24	9	La Mitis
24	10	Rimouski-Neigette
24	11	Les Basques
24	12	Rivière-du-Loup
24	13	Témiscouata
24	14	Kamouraska

Région 02 Saguenay - Lac-St-Jean - comprend les divisions de recensement:

24	91	Le Domaine-du-Roy
24	92	Maria-Chapdelaine
24	93	Lac-Saint-Jean-Est
24	94	Le Fjord-du-Saguenay

Région 03 Québec - comprend les divisions de recensement:

24	15	Charlevoix-Est
24	16	Charlevoix
24	20	L'Île-d'Orléans
24	21	La Côte-de-Beaupré
24	22	La Jacques-Cartier
24	23	Communauté urbaine de Québec
24	34	Portneuf

Région 04 Mauricie - Bois-Francs - comprend les divisions de recensement:

24	32	L'Érable
24	35	Mékinac
24	36	Le Centre-de-la-Mauricie
24	37	Francheville
24	38	Bécancour
24	39	Arthabaska
24	49	Drummond
24	50	Nicolet-Yamaska
24	51	Maskinongé
24	90	Le Haut-Saint-Maurice

Région 05 Estrie - comprend les divisions de recensement:

24	30	Le Granit
24	40	Asbestos
24	41	Le Haut-Saint-François
24	42	Le Val-Saint-François
24	43	Sherbrooke
24	44	Coaticook
24	45	Memphremagog

Région 06 Montréal - comprend la division de recensement:

24	66	Communauté urbaine de Montréal
----	----	--------------------------------

Région 07 Outaouais - comprend les divisions de recensement:

24	80	Papineau
24	81	Communauté urbaine de l'Outaouais
24	82	Les Collines-de-l'Outaouais
24	83	La Vallée-de-la-Gatineau
24	84	Pontiac

Région 08 Abitibi-Témiscamingue - comprend les divisions de recensement:

24	85	Témiscamingue
24	86	Rouyn-Noranda
24	87	Abitibi-Ouest
24	88	Abitibi
24	89	Vallée-de-l'Or

Région 09 Côte-Nord - comprend les divisions de recensement:

24	95	La Haute-Côte-Nord
24	96	Manicouagan
24	97	Sept-Rivières - Caniapiscau
24	98	Minganie - Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent

Région 10 Nord-du-Québec - comprend la division de recensement:

24	99	Territoire nordique
----	----	---------------------

Région 11 Gaspésie - Iles-de-la-Madeleine - comprend les divisions de recensement:

24	1	Les Iles-de-la-Madeleine
24	2	Pabok
24	3	La Côte-de-Gaspé
24	4	Denis-Riverin
24	5	Bonaventure
24	6	Avignon

Région 12 Chaudière-Appalaches - comprend les divisions de recensement:

24	17	L'Islet
24	18	Montmagny
24	19	Bellechasse
24	24	Desjardins
24	25	Les Chutes-de-la-Chaudière
24	26	La Nouvelle-Beauce
24	27	Robert-Cliche
24	28	Les Etchemins
24	29	Beauce-Sartigan
24	31	L'Amiante
24	33	Lotbinière

Région 13 Laval - comprend la division de recensement:

24	65	Laval
----	----	-------

Région 14 Lanaudière - comprend les divisions de recensement:

24	52	D'Autray
24	60	L'Assomption
24	61	Joliette
24	62	Matawinie
24	63	Montcalm
24	64	Les Moulins

Région 15 Laurentides - comprend les divisions de recensement:

24	72	Deux-Montagnes
24	73	Thérèse-De-Blainville
24	74	Mirabel
24	75	La Rivière-du-Nord
24	76	Argenteuil
24	77	Les Pays-d'en-Haut
24	78	Les Laurentides
24	79	Antoine-Labelle

Région 16 Montérégie - comprend les divisions de recensement:

24	46	Brome-Missisquoi
24	47	La Haute-Yamaska
24	48	Acton
24	53	Le Bas-Richelieu
24	54	Les Maskoutains
24	55	Rouville
24	56	Le Haut-Richelieu
24	57	La Vallée-du-Richelieu
24	58	Champlain
24	59	Lajemmerais
24	67	Roussillon
24	68	Les Jardins-de-Napierville
24	69	Le Haut-Saint-Laurent
24	70	Beauharnois-Salaberry
24	71	Vaudreuil-Soulanges

Annexe IV

Entrées, sorties et soldes migratoires des régions du Québec

Bas - Saint-Laurent et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	560	4,63%	480	2,21%	80	0,83%
Bas - Saint-Laurent	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Saguenay - Lac-St-Jean	275	2,28%	465	2,14%	-190	-1,97%
Québec	1 980	16,38%	5 245	24,12%	-3 265	-33,80%
Mauricie -Bois-Francs	460	3,81%	995	4,58%	-535	-5,54%
Estrie	265	2,19%	620	2,85%	-355	-3,67%
Montréal	1 530	12,66%	2 665	12,26%	-1 135	-11,75%
Outaouais	85	0,70%	435	2,00%	-350	-3,62%
Abitibi-Témiscamingue	265	2,19%	385	1,77%	-120	-1,24%
Côte-Nord	1 300	10,76%	1 480	6,81%	-180	-1,86%
Nord-du-Québec	155	1,28%	145	0,67%	10	0,10%
Gaspésie	1 750	14,48%	480	2,21%	1 270	13,15%
Chaudière-Appalaches	1 020	8,44%	2 415	11,11%	-1 395	-14,44%
Laval	145	1,20%	585	2,69%	-440	-4,55%
Lanaudière	300	2,48%	630	2,90%	-330	-3,42%
Laurentides	215	1,78%	760	3,50%	-545	-5,64%
Montréal	1 205	9,97%	3 290	15,13%	-2 085	-21,58%
Ontario	355	2,94%	495	2,28%	-140	-1,45%
Prairies	180	1,49%	90	0,41%	90	0,93%
Colombie-Britannique	30	0,25%	75	0,34%	-45	-0,47%
Yukon et T.N.-O.	10	0,08%	10	0,05%	0	0,00%
Total	12 085	100,00%	21 745	100,00%	-9 660	100,00%

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base
cnd.m9104a.

Saguenay - Lac-St-Jean et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	420	3,33%	465	1,88%	-45	-0,37%
Bas - Saint-Laurent	465	3,69%	275	1,11%	190	1,56%
Saguenay - Lac-St-Jean	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Québec	2 540	20,13%	4 800	19,39%	-2 260	-18,61%
Mauricie -Bois-Francs	595	4,72%	910	3,68%	-315	-2,59%
Estrie	275	2,18%	745	3,01%	-470	-3,87%
Montréal	1 775	14,07%	3 865	15,61%	-2 090	-17,21%
Outaouais	135	1,07%	630	2,54%	-495	-4,08%
Abitibi-Témiscamingue	310	2,46%	380	1,53%	-70	-0,58%
Côte-Nord	915	7,25%	885	3,57%	30	0,25%
Nord-du-Québec	900	7,13%	720	2,91%	180	1,48%
Gaspésie	70	0,55%	160	0,65%	-90	-0,74%
Chaudière - Appalaches	460	3,65%	1 015	4,10%	-555	-4,57%
Laval	225	1,78%	600	2,42%	-375	-3,09%
Lanaudière	235	1,86%	855	3,45%	-620	-5,10%
Laurentides	280	2,22%	960	3,88%	-680	-5,60%
Montérégie	1 580	12,52%	5 445	21,99%	-3 865	-31,82%
Ontario	835	6,62%	1 295	5,23%	-460	-3,79%
Prairies	425	3,37%	480	1,94%	-55	-0,45%
Colombie-Britannique	175	1,39%	255	1,03%	-80	-0,66%
Yukon et T.N.-O.	0	0,00%	20	0,08%	-20	-0,16%
Total	12 615	100,00%	24 760	100,00%	-12 145	100,00%

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

Québec et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	1 230	2,36%	1 250	2,35%	-20	-1,99%
Bas - Saint-Laurent	5 245	10,05%	1 980	3,72%	3 265	324,88%
Saguenay - Lac-St-Jean	4 800	9,20%	2 540	4,78%	2 260	224,88%
Québec	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Mauricie -Bois-Francs	4 145	7,95%	2 855	5,37%	1 290	128,36%
Estrie	1 715	3,29%	1 340	2,52%	375	37,31%
Montréal	5 685	10,90%	9 160	17,23%	-3 475	-345,77%
Outaouais	965	1,85%	2 080	3,91%	-1 115	-110,95%
Abitibi-Témiscamingue	1 045	2,00%	725	1,36%	320	31,84%
Côte-Nord	3 145	6,03%	1 170	2,20%	1 975	196,52%
Nord-du-Québec	445	0,85%	365	0,69%	80	7,96%
Gaspésie	1 670	3,20%	625	1,18%	1 045	103,98%
Chaudière - Appalaches	10 795	20,69%	10 240	19,26%	555	55,22%
Laval	825	1,58%	1 200	2,26%	-375	-37,31%
Lanaudière	765	1,47%	1 350	2,54%	-585	-58,21%
Laurentides	1 295	2,48%	1 640	3,08%	-345	-34,33%
Montréal	4 455	8,54%	8 880	16,70%	-4 425	-440,30%
Ontario	2 690	5,16%	4 085	7,68%	-1 395	-138,81%
Prairies	725	1,39%	935	1,76%	-210	-20,90%
Colombie-Britannique	505	0,97%	710	1,34%	-205	-20,40%
Yukon et T.N.-O.	20	0,04%	40	0,08%	-20	-1,99%
Total	52 165	100,00%	53 170	100,00%	-1 005	100,00%

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

Mauricie - Bois-Francs et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	370	1,25%	290	0,96%	80	10,26%
Bas - Saint-Laurent	995	3,37%	460	1,52%	535	68,59%
Saguenay - Lac-St-Jean	910	3,08%	595	1,96%	315	40,38%
Québec	2 855	9,66%	4 145	13,67%	-1 290	-165,38%
Mauricie - Bois-Francs	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Estrie	2 350	7,95%	2 450	8,08%	-100	-12,82%
Montréal	5 240	17,74%	5 770	19,03%	-530	-67,95%
Outaouais	360	1,22%	645	2,13%	-285	-36,54%
Abitibi-Témiscamingue	700	2,37%	615	2,03%	85	10,90%
Côte-Nord	1 255	4,25%	535	1,76%	720	92,31%
Nord-du-Québec	240	0,81%	150	0,49%	90	11,54%
Gaspésie	730	2,47%	190	0,63%	540	69,23%
Chaudière - Appalaches	2 215	7,50%	1 875	6,18%	340	43,59%
Laval	700	2,37%	775	2,56%	-75	-9,62%
Lanaudière	1 840	6,23%	1 815	5,99%	25	3,21%
Laurentides	1 135	3,84%	1 585	5,23%	-450	-57,69%
Montérégie	6 235	21,10%	6 870	22,65%	-635	-81,41%
Ontario	935	3,16%	1 070	3,53%	-135	-17,31%
Prairies	360	1,22%	305	1,01%	55	7,05%
Colombie-Britannique	120	0,41%	185	0,61%	-65	-8,33%
Yukon et T.N.-O.	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total	29 545	100,00%	30 325	100,00%	-780	100,00%

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

Estrie et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	235	1,13%	290	1,27%	-55	-2,68%
Bas - Saint-Laurent	620	2,98%	265	1,16%	355	17,27%
Saguenay - Lac-St-Jean	745	3,58%	275	1,20%	470	22,87%
Québec	1 340	6,43%	1 715	7,50%	-375	-18,25%
Mauricie - Bois-Francs	2 450	11,76%	2 350	10,27%	100	4,87%
Estrie	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Montréal	4 315	20,72%	4 475	19,56%	-160	-7,79%
Outaouais	265	1,27%	490	2,14%	-225	-10,95%
Abitibi-Témiscamingue	425	2,04%	400	1,75%	25	1,22%
Côte-Nord	410	1,97%	240	1,05%	170	8,27%
Nord-du-Québec	205	0,98%	125	0,55%	80	3,89%
Gaspésie	315	1,51%	155	0,68%	160	7,79%
Chaudière - Appalaches	1 380	6,63%	1 300	5,68%	80	3,89%
Laval	775	3,72%	560	2,45%	215	10,46%
Lanaudière	530	2,55%	500	2,19%	30	1,46%
Laurentides	760	3,65%	570	2,49%	190	9,25%
Montréal	4 220	20,26%	6 305	27,56%	-2 085	-101,46%
Ontario	1 310	6,29%	1 800	7,87%	-490	-23,84%
Prairies	395	1,90%	545	2,38%	-150	-7,30%
Colombie-Britannique	110	0,53%	510	2,23%	-400	-19,46%
Yukon et T.N.-O.	20	0,10%	10	0,04%	10	0,49%
Total	20 825	100,00%	22 880	100,00%	-2 055	100,00%

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

Montréal et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	3765	2,70%	3810	1,53%	-45	-0,04%
Bas - Saint-Laurent	2665	1,91%	1530	0,61%	1135	1,04%
Saguenay - Lac-St-Jean	3865	2,77%	1775	0,71%	2090	1,91%
Québec	9160	6,57%	5685	2,28%	3475	3,17%
Mauricie -Bois-Francs	5770	4,14%	5240	2,10%	530	0,48%
Estrie	4475	3,21%	4315	1,73%	160	0,15%
Montréal	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Outaouais	2115	1,52%	3600	1,45%	-1485	-1,36%
Abitibi-Témiscamingue	1895	1,36%	1315	0,53%	580	0,53%
Côte-Nord	1575	1,13%	1155	0,46%	420	0,38%
Nord-du-Québec	600	0,43%	490	0,20%	110	0,10%
Gaspésie	2460	1,76%	1905	0,77%	555	0,51%
Chaudière - Appalaches	2735	1,96%	1855	0,75%	880	0,80%
Laval	15265	10,95%	34675	13,93%	-19410	-17,72%
Lanaudière	13390	9,60%	37180	14,93%	-23790	-21,72%
Laurentides	9165	6,57%	25875	10,39%	-16710	-15,26%
Montérégie	35645	25,56%	67995	27,31%	-32350	-29,54%
Ontario	17010	12,20%	38630	15,51%	-21620	-19,74%
Prairies	5335	3,83%	5050	2,03%	285	0,26%
Colombie-Britannique	2495	1,79%	6640	2,67%	-4145	-3,78%
Yukon et T.N.-O.	85	0,06%	265	0,11%	-180	-0,16%
Total	139470	100,00%	248985	100,00%	-109515	100,00%

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

Outaouais et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	915	2,79%	320	1,73%	595	4,17%
Bas - Saint-Laurent	435	1,33%	85	0,46%	350	2,45%
Saguenay - Lac-St-Jean	630	1,92%	135	0,73%	495	3,47%
Québec	2 080	6,35%	965	5,21%	1 115	7,81%
Mauricie - Bois-Francs	645	1,97%	360	1,95%	285	2,00%
Estrie	490	1,49%	265	1,43%	225	1,58%
Montréal	3 600	10,98%	2 115	11,43%	1 485	10,40%
Outaouais	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Abitibi-Témiscamingue	1 305	3,98%	680	3,67%	625	4,38%
Côte-Nord	275	0,84%	45	0,24%	230	1,61%
Nord-du-Québec	185	0,56%	80	0,43%	105	0,74%
Gaspésie	295	0,90%	30	0,16%	265	1,86%
Chaudière - Appalaches	385	1,17%	265	1,43%	120	0,84%
Laval	770	2,35%	430	2,32%	340	2,38%
Lanaudière	395	1,21%	250	1,35%	145	1,02%
Laurentides	1 675	5,11%	1 460	7,89%	215	1,51%
Montérégie	2 225	6,79%	1 495	8,08%	730	5,11%
Ontario	14 955	45,62%	8 745	47,26%	6 210	43,50%
Prairies	1 140	3,48%	350	1,89%	790	5,53%
Colombie-Britannique	325	0,99%	410	2,22%	-85	-0,60%
Yukon et T.N.-O.	55	0,17%	20	0,11%	35	0,25%
Total	32 780	100,00%	18 505	100,00%	14 275	100,00%

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

Abitibi-Témiscamingue et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	85	0,74%	75	0,54%	10	0,42%
Bas - Saint-Laurent	385	3,36%	265	1,91%	120	5,01%
Saguenay - Lac-St-Jean	380	3,32%	310	2,24%	70	2,92%
Québec	725	6,33%	1045	7,55%	-320	-13,36%
Mauricie -Bois-Francs	615	5,37%	700	5,06%	-85	-3,55%
Estrie	400	3,49%	425	3,07%	-25	-1,04%
Montréal	1315	11,48%	1895	13,69%	-580	-24,22%
Outaouais	680	5,94%	1305	9,43%	-625	-26,10%
Côte-Nord	75	0,66%	120	0,87%	-45	-1,88%
Nord-du-Québec	2260	19,74%	820	5,92%	1440	60,13%
Gaspésie	145	1,27%	35	0,25%	110	4,59%
Chaudière - Appalaches	460	4,02%	275	1,99%	185	7,72%
Laval	185	1,62%	670	4,84%	-485	-20,25%
Lanaudière	250	2,18%	505	3,65%	-255	-10,65%
Laurentides	660	5,76%	1620	11,70%	-960	-40,08%
Montréal	965	8,43%	1875	13,54%	-910	-38,00%
Ontario	1670	14,59%	1505	10,87%	165	6,89%
Prairies	115	1,00%	250	1,81%	-135	-5,64%
Colombie-Britannique	50	0,44%	110	0,79%	-60	-2,51%
Yukon et T.N.-O.	30	0,26%	40	0,29%	-10	-0,42%
Total	11450	100,00%	13845	100,00%	-2395	100,00%

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

Côte-Nord et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	275	3,26%	420	2,93%	-145	-2,46%
Bas - Saint-Laurent	1 480	17,54%	1 300	9,07%	180	3,06%
Saguenay - Lac-St-Jean	885	10,49%	915	6,39%	-30	-0,51%
Québec	1 170	13,86%	3 145	21,95%	-1 975	-33,53%
Mauricie - Bois-Francs	535	6,34%	1 255	8,76%	-720	-12,22%
Estrie	240	2,84%	410	2,86%	-170	-2,89%
Montréal	1 155	13,68%	1 575	10,99%	-420	-7,13%
Outaouais	45	0,53%	275	1,92%	-230	-3,90%
Abitibi-Témiscamingue	120	1,42%	75	0,52%	45	0,76%
Côte-Nord	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Nord-du-Québec	100	1,18%	70	0,49%	30	0,51%
Gaspésie	555	6,58%	285	1,99%	270	4,58%
Chaudière - Appalaches	540	6,40%	805	5,62%	-265	-4,50%
Laval	90	1,07%	345	2,41%	-255	-4,33%
Lanaudière	60	0,71%	430	3,00%	-370	-6,28%
Laurentides	250	2,96%	395	2,76%	-145	-2,46%
Montérégie	665	7,88%	2 055	14,34%	-1 390	-23,60%
Ontario	130	1,54%	450	3,14%	-320	-5,43%
Prairies	80	0,95%	65	0,45%	15	0,25%
Colombie-Britannique	50	0,59%	40	0,28%	10	0,17%
Yukon et T.N.-O.	15	0,18%	20	0,14%	-5	-0,08%
Total	8 440	100,00%	14 330	100,00%	-5 890	100,00%

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

Nord-du-Québec et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	45	1,02%	65	0,96%	-20	-0,85%
Bas - Saint-Laurent	145	3,29%	155	2,29%	-10	-0,43%
Saguenay-Lac-St-Jean	720	16,33%	900	13,31%	-180	-7,66%
Québec	365	8,28%	445	6,58%	-80	-3,40%
Mauricie - Bois-Francs	150	3,40%	240	3,55%	-90	-3,83%
Estrie	125	2,83%	205	3,03%	-80	-3,40%
Montréal	490	11,11%	600	8,88%	-110	-4,68%
Outaouais	80	1,81%	185	2,74%	-105	-4,47%
Abitibi-Témiscamingue	820	18,59%	2 260	33,43%	-1 440	-61,28%
Côte-Nord	70	1,59%	100	1,48%	-30	-1,28%
Nord-du-Québec	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Gaspésie	80	1,81%	45	0,67%	35	1,49%
Chaudière - Appalaches	225	5,10%	185	2,74%	40	1,70%
Laval	95	2,15%	60	0,89%	35	1,49%
Lanaudière	85	1,93%	260	3,85%	-175	-7,45%
Laurentides	175	3,97%	285	4,22%	-110	-4,68%
Montréal	320	7,26%	335	4,96%	-15	-0,64%
Ontario	235	5,33%	355	5,25%	-120	-5,11%
Prairies	40	0,91%	20	0,30%	20	0,85%
Colombie-Britannique	50	1,13%	25	0,37%	25	1,06%
Yukon et T.N.-O.	95	2,15%	35	0,52%	60	2,55%
Total	4 410	100,00%	6 760	100,00%	-2 350	100,00%

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

Gaspésie et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	370	6,43%	565	4,47%	-195	-2,83%
Bas - Saint-Laurent	480	8,34%	1 750	13,84%	-1 270	-18,43%
Saguenay - Lac-St-Jean	160	2,78%	70	0,55%	90	1,31%
Québec	625	10,86%	1 670	13,21%	-1 045	-15,17%
Mauricie - Bois-Francs	190	3,30%	730	5,77%	-540	-7,84%
Estrie	155	2,69%	315	2,49%	-160	-2,32%
Montréal	1 905	33,10%	2 460	19,45%	-555	-8,06%
Outaouais	30	0,52%	295	2,33%	-265	-3,85%
Abitibi-Témiscamingue	35	0,61%	145	1,15%	-110	-1,60%
Côte-Nord	285	4,95%	555	4,39%	-270	-3,92%
Nord-du-Québec	45	0,78%	80	0,63%	-35	-0,51%
Gaspésie	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Chaudière - Appalaches	160	2,78%	480	3,80%	-320	-4,64%
Laval	155	2,69%	370	2,93%	-215	-3,12%
Lanaudière	125	2,17%	545	4,31%	-420	-6,10%
Laurentides	145	2,52%	305	2,41%	-160	-2,32%
Montérégie	545	9,47%	1 385	10,95%	-840	-12,19%
Ontario	230	4,00%	705	5,58%	-475	-6,89%
Prairies	75	1,30%	170	1,34%	-95	-1,38%
Colombie-Britannique	10	0,17%	40	0,32%	-30	-0,44%
Yukon et T.N.-O.	30	0,52%	10	0,08%	20	0,29%
Total	5 755	100,00%	12 645	100,00%	-6 890	100,00%

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base
cnd.m9104a.

Chaudière - Appalaches et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	485	1,90%	120	0,43%	365	14,81%
Bas - Saint-Laurent	2 415	9,45%	1 020	3,64%	1 395	56,59%
Saguenay - Lac-St-Jean	1 015	3,97%	460	1,64%	555	22,52%
Québec	10 240	40,06%	10 795	38,52%	-555	-22,52%
Mauricie - Bois-Francs	1 875	7,34%	2 215	7,90%	-340	-13,79%
Estrie	1 300	5,09%	1 380	4,92%	-80	-3,25%
Montréal	1 855	7,26%	2 735	9,76%	-880	-35,70%
Outaouais	265	1,04%	385	1,37%	-120	-4,87%
Abitibi-Témiscamingue	275	1,08%	460	1,64%	-185	-7,51%
Côte-Nord	805	3,15%	540	1,93%	265	10,75%
Nord-du-Québec	185	0,72%	225	0,80%	-40	-1,62%
Gaspésie	480	1,88%	160	0,57%	320	12,98%
Chaudière - Appalaches	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Laval	400	1,56%	485	1,73%	-85	-3,45%
Lanaudière	430	1,68%	925	3,30%	-495	-20,08%
Laurentides	430	1,68%	1 070	3,82%	-640	-25,96%
Montérégie	2 195	8,59%	3 925	14,01%	-1 730	-70,18%
Ontario	570	2,23%	765	2,73%	-195	-7,91%
Prairies	180	0,70%	140	0,50%	40	1,62%
Colombie-Britannique	160	0,63%	210	0,75%	-50	-2,03%
Yukon et T.N.-O.	0	0,00%	10	0,04%	-10	-0,41%
Total	25 560	100,00%	28 025	100,00%	-2 465	100,00%

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

Laval et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	320	0,58%	255	0,50%	65	1,36%
Bas - Saint-Laurent	585	1,05%	145	0,29%	440	9,21%
Saguenay - Lac-St-Jean	600	1,08%	225	0,44%	375	7,85%
Québec	1 200	2,16%	825	1,62%	375	7,85%
Mauricie - Bois-Francs	775	1,39%	700	1,38%	75	1,57%
Estrie	560	1,01%	775	1,53%	-215	-4,50%
Montréal	34 675	62,37%	15 265	30,04%	19 410	406,07%
Outaouais	430	0,77%	770	1,52%	-340	-7,11%
Abitibi-Témiscamingue	670	1,21%	185	0,36%	485	10,15%
Côte-Nord	345	0,62%	90	0,18%	255	5,33%
Nord-du-Québec	60	0,11%	95	0,19%	-35	-0,73%
Gaspésie	370	0,67%	155	0,31%	215	4,50%
Chaudière - Appalaches	485	0,87%	400	0,79%	85	1,78%
Laval	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Lanaudière	3 235	5,82%	6 690	13,17%	-3 455	-72,28%
Laurentides	5 745	10,33%	17 260	33,97%	-11 515	-240,90%
Montérégie	3 660	6,58%	4 715	9,28%	-1 055	-22,07%
Ontario	1 180	2,12%	1 845	3,63%	-665	-13,91%
Prairies	525	0,94%	190	0,37%	335	7,01%
Colombie-Britannique	175	0,31%	200	0,39%	-25	-0,52%
Yukon et T.N.-O.	0	0,00%	30	0,06%	-30	-0,63%
Total	55 595	100,00%	50 815	100,00%	4 780	100,00%

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

Lanaudière et reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	270	0,43%	240	0,69%	30	0,11%
Bas - Saint-Laurent	630	1,00%	300	0,87%	330	1,17%
Saguenay - Lac-St-Jean	855	1,36%	235	0,68%	620	2,20%
Québec	1 350	2,15%	765	2,21%	585	2,08%
Mauricie - Bois-Francs	1 815	2,89%	1 840	5,31%	-25	-0,09%
Estrie	500	0,80%	530	1,53%	-30	-0,11%
Montréal	37 180	59,15%	13 390	38,62%	23 790	84,41%
Outaouais	250	0,40%	395	1,14%	-145	-0,51%
Abitibi-Témiscamingue	505	0,80%	250	0,72%	255	0,90%
Côte-Nord	430	0,68%	60	0,17%	370	1,31%
Nord-du-Québec	260	0,41%	85	0,25%	175	0,62%
Gaspésie	545	0,87%	125	0,36%	420	1,49%
Chaudière - Appalaches	925	1,47%	430	1,24%	495	1,76%
Laval	6 690	10,64%	3 235	9,33%	3 455	12,26%
Lanaudière	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Laurentides	3 860	6,14%	6 950	20,04%	-3 090	-10,96%
Montérégie	5 780	9,20%	4 845	13,97%	935	3,32%
Ontario	670	1,07%	680	1,96%	-10	-0,04%
Prairies	245	0,39%	195	0,56%	50	0,18%
Colombie-Britannique	90	0,14%	105	0,30%	-15	-0,05%
Yukon et T.N.-O.	10	0,02%	20	0,06%	-10	-0,04%
Total	62 860	100,00%	34 675	100,00%	28 185	100,00%

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA. Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

Laurentides, reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	450	0,64%	370	1,13%	80	0,21%
Bas - Saint-Laurent	760	1,08%	215	0,66%	545	1,46%
Saguenay - Lac-St-Jean	960	1,37%	280	0,85%	680	1,82%
Québec	1 640	2,34%	1 295	3,95%	345	0,92%
Mauricie - Bois-Francs	1 585	2,26%	1 135	3,46%	450	1,20%
Estrie	570	0,81%	760	2,32%	-190	-0,51%
Montréal	25 875	36,87%	9 165	27,97%	16 710	44,67%
Outaouais	1 460	2,08%	1 675	5,11%	-215	-0,57%
Abitibi-Témiscamingue	1 620	2,31%	660	2,01%	960	2,57%
Côte-Nord	395	0,56%	250	0,76%	145	0,39%
Nord-du-Québec	285	0,41%	175	0,53%	110	0,29%
Gaspésie	305	0,43%	145	0,44%	160	0,43%
Chaudière - Appalaches	1 070	1,52%	430	1,31%	640	1,71%
Laval	17 260	24,59%	5 745	17,53%	11 515	30,78%
Lanaudière	6 950	9,90%	3 860	11,78%	3 090	8,26%
Laurentides	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Montérégie	6 065	8,64%	3 675	11,21%	2 390	6,39%
Ontario	1 975	2,81%	2 175	6,64%	-200	-0,53%
Prairies	675	0,96%	260	0,79%	415	1,11%
Colombie-Britannique	250	0,36%	455	1,39%	-205	-0,55%
Yukon et T.N.-O.	30	0,04%	45	0,14%	-15	-0,04%
Total	70 180	100,00%	32 770	100,00%	37 410	100,00%

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

Montréal, reste du Québec et du Canada
Entrées, sorties et soldes migratoires
Période 1986-1991

	Entrées		Sorties		Solde	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Provinces atlantiques	2 500	1,85%	3 080	3,43%	-580	-1,28%
Bas - Saint-Laurent	3 290	2,44%	1 205	1,34%	2 085	4,62%
Saguenay-Lac-St-Jean	5 445	4,03%	1 580	1,76%	3 865	8,56%
Québec	8 880	6,58%	4 455	4,96%	4 425	9,80%
Mauricie - Bois-Francs	6 870	5,09%	6 235	6,94%	635	1,41%
Estrie	6 305	4,67%	4 220	4,69%	2 085	4,62%
Montréal	67 995	50,35%	35 645	39,65%	32 350	71,64%
Outaouais	1 495	1,11%	2 225	2,47%	-730	-1,62%
Abitibi-Témiscamingue	1 875	1,39%	965	1,07%	910	2,02%
Côte-Nord	2 055	1,52%	665	0,74%	1 390	3,08%
Nord-du-Québec	335	0,25%	320	0,36%	15	0,03%
Gaspésie	1 385	1,03%	545	0,61%	840	1,86%
Chaudière - Appalaches	3 925	2,91%	2 195	2,44%	1 730	3,83%
Laval	4 715	3,49%	3 660	4,07%	1 055	2,34%
Lanaudière	4 845	3,59%	5 780	6,43%	-935	-2,07%
Laurentides	3 675	2,72%	6 065	6,75%	-2 390	-5,29%
Montréal	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Ontario	6 725	4,98%	8 205	9,13%	-1 480	-3,28%
Prairies	1 720	1,27%	1 275	1,42%	445	0,99%
Colombie-Britannique	970	0,72%	1 520	1,69%	-550	-1,22%
Yukon et T.N.-O.	50	0,04%	60	0,07%	-10	-0,02%
Total	135 055	100,00%	89 900	100,00%	45 155	100,00%

Source: Compilations à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

Annexe V

Bilans migratoires et taux de migration des MRC témiscabitiennes

MRC Témiscamingue

Bilan migratoire de la période 1986-1991

Selon l'âge en 1991 des individus

	Entrées migratoires brutes			Sorties migratoires brutes			Migrations nettes		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
5 - 14 ans	185	155	340	155	235	390	30	-80	-50
15 - 19 ans	65	60	125	115	180	295	-50	-120	-170
20 - 24 ans	90	110	200	280	185	465	-190	-70	-260
25 - 29 ans	220	185	405	160	170	330	60	15	75
30 - 34 ans	145	140	285	170	170	340	-20	-30	-50
35 - 39 ans	90	120	210	85	165	250	0	-50	-50
40 - 44 ans	45	80	125	50	95	145	0	-10	-10
45 - 49 ans	20	20	40	60	80	140	-40	-60	-100
50 - 54 ans	10	70	80	45	55	100	-30	15	-15
55 - 59 ans	10	20	30	35	25	60	-30	-10	-40
60 - 64 ans	10	10	20	30	40	70	-30	-30	-60
65 - 69 ans	10	15	25	70	40	110	-60	-30	-90
70 - 74 ans	0	0	0	15	15	30	-10	-10	-20
75 ans et plus	0	0	0	25	25	50	-20	-20	-40
Total	900	985	1885	1295	1480	2775	-390	-490	-880

Source: Extraits de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

MRC Témiscamingue

Taux de migration

(par rapport à la population initiale de 1986, âge de 1991)

	Entrées migratoires brutes			Sorties migratoires brutes			Migrations nettes		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
5 - 14 ans	12,46%	10,23%	11,33%	10,44%	15,51%	13,00%	2,02%	-5,28%	-1,67%
15 - 19 ans	9,56%	7,95%	8,71%	16,91%	23,84%	20,56%	-7,35%	-15,89%	-11,85%
20 - 24 ans	11,46%	14,19%	12,82%	35,67%	23,87%	29,81%	-24,20%	-9,03%	-16,67%
25 - 29 ans	31,88%	23,13%	27,18%	23,19%	21,25%	22,15%	8,70%	1,88%	5,03%
30 - 34 ans	19,33%	17,72%	18,51%	22,67%	21,52%	22,08%	-2,67%	-3,80%	-3,25%
35 - 39 ans	12,95%	16,11%	14,58%	12,23%	22,15%	17,36%	0,00%	-6,71%	-3,47%
40 - 44 ans	7,76%	13,11%	10,50%	8,62%	15,57%	12,18%	0,00%	-1,64%	-0,84%
45 - 49 ans	4,17%	3,85%	4,00%	12,50%	15,38%	14,00%	-8,33%	-11,54%	-10,00%
50 - 54 ans	2,70%	17,07%	10,26%	12,16%	13,41%	12,82%	-8,11%	3,66%	-1,92%
55 - 59 ans	2,27%	5,13%	3,61%	7,95%	6,41%	7,23%	-6,82%	-2,56%	-4,82%
60 - 64 ans	2,35%	2,53%	2,44%	7,06%	10,13%	8,54%	-7,06%	-7,59%	-7,32%
65 - 69 ans	2,67%	4,17%	3,40%	18,67%	11,11%	14,97%	-16,00%	-8,33%	-12,24%
70 - 74 ans	0,00%	0,00%	0,00%	4,92%	5,00%	4,96%	-3,28%	-3,33%	-3,31%
75 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%	4,90%	5,81%	5,32%	-3,92%	-4,65%	-4,26%
Total	10,50%	11,20%	10,86%	15,11%	16,83%	15,98%	-4,55%	-5,57%	-5,07%

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a et de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986 - Profils - Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987, 876 pages.

MRC Témiscamingue
Population de 1986

	Femmes	Hommes	Total
0 - 4 ans	735	755	1 490
5 - 9 ans	750	760	1 510
10 - 14 ans	680	755	1 435
15 - 19 ans	785	775	1 560
20 - 24 ans	690	800	1 490
25 - 29 ans	750	790	1 540
30 - 34 ans	695	745	1 440
35 - 39 ans	580	610	1 190
40 - 44 ans	480	520	1 000
45 - 49 ans	370	410	780
50 - 54 ans	440	390	830
55 - 59 ans	425	395	820
60 - 64 ans	375	360	735
65 - 69 ans	305	300	605
70 - 74 ans	200	190	390
75 ans et plus	310	240	550
Total	8 570	8 795	17 365

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986, Profils, Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987.

MRC Témiscamingue
Population de 1991

	Femmes	Hommes	Total
0 - 4 ans	600	615	1 215
5 - 9 ans	735	760	1 495
10 - 14 ans	725	790	1 515
15 - 19 ans	635	705	1 340
20 - 24 ans	545	570	1 115
25 - 29 ans	675	750	1 425
30 - 34 ans	755	745	1 500
35 - 39 ans	690	745	1 435
40 - 44 ans	550	625	1 175
45 - 49 ans	455	495	950
50 - 54 ans	360	420	780
55 - 59 ans	415	400	815
60 - 64 ans	420	375	795
65 - 74 ans	595	540	1 135
75 ans et plus	390	300	690
Total	8 545	8 835	17 380

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991, Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1993.

MRC Rouyn-Noranda

Bilan migratoire de la période 1986-1991

Selon l'âge en 1991 des individus

	Entrées migratoires brutes			Sorties migratoires brutes			Migrations nettes		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
5 - 14 ans	410	475	885	385	395	780	25	80	105
15 - 19 ans	165	160	325	145	125	270	20	35	55
20 - 24 ans	365	285	650	460	275	735	-90	10	-80
25 - 29 ans	380	575	955	430	360	790	-50	215	165
30 - 34 ans	345	370	715	345	390	735	0	-20	-20
35 - 39 ans	255	335	590	270	205	475	-10	130	120
40 - 44 ans	135	240	375	265	155	420	-130	85	-45
45 - 49 ans	100	130	230	70	110	180	30	20	50
50 - 54 ans	45	45	90	65	65	130	-20	-20	-40
55 - 59 ans	50	35	85	40	30	70	10	0	10
60 - 64 ans	40	55	95	35	75	110	0	-20	-20
65 - 69 ans	30	20	50	55	30	85	-30	-10	-40
70 - 74 ans	25	20	45	35	25	60	-10	-5	-15
75 ans et plus	10	10	20	65	35	100	-50	-25	-75
Total	2355	2755	5110	2665	2275	4940	-305	475	170

Source: Extraits de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

MRC Rouyn-Noranda

Taux de migration

(par rapport à la population initiale de 1986, âge de 1991)

	Entrées migratoires brutes			Sorties migratoires brutes			Migrations nettes		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
5 - 14 ans	13,44%	14,91%	14,19%	12,62%	12,40%	12,51%	0,82%	2,51%	1,68%
15 - 19 ans	10,82%	10,16%	10,48%	9,51%	7,94%	8,71%	1,31%	2,22%	1,77%
20 - 24 ans	23,47%	18,04%	20,73%	29,58%	17,41%	23,44%	-5,79%	0,63%	-2,55%
25 - 29 ans	20,54%	31,77%	26,09%	23,24%	19,89%	21,58%	-2,70%	11,88%	4,51%
30 - 34 ans	16,71%	18,09%	17,40%	16,71%	19,07%	17,88%	0,00%	-0,98%	-0,49%
35 - 39 ans	13,75%	17,82%	15,80%	14,56%	10,90%	12,72%	-0,54%	6,91%	3,21%
40 - 44 ans	8,82%	15,05%	12,00%	17,32%	9,72%	13,44%	-8,50%	5,33%	-1,44%
45 - 49 ans	8,47%	9,85%	9,20%	5,93%	8,33%	7,20%	2,54%	1,52%	2,00%
50 - 54 ans	4,57%	4,79%	4,68%	6,60%	6,91%	6,75%	-2,03%	-2,13%	-2,08%
55 - 59 ans	5,75%	3,98%	4,86%	4,60%	3,41%	4,00%	1,15%	0,00%	0,57%
60 - 64 ans	4,47%	6,43%	5,43%	3,91%	8,77%	6,29%	0,00%	-2,34%	-1,14%
65 - 69 ans	3,80%	2,67%	3,25%	6,96%	4,00%	5,52%	-3,80%	-1,33%	-2,60%
70 - 74 ans	4,90%	3,70%	4,29%	6,86%	4,63%	5,71%	-1,96%	-0,93%	-1,43%
75 ans et plus	0,94%	1,20%	1,05%	6,10%	4,19%	5,26%	-4,69%	-2,99%	-3,95%
Total	11,94%	13,92%	12,93%	13,51%	11,50%	12,50%	-1,55%	2,40%	0,43%

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a et de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986 - Profils - Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987, 876 pages.

MRC Rouyn-Noranda
Population de 1986

	Femmes	Hommes	Total
0 - 4 ans	1 475	1 550	3 025
5 - 9 ans	1 575	1 635	3 210
10 - 14 ans	1 525	1 575	3 100
15 - 19 ans	1 555	1 580	3 135
20 - 24 ans	1 850	1 810	3 660
25 - 29 ans	2 065	2 045	4 110
30 - 34 ans	1 855	1 880	3 735
35 - 39 ans	1 530	1 595	3 125
40 - 44 ans	1 180	1 320	2 500
45 - 49 ans	985	940	1 925
50 - 54 ans	870	880	1 750
55 - 59 ans	895	855	1 750
60 - 64 ans	790	750	1 540
65 - 69 ans	510	540	1 050
70 - 74 ans	470	375	845
75 ans et plus	595	460	1 055
Total	19 725	19 790	39 515

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986, Profils, Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987.

MRC Rouyn-Noranda
Population de 1991

	Femmes	Hommes	Total
0 - 4 ans	1 500	1 525	3 025
5 - 9 ans	1 510	1 595	3 105
10 - 14 ans	1 600	1 705	3 305
15 - 19 ans	1 525	1 535	3 060
20 - 24 ans	1 600	1 550	3 150
25 - 29 ans	1 925	1 985	3 910
30 - 34 ans	2 140	2 190	4 330
35 - 39 ans	1 840	1 915	3 755
40 - 44 ans	1 505	1 625	3 130
45 - 49 ans	1 195	1 335	2 530
50 - 54 ans	965	950	1 915
55 - 59 ans	825	845	1 670
60 - 64 ans	820	805	1 625
65 - 74 ans	1 205	1 090	2 295
75 ans et plus	735	485	1 220
Total	20 890	21 135	42 025

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991, Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1993.

MRC Abitibi-Ouest

Bilan migratoire de la période 1986-1991

Selon l'âge en 1991 des individus

	Entrées migratoires brutes			Sorties migratoires brutes			Migrations nettes		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
5 - 14 ans	105	175	280	335	300	635	-230	-120	-350
15 - 19 ans	45	85	130	85	120	205	-40	-30	-70
20 - 24 ans	95	100	195	240	210	450	-150	-110	-260
25 - 29 ans	205	145	350	200	220	420	10	-70	-60
30 - 34 ans	125	175	300	190	150	340	-60	25	-35
35 - 39 ans	110	85	195	180	145	325	-70	-60	-130
40 - 44 ans	55	80	135	65	140	205	-10	-60	-70
45 - 49 ans	35	40	75	50	90	140	-10	-50	-60
50 - 54 ans	25	25	50	30	20	50	-10	10	0
55 - 59 ans	40	30	70	20	10	30	20	20	40
60 - 64 ans	40	20	60	15	15	30	25	0	25
65 - 69 ans	15	30	45	25	20	45	-10	10	0
70 - 74 ans	0	10	10	10	0	10	-10	10	0
75 ans et plus	15	10	25	15	35	50	0	-30	-30
Total	910	1010	1920	1460	1475	2935	-545	-455	-1000

Source: Extraits de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

MRC Abitibi-Ouest

Taux de migration

(par rapport à la population initiale de 1986, âge de 1991)

	Entrées migratoires brutes			Sorties migratoires brutes			Migrations nettes		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
5 - 14 ans	4,79%	7,76%	6,30%	15,30%	13,30%	14,29%	-10,50%	-5,32%	-7,87%
15 - 19 ans	4,62%	7,91%	6,34%	8,72%	11,16%	10,00%	-4,10%	-2,79%	-3,41%
20 - 24 ans	9,79%	9,13%	9,44%	24,74%	19,18%	21,79%	-15,46%	-10,05%	-12,59%
25 - 29 ans	19,34%	12,78%	15,95%	18,87%	19,38%	19,13%	0,94%	-6,17%	-2,73%
30 - 34 ans	10,68%	14,00%	12,40%	16,24%	12,00%	14,05%	-5,13%	2,00%	-1,45%
35 - 39 ans	10,48%	7,73%	9,07%	17,14%	13,18%	15,12%	-6,67%	-5,45%	-6,05%
40 - 44 ans	6,55%	8,21%	7,44%	7,74%	14,36%	11,29%	-1,19%	-6,15%	-3,86%
45 - 49 ans	4,76%	5,26%	5,02%	6,80%	11,84%	9,36%	-1,36%	-6,58%	-4,01%
50 - 54 ans	4,63%	4,35%	4,48%	5,56%	3,48%	4,48%	-1,85%	1,74%	0,00%
55 - 59 ans	7,41%	5,83%	6,64%	3,70%	1,94%	2,84%	3,70%	3,88%	3,79%
60 - 64 ans	6,35%	3,74%	5,15%	2,38%	2,80%	2,58%	3,97%	0,00%	2,15%
65 - 69 ans	2,91%	6,06%	4,46%	4,85%	4,04%	4,46%	-1,94%	2,02%	0,00%
70 - 74 ans	0,00%	2,82%	1,40%	2,78%	0,00%	1,40%	-2,78%	2,82%	0,00%
75 ans et plus	2,27%	1,55%	1,92%	2,27%	5,43%	3,83%	0,00%	-4,65%	-2,30%
Total	7,44%	7,91%	7,68%	11,93%	11,56%	11,74%	-4,45%	-3,56%	-4,00%

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a et de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986 - Profils - Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987, 876 pages.

**MRC Abitibi-Ouest
Population de 1986**

	Femmes	Hommes	Total
0 - 4 ans	1 030	1 075	2 105
5 - 9 ans	1 160	1 180	2 340
10 - 14 ans	975	1 075	2 050
15 - 19 ans	970	1 095	2 065
20 - 24 ans	1 060	1 135	2 195
25 - 29 ans	1 170	1 250	2 420
30 - 34 ans	1 050	1 100	2 150
35 - 39 ans	840	975	1 815
40 - 44 ans	735	760	1 495
45 - 49 ans	540	575	1 115
50 - 54 ans	540	515	1 055
55 - 59 ans	630	535	1 165
60 - 64 ans	515	495	1 010
65 - 69 ans	360	355	715
70 - 74 ans	255	295	550
75 ans et plus	405	350	755
Total	12 235	12 765	25 000

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986, Profils, Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987.

**MRC Abitibi-Ouest
Population de 1991**

	Femmes	Hommes	Total
0 - 4 ans	880	860	1 740
5 - 9 ans	990	1 030	2 020
10 - 14 ans	1 060	1 090	2 150
15 - 19 ans	910	945	1 855
20 - 24 ans	720	765	1 485
25 - 29 ans	980	970	1 950
30 - 34 ans	1 100	1 185	2 285
35 - 39 ans	970	1 015	1 985
40 - 44 ans	785	945	1 730
45 - 49 ans	690	690	1 380
50 - 54 ans	505	550	1 055
55 - 59 ans	495	465	960
60 - 64 ans	555	490	1 045
65 - 74 ans	785	765	1 550
75 ans et plus	490	405	895
Total	11 915	12 170	24 085

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991, Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1993.

MRC Abitibi

Bilan migratoire de la période 1986-1991

Selon l'âge en 1991 des individus

	Entrées migratoires brutes			Sorties migratoires brutes			Migrations nettes		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
5 - 14 ans	165	210	375	245	245	490	-80	-30	-110
15 - 19 ans	30	80	110	150	170	320	-120	-90	-210
20 - 24 ans	155	140	295	275	160	435	-120	-20	-140
25 - 29 ans	230	205	435	270	210	480	-40	-10	-50
30 - 34 ans	125	225	350	230	300	530	-100	-70	-170
35 - 39 ans	85	80	165	185	235	420	-100	-160	-260
40 - 44 ans	75	85	160	80	110	190	-10	-30	-40
45 - 49 ans	20	25	45	100	85	185	-80	-60	-140
50 - 54 ans	10	10	20	35	45	80	-30	-30	-60
55 - 59 ans	10	10	20	55	40	95	-40	-30	-70
60 - 64 ans	0	10	10	50	30	80	-40	-20	-60
65 - 69 ans	10	15	25	45	45	90	-40	-30	-70
70 - 74 ans	10	10	20	30	25	55	-20	-20	-40
75 ans et plus	35	25	60	30	25	55	10	0	10
Total	960	1130	2090	1780	1725	3505	-810	-600	-1410

Source: Extraits de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

MRC Abitibi

Taux de migration

(par rapport à la population initiale de 1986, âge de 1991)

	Entrées migratoires brutes			Sorties migratoires brutes			Migrations nettes		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
5 - 14 ans	7,67%	9,19%	8,46%	11,40%	10,72%	11,05%	-3,72%	-1,31%	-2,48%
15 - 19 ans	3,03%	7,34%	5,29%	15,15%	15,60%	15,38%	-12,12%	-8,26%	-10,10%
20 - 24 ans	16,40%	13,15%	14,68%	29,10%	15,02%	21,64%	-12,70%	-1,88%	-6,97%
25 - 29 ans	20,35%	18,06%	19,21%	23,89%	18,50%	21,19%	-3,54%	-0,88%	-2,21%
30 - 34 ans	9,88%	17,44%	13,70%	18,18%	23,26%	20,74%	-7,91%	-5,43%	-6,65%
35 - 39 ans	7,76%	6,61%	7,16%	16,89%	19,42%	18,22%	-9,13%	-13,22%	-11,28%
40 - 44 ans	7,98%	8,54%	8,27%	8,51%	11,06%	9,82%	-1,06%	-3,02%	-2,07%
45 - 49 ans	2,67%	3,13%	2,90%	13,33%	10,63%	11,94%	-10,67%	-7,50%	-9,03%
50 - 54 ans	1,89%	1,87%	1,88%	6,60%	8,41%	7,51%	-5,66%	-5,61%	-5,63%
55 - 59 ans	2,22%	1,98%	2,09%	12,22%	7,92%	9,95%	-8,89%	-5,94%	-7,33%
60 - 64 ans	0,00%	2,25%	1,08%	10,31%	6,74%	8,60%	-8,25%	-4,49%	-6,45%
65 - 69 ans	2,35%	3,66%	2,99%	10,59%	10,98%	10,78%	-9,41%	-7,32%	-8,38%
70 - 74 ans	3,17%	3,28%	3,23%	9,52%	8,20%	8,87%	-6,35%	-6,56%	-6,45%
75 ans et plus	6,67%	5,43%	6,09%	5,71%	5,43%	5,58%	1,90%	0,00%	1,02%
Total	8,00%	9,02%	8,52%	14,84%	13,77%	14,29%	-6,75%	-4,79%	-5,75%

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a et de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986 - Profils - Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987, 876 pages.

MRC Abitibi
Population de 1986

	Femmes	Hommes	Total
0 - 4 ans	1 040	1 080	2 120
5 - 9 ans	1 110	1 205	2 315
10 - 14 ans	990	1 090	2 080
15 - 19 ans	945	1 065	2 010
20 - 24 ans	1 130	1 135	2 265
25 - 29 ans	1 265	1 290	2 555
30 - 34 ans	1 095	1 210	2 305
35 - 39 ans	940	995	1 935
40 - 44 ans	750	800	1 550
45 - 49 ans	530	535	1 065
50 - 54 ans	450	505	955
55 - 59 ans	485	445	930
60 - 64 ans	425	410	835
65 - 69 ans	315	305	620
70 - 74 ans	205	220	425
75 ans et plus	320	240	560
Total	11 995	12 530	24 525

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986, Profils, Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987.

MRC Abitibi
Population de 1991

	Femmes	Hommes	Total
0 - 4 ans	950	1 050	2 000
5 - 9 ans	1 010	1 095	2 105
10 - 14 ans	1 145	1 155	2 300
15 - 19 ans	920	1 030	1 950
20 - 24 ans	825	880	1 705
25 - 29 ans	1 125	1 080	2 205
30 - 34 ans	1 260	1 270	2 530
35 - 39 ans	1 070	1 210	2 280
40 - 44 ans	925	970	1 895
45 - 49 ans	705	750	1 455
50 - 54 ans	515	545	1 060
55 - 59 ans	435	475	910
60 - 64 ans	490	420	910
65 - 74 ans	690	615	1 305
75 ans et plus	395	330	725
Total	12 460	12 875	25 335

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991, Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1993.

MRC Vallée-de-l'Or

Bilan migratoire de la période 1986-1991

Selon l'âge en 1991 des individus

	Entrées migratoires brutes			Sorties migratoires brutes			Migrations nettes		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
5 - 14 ans	525	590	1115	500	405	905	25	185	210
15 - 19 ans	215	205	420	205	120	325	10	85	95
20 - 24 ans	370	250	620	330	320	650	40	-70	-30
25 - 29 ans	505	515	1020	380	460	840	125	55	180
30 - 34 ans	515	485	1000	390	375	765	125	110	235
35 - 39 ans	290	305	595	325	310	635	-40	0	-40
40 - 44 ans	225	290	515	145	245	390	80	45	125
45 - 49 ans	85	180	265	105	100	205	-20	80	60
50 - 54 ans	80	60	140	80	60	140	0	0	0
55 - 59 ans	45	80	125	30	85	115	15	-10	5
60 - 64 ans	55	30	85	50	30	80	10	0	10
65 - 69 ans	25	25	50	25	55	80	0	-30	-30
70 - 74 ans	25	30	55	50	30	80	-20	0	-20
75 ans et plus	35	15	50	15	40	55	20	-20	0
Total	2995	3060	6055	2630	2635	5265	370	430	800

Source: Extraits de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a.

MRC Vallée-de-l'Or

Taux de migration

(par rapport à la population initiale de 1986, âge de 1991)

	Entrées migratoires brutes			Sorties migratoires brutes			Migrations nettes		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
5 - 14 ans	16,10%	16,91%	16,52%	15,34%	11,60%	13,41%	0,77%	5,30%	3,11%
15 - 19 ans	14,38%	11,85%	13,02%	13,71%	6,94%	10,08%	0,67%	4,91%	2,95%
20 - 24 ans	23,72%	15,48%	19,53%	21,15%	19,81%	20,47%	2,56%	-4,33%	-0,94%
25 - 29 ans	27,52%	27,91%	27,72%	20,71%	24,93%	22,83%	6,81%	2,98%	4,89%
30 - 34 ans	24,52%	23,49%	24,01%	18,57%	18,16%	18,37%	5,95%	5,33%	5,64%
35 - 39 ans	15,06%	15,21%	15,14%	16,88%	15,46%	16,16%	-2,08%	0,00%	-1,02%
40 - 44 ans	14,38%	16,96%	15,73%	9,27%	14,33%	11,91%	5,11%	2,63%	3,82%
45 - 49 ans	7,02%	13,58%	10,45%	8,68%	7,55%	8,09%	-1,65%	6,04%	2,37%
50 - 54 ans	8,89%	6,38%	7,61%	8,89%	6,38%	7,61%	0,00%	0,00%	0,00%
55 - 59 ans	5,39%	8,89%	7,20%	3,59%	9,44%	6,63%	1,80%	-1,11%	0,29%
60 - 64 ans	6,67%	3,47%	5,03%	6,06%	3,47%	4,73%	1,21%	0,00%	0,59%
65 - 69 ans	3,31%	3,25%	3,28%	3,31%	7,14%	5,25%	0,00%	-3,90%	-1,97%
70 - 74 ans	4,35%	5,45%	4,89%	8,70%	5,45%	7,11%	-3,48%	0,00%	-1,78%
75 ans et plus	3,93%	1,83%	2,92%	1,69%	4,88%	3,22%	2,25%	-2,44%	0,00%
Total	15,18%	14,83%	15,00%	13,33%	12,77%	13,05%	1,88%	2,08%	1,96%

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9104a et de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986 - Profils - Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987, 876 pages.

MRC Vallée-de-l'Or
Population de 1986

	Femmes	Hommes	Total
0 - 4 ans	1 605	1 725	3 330
5 - 9 ans	1 655	1 765	3 420
10 - 14 ans	1 495	1 730	3 225
15 - 19 ans	1 560	1 615	3 175
20 - 24 ans	1 835	1 845	3 680
25 - 29 ans	2 100	2 065	4 165
30 - 34 ans	1 925	2 005	3 930
35 - 39 ans	1 565	1 710	3 275
40 - 44 ans	1 210	1 325	2 535
45 - 49 ans	900	940	1 840
50 - 54 ans	835	900	1 735
55 - 59 ans	825	865	1 690
60 - 64 ans	755	770	1 525
65 - 69 ans	575	550	1 125
70 - 74 ans	385	395	780
75 ans et plus	505	425	930
Total	19 730	20 630	40 360

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986, Profils, Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987.

MRC Vallée-de-l'Or
Population de 1991

	Femmes	Hommes	Total
0 - 4 ans	1 575	1 685	3 260
5 - 9 ans	1 650	1 770	3 420
10 - 14 ans	1 670	1 840	3 510
15 - 19 ans	1 505	1 645	3 150
20 - 24 ans	1 405	1 425	2 830
25 - 29 ans	1 945	2 020	3 965
30 - 34 ans	2 165	2 280	4 445
35 - 39 ans	1 935	2 035	3 970
40 - 44 ans	1 550	1 720	3 270
45 - 49 ans	1 220	1 340	2 560
50 - 54 ans	895	975	1 870
55 - 59 ans	860	830	1 690
60 - 64 ans	800	815	1 615
65 - 74 ans	1 235	1 145	2 380
75 ans et plus	645	525	1 170
Total	21 055	22 050	43 105

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991, Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1993.

Abitibi-Témiscamingue
Population de 1986

	Femmes	Hommes	Total
0 - 4 ans	5 885	6 185	12 070
5 - 9 ans	6 250	6 545	12 795
10 - 14 ans	5 665	6 225	11 890
15 - 19 ans	5 815	6 130	11 945
20 - 24 ans	6 565	6 725	13 290
25 - 29 ans	7 350	7 440	14 790
30 - 34 ans	6 620	6 940	13 560
35 - 39 ans	5 455	5 885	11 340
40 - 44 ans	4 355	4 725	9 080
45 - 49 ans	3 325	3 400	6 725
50 - 54 ans	3 135	3 190	6 325
55 - 59 ans	3 260	3 095	6 355
60 - 64 ans	2 860	2 785	5 645
65 - 69 ans	2 065	2 050	4 115
70 - 74 ans	1 515	1 475	2 990
75 ans et plus	2 135	1 715	3 850
Total	72 255	74 510	146 765

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986, Profils, Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987.

Abitibi-Témiscamingue
Population de 1991

	Femmes	Hommes	Total
0 - 4 ans	5 505	5 735	11 240
5 - 9 ans	5 895	6 250	12 145
10 - 14 ans	6 200	6 580	12 780
15 - 19 ans	5 495	5 860	11 355
20 - 24 ans	5 095	5 190	10 285
25 - 29 ans	6 650	6 805	13 455
30 - 34 ans	7 420	7 670	15 090
35 - 39 ans	6 505	6 920	13 425
40 - 44 ans	5 315	5 885	11 200
45 - 49 ans	4 265	4 610	8 875
50 - 54 ans	3 240	3 440	6 680
55 - 59 ans	3 030	3 015	6 045
60 - 64 ans	3 085	2 905	5 990
65 - 74 ans	4 510	4 155	8 665
75 ans et plus	2 655	2 045	4 700
Total	74 865	77 065	151 930

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991, Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1993.

Annexe VI

Méthodes alternatives d'évaluation des soldes migratoires

Les données que nous utilisons sont tirées des recensements de la population de 1986 et de 1991. Malgré la très grande fiabilité du recensement canadien, il subsiste toujours certains sur-dénombrement et sous-dénombrement de la population. C'est-à-dire que pour plusieurs raisons, (voir à ce sujet l'extrait du codebook du recensement de 1991 en annexe VII), certaines personnes ont été recensées deux fois tandis que d'autres n'ont pas été recensées du tout. Il en résulte un sous-dénombrement net de la population canadienne qui n'aurait que peu d'impacts s'il affectait tous les groupes de la même façon, ce qui n'est malheureusement pas le cas, comme on peut le voir au tableau 1.

Tableau 1
Canada
Estimations du sous-dénombrement net (%)
Recensement de 1991

	Femmes	Hommes	Total
0 - 4 ans	2,15	2,26	2,21
5 - 14 ans	2,20	1,86	2,03
15 - 19 ans	3,23	2,70	2,96
20 - 24 ans	6,26	7,74	7,01
25 - 34 ans	3,48	6,76	5,14
35 - 44 ans	1,54	3,19	2,37
45 - 54 ans	0,74	1,53	1,13
55 - 64 ans	0,96	1,37	1,16
65 ans et plus	1,05	1,03	1,04
Total	2,28	3,37	2,82

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement de la population 1991, no 91-537 au catalogue, page 65.

Le sous-dénombrement net de la population affecte dans une plus grande proportion les hommes et les jeunes atteignant des taux records de 7,74% chez les hommes de 20-24 ans. Ces taux sont évidemment des estimations qui s'appliquent à l'ensemble de la population canadienne. Nous ignorons en fait l'ampleur exacte du sous-dénombrement net de la population et nous en ignorons tout dans notre région d'analyse.

Puisque nous étudions des mouvements qui ne touchent qu'un faible pourcentage de la population, le sous-dénombrement peut jouer un rôle très important. Le nombre de migrants réels étant sous-estimé. Pour toutes ces raisons, nous tenterons ici de procéder à l'évaluation des migrations réelles à l'aide de méthodes alternatives.

A. Données de recensement brutes

Les données de recensement brutes sont obtenues grâce au questionnaire long du recensement distribué à 20% de la population. Les données ainsi recueillies sont ensuite multipliées par un facteur de 5 afin de représenter la totalité de la population canadienne. Les résultats se trouvent au tableau 2.

Tableau 2
Abitibi-Témiscamingue
Solde migratoire de la période 1986-1991
Selon l'âge en 1991 des individus

	Migrations nettes		
	Femmes	Hommes	Total
5 - 14 ans	-230	35	-195
15 - 19 ans	-180	-120	-300
20 - 24 ans	-510	-260	-770
25 - 29 ans	105	205	310
30 - 34 ans	-55	15	-40
35 - 39 ans	-220	-140	-360
40 - 44 ans	-70	30	-40
45 - 49 ans	-120	-70	-190
50 - 54 ans	-90	-25	-115
55 - 59 ans	-25	-30	-55
60 - 64 ans	-35	-70	-105
65 - 69 ans	-140	-90	-230
70 - 74 ans	-70	-25	-95
75 ans et plus	-40	-95	-135
Total	-1680	-640	-2320

Source: Compilations de l'auteure à partir de: STATISTIQUE CANADA, Recensement de 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9103.cd.

B. Données de recensement corrigées

Une première méthode alternative consiste en la correction des données de recensement brutes. On multiplie alors les mouvements migratoires nets par le taux de sous-dénombrement associé à la catégorie d'âge correspondante. On obtient ainsi des "données de recensement corrigées". Celles-ci apparaissent au tableau 3.

Tableau 3
Abitibi-Témiscamingue
Solde migratoire corrigé de la période 1986-1991
Période 1986-1991

	Migrations nettes		
	Femmes	Hommes	Total
5 - 14 ans	-235	36	-199
15 - 19 ans	-186	-123	-309
20 - 24 ans	-542	-280	-824
25 - 29 ans	109	219	326
30 - 34 ans	-57	16	-42
35 - 39 ans	-223	-144	-369
40 - 44 ans	-71	31	-41
45 - 49 ans	-121	-71	-192
50 - 54 ans	-91	-25	-116
55 - 59 ans	-25	-30	-56
60 - 64 ans	-35	-71	-106
65 - 69 ans	-141	-91	-232
70 - 74 ans	-71	-25	-96
75 ans et plus	-40	-96	-136
Total	-1 718	-662	-2 385

Source: Compilations de l'auteure à partir de: STATISTIQUE CANADA, Recensement de 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9103.cd, et de STATISTIQUE CANADA, Recensement de la population 1991, no 91-537 au catalogue, page 65.

C. Étude des cohortes sans correction pour le sous-dénombrement de la population¹

Une autre méthode consiste en le suivi des cohortes de population. C'est-à-dire le suivi d'un groupe d'âge en particulier, à travers le temps. Ainsi, par exemple, si l'on connaît le nombre de personnes de 15-19 ans sur le territoire en 1986 et que l'on revient vérifier en 1991 le nombre de personnes de 20-24 ans, on obtient de façon résiduelle le solde migratoire de cette catégorie d'âge. Les entrées nettes, par cette méthode, ne peuvent provenir que de la migration tandis que les départs nets proviennent d'une part de décès et d'autre part de migration. Les nombres de décès par catégories d'âge survenus dans la région se trouvent au tableau 4.

Tableau 4
Abitibi-Témiscamingue
Décès selon le groupe d'âge et le sexe
Total pour les années 1987 à 1991

	Femmes	Hommes	Total
0 - 4 ans	51	67	118
5 - 9 ans	2	9	11
10 - 14 ans	9	12	21
15 - 19 ans	12	44	56
20 - 24 ans	14	57	71
25 - 29 ans	15	77	92
30 - 34 ans	23	67	90
35 - 39 ans	23	49	72
40 - 44 ans	33	56	89
45 - 49 ans	44	77	121
50 - 54 ans	65	131	196
55 - 59 ans	98	194	292
60 - 64 ans	157	294	451
65 - 69 ans	165	328	493
70 - 74 ans	184	404	588
75 - 79 ans	222	361	583
80 - 84 ans	269	263	532
85 - 89 ans	205	208	413
90 ans et plus	144	122	266
Total	1 735	2 820	4 555

Source: Ministère de la santé et des services sociaux, Extrait du fichier des décès, 1987 à 1991.
 Compilation: CG / DSP / RRSSSAT / 12 avril 1995

¹Cette méthode est utilisée dans GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES. Deux Québec dans un : rapport sur le développement social et démographique, Boucherville, Gaétan Morin éditeur, Québec, Gouvernement du Québec, 1989, 124 pages. et dans CÔTÉ, Charles., Désintégration des régions: le sous-développement durable au Québec, Chicoutimi, Éditions JCL, 1991, 261 pages.

Nous devons dans un premier temps noter que ces décès sont ceux survenus du 1er janvier 1987 au 31 décembre 1991 tandis que les données de recensement couvrent la période du 1er juin 1986 et le 4 juin 1991.

De plus, ces décès ne correspondent pas exactement aux cohortes. Par exemple, les chiffres que nous avons dans la catégorie d'âge 0 - 4 ans décrivent les cohortes suivantes:

0 - 4 ans en 1987
0 - 4 ans en 1988
0 - 4 ans en 1989
0 - 4 ans en 1990
0 - 4 ans en 1991

Pour être précis, il nous aurait fallu suivre la cohorte en changeant les définitions des groupes d'âge pour obtenir:

0 - 4 ans en 1987
1 - 5 ans en 1988
2 - 6 ans en 1989
3 - 7 ans en 1990
4 - 8 ans en 1991

Nous aurions donc les décès réels survenus dans notre cohorte 0 - 4 ans initiale de 1987, nous permettant de savoir le nombre d'individus attendus dans notre cohorte ayant 5 - 9 ans au 1er janvier 1992.

Cependant, à l'exception de la cohorte 0 - 4 ans, il n'y a que peu d'impacts à l'utilisation de ces données, les taux de mortalité étant constants pour une même catégorie d'âge et étant croissants à travers les âges de façon stable. Pour ce qui est de la cohorte 0 - 4 ans, cependant, les décès sont surestimés puisque le taux de mortalité des nouveaux-nés est plus élevé que le taux de mortalité des enfants de plus d'un an. Ainsi, puisqu'il nous a été possible de retracer les décès des enfants de moins d'un an nous les soustrairons du total de la cohorte pour obtenir des résultats plus cohérents.

Tableau 5
Abitibi-Témiscamingue
Décès des enfants de 0 - 1 an
1er janvier 1987 au 31 décembre 1991

	Femmes	Hommes	Total
1987	15	13	28
1988	7	12	19
1989	13	9	22
1990	0	8	8
1991	6	13	19
Total	41	55	96

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. La Situation démographique au Québec, Québec, Les publications du Québec, édition de 1989 p. 178, édition de 1990 p. 166, édition de 1991-92 p.173 et édition de 1993.

Pour les autres catégories d'âge, nous utiliserons les données du Ministère de la santé et des services sociaux de façon intégrale. On retrouve les soldes migratoires ainsi déduits aux tableaux 6, 7 et 8.

Tableau 6
Abtibi-Témiscamingue
Solde migratoire déduit
Femmes

	1986	Décès	1991	Solde
0 - 4 ans	5 885	10		
5 - 9 ans	6 250	2	5 895	20
10 - 14 ans	5 665	9	6 200	-48
15 - 19 ans	5 815	12	5 495	-161
20 - 24 ans	6 565	14	5 095	-708
25 - 29 ans	7 350	15	6 650	99
30 - 34 ans	6 620	23	7 420	85
35 - 39 ans	5 455	23	6 505	-92
40 - 44 ans	4 355	33	5 315	-117
45 - 49 ans	3 325	44	4 265	-57
50 - 54 ans	3 135	65	3 240	-41
55 - 59 ans	3 260	98	3 030	-40
60 - 64 ans	2 860	157	3 085	-77
65 - 69 ans	2 065	165	2 647	-56
70 - 74 ans	1 515	184	1 863	-37
75 ans et plus	2 135	840	2 655	29
Total	72 255	1 694	69 360	-1 201

Tableau 7
Abtibi-Témiscamingue
Solde migratoire déduit
Hommes

	1986	Décès	1991	Solde
0 - 4 ans	6 185	12		
5 - 9 ans	6 545	9	6 250	77
10 - 14 ans	6 225	12	6 580	44
15 - 19 ans	6 130	44	5 860	-353
20 - 24 ans	6 725	57	5 190	-896
25 - 29 ans	7 440	77	6 805	137
30 - 34 ans	6 940	67	7 670	307
35 - 39 ans	5 885	49	6 920	47
40 - 44 ans	4 725	56	5 885	49
45 - 49 ans	3 400	77	4 610	-59
50 - 54 ans	3 190	131	3 440	117
55 - 59 ans	3 095	194	3 015	-44
60 - 64 ans	2 785	294	2 905	4
65 - 69 ans	2 050	328	2 572	81
70 - 74 ans	1 475	404	1 583	-139
75 ans et plus	1 715	954	2 045	213
Total	74 510	2 765	71 330	-415

Tableau 8
Abtibi-Témiscamingue
Solde migratoire déduit
Total

	1986	Décès	1991	Solde
0 - 4 ans	12 070	22		
5 - 9 ans	12 795	11	12 145	97
10 - 14 ans	11 890	21	12 780	-4
15 - 19 ans	11 945	56	11 355	-514
20 - 24 ans	13 290	71	10 285	-1 604
25 - 29 ans	14 790	92	13 455	236
30 - 34 ans	13 560	90	15 090	392
35 - 39 ans	11 340	72	13 425	-45
40 - 44 ans	9 080	89	11 200	-68
45 - 49 ans	6 725	121	8 875	-116
50 - 54 ans	6 325	196	6 680	76
55 - 59 ans	6 355	292	6 045	-84
60 - 64 ans	5 645	451	5 990	-73
65 - 69 ans	4 115	493	5 219	25
70 - 74 ans	2 990	588	3 446	-176
75 ans et plus	3 850	1 794	4 700	242
Total	146 765	4 459	140 690	-1 616

C. Étude des cohortes avec correction pour le sous-dénombrement de la population

La population témiscabitiennne, corrigée pour le sous-dénombrement net de la population, était en 1986 telle que représentée au tableau 9.

Tableau 9
Abitibi-Témiscamingue
Population corrigée pour le sous-dénombrement net
1986

	Femmes	Hommes	Total
0 - 4 ans	5 978	6 367	12 345
5 - 9 ans	6 423	6 688	13 111
10 - 14 ans	5 715	6 283	11 998
15 - 19 ans	5 921	6 202	12 123
20 - 24 ans	6 876	7 118	13 994
25 - 29 ans	7 784	7 955	15 739
30 - 34 ans	6 920	7 459	14 379
35 - 39 ans	5 642	6 225	11 867
40 - 44 ans	4 361	5 003	9 364
45 - 49 ans	3 345	3 616	6 961
50 - 54 ans	3 116	3 147	6 263
55 - 59 ans	3 300	3 176	6 476
60 - 64 ans	2 864	2 833	5 697
65 - 69 ans	2 133	2 009	4 142
70 - 74 ans	1 526	1 534	3 060
75 ans et plus	2 107	1 789	3 896
Total	74 011	77 404	151 415

Source: Ministère de la santé et des services sociaux, Données corrigées.
 Compilation: CG / DSP / RRSSAT / mars 1993

En utilisant la même méthode, à savoir le suivi des cohortes, à l'aide de ces nouvelles données on obtient les tableaux 10, 11 et 12. Comme on peut le constater, les résultats ainsi obtenus sont très différents.

Tableau 10
Abtibi-Témiscamingue
Solde migratoire déduit
Femmes

	1986	Décès	1991	Solde
0 - 4 ans	5 978	10		
5 - 9 ans	6 423	2	6 009	41
10 - 14 ans	5 715	9	6 262	-159
15 - 19 ans	5 921	12	5 556	-150
20 - 24 ans	6 876	14	5 208	-703
25 - 29 ans	7 784	15	6 969	107
30 - 34 ans	6 920	23	7 810	41
35 - 39 ans	5 642	23	6 694	-203
40 - 44 ans	4 361	33	5 410	-209
45 - 49 ans	3 345	44	4 273	-55
50 - 54 ans	3 116	65	3 305	4
55 - 59 ans	3 300	98	3 159	108
60 - 64 ans	2 864	157	3 205	3
65 - 69 ans	2 133	165	2 715	8
70 - 74 ans	1 526	184	1 975	7
75 ans et plus	2 107	840	2 510	-99
Total	74 011	1 684	71 058	-1 259

Tableau 11
Abtibi-Témiscamingue
Solde migratoire déduit
Hommes

	1986	Décès	1991	Solde
0 - 4 ans	6 367	12		
5 - 9 ans	6 688	9	6 259	-96
10 - 14 ans	6 283	12	6 764	85
15 - 19 ans	6 202	44	5 806	-465
20 - 24 ans	7 118	57	5 540	-618
25 - 29 ans	7 955	77	7 225	164
30 - 34 ans	7 459	67	8 127	249
35 - 39 ans	6 225	49	7 106	-286
40 - 44 ans	5 003	56	6 030	-146
45 - 49 ans	3 616	77	4 747	-200
50 - 54 ans	3 147	131	3 469	-70
55 - 59 ans	3 176	194	3 012	-4
60 - 64 ans	2 833	294	2 935	-47
65 - 69 ans	2 009	328	2 485	-54
70 - 74 ans	1 534	404	1 595	-86
75 ans et plus	1 789	954	1 895	-70
Total	77 404	2 765	72 995	-1 644

Tableau 12
Abtibi-Témiscamingue
Solde migratoire déduit
Total

	1986	Décès	1991	Solde
0 - 4 ans	12 345	22		
5 - 9 ans	13 111	11	12 268	-55
10 - 14 ans	11 998	21	13 026	-74
15 - 19 ans	12 123	56	11 362	-615
20 - 24 ans	13 994	71	10 746	-1 321
25 - 29 ans	15 739	92	14 194	271
30 - 34 ans	14 379	90	15 937	290
35 - 39 ans	11 867	72	13 800	-489
40 - 44 ans	9 364	89	11 440	-355
45 - 49 ans	6 961	121	9 020	-255
50 - 54 ans	6 263	196	6 774	-66
55 - 59 ans	6 476	292	6 171	104
60 - 64 ans	5 697	451	6 140	-44
65 - 69 ans	4 142	493	5 200	-46
70 - 74 ans	3 060	588	3 570	-79
75 ans et plus	3 896	1 794	4 405	-169
Total	151 415	4 459	144 053	-2 903

Conclusions sur les quatre méthodes d'évaluation

Comme on peut le constater au tableau 13, les évaluations des soldes migratoires par catégories d'âge varient beaucoup dépendant de la méthode utilisée. Le recensement canadien de la population sous-estime probablement le nombre réel de migrants à cause du sous-dénombrement net de la population qui touche particulièrement les individus les plus mobiles. Cependant, puisque les soldes migratoires déduits utilisent aussi des données de recensement pour l'établissement des populations et que ces populations sont également affectées d'un sous-dénombrement substantiel dans certaines catégories d'âge, il devient presque aléatoire d'arriver à des évaluations plausibles. En effet, on ne peut qu'appliquer un taux moyen de sous-dénombrement net estimé. Dans la mesure où les corrections que l'on apporte aux données sont d'une ampleur plus vaste que les résultats espérés, ces derniers deviennent dès lors entièrement dépendant des corrections.²

Tableau 13
Abitibi-Témiscamingue
Soldes migratoires selon quatre méthodes d'évaluation

	Recensement		Soldes migratoires déduits	
	données brutes	données corrigées	Population non-corrigée	Population corrigée
5 - 14 ans	-195	-199	93	-129
15 - 19 ans	-300	-309	-514	-615
20 - 24 ans	-770	-824	-1604	-1321
25 - 29 ans	310	326	236	271
30 - 34 ans	-40	-42	392	290
35 - 39 ans	-360	-369	-45	-489
40 - 44 ans	-40	-41	-68	-355
45 - 49 ans	-190	-192	-116	-255
50 - 54 ans	-115	-116	76	-66
55 - 59 ans	-55	-56	-84	104
60 - 64 ans	-105	-106	-73	-44
65 - 69 ans	-230	-232	25	-46
70 - 74 ans	-95	-96	-176	-79
75 ans et plus	-135	-136	242	-169
Total	-2320	-2392	-1616	-2903

²D'autres résultats de soldes migratoires déduits ont été calculés à l'aide de correction de population faites par l'auteur. Les résultats obtenus varient beaucoup trop pour devenir plausibles. En effet, les données de recensement brutes représentent en quelque sorte le minimum des sorties migratoires nettes possibles puisqu'il s'agit véritablement de gens qui ont déclaré avoir déménagé d'un endroit à l'autre. De plus, la taille de l'échantillon de Statistique Canada, 20% de la population, est amplement suffisante pour ne laisser une très faible marge d'erreur. En ce sens, les estimations qui vont en-deça de 2000 migrants sont peu plausibles.

Pour toutes ces raisons, il nous apparaît raisonnable d'utiliser les données brutes de recensement, leur marges d'erreurs étant bien en deça de celles découlant de l'utilisation de la méthode de suivi des cohortes³. Nous avisons toutefois le lecteur que ces estimations sous-estiment légèrement la réalité.

Notons également que certains effets peuvent être entièrement dûs au sous-dénombrement sélectif du recensement. Par exemple, il nous est impossible de savoir si les femmes migrent effectivement plus que les hommes puisque le taux de dénombrement des femmes est plus élevé que celui des hommes.

³On peut supposer que les marges d'erreurs des données brutes de recensement se situent autour de 3 à 5 % tandis que celles des données découlant du suivi des cohortes peuvent facilement atteindre 100%. Par exemple, les individus de 15-19 ans en 1986 passent d'un sous-dénombrement net de 2,5% à un sous-dénombrement net de 7% en 1991. Ainsi, on crée en quelque sorte la migration fictive de 4,5% de cette population. Si le taux de migration réel est de 10%, l'erreur introduite atteint donc 45%!!! On voit donc qu'en présence d'un sous-dénombrement important le bilan peut prendre faussement des allures catastrophiques. On doit donc se demander dans quelle mesure cet élément joue dans les ouvrages du CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES op. cit. et de CÔTÉ. op. cit. .

Annexe VII

Qualité des données Extrait du codebook du recensement de 1991

1 3 Data Quality

3.1 General

The 1991 Census was a large and complex undertaking and, while considerable effort was taken to ensure high standards throughout all collection and processing operations, the resulting estimates are inevitably subject to a certain degree of error. Users of census data should be aware such error exists, and have some appreciation of its main components, so that they can assess the usefulness of census data for their purposes and the risks involved in basing conclusions or decisions on these data.

Errors can arise at virtually every stage of the census process from the preparation of materials, through the listing of dwellings and data collection to processing. Some errors occur more or less at random, and when the individual responses are aggregated for a sufficiently large group, such errors tend to cancel out. For errors of this nature, the larger the group, the more accurate the corresponding estimate. It is for this reason that users are advised to be cautious when using small estimates. There are some errors, however, which might occur more systematically, and which result in "biased" estimates. Because the bias from such errors is persistent no matter how large the group for which responses are aggregated, and because bias is particularly difficult to measure, systematic errors are a more serious problem for most data users than the random errors referred to previously. For census data in general, the principal types of error are as follows:

- coverage errors, which occur when dwellings and/or individuals are missed, incorrectly included or double counted;
- non-response errors, which result when responses cannot be obtained from a small number of households and/or individuals, because of extended absence or some other reason;
- response errors, which occur when the respondent, or sometimes the Census Representative, misunderstands a census question, and records an incorrect response;
- processing errors, which can occur at various steps including: coding, when "write-in" responses are transformed into numerical codes; data capture, when responses are transferred from the census questionnaire to computer tapes by key-entry operators; and imputation when a "valid", but not necessarily correct, response is inserted into a record by the computer to replace missing or "invalid" data ("valid" and "invalid" referring to whether or not the response is consistent with other information on the record);
- sampling errors, which apply only to the supplementary questions on the "long form" asked of a one-fifth sample of households, and which arise from the fact that the results for these questions, when weighted up to represent the whole population, inevitably differ somewhat from the results which would have been obtained if these questions had been asked of all households.

The above types of error each have both random and systematic components. Usually, however, the systematic component of sampling error is very small in relation to its random component. For the other non-sampling errors, both random and systematic components may be significant.

3.2 Coverage Errors

Coverage errors affect the accuracy of the census counts, that is the sizes of the various census universes: population, families, households and dwellings. While steps have been taken to correct certain identifiable errors, the final counts are still subject to some degree of error resulting from persons or dwellings being missed, incorrectly included in the census or double counted.

Missed dwellings or persons result in undercoverage. Dwellings can be missed because of misunderstanding of enumeration area (EA) boundaries, or because dwellings are hidden or appear uninhabitable. Persons can be missed when their dwelling is missed or classified as vacant, or when individual household members are omitted from the questionnaire because the respondent misinterprets the instructions on whom to include. Some individuals may be missed because they have no usual residence and did not spend census night in any dwelling. Dwellings or persons that are incorrectly included or double counted result in overcoverage.

Overcoverage of dwellings can occur when structures unfit for habitation are listed as dwellings, or when units which do not meet the census definition of a dwelling are listed separately instead of being treated as part of a larger dwelling. Double counting of dwellings can occur, for example, because of ambiguity over EA boundaries. Persons can be double counted because their dwelling is double counted or because the guidelines on whom to include on the questionnaire have been misunderstood. Occasionally, someone who is not in the census population universe, such as a foreign resident or a fictitious person, may, incorrectly, be enumerated in the census. On average, overcoverage is less likely to occur than undercoverage and, as a result, counts of dwellings and persons are likely to be slightly underestimated.

In 1991, four studies were undertaken to measure different aspects of coverage error. First, a sample of dwellings listed as vacant was revisited to verify that they really were vacant on Census Day. Adjustments have been made to the final census counts for households and persons missed because their dwelling was incorrectly classified as vacant. Second, a sample of persons enumerated as temporary residents was selected to verify whether or not they were enumerated at their usual place of residence. Based on this sample, estimates were obtained of the number of persons missed because they were temporarily absent from their usual place of residence. Corresponding adjustments were made to the final population counts. Despite these adjustments, the final counts are still subject to some undercoverage. For Canada as a whole and for each province and territory, the magnitude of this residual undercoverage in the 1991 Census is being measured by means of a special study known as the Reverse Record Check. Undercoverage tends to be higher for certain segments of the population such as young adult males and recent immigrants. The fourth study, known as the Overcoverage Study, is designed to investigate overcoverage errors. The results of the Reverse Record Check and the Overcoverage Study, when taken together, furnish an estimate of net undercoverage.

3.3 Other Non-Sampling Errors

While coverage errors affect the number of units in the various census universes, other errors affect the characteristics of those units.

Sometimes, it is not possible to obtain a complete response from a household, even though the dwelling was identified as occupied and a questionnaire dropped off. The household members may have been away throughout the census period or, in rare instances, the householder may have refused to complete the form. More frequently, the questionnaire is returned but information is missing for some questions or individuals. Considerable effort is devoted to ensure as complete a response as possible. Census representatives edit the questionnaires and follow up on missing information. The Census Representative's work is then checked by both a supervisor and a quality control technician. Despite this, at the end of the collection stage, a small number of responses is still missing. Although missing entries are eliminated during processing by replacing a missing value by the corresponding entry for a "similar" record, there remain some potential non-response errors. This is particularly serious if the non-respondents differ in some respects from the respondents, since this procedure will result in non-response bias.

Even when a response is obtained, it may not be entirely accurate. The respondent may have misinterpreted the question or may have guessed the answer, especially when answering on behalf of another, possibly absent, household member. Such errors are referred to as response errors. While response errors usually arise from inaccurate information provided by respondents, they can also result from mistakes by the Census Representative when completing certain parts of the questionnaire, such as structural type of dwelling, or when calling back to obtain a missing response.

Some of the questions on the census document require a written response. During processing, these "write-in" entries are given a numeric code. Coding errors can occur, especially when the code list is extensive (as with, for example, language, ethnic origin, industry and occupation), and when the written response is ambiguous, incomplete or difficult to read. Coding errors are controlled, though not completely eliminated, by verifying a sample of the codes and taking corrective action where necessary. For the first time in 1991, much of the coding was automated, partly in an effort to reduce the extent of coding errors.

The information on the questionnaires is key-entered onto a computer file. Two procedures are used to control the number of data capture errors. First, certain edits (such as range checks) are performed as the data are keyed. Second, a sample from each batch of documents is re-keyed and compared with the original entries. If there is more than a specified number of errors among the original entries, the whole batch is re-keyed.

Once the data have been captured, they are sent to Ottawa where they undergo a series of computer checks to identify missing or inconsistent responses. In the case of inconsistent responses, it has first to be decided which response is to be considered invalid. Invalid or missing responses must then be replaced by valid responses, that is, responses which are consistent with other data on the record. For a small proportion of cases, the correct response can be inferred from other data on the record. In most cases, however, this is not possible and a valid response is obtained from a "donor" record selected at random from among a group of consistent records which are similar to the invalid record in terms of a number of related characteristics. There is, of course, no guarantee that the imputed value will necessarily be the correct response for the individual concerned. However, provided the missing or invalid records are similar, on average, to the valid records, any imputation errors will more or less cancel out when results are tabulated for a sufficiently large geographic area or population subgroup.

Various studies are being carried out to evaluate the quality of the responses obtained in the 1991 Census. For each question, response rates and edit failure rates have been calculated. These can be useful in identifying the potential for non-response and other errors. Also, tabulations from the 1991 Census have been or will be compared with corresponding estimates from previous censuses, from sample surveys (such as the Labour Force Survey) and from various administrative records (such as birth registrations and municipal assessment records). Such comparisons can indicate potential quality problems or at least discrepancies between the sources.

In addition to these aggregate-level comparisons, there are some micromatch studies in progress, in which census responses are compared with another source of information at the individual record level. For certain "stable" characteristics (such as age, sex, mother tongue, place of birth), the responses obtained in the 1991 Census, for a sample of individuals, are being compared with those for the same individuals in the 1986 Census. Also, following the 1991 Census, a sample of persons was re-enumerated, primarily to determine overcoverage rates. At the same time, however, interviewers asked a series of detailed questions on language, ethnic origin and marital status; the responses will be compared with the corresponding census responses in order to identify, and hopefully understand, response errors.

3.4 Confidentiality and Random Rounding

The figures shown in the tables have been subjected to a confidentiality procedure known as "random rounding". This is done to prevent the possibility of associating statistical data with any identifiable individual. Under this method, all figures including totals are randomly rounded either up or down to a multiple of "5", and in some cases "10". While providing strong protection against disclosure, this technique does not add significant error to the census data. However, there are some consequences for the users. Since totals are independently rounded, they do not necessarily equal the sum of individually rounded figures in distributions. Also, minor differences can be expected in corresponding totals and cell values in various census tabulations. Similarly, percentages, which are calculated on rounded figures, do not necessarily add up to 100. Percentage distributions and rates for the most part are based on rounded data, while percentage changes and averages are based on unrounded data. It should also be noted that small cell counts may suffer a significant distortion as a result of random rounding. Individual data cells containing small numbers may lose their precision as a result.

Users should be aware of possible data distortions when they are aggregating these rounded data. Imprecisions as a result of rounding tend to cancel each other out when data cells are reaggregated. However, users can minimize these distortions by using, whenever possible, the appropriate subtotals when aggregating.

For those requiring maximum precision, the option exists to use custom tabulations. With custom products, aggregation is done using individual census database records. Random rounding occurs only after the data cells have been aggregated, thus minimizing any distortion.

In addition to random rounding, area suppression has been adopted to further protect the confidentiality of individual responses.

Area suppression results in the deletion of all characteristic data for geographic areas with populations below a specified size. The extent to which data are suppressed depends upon the following factors:

- if the data are tabulated from the 100% database, suppression is based upon the total population;
- if the data are tabulated from the 20% sample database, suppression is based upon the non-institutional population;
- if the data contain an income distribution, those areas with populations below 250 persons are suppressed;
- if the data do not contain an income distribution, those areas with a population of less than 40 persons are suppressed.

In all cases, suppressed data are included in the appropriate higher aggregate subtotals and totals.

This technique is being implemented for all products involving subprovincial data (i.e. Profile series, basic summary tabulations, semi-custom and custom data products) collected on a 100% or 20% sample basis.

1 4 Special Notes

4.1 Population Counts Based on Usual Residence

The population counts shown here for a particular area represent the number of Canadians whose usual place of residence is in that area, regardless of where they happened to be on Census Day. Also included are any Canadians staying in a dwelling in that area on Census Day and having no usual place of residence elsewhere in Canada, as well as those considered "non-permanent residents" (see note on this group). In most areas, there is little difference between the number of usual residents and the number of people staying in the area on Census Day. For certain places, however, such as tourist or vacation areas, or those including large work camps, the number of people staying in the area at any particular time could significantly exceed the number of usual residents.

4.2 Non-permanent Residents

In 1991, for the first time, the census of population included both permanent and non-permanent residents of Canada. Non-permanent residents are persons who hold student or employment authorizations, Minister's permits or who are refugee claimants.

Prior to 1991, only permanent residents of Canada were included in the census. (The only exception to this was 1941.) Non-permanent residents were considered foreign residents and were not enumerated.

Today in Canada, non-permanent residents make up a growing segment of the population. Their presence can affect the demand for such government services as health care, schooling, employment programs and language training. The inclusion of non-permanent residents in the 1991 Census will also facilitate comparisons with provincial and territorial statistics (marriages, divorces, births and deaths) which include this population. In addition, the census definition is now closer to the United Nations' recommendation that long-term residents (persons living in a country for one year or longer) be enumerated.

Total population counts, as well as counts for all variables collected on a 100% basis, e.g., age, sex, mother tongue and marital status, will be affected by the change in the 1991 Census universe. Until immigration data are released, it will not be possible to know the extent to which differences in the counts are due to the inclusion of non-permanent residents or other factors. Users should be especially careful when comparing data from 1991 and previous censuses in geographic areas where there is a concentration of non-permanent residents. These include the major metropolitan areas in Ontario, Quebec and British Columbia.

Although every attempt has been made to enumerate non-permanent residents, factors such as language difficulty and the reluctance to complete a government form or understand the need to participate may affect the enumeration of this population. Non-permanent residents can only be identified through the long questionnaire completed by 20% of Canadian households. An estimate of the size of this population group will not be known until the release of census data on immigration in December 1992.

Annexe VIII

**Matrice des migrations brutes - couplage origine destination - régions du Québec, 1986 - 1991,
matrice des migrations brutes - couplage origine destination - régions du Québec et reste du Canada, 1986 - 1991 et
matrice des migrations nettes - couplage origine destination - régions du Québec et reste du Canada, 1986 - 1991**

Régions du Québec		Mouvements migratoires bruts																			
Destination	Origine	Bas Saguenay		Mauricie-		Estrie	Montréal		Outaouais		Abitibi-		Côte-Nord	Nord-du-		Gaspésie	Chaudière	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montréal
		St-Laurent	Lac S-J	Bois-Fr.	Québec		Québec	St-Jean	Abitibi-Témis	Abitibi-Témis	Québec	Québec		App.	App.						
Bas St-Laurent	0	275	1 980	460	265	1 530	85	265	1 300	155	1 750	1 020	145	300	215	1 205					
Sag - Lac St-Jean	465	0	2 540	595	275	1 775	135	310	915	900	70	460	225	235	280	1 580					
Québec	5 245	4 800	0	4 145	1 715	5 685	965	1 045	3 145	445	1 670	10 795	825	765	1 295	4 455					
Mauricie-Bois-Francis	995	910	2 855	0	2 350	5 240	360	700	1 255	240	730	2 215	700	1 840	1 135	6 235					
Estrie	620	745	1 340	2 450	0	4 315	265	425	410	205	315	1 380	775	530	760	4 220					
Montréal	2 685	3 965	9 160	5 770	4 475	0	2 115	1 895	1 575	600	2 460	2 735	15 265	13 380	9 165	35 645					
Outaouais	435	630	2 080	645	490	3 600	0	1 305	275	185	295	385	770	395	1 675	2 225					
Abitibi-Témis	385	380	725	615	400	1 315	680	0	75	2 260	145	460	185	250	660	985					
Côte-Nord	1 480	885	1 170	535	240	1 155	45	120	0	100	555	540	90	60	250	685					
Nord-du-Québec	145	720	365	150	125	490	80	820	70	0	80	225	95	85	175	320					
Gaspésie - Îles Mad	480	160	625	190	155	1 905	30	35	285	45	0	160	155	125	145	545					
Chaudière-App.	2 415	1 015	10 240	1 875	1 300	1 855	265	275	805	185	480	0	400	430	430	2 195					
Laval	585	600	1 200	775	560	34 675	430	670	345	60	370	485	0	3 235	5 745	3 660					
Lanaudière	630	855	1 350	1 815	500	37 180	250	505	430	260	545	925	6 690	0	3 860	5 780					
Laurentides	780	960	1 640	1 585	570	25 875	1 460	1 620	395	285	305	1 070	17 260	6 950	0	6 065					
Montréal	3 290	5 445	8 880	6 870	6 305	67 995	1 495	1 875	2 055	335	1 385	3 925	4 715	4 845	3 675	0					
Nombre de migrants:	21 745	24 760	53 170	30 325	22 860	248 985	18 505	13 845	14 330	6 760	12 645	28 025	50 815	34 675	32 770	89 900					
Populations de 1986:	210 815	285 115	586 645	453 770	257 755	1 752 575	256 310	148 730	104 565	36 095	112 390	358 785	284 160	278 985	320 090	1 089 405					
Non-migrants:	189 070	260 355	533 475	423 445	234 875	1 503 580	237 805	132 885	90 235	29 335	99 745	328 760	233 345	244 310	287 320	999 505					

SOURCE: Les mouvements migratoires bruts des régions sont la somme des mouvements migratoires bruts des divisions de recensement correspondantes en excluant toutefois les mouvements entre les divisions de recensement d'une même région. Les mouvements migratoires bruts des divisions de recensement sont extraits de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base.cnd.9104a. Les populations initiales de 1986 sont tirées de DUGAS, Renaud. Le Québec et ses régions: principales caractéristiques de la population, Québec, Bureau de la Statistique du Québec, 1990, 72 pages.

Régions du Québec et resto du Canada
Mouvements migratoires nets

Origine	Bas Maritimes	Bas St-Laurent	Bas Saguenay Lac-S-J	Bas Québec	Mauricie- Bois-Fr	Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi- Témis	Côte-Nord	Nord-du- Québec	Gaspésie les Mts	Chaudière App	Laval	Laurentide	Lauren- ides	Monié- rpie	Ontario	Prairies	Colombie- Britan	Yukon et TN-O		
Bas St-Laurent	0	0	45	0	0	55	45	0	0	0	145	20	195	0	0	0	0	580	0	0	0	0	
Sag. - Lac-St-Jean	0	190	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	1270	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Québec	0	3265	2200	0	0	0	0	0	320	0	180	80	1045	555	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mauricie-Bois-Francis	80	535	315	0	290	375	0	0	85	0	1975	90	540	340	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Estrie	0	365	470	0	100	0	0	0	25	170	80	160	80	215	25	0	0	0	0	0	0	0	0
Montréal	0	1135	2090	3475	530	160	0	0	580	420	110	555	880	80	30	190	0	0	0	55	0	0	0
Outaouais	595	360	495	1115	285	225	1485	0	625	230	105	285	120	340	0	0	0	0	0	285	0	0	10
Abitibi-Témis	10	120	70	0	0	0	0	0	0	0	1440	110	185	0	145	215	730	8210	790	0	0	0	35
Côte-Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	45	0	30	270	0	0	0	0	0	165	0	0	0	0	0
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35	40	35	0	0	0	0	0	15	10	0	0
Gaspésie - les Mts	385	1395	565	0	0	0	0	0	0	0	0	320	0	0	0	0	0	0	0	20	25	60	0
Chaudière-App	65	440	375	375	75	0	0	0	485	265	0	215	85	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20
Laval	30	330	620	585	0	0	19410	0	255	370	175	420	495	3455	0	0	0	0	0	40	0	0	0
Laurentide	80	545	690	345	450	0	16710	0	960	145	110	160	640	11515	3090	0	0	0	335	0	0	0	0
Laurentides	0	2085	3895	4425	635	2085	32350	0	910	1390	15	840	1730	1055	0	0	0	0	50	0	0	0	0
Montérégie	20565	140	460	1385	135	490	21620	0	135	320	120	475	195	665	10	200	1460	0	410	0	0	0	0
Ontario	485	0	55	210	0	150	0	0	85	0	0	95	0	0	0	0	0	0	445	0	0	0	800
Prairies	4295	45	80	205	65	400	4145	85	60	0	0	30	50	25	15	205	550	30005	83385	0	0	0	2190
Colombie-Britannique	380	0	20	20	0	0	180	0	10	5	0	0	10	30	10	15	10	0	1390	0	0	0	0
Yukon et TN-O	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SOURCE: Compilations de l'auteur à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.9104a.

Annexe IX

Matrice des probabilités de migration (Pij) - Régions du Québec, 1986 - 1991

Régions du Québec

Probabilité de migrer d'une région i à une région j (Pij) et probabilité de ne pas migrer (Pii)

Destination	Origine														Monté- régie	
	Bas St-Laurent	Bas Saguenay	Québec	Mauricie- Bois-Fr.	Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi- Témis.	Côte-Nord	Nord-du- Québec	Gaspésie iles Mad.	Chaudière App.	Laval	Lanau- dière		Lauren- tides
Bas St-Laurent	0,8969	0,0010	0,0034	0,0010	0,0010	0,0009	0,0003	0,0018	0,0124	0,0043	0,0156	0,0029	0,0005	0,0011	0,0007	0,0011
Sag - Lac St-Jean	0,0022	0,9132	0,0043	0,0013	0,0011	0,0010	0,0005	0,0021	0,0088	0,0249	0,0006	0,0013	0,0008	0,0008	0,0009	0,0015
Québec	0,0047	0,0168	0,9094	0,0091	0,0067	0,0032	0,0038	0,0071	0,0301	0,0123	0,0149	0,0303	0,0029	0,0027	0,0040	0,0041
Mauricie-Bois-France	0,0029	0,0028	0,0023	0,9332	0,0081	0,0030	0,0014	0,0048	0,0120	0,0066	0,0065	0,0062	0,0025	0,0066	0,0035	0,0057
Estrie	0,0126	0,0136	0,0158	0,0054	0,9112	0,0025	0,0010	0,0029	0,0039	0,0057	0,0028	0,0039	0,0027	0,0019	0,0024	0,0039
Montréal	0,0021	0,0022	0,0035	0,0127	0,0174	0,9579	0,0083	0,0129	0,0151	0,0186	0,0219	0,0077	0,0537	0,0480	0,0286	0,0327
Abitibi-Témis	0,0018	0,0013	0,0012	0,0014	0,0019	0,0021	0,9278	0,0069	0,0026	0,0051	0,0026	0,0011	0,0027	0,0014	0,0052	0,0020
Côte-Nord	0,0070	0,0031	0,0020	0,0012	0,0009	0,0007	0,0002	0,9058	0,0007	0,0626	0,0013	0,0013	0,0007	0,0009	0,0021	0,0009
Nord-du-Québec	0,0007	0,0025	0,0006	0,0003	0,0005	0,0003	0,0003	0,0008	0,8630	0,0028	0,0049	0,0015	0,0003	0,0002	0,0008	0,0006
Gaspésie - Iles Mad	0,0023	0,0006	0,0011	0,0004	0,0006	0,0011	0,0001	0,0056	0,0007	0,8127	0,0007	0,0006	0,0003	0,0003	0,0005	0,0003
Chaudière-App.	0,0115	0,0036	0,0175	0,0041	0,0050	0,0011	0,0010	0,0002	0,0027	0,0012	0,8875	0,0004	0,0005	0,0004	0,0005	0,0005
Laval	0,0028	0,0021	0,0020	0,0017	0,0022	0,0198	0,0017	0,0019	0,0077	0,0051	0,0043	0,9215	0,0014	0,0015	0,0013	0,0020
Lanaudière	0,0030	0,0030	0,0023	0,0040	0,0019	0,0212	0,0010	0,0034	0,0033	0,0017	0,0033	0,0014	0,8212	0,0116	0,0179	0,0034
Laurentides	0,0038	0,0034	0,0028	0,0035	0,0022	0,0148	0,0057	0,0110	0,0038	0,0072	0,0048	0,0028	0,0235	0,8757	0,0121	0,0053
Montréal	0,0156	0,0191	0,0151	0,0151	0,0245	0,0388	0,0058	0,0128	0,0197	0,0093	0,0027	0,0030	0,0607	0,0249	0,8976	0,0056
											0,0123	0,0110	0,0166	0,0174	0,0115	0,9175

SOURCE: Compilations de l'auteur à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.9104a, et de DUGAS, Renaud. Le Québec et ses régions: principales caractéristiques de la population, Québec, Bureau de la Statistique du Québec, 1990, 72 pages.

Annexe X

Matrice des probabilités relatives de migration (Pij/Pii) - Régions du Québec, 1986 - 1991

Régions du Québec		(Pij/Pij) - Probabilité de migrer (Pij) + Probabilité de ne pas migrer (Pii)															
Destination	Origine	Bas Saguenay		Mauricie-		Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi-Témis	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie-Îles-Mad.	Chaudière-App.	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montérégie
		St-Laurent	Lac-S-J	Québec	Bois-Fr.												
Bas St-Laurent	Bas St-Laurent	0,0025	0,0011	0,0037	0,0011	0,0011	0,0010	0,0004	0,0020	0,0144	0,0053	0,0175	0,0031	0,0006	0,0012	0,0007	0,0012
Sag - Lac St-Jean	Bas St-Laurent	0,0277	0,0184	0,0048	0,0014	0,0012	0,0012	0,0006	0,0023	0,0101	0,0307	0,0007	0,0014	0,0010	0,0010	0,0010	0,0016
Québec	Bas St-Laurent	0,0053	0,0035	0,0054	0,0073	0,0038	0,0038	0,0041	0,0079	0,0349	0,0152	0,0187	0,0328	0,0035	0,0031	0,0045	0,0045
Mauricie-Bois-France	Bas St-Laurent	0,0033	0,0029	0,0025	0,0100	0,0035	0,0035	0,0015	0,0053	0,0139	0,0082	0,0073	0,0087	0,0030	0,0075	0,0040	0,0062
Estrie	Bas St-Laurent	0,0141	0,0148	0,0172	0,0058	0,0029	0,0029	0,0011	0,0032	0,0045	0,0070	0,0032	0,0042	0,0033	0,0022	0,0026	0,0042
Montréal	Bas St-Laurent	0,0020	0,0024	0,0039	0,0136	0,0024	0,0024	0,0089	0,0143	0,0175	0,0205	0,0247	0,0083	0,0654	0,0548	0,0319	0,0357
Outaouais	Bas St-Laurent	0,0020	0,0015	0,0014	0,0015	0,0017	0,0009	0,0029	0,0098	0,0030	0,0063	0,0030	0,0012	0,0033	0,0016	0,0058	0,0022
Abitibi-Témis	Bas St-Laurent	0,0078	0,0034	0,0022	0,0013	0,0010	0,0008	0,0002	0,0009	0,0008	0,0770	0,0015	0,0014	0,0008	0,0010	0,0023	0,0010
Côte-Nord	Bas St-Laurent	0,0008	0,0028	0,0007	0,0004	0,0005	0,0003	0,0003	0,0062	0,0008	0,0034	0,0056	0,0016	0,0004	0,0002	0,0009	0,0007
Nord-du-Québec	Bas St-Laurent	0,0025	0,0006	0,0012	0,0004	0,0007	0,0013	0,0001	0,0003	0,0032	0,0015	0,0008	0,0007	0,0004	0,0003	0,0006	0,0003
Gaspésie - Îles Mad.	Bas St-Laurent	0,0128	0,0039	0,0192	0,0044	0,0055	0,0012	0,0011	0,0021	0,0089	0,0063	0,0048	0,0005	0,0007	0,0005	0,0005	0,0005
Chaudière-App.	Bas St-Laurent	0,0031	0,0023	0,0022	0,0018	0,0024	0,0231	0,0018	0,0050	0,0038	0,0020	0,0037	0,0015	0,0017	0,0018	0,0015	0,0022
Lanaudière	Bas St-Laurent	0,0033	0,0033	0,0025	0,0043	0,0021	0,0247	0,0011	0,0038	0,0048	0,0089	0,0055	0,0028	0,0287	0,0132	0,0200	0,0037
Laurentides	Bas St-Laurent	0,0040	0,0037	0,0031	0,0037	0,0024	0,0172	0,0061	0,0122	0,0044	0,0097	0,0031	0,0033	0,0740	0,0134	0,0134	0,0058
Montréal	Bas St-Laurent	0,0174	0,0209	0,0166	0,0182	0,0288	0,0452	0,0063	0,0141	0,0228	0,0114	0,0139	0,0119	0,0202	0,0198	0,0128	0,0061

SOURCE: Compilations de l'auteur à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base ond.9104a, et de DUGAS, Renaud. Le Québec et ses régions: principales caractéristiques de la population, Québec, Bureau de la Statistique du Québec, 1990, 72 pages.

Annexe XI

Taux de chômage moyen, rémunérations hebdomadaires moyennes et villes-témoins utilisés comme données de régression

	Taux de chômage moyenne 1987-1990	Salaire moyen janvier 1987	Ville-témoin (pour distances)
11 Gaspésie	17,95%	394,20 \$	Gaspé
1 Bas - Saint-Laurent	12,70%	394,20 \$	Rimouski
3 Québec	9,03%	406,30 \$	Québec
12 Chaudière - Appalaches	6,13%	406,30 \$	St-Georges
5 Estrie	9,15%	389,50 \$	Sherbrooke
16 Montérégie	8,58%	419,20 \$	Montréal
6 Montréal	10,73%	424,70 \$	Montréal
13 Laval	7,68%	424,70 \$	Montréal
14 Lanaudière	8,78%	419,20 \$	Joliette
15 Laurentides	10,90%	419,20 \$	St-Jérôme
7 Outaouais	8,95%	434,90 \$	Hull
8 Abitibi-Témiscamingue	10,53%	486,60 \$	Rouyn-Noranda
4 Mauricie - Bois-Francs	10,48%	395,20 \$	Trois-Rivières
2 Saguenay - Lac-St-Jean	12,83%	469,10 \$	Chicoutimi
9 Côte-Nord	11,83%	488,00 \$	Baie-Comeau
10 Nord-du-Québec	11,83%	476,10 \$	Chibougamau

Sources: La moyenne des taux de chômage de 1987-1990 est calculée à partir de CANSIM, séries D778924, D778925, D778926, D778927, D778928, D778929, D778930, D778931, D778932, D778933, D778934, D778935, D778936, D778937, D778938, D769842. Les salaires sont ceux de l'ensemble des secteurs de janvier 1987 et sont tirés du Bulletin régional sur le marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue, 1987 à 1990. Les villes-témoins résultent de choix arbitraires de l'auteur. Les critères de sélection utilisés sont la population des villes et le degré de centralité de la ville par rapport aux autres villes les plus peuplées de la région.

Notons de plus que les distances utilisées pour la régression sont tirées de MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC., Distances routières, Québec, Gouvernement du Québec, 1986, 139 pages., les taux d'activité sont ceux du début de la période soit de 1987 et sont tirés de CANSIM, séries D778909, D778910, D778911, D778912, D778913, D778914, D778915, D778916, D778917, D778918, D778919, D778920, D778921, D778922, D778923, D769841. Finalement, les populations des régions sont tirées de DUGAS, Renaud. Le Québec et ses régions: principales caractéristiques de la population, Québec, Bureau de la Statistique du Québec, 1990, 72 pages.

Annexe XII

Liste des observations

	Origine-Destination		PI/PJI	PJ	Dij	Wj	WI	UI	Uj	Aj	AI	Pj	PI
1	qc01	qc02	0,0025	0,0022	260,5	469,1	394,2	12,7	12,8	58,1	55,8	285115	210 815
2	qc01	qc03	0,0277	0,0249	312,7	406,3	394,2	12,7	9,03	60,6	55,8	586645	210 815
3	qc01	qc04	0,0053	0,0047	427	395,2	394,2	12,7	10,5	61,2	55,8	453770	210 815
4	qc01	qc05	0,0033	0,0029	522,5	389,5	394,2	12,7	9,15	61,7	55,8	257755	210 815
5	qc01	qc06	0,0141	0,0126	538,9	424,7	394,2	12,7	10,7	64,6	55,8	1752575	210 815
6	qc01	qc07	0,0023	0,0021	736,5	434,90	394,2	12,7	8,95	68,8	55,8	256310	210 815
7	qc01	qc08	0,0020	0,0018	1167,2	486,6	394,2	12,7	10,5	58,6	55,8	146730	210 815
8	qc01	qc09	0,0078	0,0070	92,3	488	394,2	12,7	11,8	62,9	55,8	104565	210 815
9	qc01	qc10	0,0008	0,0007	608,2	476,1	394,2	12,7	11,8	62,9	55,8	36095	210 815
10	qc01	qc11	0,0025	0,0023	381,6	394,2	394,2	12,7	18	49,5	55,8	112390	210 815
11	qc01	qc12	0,0128	0,0115	389,7	406,3	394,2	12,7	6,13	62,6	55,8	356785	210 815
12	qc01	qc13	0,0031	0,0028	538,9	424,7	394,2	12,7	7,68	67,5	55,8	284160	210 815
13	qc01	qc14	0,0033	0,0030	520,4	419,2	394,2	12,7	8,78	63,8	55,8	278985	210 815
14	qc01	qc15	0,0040	0,0036	588,8	419,2	394,2	12,7	10,9	65,4	55,8	320090	210 815
15	qc01	qc16	0,0174	0,0156	538,9	419,2	394,2	12,7	8,58	68,1	55,8	1089405	210 815
16	qc02	qc01	0,0011	0,0010	260,5	394,2	469,1	12,8	12,7	55,8	58,1	210815	285 115
17	qc02	qc03	0,0184	0,0168	211,5	406,3	469,1	12,8	9,03	60,6	58,1	586645	285 115
18	qc02	qc04	0,0035	0,0032	337,8	395,2	469,1	12,8	10,5	61,2	58,1	453770	285 115
19	qc02	qc05	0,0029	0,0026	447,6	389,5	469,1	12,8	9,15	61,7	58,1	257755	285 115
20	qc02	qc06	0,0148	0,0136	464,2	424,7	469,1	12,8	10,7	64,6	58,1	1752575	285 115
21	qc02	qc07	0,0024	0,0022	659,8	434,90	469,1	12,8	8,95	68,8	58,1	256310	285 115
22	qc02	qc08	0,0015	0,0013	831,4	486,6	469,1	12,8	10,5	58,6	58,1	146730	285 115
23	qc02	qc09	0,0034	0,0031	314,4	488	469,1	12,8	11,8	62,9	58,1	104565	285 115
24	qc02	qc10	0,0028	0,0025	363	476,1	469,1	12,8	11,8	62,9	58,1	36095	285 115
25	qc02	qc11	0,0006	0,0006	641,2	394,2	469,1	12,8	18	49,5	58,1	112390	285 115
26	qc02	qc12	0,0039	0,0036	314,4	406,3	469,1	12,8	6,13	62,6	58,1	356785	285 115
27	qc02	qc13	0,0023	0,0021	464,2	424,7	469,1	12,8	7,68	67,5	58,1	284160	285 115
28	qc02	qc14	0,0033	0,0030	422,4	419,2	469,1	12,8	8,78	63,8	58,1	278985	285 115
29	qc02	qc15	0,0037	0,0034	514,1	419,2	469,1	12,8	10,9	65,4	58,1	320090	285 115
30	qc02	qc16	0,0209	0,0191	464,2	419,2	469,1	12,8	8,58	68,1	58,1	1089405	285 115
31	qc03	qc01	0,0037	0,0034	313,5	394,2	406,3	9,03	12,7	55,8	60,6	210815	586 645
32	qc03	qc02	0,0048	0,0043	211,5	469,1	406,3	9,03	12,8	58,1	60,6	285115	586 645
33	qc03	qc04	0,0054	0,0049	130	395,2	406,3	9,03	10,5	61,2	60,6	453770	586 645
34	qc03	qc05	0,0025	0,0023	236,7	389,5	406,3	9,03	9,15	61,7	60,6	257755	586 645
35	qc03	qc06	0,0172	0,0156	253,5	424,7	406,3	9,03	10,7	64,6	60,6	1752575	586 645
36	qc03	qc07	0,0039	0,0035	448,6	434,90	406,3	9,03	8,95	68,8	60,6	256310	586 645
37	qc03	qc08	0,0014	0,0012	881,8	486,6	406,3	9,03	10,5	58,6	60,6	146730	586 645
38	qc03	qc09	0,0022	0,0020	405,3	488	406,3	9,03	11,8	62,9	60,6	104565	586 645
39	qc03	qc10	0,0007	0,0006	515,1	476,1	406,3	9,03	11,8	62,9	60,6	36095	586 645
40	qc03	qc11	0,0012	0,0011	694,8	394,2	406,3	9,03	18	49,5	60,6	112390	586 645
41	qc03	qc12	0,0192	0,0175	103,5	406,3	406,3	9,03	6,13	62,6	60,6	356785	586 645
42	qc03	qc13	0,0022	0,0020	253,5	424,7	406,3	9,03	7,68	67,5	60,6	284160	586 645
43	qc03	qc14	0,0025	0,0023	214,4	419,2	406,3	9,03	8,78	63,8	60,6	278985	586 645
44	qc03	qc15	0,0031	0,0028	303,4	419,2	406,3	9,03	10,9	65,4	60,6	320090	586 645
45	qc03	qc16	0,0168	0,0151	253,5	419,2	406,3	9,03	8,58	68,1	60,6	1089405	586 645
46	qc04	qc01	0,0011	0,0010	427	394,2	395,2	10,5	12,7	55,8	61,2	210815	453 770
47	qc04	qc02	0,0014	0,0013	338	469,1	395,2	10,5	12,8	58,1	61,2	285115	453 770
48	qc04	qc03	0,0098	0,0091	130,1	406,3	395,2	10,5	9,03	60,6	61,2	586645	453 770
49	qc04	qc05	0,0058	0,0054	155,2	389,5	395,2	10,5	9,15	61,7	61,2	257755	453 770
50	qc04	qc06	0,0136	0,0127	142,3	424,7	395,2	10,5	10,7	64,6	61,2	1752575	453 770
51	qc04	qc07	0,0015	0,0014	331,8	434,90	395,2	10,5	8,95	68,8	61,2	256310	453 770
52	qc04	qc08	0,0015	0,0014	746,8	486,6	395,2	10,5	10,5	58,6	61,2	146730	453 770
53	qc04	qc09	0,0013	0,0012	540,3	488	395,2	10,5	11,8	62,9	61,2	104565	453 770
54	qc04	qc10	0,0004	0,0003	569,8	476,1	395,2	10,5	11,8	62,9	61,2	36095	453 770

55	qc04	qc11	0,0004	0,0004	815,2	394,2	395,2	10,5	18	49,5	61,2	112390	453 770
56	qc04	qc12	0,0044	0,0041	217,1	406,3	395,2	10,5	6,13	62,6	61,2	356785	453 770
57	qc04	qc13	0,0018	0,0017	142,3	424,7	395,2	10,5	7,68	67,5	61,2	284160	453 770
58	qc04	qc14	0,0043	0,0040	86,4	419,2	395,2	10,5	8,78	63,8	61,2	278985	453 770
59	qc04	qc15	0,0037	0,0035	166,8	419,2	395,2	10,5	10,9	65,4	61,2	320090	453 770
60	qc04	qc16	0,0162	0,0151	142,3	419,2	395,2	10,5	8,58	68,1	61,2	1089405	453 770
61	qc05	qc01	0,0011	0,0010	523,8	394,2	389,5	9,15	12,7	55,8	61,7	210815	257 755
62	qc05	qc02	0,0012	0,0011	447,9	469,1	389,5	9,15	12,8	58,1	61,7	285115	257 755
63	qc05	qc03	0,0073	0,0067	237,1	406,3	389,5	9,15	9,03	60,6	61,7	586645	257 755
64	qc05	qc04	0,0100	0,0091	154,4	395,2	389,5	9,15	10,5	61,2	61,7	453770	257 755
65	qc05	qc06	0,0191	0,0174	146,9	424,7	389,5	9,15	10,7	64,6	61,7	1752575	257 755
66	qc05	qc07	0,0021	0,0019	350,8	434,90	389,5	9,15	8,95	68,8	61,7	256310	257 755
67	qc05	qc08	0,0017	0,0016	788,7	486,6	389,5	9,15	10,5	58,6	61,7	146730	257 755
68	qc05	qc09	0,0010	0,0009	620,1	488	389,5	9,15	11,8	62,9	61,7	104565	257 755
69	qc05	qc10	0,0005	0,0005	716,5	476,1	389,5	9,15	11,8	62,9	61,7	36095	257 755
70	qc05	qc11	0,0007	0,0006	905,1	394,2	389,5	9,15	18	49,5	61,7	112390	257 755
71	qc05	qc12	0,0055	0,0050	151,8	406,3	389,5	9,15	6,13	62,6	61,7	356785	257 755
72	qc05	qc13	0,0024	0,0022	146,9	424,7	389,5	9,15	7,68	67,5	61,7	284160	257 755
73	qc05	qc14	0,0021	0,0019	218,5	419,2	389,5	9,15	8,78	63,8	61,7	278985	257 755
74	qc05	qc15	0,0024	0,0022	205,6	419,2	389,5	9,15	10,9	65,4	61,7	320090	257 755
75	qc05	qc16	0,0268	0,0245	146,9	419,2	389,5	9,15	8,58	68,1	61,7	1089405	257 755
76	qc06	qc01	0,0010	0,0009	538,9	394,2	424,7	10,7	12,7	55,8	64,6	210815	1 752 575
77	qc06	qc02	0,0012	0,0010	464,2	469,1	424,7	10,7	12,8	58,1	64,6	285115	1 752 575
78	qc06	qc03	0,0038	0,0032	253,5	406,3	424,7	10,7	9,03	60,6	64,6	586645	1 752 575
79	qc06	qc04	0,0035	0,0030	142,3	395,2	424,7	10,7	10,5	61,2	64,6	453770	1 752 575
80	qc06	qc05	0,0029	0,0025	146,9	389,5	424,7	10,7	9,15	61,7	64,6	257755	1 752 575
81	qc06	qc07	0,0024	0,0021	203,8	434,90	424,7	10,7	8,95	68,8	64,6	256310	1 752 575
82	qc06	qc08	0,0009	0,0008	638,2	486,6	424,7	10,7	10,5	58,6	64,6	146730	1 752 575
83	qc06	qc09	0,0008	0,0007	632,2	488	424,7	10,7	11,8	62,9	64,6	104565	1 752 575
84	qc06	qc10	0,0003	0,0003	697,2	476,1	424,7	10,7	11,8	62,9	64,6	36095	1 752 575
85	qc06	qc11	0,0013	0,0011	927,2	394,2	424,7	10,7	18	49,5	64,6	112390	1 752 575
86	qc06	qc12	0,0012	0,0011	330,8	406,3	424,7	10,7	6,13	62,6	64,6	356785	1 752 575
87	qc06	qc13	0,0231	0,0198	10	424,7	424,7	10,7	7,68	67,5	64,6	284160	1 752 575
88	qc06	qc14	0,0247	0,0212	74,9	419,2	424,7	10,7	8,78	63,8	64,6	278985	1 752 575
89	qc06	qc15	0,0172	0,0148	59,8	419,2	424,7	10,7	10,9	65,4	64,6	320090	1 752 575
90	qc06	qc16	0,0452	0,0388	10	419,2	424,7	10,7	8,58	68,1	64,6	1089405	1 752 575
91	qc07	qc01	0,0004	0,0003	737,4	394,2	434,9	8,95	12,7	55,8	68,8	210815	256 310
92	qc07	qc02	0,0006	0,0005	659,9	469,1	434,9	8,95	12,8	58,1	68,8	285115	256 310
93	qc07	qc03	0,0041	0,0038	448,6	406,3	434,9	8,95	9,03	60,6	68,8	586645	256 310
94	qc07	qc04	0,0015	0,0014	328	395,2	434,9	8,95	10,5	61,2	68,8	453770	256 310
95	qc07	qc05	0,0011	0,0010	448,6	389,5	434,9	8,95	9,15	61,7	68,8	257755	256 310
96	qc07	qc06	0,0069	0,0063	203,8	424,7	434,9	8,95	10,7	64,6	68,8	1752575	256 310
97	qc07	qc08	0,0029	0,0027	535,6	486,6	434,9	8,95	10,5	58,6	68,8	146730	256 310
98	qc07	qc09	0,0002	0,0002	830,6	488	434,9	8,95	11,8	62,9	68,8	104565	256 310
99	qc07	qc10	0,0003	0,0003	766,7	476,1	434,9	8,95	11,8	62,9	68,8	36095	256 310
100	qc07	qc11	0,0001	0,0001	1117	394,2	434,9	8,95	18	49,5	68,8	112390	256 310
101	qc07	qc12	0,0011	0,0010	527,3	406,3	434,9	8,95	6,13	62,6	68,8	356785	256 310
102	qc07	qc13	0,0018	0,0017	203,8	424,7	434,9	8,95	7,68	67,5	68,8	284160	256 310
103	qc07	qc14	0,0011	0,0010	218	419,2	434,9	8,95	8,78	63,8	68,8	278985	256 310
104	qc07	qc15	0,0061	0,0057	157,4	419,2	434,9	8,95	10,9	65,4	68,8	320090	256 310
105	qc07	qc16	0,0063	0,0058	203,8	419,2	434,9	8,95	8,58	68,1	68,8	1089405	256 310
106	qc08	qc01	0,0020	0,0018	1168,6	394,2	486,6	10,5	12,7	55,8	58,6	210815	146 730
107	qc08	qc02	0,0023	0,0021	831,4	469,1	486,6	10,5	12,8	58,1	58,6	285115	146 730
108	qc08	qc03	0,0079	0,0071	881,8	406,3	486,6	10,5	9,03	60,6	58,6	586645	146 730
109	qc08	qc04	0,0053	0,0048	748,3	395,2	486,6	10,5	10,5	61,2	58,6	453770	146 730
110	qc08	qc05	0,0032	0,0029	787,3	389,5	486,6	10,5	9,15	61,7	58,6	257755	146 730
111	qc08	qc06	0,0143	0,0129	638,2	424,7	486,6	10,5	10,7	64,6	58,6	1752575	146 730
112	qc08	qc07	0,0098	0,0089	535,6	434,90	486,6	10,5	8,95	68,8	58,6	256310	146 730
113	qc08	qc09	0,0009	0,0008	1143,9	488	486,6	10,5	11,8	62,9	58,6	104565	146 730
114	qc08	qc10	0,0062	0,0056	492,8	476,1	486,6	10,5	11,8	62,9	58,6	36095	146 730
115	qc08	qc11	0,0003	0,0002	1549,3	394,2	486,6	10,5	18	49,5	58,6	112390	146 730
116	qc08	qc12	0,0021	0,0019	958,4	406,3	486,6	10,5	6,13	62,6	58,6	356785	146 730

117	qc08	qc13	0,0050	0,0048	638,2	424,7	486,6	10,5	7,68	67,5	58,6	284160	146 730
118	qc08	qc14	0,0038	0,0034	650,3	419,2	486,6	10,5	8,78	63,8	58,6	278985	146 730
119	qc08	qc15	0,0122	0,0110	584	419,2	486,6	10,5	10,9	65,4	58,6	320090	146 730
120	qc08	qc16	0,0141	0,0128	638,2	419,2	486,6	10,5	8,58	68,1	58,6	1089405	146 730
121	qc09	qc01	0,0144	0,0124	92,3	394,2	488	11,8	12,7	55,8	62,9	210815	104 565
122	qc09	qc02	0,0101	0,0088	314,4	469,1	488	11,8	12,8	58,1	62,9	285115	104 565
123	qc09	qc03	0,0349	0,0301	412,3	406,3	488	11,8	9,03	60,6	62,9	586645	104 565
124	qc09	qc04	0,0139	0,0120	544,6	395,2	488	11,8	10,5	61,2	62,9	453770	104 565
125	qc09	qc05	0,0045	0,0039	653,9	389,5	488	11,8	9,15	61,7	62,9	257755	104 565
126	qc09	qc06	0,0175	0,0151	669,4	424,7	488	11,8	10,7	64,6	62,9	1752575	104 565
127	qc09	qc07	0,0030	0,0026	866,1	434,90	488	11,8	8,95	68,8	62,9	256310	104 565
128	qc09	qc08	0,0008	0,0007	1143,9	486,6	488	11,8	10,5	58,6	62,9	146730	104 565
129	qc09	qc10	0,0008	0,0007	675,8	476,1	488	11,8	11,8	62,9	62,9	36095	104 565
130	qc09	qc11	0,0032	0,0027	289,5	394,2	488	11,8	18	49,5	62,9	112390	104 565
131	qc09	qc12	0,0089	0,0077	520,8	406,3	488	11,8	6,13	62,6	62,9	356785	104 565
132	qc09	qc13	0,0038	0,0033	669,4	424,7	488	11,8	7,68	67,5	62,9	284160	104 565
133	qc09	qc14	0,0048	0,0041	660,5	419,2	488	11,8	8,78	63,8	62,9	278985	104 565
134	qc09	qc15	0,0044	0,0038	726,1	419,2	488	11,8	10,9	65,4	62,9	320090	104 565
135	qc09	qc16	0,0228	0,0197	669,4	419,2	488	11,8	8,58	68,1	62,9	1089405	104 565
136	qc10	qc01	0,0053	0,0043	609,4	394,2	476,1	11,8	12,7	55,8	62,9	210815	36 095
137	qc10	qc02	0,0307	0,0249	363	469,1	476,1	11,8	12,8	58,1	62,9	285115	36 095
138	qc10	qc03	0,0152	0,0123	514,9	406,3	476,1	11,8	9,03	60,6	62,9	586645	36 095
139	qc10	qc04	0,0082	0,0066	570,4	395,2	476,1	11,8	10,5	61,2	62,9	453770	36 095
140	qc10	qc05	0,0070	0,0057	717	389,5	476,1	11,8	9,15	61,7	62,9	257755	36 095
141	qc10	qc06	0,0205	0,0166	696	424,7	476,1	11,8	10,7	64,6	62,9	1752575	36 095
142	qc10	qc07	0,0063	0,0051	767,7	434,90	476,1	11,8	8,95	68,8	62,9	256310	36 095
143	qc10	qc08	0,0770	0,0626	492,8	486,6	476,1	11,8	10,5	58,6	62,9	146730	36 095
144	qc10	qc09	0,0034	0,0028	675,8	488	476,1	11,8	11,8	62,9	62,9	104565	36 095
145	qc10	qc11	0,0015	0,0012	990,1	394,2	476,1	11,8	18	49,5	62,9	112390	36 095
146	qc10	qc12	0,0063	0,0051	617,6	406,3	476,1	11,8	6,13	62,6	62,9	356785	36 095
147	qc10	qc13	0,0020	0,0017	696	424,7	476,1	11,8	7,68	67,5	62,9	284160	36 095
148	qc10	qc14	0,0089	0,0072	636,9	419,2	476,1	11,8	8,78	63,8	62,9	278985	36 095
149	qc10	qc15	0,0097	0,0079	719,8	419,2	476,1	11,8	10,9	65,4	62,9	320090	36 095
150	qc10	qc16	0,0114	0,0093	696	419,2	476,1	11,8	8,58	68,1	62,9	1089405	36 095
151	qc11	qc01	0,0175	0,0156	381,6	394,2	394,2	18	12,7	55,8	49,5	210815	112 390
152	qc11	qc02	0,0007	0,0006	641,8	469,1	394,2	18	12,8	58,1	49,5	285115	112 390
153	qc11	qc03	0,0167	0,0149	694	406,3	394,2	18	9,03	60,6	49,5	586645	112 390
154	qc11	qc04	0,0073	0,0065	824,1	395,2	394,2	18	10,5	61,2	49,5	453770	112 390
155	qc11	qc05	0,0032	0,0028	903,6	389,5	394,2	18	9,15	61,7	49,5	257755	112 390
156	qc11	qc06	0,0247	0,0219	919,1	424,7	394,2	18	10,7	64,6	49,5	1752575	112 390
157	qc11	qc07	0,0030	0,0026	1115,8	434,90	394,2	18	8,95	68,8	49,5	256310	112 390
158	qc11	qc08	0,0015	0,0013	1548,4	486,6	394,2	18	10,5	58,6	49,5	146730	112 390
159	qc11	qc09	0,0056	0,0049	289,5	488	394,2	18	11,8	62,9	49,5	104565	112 390
160	qc11	qc10	0,0008	0,0007	989,8	476,1	394,2	18	11,8	62,9	49,5	36095	112 390
161	qc11	qc12	0,0048	0,0043	771	406,3	394,2	18	6,13	62,6	49,5	356785	112 390
162	qc11	qc13	0,0037	0,0033	919,1	424,7	394,2	18	7,68	67,5	49,5	284160	112 390
163	qc11	qc14	0,0055	0,0048	903,5	419,2	394,2	18	8,78	63,8	49,5	278985	112 390
164	qc11	qc15	0,0031	0,0027	971,3	419,2	394,2	18	10,9	65,4	49,5	320090	112 390
165	qc11	qc16	0,0139	0,0123	919,1	419,2	394,2	18	8,58	68,1	49,5	1089405	112 390
166	qc12	qc01	0,0031	0,0029	390,5	394,2	406,3	6,13	12,7	55,8	62,6	210815	356 785
167	qc12	qc02	0,0014	0,0013	314,1	469,1	406,3	6,13	12,8	58,1	62,6	285115	356 785
168	qc12	qc03	0,0328	0,0303	102,4	406,3	406,3	6,13	9,03	60,6	62,6	586645	356 785
169	qc12	qc04	0,0067	0,0062	235,7	395,2	406,3	6,13	10,5	61,2	62,6	453770	356 785
170	qc12	qc05	0,0042	0,0039	151,8	389,5	406,3	6,13	9,15	61,7	62,6	257755	356 785
171	qc12	qc06	0,0083	0,0077	329	424,7	406,3	6,13	10,7	64,6	62,6	1752575	356 785
172	qc12	qc07	0,0012	0,0011	523,4	434,90	406,3	6,13	8,95	68,8	62,6	256310	356 785
173	qc12	qc08	0,0014	0,0013	958,2	486,6	406,3	6,13	10,5	58,6	62,6	146730	356 785
174	qc12	qc09	0,0016	0,0015	520,8	488	406,3	6,13	11,8	62,9	62,6	104565	356 785
175	qc12	qc10	0,0007	0,0006	617,6	476,1	406,3	6,13	11,8	62,9	62,6	36095	356 785
176	qc12	qc11	0,0005	0,0004	772,5	394,2	406,3	6,13	18	49,5	62,6	112390	356 785
177	qc12	qc13	0,0015	0,0014	329	424,7	406,3	6,13	7,68	67,5	62,6	284160	356 785
178	qc12	qc14	0,0028	0,0026	313,3	419,2	406,3	6,13	8,78	63,8	62,6	278985	356 785

179	qc12	qc15	0.0033	0.0030	378.9	419.2	406.3	6.13	10.9	65.4	62.6	320090	356 785
180	qc12	qc16	0.0119	0.0110	329	419.2	406.3	6.13	8.58	68.1	62.6	1089405	356 785
181	qc13	qc01	0.0006	0.0005	538.9	394.2	424.7	7.68	12.7	55.8	67.5	210815	284 160
182	qc13	qc02	0.0010	0.0008	464.2	469.1	424.7	7.68	12.8	58.1	67.5	285115	284 160
183	qc13	qc03	0.0035	0.0029	253.5	406.3	424.7	7.68	9.03	60.6	67.5	586645	284 160
184	qc13	qc04	0.0030	0.0025	142.3	395.2	424.7	7.68	10.5	61.2	67.5	453770	284 160
185	qc13	qc05	0.0033	0.0027	146.9	389.5	424.7	7.68	9.15	61.7	67.5	257755	284 160
186	qc13	qc06	0.0654	0.0537	10	424.7	424.7	7.68	10.7	64.6	67.5	1752575	284 160
187	qc13	qc07	0.0033	0.0027	203.8	434.90	424.7	7.68	8.95	68.8	67.5	256310	284 160
188	qc13	qc08	0.0008	0.0007	638.2	486.6	424.7	7.68	10.5	58.6	67.5	146730	284 160
189	qc13	qc09	0.0004	0.0003	632.2	488	424.7	7.68	11.8	62.9	67.5	104565	284 160
190	qc13	qc10	0.0004	0.0003	697.2	476.1	424.7	7.68	11.8	62.9	67.5	36095	284 160
191	qc13	qc11	0.0007	0.0005	927.2	394.2	424.7	7.68	18	49.5	67.5	112390	284 160
192	qc13	qc12	0.0017	0.0014	330.8	406.3	424.7	7.68	6.13	62.6	67.5	356785	284 160
193	qc13	qc14	0.0287	0.0235	74.9	419.2	424.7	7.68	8.78	63.8	67.5	278985	284 160
194	qc13	qc15	0.0740	0.0607	59.8	419.2	424.7	7.68	10.9	65.4	67.5	320090	284 160
195	qc13	qc16	0.0202	0.0166	10	419.2	424.7	7.68	8.58	68.1	67.5	1089405	284 160
196	qc14	qc01	0.0012	0.0011	520.4	394.2	419.2	8.78	12.7	55.8	63.8	210815	278 985
197	qc14	qc02	0.0010	0.0008	422.4	469.1	419.2	8.78	12.8	58.1	63.8	285115	278 985
198	qc14	qc03	0.0031	0.0027	214.4	406.3	419.2	8.78	9.03	60.6	63.8	586645	278 985
199	qc14	qc04	0.0075	0.0066	86.4	395.2	419.2	8.78	10.5	61.2	63.8	453770	278 985
200	qc14	qc05	0.0022	0.0019	218.5	389.5	419.2	8.78	9.15	61.7	63.8	257755	278 985
201	qc14	qc06	0.0548	0.0480	74.9	424.7	419.2	8.78	10.7	64.6	63.8	1752575	278 985
202	qc14	qc07	0.0016	0.0014	216	434.90	419.2	8.78	8.95	68.8	63.8	256310	278 985
203	qc14	qc08	0.0010	0.0009	650.3	486.6	419.2	8.78	10.5	58.6	63.8	146730	278 985
204	qc14	qc09	0.0002	0.0002	660.5	488	419.2	8.78	11.8	62.9	63.8	104565	278 985
205	qc14	qc10	0.0003	0.0003	638.9	476.1	419.2	8.78	11.8	62.9	63.8	36095	278 985
206	qc14	qc11	0.0005	0.0004	903.5	394.2	419.2	8.78	18	49.5	63.8	112390	278 985
207	qc14	qc12	0.0018	0.0015	313.3	406.3	419.2	8.78	6.13	62.6	63.8	356785	278 985
208	qc14	qc13	0.0132	0.0116	74.9	424.7	419.2	8.78	7.68	67.5	63.8	284160	278 985
209	qc14	qc15	0.0284	0.0249	80	419.2	419.2	8.78	10.9	65.4	63.8	320090	278 985
210	qc14	qc16	0.0198	0.0174	74.9	419.2	419.2	8.78	8.58	68.1	63.8	1089405	278 985
211	qc15	qc01	0.0007	0.0007	588.8	394.2	419.2	10.9	12.7	55.8	65.4	210815	320 090
212	qc15	qc02	0.0010	0.0009	514.1	469.1	419.2	10.9	12.8	58.1	65.4	285115	320 090
213	qc15	qc03	0.0045	0.0040	303.4	406.3	419.2	10.9	9.03	60.6	65.4	586645	320 090
214	qc15	qc04	0.0040	0.0035	166.8	395.2	419.2	10.9	10.5	61.2	65.4	453770	320 090
215	qc15	qc05	0.0026	0.0024	205.6	389.5	419.2	10.9	9.15	61.7	65.4	257755	320 090
216	qc15	qc06	0.0319	0.0286	59.8	424.7	419.2	10.9	10.7	64.6	65.4	1752575	320 090
217	qc15	qc07	0.0058	0.0052	157.4	434.90	419.2	10.9	8.95	68.8	65.4	256310	320 090
218	qc15	qc08	0.0023	0.0021	584	486.6	419.2	10.9	10.5	58.6	65.4	146730	320 090
219	qc15	qc09	0.0009	0.0008	726.1	488	419.2	10.9	11.8	62.9	65.4	104565	320 090
220	qc15	qc10	0.0006	0.0005	719.8	476.1	419.2	10.9	11.8	62.9	65.4	36095	320 090
221	qc15	qc11	0.0005	0.0005	971.3	394.2	419.2	10.9	18	49.5	65.4	112390	320 090
222	qc15	qc12	0.0015	0.0013	378.9	406.3	419.2	10.9	6.13	62.6	65.4	356785	320 090
223	qc15	qc13	0.0200	0.0179	59.8	424.7	419.2	10.9	7.68	67.5	65.4	284160	320 090
224	qc15	qc14	0.0134	0.0121	80	419.2	419.2	10.9	8.78	63.8	65.4	278985	320 090
225	qc15	qc16	0.0128	0.0115	59.8	419.2	419.2	10.9	8.58	68.1	65.4	1089405	320 090
226	qc16	qc01	0.0012	0.0011	538.9	394.2	419.2	8.58	12.7	55.8	68.1	210815	1 089 405
227	qc16	qc02	0.0016	0.0015	464.2	469.1	419.2	8.58	12.8	58.1	68.1	285115	1 089 405
228	qc16	qc03	0.0045	0.0041	253.5	406.3	419.2	8.58	9.03	60.6	68.1	586645	1 089 405
229	qc16	qc04	0.0062	0.0057	142.3	395.2	419.2	8.58	10.5	61.2	68.1	453770	1 089 405
230	qc16	qc05	0.0042	0.0039	146.9	389.5	419.2	8.58	9.15	61.7	68.1	257755	1 089 405
231	qc16	qc06	0.0357	0.0327	10	424.7	419.2	8.58	10.7	64.6	68.1	1752575	1 089 405
232	qc16	qc07	0.0022	0.0020	203.8	434.90	419.2	8.58	8.95	68.8	68.1	256310	1 089 405
233	qc16	qc08	0.0010	0.0009	638.2	486.6	419.2	8.58	10.5	58.6	68.1	146730	1 089 405
234	qc16	qc09	0.0007	0.0006	632.2	488	419.2	8.58	11.8	62.9	68.1	104565	1 089 405
235	qc16	qc10	0.0003	0.0003	697.2	476.1	419.2	8.58	11.8	62.9	68.1	36095	1 089 405
236	qc16	qc11	0.0005	0.0005	920.6	394.2	419.2	8.58	18	49.5	68.1	112390	1 089 405
237	qc16	qc12	0.0022	0.0020	330.8	406.3	419.2	8.58	6.13	62.6	68.1	356785	1 089 405
238	qc16	qc13	0.0037	0.0034	10	424.7	419.2	8.58	7.68	67.5	68.1	284160	1 089 405
239	qc16	qc14	0.0058	0.0053	74.9	419.2	419.2	8.58	8.78	63.8	68.1	278985	1 089 405
240	qc16	qc15	0.0061	0.0056	59.8	419.2	419.2	8.58	10.9	65.4	68.1	320090	1 089 405

Annexe XIII

Impact de la migration sur la pyramide d'âge et sur le taux de dépendance démographique pour les MRC témiscabitiennes.

MRC Témiscamingue

Impacts de la migration sur la pyramide d'âge

Population totale

	Sans migration		Avec migration	
	Population sans migration	%	Population recensée 1991	%
5 - 14 ans	3060	17,95%	3010	18,62%
15 - 19 ans	1510	8,86%	1340	8,29%
20 - 24 ans	1375	8,07%	1115	6,90%
25 - 29 ans	1350	7,92%	1425	8,82%
30 - 34 ans	1550	9,09%	1500	9,28%
35 - 39 ans	1485	8,71%	1435	8,88%
40 - 44 ans	1185	6,95%	1175	7,27%
45 - 49 ans	1050	6,16%	950	5,88%
50 - 54 ans	795	4,66%	780	4,83%
55 - 59 ans	855	5,02%	815	5,04%
60 - 64 ans	855	5,02%	795	4,92%
65 - 74 ans	1245	7,30%	1135	7,02%
75 ans et plus	730	4,28%	690	4,27%
Total	17045	100,00%	16165	100,00%
Dépend. démo.	5035	29,54%	4835	29,91%

Source: Compilations de l'auteure à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992, et de STATISTIQUE CANADA, Recensement de 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9103.cd.

MRC Rouyn-Noranda

Impacts de la migration sur la pyramide d'âge

Population totale

	Sans migration		Avec migration	
	Population sans migration	%	Population recensée 1991	%
5 - 14 ans	6305	16,24%	6410	16,44%
15 - 19 ans	3005	7,74%	3060	7,85%
20 - 24 ans	3230	8,32%	3150	8,08%
25 - 29 ans	3745	9,64%	3910	10,03%
30 - 34 ans	4350	11,20%	4330	11,10%
35 - 39 ans	3635	9,36%	3755	9,63%
40 - 44 ans	3175	8,18%	3130	8,03%
45 - 49 ans	2480	6,39%	2530	6,49%
50 - 54 ans	1955	5,03%	1915	4,91%
55 - 59 ans	1660	4,28%	1670	4,28%
60 - 64 ans	1645	4,24%	1625	4,17%
65 - 74 ans	2350	6,05%	2295	5,88%
75 ans et plus	1295	3,34%	1220	3,13%
Total	38830	100,00%	39000	100,00%
Dépend. démo.	9950	25,62%	9925	25,45%

Source: Compilations de l'auteure à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992, et de STATISTIQUE CANADA, Recensement de 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9103.cd.

MRC Abitibi-Ouest
Impacts de la migration sur la pyramide d'âge
Population totale

	Sans migration		Avec migration	
	Population sans migration	%	Population recensée 1991	%
5 - 14 ans	4520	19,36%	4170	18,66%
15 - 19 ans	1925	8,25%	1855	8,30%
20 - 24 ans	1745	7,47%	1485	6,65%
25 - 29 ans	2010	8,61%	1950	8,73%
30 - 34 ans	2320	9,94%	2285	10,23%
35 - 39 ans	2115	9,06%	1985	8,88%
40 - 44 ans	1800	7,71%	1730	7,74%
45 - 49 ans	1440	6,17%	1380	6,18%
50 - 54 ans	1055	4,52%	1055	4,72%
55 - 59 ans	920	3,94%	960	4,30%
60 - 64 ans	1020	4,37%	1045	4,68%
65 - 74 ans	1550	6,64%	1550	6,94%
75 ans et plus	925	3,96%	895	4,01%
Total	23345	100,00%	22345	100,00%
Dépend. démo.	6995	29,96%	6615	29,60%

Source: Compilations de l'auteure à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992, et de STATISTIQUE CANADA, Recensement de 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9103.cd.

MRC Abitibi
Impacts de la migration sur la pyramide d'âge
Population totale

	Sans migration		Avec migration	
	Population sans migration	%	Population recensée 1991	%
5 - 14 ans	4515	18,25%	4405	18,88%
15 - 19 ans	2160	8,73%	1950	8,36%
20 - 24 ans	1845	7,46%	1705	7,31%
25 - 29 ans	2255	9,11%	2205	9,45%
30 - 34 ans	2700	10,91%	2530	10,84%
35 - 39 ans	2540	10,26%	2280	9,77%
40 - 44 ans	1935	7,82%	1895	8,12%
45 - 49 ans	1595	6,45%	1455	6,24%
50 - 54 ans	1120	4,53%	1060	4,54%
55 - 59 ans	980	3,96%	910	3,90%
60 - 64 ans	970	3,92%	910	3,90%
65 - 74 ans	1415	5,72%	1305	5,59%
75 ans et plus	715	2,89%	725	3,11%
Total	24745	100,00%	23335	100,00%
Dépend. démo.	6645	26,85%	6435	27,58%

Source: Compilations de l'auteure à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992, et de STATISTIQUE CANADA, Recensement de 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9103.cd.

MRC Vallée-de-l'Or
Impacts de la migration sur la pyramide d'âge
Population totale

	Sans migration		Avec migration	
	Population sans migration	%	Population recensée 1991	%
5 - 14 ans	6720	17,21%	6930	17,39%
15 - 19 ans	3055	7,82%	3150	7,91%
20 - 24 ans	2860	7,32%	2830	7,10%
25 - 29 ans	3785	9,69%	3965	9,95%
30 - 34 ans	4210	10,78%	4445	11,16%
35 - 39 ans	4010	10,27%	3970	9,96%
40 - 44 ans	3145	8,05%	3270	8,21%
45 - 49 ans	2500	6,40%	2560	6,42%
50 - 54 ans	1870	4,79%	1870	4,69%
55 - 59 ans	1685	4,32%	1690	4,24%
60 - 64 ans	1605	4,11%	1615	4,05%
65 - 74 ans	2430	6,22%	2380	5,97%
75 ans et plus	1170	3,00%	1170	2,94%
Total	39045	100,00%	39845	100,00%
Dépend. démo.	10320	26,43%	10480	26,30%

Source: Compilations de l'auteure à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992. et de STATISTIQUE CANADA, Recensement de 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9103.cd.

Annexe XIV

Impact de la migration sur la pyramide d'âge et sur le taux de dépendance démographique selon la méthode de suivi des cohortes (Population recensée non-corrigée)

Abitibi-Témiscamingue

Calcul de la population de 1991 sans migration

Population totale

	Population recensée 1991	Migrations nettes	Population sans migration
5 - 14 ans	24 925	93	24 832
15 - 19 ans	11 355	-514	11 869
20 - 24 ans	10 285	-1 604	11 889
25 - 29 ans	13 455	236	13 219
30 - 34 ans	15 090	392	14 698
35 - 39 ans	13 425	-45	13 470
40 - 44 ans	11 200	-68	11 268
45 - 49 ans	8 875	-116	8 991
50 - 54 ans	6 680	76	6 604
55 - 59 ans	6 045	-84	6 129
60 - 64 ans	5 990	-73	6 063
65 - 74 ans	8 665	-151	8 816
75 ans et plus	4 700	242	4 458
Total	140 690	-1 616	142 306

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986 - Profils - Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987, 876 pages. et de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992.

Abitibi-Témiscamingue

Impacts de la migration sur la pyramide d'âge

Population totale

	Sans migration		Avec migration	
	Population sans migration	%	Population recensée 1991	%
5 - 14 ans	24 832	17,45%	24 925	17,72%
15 - 19 ans	11 869	8,34%	11 355	8,07%
20 - 24 ans	11 889	8,35%	10 285	7,31%
25 - 29 ans	13 219	9,29%	13 455	9,56%
30 - 34 ans	14 698	10,33%	15 090	10,73%
35 - 39 ans	13 470	9,47%	13 425	9,54%
40 - 44 ans	11 268	7,92%	11 200	7,96%
45 - 49 ans	8 991	6,32%	8 875	6,31%
50 - 54 ans	6 604	4,64%	6 680	4,75%
55 - 59 ans	6 129	4,31%	6 045	4,30%
60 - 64 ans	6 063	4,26%	5 990	4,26%
65 - 74 ans	8 816	6,20%	8 665	6,16%
75 ans et plus	4 458	3,13%	4 700	3,34%
Total	142 306	100,00%	140 690	100,00%
Dépend. démo.	38 106	26,78%	38 290	27,22%

Source: Calculs à partir de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986 - Profils - Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987, 876 pages. et de STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie A - no 95-325 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992.

Annexe XV

Calcul du taux de migration nette Population témiscabitiennne de 15 ans et plus

Abitibi-Témiscamingue **Population de 10 ans et plus, 1986**

	Femmes	Hommes	Total
10 - 14 ans	5 665	6 225	11 890
15 - 19 ans	5 815	6 130	11 945
20 - 24 ans	6 565	6 725	13 290
25 - 29 ans	7 350	7 440	14 790
30 - 34 ans	6 620	6 940	13 560
35 - 39 ans	5 455	5 885	11 340
40 - 44 ans	4 355	4 725	9 080
45 - 49 ans	3 325	3 400	6 725
50 - 54 ans	3 135	3 190	6 325
55 - 59 ans	3 260	3 095	6 355
60 - 64 ans	2 860	2 785	5 645
65 - 69 ans	2 065	2 050	4 115
70 - 74 ans	1 515	1 475	2 990
75 ans et plus	2 135	1 715	3 850
Total	60 120	61 780	121 900

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1986 - Profils - Divisions et subdivisions de recensement - Québec: Partie 1 - no 94-109 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1987, 876 pages.

Abitibi-Témiscamingue **Solde migratoire de la période 1986-1991** **Population de 15 ans et plus, 1991**

	Migrations nettes		
	Femmes	Hommes	Total
15 - 19 ans	-180	-120	-300
20 - 24 ans	-510	-260	-770
25 - 29 ans	105	205	310
30 - 34 ans	-55	15	-40
35 - 39 ans	-220	-140	-360
40 - 44 ans	-70	30	-40
45 - 49 ans	-120	-70	-190
50 - 54 ans	-90	-25	-115
55 - 59 ans	-25	-30	-55
60 - 64 ans	-35	-70	-105
65 - 69 ans	-140	-90	-230
70 - 74 ans	-70	-25	-95
75 ans et plus	-40	-95	-135
Total	-1 450	-675	-2 125

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Tableau sommaire de base cnd.m9103.cd.

Le pourcentage de migration nette par rapport à la population initiale de 1986 est donc équivalent à -2 125 divisé par 121 900, donc -1,74%.

Annexe XVI

Soldes migratoires par niveau de scolarité et impact sur la productivité potentielle pour le Québec des migrations interprovinciales pour la période 1986-1991

A. Soldes migratoires par niveau de scolarité pour le Québec

Les soldes migratoires par niveau de scolarité pour le Québec se trouvent directement dans les données de recensement. Ainsi, le tableau 1 montre que parmi les 21 975 personnes de 15 ans et plus que le Québec a perdues lors des ses échanges migratoires avec le reste du Canada, 38,75% possédaient un grade universitaire (c'est-à-dire, un minimum d'un baccalauréat.)

Tableau 1
Québec
Gains et pertes, en nombre d'habitants, par niveau de scolarité
Période 1986-1991

	Moins d'une 9e année	De la 9e à la 13e année sans dip.	Certificat d'études secondaires	Post-sec. non universitaire	Études univ. sans grade	Études univ. avec grade	Total
Entrées	4710	10875	9330	18290	9380	17305	69890
Sorties	4925	14505	11645	22835	12135	25820	91865
Solde	-215	-3630	-2315	-4545	-2755	-8515	-21975

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Le pays - Mobilité et migrations - no 93-322 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'industrie, des sciences et de la technologie, 1994, pages 94 et 100.

En comparant ces données avec la population de 1991, il est intéressant de constater que les détenteurs d'un grade universitaire représentaient, en 1991, 10,30% de la population. (Ils représentaient, en 1986, 8,59% de la population québécoise.) On observe donc une nette sur-représentation des gens scolarisés dans le profil migratoire. (Ils représentaient en fait 3,7 fois leur part relative dans la population, soit $38,75\% \div 10,30\%$.)

Tableau 2
Population québécoise par niveau de scolarité, 1991

	Moins d'une 9e année	De la 9e à la 13e année sans dip.	Certificat d'études secondaires	Post-sec. non universitaire	Études univ. sans grade	Études univ. avec grade	Total
Nombre	1 093 695	1 030 330	913 970	1 413 590	421 855	559 800	5 433 240

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie B - no 95-326 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994.

On peut, de plus, calculer le taux de migration brut et net de la population selon la scolarité. On voit ainsi au tableau 3 que le Québec a vu sortir 4,61% de ses diplômés d'université tandis qu'il réussissait à attirer l'équivalent de 3,09% de sa population de diplômés. Le Québec enregistre donc une perte nette de près de 1,52% de sa population ayant un grade universitaire pendant la période 1986-1991.¹

Tableau 3
Québec, période 1986-1991
Taux de migration brute et nette de la population selon la scolarité

	Moins d'une 9e année	De la 9e à la 13e année sans dip.	Certificat d'études secondaires	Post-sec. non universitaire	Études univ. sans grade	Études univ. avec grade	Total
Entrées*	0,43%	1,06%	1,02%	1,29%	2,22%	3,09%	1,29%
Sorties	0,45%	1,41%	1,27%	1,62%	2,88%	4,61%	1,69%
Solde	-0,02%	-0,35%	-0,25%	-0,32%	-0,65%	-1,52%	-0,40%

*Taux estimé par rapport à la population québécoise de 1991 par niveau de scolarité

Ces départs influencent la structure de la population et son niveau de productivité potentielle. C'est ce que nous calculons à la section suivante.

¹Entre 1976 et 1981, le Québec a perdu 5,68% de ses détenteurs de grades universitaires alors que ceux-ci ne représentaient que 7,12% de la population québécoise. Le Québec avait perdu (migrations nettes) à cette époque l'équivalent de 2,41% de sa population. Source: BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Les migrations au Québec: aspects régionaux, Québec, Les publications du Québec, 1988, page 251 et page 61.

B. Gains et pertes potentiels de productivité pour le Québec

Le tableau 4 montre que la productivité potentielle des Québécois de 15 ans et plus était en 1991 de 31 322\$ per capita. C'est-à-dire que si toutes les personnes de 15 ans et plus avaient travaillé à temps plein toute l'année, leurs gains moyens auraient été de 31 322\$ chacun.

Tableau 4
Québec
Productivité potentielle de la population de 15 ans et plus

	Population recensée en 1991	Gains moyens (\$ de 1990)	Masse salariale totale possible avec migration
Moins d'une 9e année	1 093 695	25 077 \$	27 426 589 515 \$
De la 9e à la 13e année sans dip.	1 030 330	27 289 \$	28 116 675 370 \$
Certificat d'études secondaires	913 970	28 919 \$	26 431 098 430 \$
Post-sec. non universitaire	1 413 590	32 850 \$	46 436 431 500 \$
Études univ. sans grade (cert,dip.)	421 855	32 850 \$	13 857 936 750 \$
Études univ. avec grade	559 800	49 861 \$	27 912 187 800 \$
Total	5 433 240		170 180 919 365 \$
Gains possibles per capita			31 322 \$

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie B - no 95-326 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994. et STATISTIQUE CANADA, Recensement 91 - Les gains des Canadiens - no 96-317 au catalogue, et calculs.

En ajoutant maintenant à la population 1991 les migrants nets que la province a perdus pendant la période 1986-1991, on obtient la population que la province aurait dû avoir en 1991 s'il n'y avait pas eu de migration.

Tableau 5
Québec
Productivité potentielle de la population de 15 ans et plus

	Population recensée en 1991	Nombre de migrants nets 1986-1991	Population sans migration en 1991
Moins d'une 9e année	1 093 695	-215	1 093 910
De la 9e à la 13e année sans dip.	1 030 330	-3 630	1 033 960
Certificat d'études secondaires	913 970	-2 315	916 285
Post-sec. non universitaire	1 413 590	-4 545	1 418 135
Études univ. sans grade (cert,dip.)	421 855	-2 755	424 610
Études univ. avec grade	559 800	-8 515	568 315
Total	5 433 240	-21 975	5 455 215

Source: STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Profils des divisions et subdivisions de recensement du Québec - Partie B - no 95-326 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994. et STATISTIQUE CANADA, Recensement 1991 - Le pays - Mobilité et migrations - no 93-322 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1993. et calculs.

La productivité potentielle qu'aurait eu cette population aurait donc été de 30 349\$ per capita comme on peut le constater au tableau 6.

Tableau 6
Québec
Productivité potentielle de la population de 15 ans et plus

	Population sans migration en 1991	Gains moyens (\$ de 1990)	Masse salariale totale possible sans migration
Moins d'une 9e année	1 093 910	25 077 \$	27 431 981 070 \$
De la 9e à la 13e année sans dip.	1 033 960	27 289 \$	28 215 734 440 \$
Certificat d'études secondaires	916 285	28 919 \$	26 498 045 915 \$
Post-sec. non universitaire	1 418 135	32 850 \$	46 585 734 750 \$
Études univ. sans grade (cert,dip.)	424 610	32 850 \$	13 948 438 500 \$
Études univ. avec grade	568 315	49 861 \$	28 336 754 215 \$
Total	5 455 215		171 016 688 890 \$
Gains possibles per capita			31 349 \$
Gain (perte) per capita			(27,03 \$)

Source: Tableau 5, STATISTIQUE CANADA, Recensement 91 - Les gains des Canadiens - no 96-317 au catalogue, et calculs de l'auteur.

Les migrations québécoises avec le reste du Canada, de la période 1986-1991, ont donc eu pour conséquence de faire baisser la productivité potentielle per capita de 27\$.

Annexe XVII

Brève description de divers multiplicateurs

A. Multiplicateur input-output

Le principe du multiplicateur input-output consiste, comme son nom l'indique, à définir la quantité d'intrants (inputs) nécessaires à la fabrication d'un bien ou service (output). Ainsi, par exemple, pour produire un wagon de métro, il faut de l'acier, du caoutchouc, de la fibre de verre, des robots et des travailleurs, etc. En recommençant la même opération avec chacun des inputs, on trouve que pour produire les robots, il fallait de l'acier, des ingénieurs, des ordinateurs, etc. La méthode continue ainsi jusqu'à ce que le bien final soit défini comme la somme de ses intrants. C'est-à-dire que ultimement, toutes les "demandes finales" (outputs), sont traduites en demande de biens et services primaire. Ce multiplicateur comporte donc l'avantage de prendre en compte tous les effets secondaires et induits d'un investissement.

Bien qu'il s'agisse à l'heure actuelle de la meilleure méthode d'évaluation des multiplicateurs, celle-ci comporte un inconvénient de taille: elle n'est pas disponible sur une base régionale plus petite que le Québec puisqu'elle nécessite une somme impressionnante de données qui ne sont pas disponibles à un niveau régional. (D'ailleurs, cet outil s'avérerait probablement beaucoup trop dispendieux pour en justifier l'élaboration à un niveau régional.) Ainsi, le multiplicateur input-output peut donc seulement être utilisé pour cerner les impacts d'un projet au niveau de la province entière.¹

¹En fait, on pourrait l'utiliser pour la grande région montréalaise puisque celle-ci est très diversifiée au plan économique.

B. Multiplicateur keynésien de Brown²

Il s'agit d'une estimation dérivée directement de la version algébrique de la théorie keynésienne où l'élément crucial consiste à estimer les propensions marginales à consommer et à importer afin d'évaluer quelles sont les fuites de dépenses qui auront lieu.

Ainsi, l'identité de base de la théorie étant donnée en (1), nous pouvons déduire qu'un changement de revenu (ΔY) découle du changement d'une des composantes.

$$(1) \quad Y = C + I + G - T + X - M$$

où Y = Revenu
C = Consommation
G = Dépenses gouvernementales
T = Taxes
X = Exportations
M = Importations

$$(2) \quad \Delta Y = \Delta C + \Delta I + \Delta G - \Delta T + \Delta X - \Delta M$$

Puisque nous nous attardons à l'effet de court terme, on peut ignorer les changements dans le niveau des exportations et des investissements ($\Delta G = \Delta I = 0$) et transformer l'identité 2 en l'équation 3.

$$(3) \quad \Delta Y = \Delta C + \Delta G - \Delta T - \Delta M$$

Il convient ensuite de préciser quels sont les éléments qui influencent la consommation des ménages, les recettes de taxation et les importations.

²Sources: Voir entre autres MARTIN, Fernand. Notes de cours Économie urbaine et régionale, Département de Sciences économiques de l'Université de Montréal, Édition 1994-1995, pages II-29 à II-31, DION, Yves., Multiplicateur économique régional pour la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue: région 08, Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1988, pages 23-25 et POFRET, G. "Les méthodes de mesure du multiplicateur régional et leur degré d'application au contexte suisse", *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, no 5, 1989, pages 757-767.

Ainsi, on retrouve qu'une variation de la consommation dépend directement d'une variation du revenu disponible, lui-même fonction d'un changement dans le revenu national, dans les paiements de transferts aux ménages ou dans le niveau de taxation directe.

$$(4) \quad \Delta C = c (\Delta \text{Revenu disponible})$$

$$(5) \quad \Delta C = c (\Delta Y + \Delta R - \Delta T_d)$$

où c = Propension marginale à consommer, considérée comme fixe à court terme.
 R = Paiements de transfert aux ménages
 T_d = Taxes directes

Notons, de plus, que les variations dans les paiements de transfert et les recettes des taxes directes dépendent du revenu régional comme on peut le voir aux équations 6 et 7.

$$(6) \quad \Delta R = -u (\Delta Y)$$

où u = Taux marginal des paiement de transfert, considéré comme fixe à court terme.

$$(7) \quad \Delta T_d = t_d \Delta Y$$

où t_d = Taux marginal de taxation directe, (par exemple, l'impôts sur le revenu), considéré comme fixe à court terme.

Finalement, les variations des importations et des taxes indirectes dépendent d'une variation de la consommation.

$$(8) \quad \Delta M = m \Delta C$$

où m = Propension marginale à importer, considérée comme fixe à court terme.

$$(9) \quad \Delta T_i = t_i \Delta C$$

où t_i = Taux marginal de taxation indirecte, (par exemple, taxes à la consommation), considéré comme fixe à court terme.

En ajoutant à notre équation de base de variation du revenu (équation 3) la variation des importations (équation 8) et des taxes indirectes (équation 9), on retrouve:

$$(10) \quad \Delta Y = \Delta C + \Delta G - t_i \Delta C - m \Delta C$$

$$(11) \quad \Delta Y = (1 - m - t_i) \Delta C + \Delta G$$

Ensuite, en introduisant la variation de la consommation (équation 5), la variation des paiements de transferts (équation 6) et les variations des taxes directes (équation 7), on obtient:

$$(12) \quad \Delta Y = (1 - m - t_i) c (\Delta Y + \Delta R - \Delta T_d) + \Delta G$$

$$(13) \quad \Delta Y = (1 - m - t_i) c (\Delta Y - u \Delta Y - t_d \Delta Y) + \Delta G$$

Puis en effectuant quelques manipulations algébriques pour cerner quel est l'impact de l'augmentation de la dépense gouvernementale (ΔG) sur le niveau de revenu (ΔY), on retrouve le multiplicateur keynésien (k).

$$(14) \quad \Delta Y = (1 - m - t_i) c \Delta Y (1 - u - t_d) + \Delta G$$

$$(15) \quad \Delta Y - (1 - m - t_i) c \Delta Y (1 - u - t_d) = \Delta G$$

$$(16) \quad \Delta Y (1 - (1 - m - t_i) c (1 - u - t_d)) = \Delta G$$

$$(17) \quad \frac{\Delta Y}{\Delta G} = k = \frac{1}{(1 - c(1 - m - t_i)(1 - u - t_d))}$$

On a donc le multiplicateur de revenu keynésien. Évidemment, au niveau régional, on s'efforce d'adapter les données pour qu'elles correspondent à la zone choisie. Cependant, il ne s'agit jamais de choses faciles puisque nous n'avons pas les propensions marginales dont cette formulation a besoin. On ne peut donc qu'utiliser les propensions moyennes (en assumant qu'elles sont assez proches les unes des autres). De plus, comme ces données ne sont pas disponibles au niveau régional, on se voit contraint d'utiliser les propensions moyennes nationales.

Brown suggère, pour estimer quelle est la propension locale à importer (m), d'évaluer, dans un premier temps, quelle est la proportion minimale de valeur ajoutée locale. Par exemple, la location d'immeubles, la réparation automobile, les activités de loisirs, les salaires versés aux employés des commerces de détail et des profits réalisés par les commerçants ne peuvent qu'avoir lieu dans un cadre local et représentent de ce fait des services non-importable. Ainsi, l'entièreté de l'activité économique régionale moins ce seuil minimum nous donne le maximum d'importation possible.

Par ailleurs, la propension nationale à importer nous fournit la propension à importer minimale. De façon résiduelle, on sait que la propension à importer au niveau régional se situe entre ces deux extrêmes.

$$m_{\text{nationale}} < m < (1 - va_{\text{min}})$$

où m = Propension à importer locale réelle
 $m_{\text{nationale}}$ = Propension à importer nationale
 va_{min} = Proportion de valeur ajoutée locale minimale

Enfin, pour évaluer la propension à importer locale réelle, Brown suggère d'utiliser la proportion de production locale par rapport à la production nationale. Ce qui nous donne finalement:

$$m = 1 - \{ va_{\text{min}} + [(1 - va_{\text{min}}) - m_{\text{nationale}}] \times (X_L / X) \}$$

où X_L = Production locale
 X = Production nationale

C. Multiplicateur de la base économique³

Le multiplicateur de la base économique repose sur l'hypothèse que les activités exportatrices, puisqu'elles font en sorte d'amener en région de l'argent venu de l'extérieur, sont le moteur de la croissance économique régionale. En fait, ce multiplicateur tente de procéder à l'inverse du multiplicateur keynésien: au lieu de mesurer les taux de fuites, on tente d'évaluer les taux de rétention des afflux monétaires venus de l'extérieur de la région.

De plus, l'argument principal (et qui rend cette théorie unique) est qu'à long terme, pour une région peu peuplée et très spécialisée, le rapport entre l'activité qui répond à une demande exogène (activité basique) et l'activité qui répond à une demande endogène (activité non-basique) est fixe. C'est-à-dire que la "propension à dépenser localement" (a) est fixe⁴.

Ainsi, l'économie régionale totale (Y) est constituée d'activités basiques (B) et d'activités non-basiques (NB).

$$(1) \quad Y = B + NB$$

où

Y	=	Activité totale
B	=	Activité basique
NB	=	Activité non-basique

Le secteur non-basique correspond à l'activité économique qui est générée par l'afflux d'argent venu de l'extérieur, c'est-à-dire à la propension à dépenser localement (a) multiplié par l'activité totale de l'économie régionale.

$$(2) \quad NB = a Y$$

où a = Propension à dépenser localement

Cette propension pourrait aussi être définie comme la part des dépenses totales qui reste en région ce qui correspond à ce que nous avons tenté de mesurer dans la section précédente, soit la valeur ajoutée régionale.

³Sources: Voir entre autres MARTIN, Fernand., op. cit., pages II-31 à II-44, DION, Yves., op. cit., pages 27-42 et POFFET, G., op. cit., pages 767-775.

⁴Où que les propensions moyennes et marginales à consommer et à importer sont égales et constantes. Cela implique aussi que la migration est le mécanisme ultime d'ajustement de l'économie régionale.

En remplaçant (2) dans (1), on obtient

$$(3) \quad Y = B + a Y$$

$$(4) \quad Y - a Y = B$$

$$(5) \quad Y(1 - a) = B$$

$$(6) \quad Y = \frac{B}{(1 - a)}$$

$$(7) \quad \frac{Y}{B} = \frac{1}{(1 - a)}$$

Un changement dans les activités basiques amènent donc un changement dans les activités totales équivalente à $1 / (1 - a)$. On voit donc sa similitude avec le multiplicateur de Foster et Harvey.

Ce multiplicateur possède des similitudes avec un multiplicateur de commerce international. Ainsi, en définissant le revenu (Y) comme dépendant des dépenses autonomes (E), des exportations et des importations, tel que montré à l'équation (8), on trouve que

$$(8) \quad Y = E + X - M$$

où $E = C + I + G$ (On retrouve donc l'identité $Y = C + I + G + X - M$)
 $E = eY$
 $M = mY$

On a donc en remplaçant les définitions dans l'équation (8).

$$(9) \quad Y = eY + X - mY$$

$$(10) \quad Y - eY + mY = X$$

$$(11) \quad Y(1 - e + m) = X$$

$$(12) \quad \frac{Y}{X} = \frac{1}{(1 - e + m)}$$

$$(13) \quad \frac{Y}{X} = \frac{1}{(1 - (e - m))}$$

On peut, de plus, représenter $(e - m)$ par a , la propension à dépenser localement, ce qui nous ramène au multiplicateur de la base économique précédemment développé.

Par ailleurs, le multiplicateur de la base économique est surtout utilisé dans sa version d'emploi. En effet, puisque l'on assume la fixité à long terme du rapport entre l'activité basique et non-basique, il en découle la fixité du rapport entre l'emploi basique et non-basique.⁵ Ainsi, si on pouvait répartir l'emploi dans les deux secteurs on parviendrait à obtenir une mesure efficace de ce qui reste effectivement dans la région. Le concept a le grand avantage de prendre en compte l'effet du gouvernement (taxes directes et indirectes, paiements de transferts, etc.) et tous les effets induits. Cependant, le problème majeur consiste dans la répartition des emplois dans les deux secteurs. Bien que cela semble, à prime abord d'une facilité déconcertante, il n'en est rien... Les deux méthodes principales qui ont été développées sont encore loin de pouvoir faire l'unanimité.

La méthode du quotient de localisation⁶

Cette méthode tente de repérer l'emploi basique par le surplus, en proportion, d'une industrie locale par rapport à la même industrie au niveau national. Par exemple, si le secteur de l'agriculture représente 1% de l'emploi national et 10% dans une région particulière, on supposera que les 9% excédentaires seront exportés. Ainsi, si le quotient de localisation est supérieur à 1, l'excédent sera considéré comme "basique".

$$QLir = (Eir / Er) / (Ein / En)$$

- où
- QLi = Quotient de localisation de l'industrie i dans la région r
 - Eir = Nombre d'emplois dans l'industrie i dans la région r
 - Er = Nombre d'emplois total dans la région r
 - Ein = Nombre d'emplois dans l'industrie i dans le pays ou la province
 - En = Nombre d'emplois total dans le pays ou la province

L'emploi basique dans l'industrie (Bir) est donc:

$$Bir = QLir - [(Ein / En) \times Er] \quad \forall QLir > 1$$

⁵Évidemment, cela implique l'hypothèse que le taux de croissance de la productivité de la main d'oeuvre est dans tous les secteurs le même ce qui n'est pas tout-à-fait conforme à la réalité.

⁶Cette méthode est utilisée par SCHWARTZ, Harvey., Guide d'évaluation des multiplicateurs régionaux, Ministère de l'Expansion Économique Régionale, 1982, 198 pages. et par TREMBLAY, Pierre., Le multiplicateur d'emploi dans la région du Haut-Saguenay, Thèse - Sciences économiques, Montréal, Université de Montréal, 1984, 104 pages.

Comme nous l'avons déduit au raisonnement présenté, on suppose avec cette méthode que la zone de référence, le pays ou la province, n'importe, ni n'exporte de produits et services. Il est évident que cette hypothèse est loin de correspondre à la réalité. De plus, cette méthode, parce qu'elle donne des résultats qui sous-estiment souvent l'emploi basique, et surestiment donc les multiplicateurs, nécessite beaucoup de "jugements éclairés",⁷ c'est-à-dire de jugements subjectifs de l'évaluateur.

De plus, elle nécessite que l'on connaisse le nombre d'employés par industrie, ce qui n'est pas toujours le cas. En effet, une des principales sources de données est le recensement du Canada qui donne le nombre de travailleurs expérimentés par industrie. Ces données incluent donc les chômeurs et ne tiennent pas compte de la saisonnalité de certains emplois. De plus, les données sont groupés en secteurs très agrégés d'emploi ce qui empêche de dégager les écarts entre les secteurs. Nous croyons donc que cette méthode donnerait des résultats valables si nous possédions des découpages par industrie plus élaborés et des données traduites en équivalent-emploi, c'est-à-dire qui tiennent compte de la saisonnalité et de l'aspect précaire de certains emplois.⁸ De plus, on devrait sérieusement songer à inclure les propensions à importer et à exporter nationales.⁹

⁷L'expression est empruntée à SCHWARTZ, op. cit..

⁸En effet, la méthode, telle qu'utilisée par SCHWARTZ, op. cit. et TREMBLAY op. cit., considère de la même façon la personne qui travaille au salaire minimum à temps partiel dans un commerce de détail et une autre qui travaille en sur-temps à longueur d'année. Il est abusif de considérer un emploi égal à un autre emploi.

⁹Nous avons fait un essai selon cette méthode avec les données dont nous disposons, soit les données du recensement. Malgré de nombreuses manipulations arbitraires destinées à baisser le multiplicateur nous avons trouvé un multiplicateur supérieur à 2 et ce, même si nous avons utilisé un taux de chômage et d'aide sociale en région de 10% supérieur au reste du Québec, ce qui est largement abusif. De plus, nous avons imputé la totalité de l'emploi des secteurs primaire et manufacturier au secteur basique. Finalement, nous avons doublé l'emploi de ces deux secteurs pour refléter un semblant de correction pour les salaires. Le peu de réalisme obtenu dans cette estimation préliminaire nous a convaincu du peu d'utilité de tenter de procéder à des ajustements plus conformes...

La méthode du besoin minimal¹⁰

La méthode du besoin minimum tente, quant à elle, de cerner la part excédentaire de l'emploi par industrie dans l'économie locale par rapport à un ensemble économique de taille similaire. L'emploi basique est donc, selon cette méthode:

$$Bir = [(Eir / Er) / (Eim / Em)] \times Er$$

- où
- Bir = Emploi basique de l'industrie i dans la région r
 - Eir = Nombre d'emplois dans l'industrie i dans la région r
 - Er = Nombre d'emplois total dans la région r
 - Eim = Nombre d'emplois minimum dans l'industrie i
 - Em = Nombre d'emplois minimum total

La différence entre cette méthode et celle du quotient de localisation réside donc essentiellement dans le choix de la zone de référence. Néanmoins, elle sous-estime moins l'emploi basique que le quotient de localisation et fournit donc un multiplicateur plus juste. Cependant, toutes les réserves quant à la qualité des données et les restrictions qu'elles impliquent demeurent entières. De plus, la zone de référence doit être appropriée.

¹⁰Cette méthode est utilisée par DION, Yves., Multiplicateur économique régional pour la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue: région 08, Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1988, 75 pages.

D. Multiplicateurs basiques de Schwartz¹¹

Il s'agit de multiplicateurs basiques adaptés pour refléter une augmentation de revenu ou de population. En effet, selon cet auteur, l'impact d'un projet sera différent s'il amène ou non de nouveaux immigrants dans la région. Par exemple, une hausse du revenu engendrera une augmentation de la demande pour des biens de consommation qui sont importés et qui n'ont donc que peu d'impacts sur la production réelle et sur l'emploi régional. À l'opposé, la venue de nouveaux immigrants dans la région forcera la construction de nouvelles demeures, l'agrandissement des écoles, des magasins, etc.

Ainsi, Schwartz propose une répartition des activités non-basiques: les activités qui sont fonction du revenu (NBy) et les activités qui sont fonction de la population (NBp). Nous avons donc maintenant:

$$Y = B + NBy + NBp$$

où

Y	=	Activité totale
B	=	Activité basique
NBy	=	Activité non-basique fonction du revenu
NBp	=	Activité non-basique fonction de la population

L'auteur fournit un exemple, pour le comté du Cap-Breton, de cette répartition. On le retrouve transcrit au tableau 1.

¹¹Voir SCHWARTZ, op. cit..

Tableau 1
Décomposition du secteur non-basique en fonction du facteur d'influence
Comté du Cap-Breton, 1971

Secteur	Facteur(s) d'influence
Agriculture	Population
Industries manufacturières	
Aliments et boissons	Population
Autres industries manufacturières	Revenu et population
Bâtiment et travaux publics	Revenu et population
Transport et entreposage	Revenu et population
Communications	Revenu et population
Énergie électrique, gaz et eau	Population
Commerce	Revenu
Finances, assurances et affaires immobilières	Revenu
Éducation et services connexes	Population
Services médicaux et sociaux	Revenu et population
Organismes religieux	Population
Divertissement et loisirs	Revenu
Services aux entreprises	Revenu et population
Services personnels	Revenu et population
Hébergement et restauration	Revenu
Services divers	Revenu et population
Administration publique et défense	Population

Source: SCHWARTZ, Harvey., Guide d'évaluation des multiplicateurs régionaux, Ministère de l'Expansion Économique Régionale, 1982, page 110.

Si les nouveaux emplois sont comblés par de la main d'oeuvre locale seulement, il n'y aura donc que augmentation du revenu. Nous avons donc une propension à dépenser localement (a) égale à:

$$a = a^l$$

Si les nouveaux emplois sont comblés par de la main d'oeuvre locale et immigrante, nous avons:

$$a = a^b$$

Si les nouveaux emplois sont comblés par de la main d'oeuvre immigrante seulement, nous avons:

$$a = a^m$$

Puisque la propension marginale à consommer des biens locaux est plus faible pour les travailleurs locaux qui connaissent une augmentation de leur revenus, nous avons:

$$a^l < a^b < a^m$$

On peut, de plus, approximer la valeur des propensions à dépenser localement. Sachant que:

$$(1) \quad NB = NBy + NBp$$

En divisant le tout par le revenu total, nous avons:

$$(2) \quad \frac{NB}{Y} = \frac{NBy}{Y} + \frac{NBp}{Y}$$

- où
- NB/Y = la propension à dépenser localement moyenne, égale à a^m .
 - NBy/Y = la part de la propension à dépenser localement moyenne qui varie avec une augmentation de revenu par habitant, qui est une bonne approximation de a^l .
 - NBp/Y = la part de la propension à dépenser localement moyenne qui ne varie pas avec une augmentation de revenu par habitant.

Finalement, a^b s'obtient en pondérant (linéairement) à l'aide des parts de travailleurs immigrants et locaux dans impliqués dans le projet. Ainsi, si on emploie 50% dans chacune des catégories de travailleurs, on obtient:

$$a^b = 0,5 a^m + 0,5 a^l$$

Nous avons donc maintenant des multiplicateurs adaptés pour l'origine des travailleurs impliqués dans le projet.

Le multiplicateur de main d'oeuvre locale pure

$$K^l = \frac{1}{(1 - a^l)} \approx \frac{1}{(1 - (NBy / T))}$$

Les multiplicateurs de main d'oeuvre locale et immigrante

Ceux-ci peuvent prendre toute une panoplie de valeurs dépendant de l'origine des travailleurs impliqués directement et indirectement dans le projet. Ainsi, par exemple, nous avons lorsque tous les travailleurs directement impliqués sont immigrants et les travailleurs indirectement impliqués sont locaux et immigrants:

$$K^b = \frac{a^m}{(1 - a^b)}$$

Si, d'autre part, tous les travailleurs directement impliqués sont locaux et les travailleurs indirectement impliqués sont locaux et immigrants, nous avons:

$$K^b = \frac{a^l}{(1 - a^b)}$$

Le multiplicateur de main d'oeuvre immigrante pure

$$K^m = \frac{1}{(1 - a^m)} = \frac{1}{(1 - (NB / T))}$$

Cette méthode, malgré sa perspicacité, se bute cependant au même problème que les autres méthodes d'estimation du multiplicateur basique d'emploi: la répartition des emplois rendue trop dépendante du jugement de l'évaluateur suite au manque de données adéquates.